BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XLV
C
47
NAPOLI

PORTRAIT GEOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DE L'EUROPE.

Où l'on void la description des Païs, la Religion, & l'établissement des Monarchies.

Avec un Abregé de l'Histoire de France, de l'Histoire Romaine, & de l'Histoire Grecque:

Et des Genealogies de la Maison de BOURBON, & de la Maison d'Austriche.

SECONDE PARTIE.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
NAPOLI

A PARIS,
Chez THEODORE GIRARD, dans la grande Salle du Palais, du côté de la Cour des Aydes, à l'Envie.

M. DC. LXXIV.
Avec Privilege du Roy.

PORTRAIT GEOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DE L'EUROPE.

SECONDE PARTIE.

LES DROITS DU ROY SUR LES ESTATS DES PRINCES VOISINS.

Sur le Royaume de Navarre.

LE plus illuſtre de tous les Droits du Roy ſur les Eſtats des Princes voiſins, c'eſt celuy qu'il a ſur le Royaume de Navarre. C'eſt le bien de ſa Maiſon; c'eſt l'heritage de ſes Peres; & cen'eſt que la derniere injuſtice des Rois d'Eſpagne qui leur fait differer la reſtitution d'un bien, qu'ils reconnoiſſent ne leur pouvoir appartenir. C'eſt une ve-

rité qui se peut établir par la Genealogie de la Maison de Navarre; que nous mettrons ensuite de la description de ce Royaume.

Ce Royaume a la Biscaye au Septentrion, la Castille à l'Occident, l'Arragon au Midy, le Bearn & la France à l'Orient.

L'on divise ce pays en six Bailliages appellez Merindades; dont chacune a sa capitale de mesme nom. Ce pays nous a esté peu connu jusqu'au voyage que Monsieur Galland a fait pour la redaction de la coustume de la basse Navarre, en qualité de Commissaire envoyé par le Roy pour ce sujet.

Les Monts Pyrenées separent la Navarre en deux parties.

La Haute Navarre, est au de-là des Monts; la Basse en deça.

La Haute comprend cinq Merindades.

La premiere est de Pampelune capitale du Royaume; elle comprend douze villes & 270. villages.

La seconde de Estella; où il y a 23. villes, & 106. villages.

La troisiéme de Tudela. La quatriéme de Sanguessa. La cinquiéme d'Olite.

La basse Navarre est au deça des Monts; la capitale se nomme saint Jean pied de Port; ou Merindada de ultra Puertos. Les passages des Montagnes, qui sont fort difficiles, ont sauvé la Basse Navarre de l'invasion des Espagnols; & l'usurpateur de cette Couronne, qui fut Ferdinand d'Arragon, ne voulut pas porter plus loin ses armes. Guicchardin a tres-bien reconnu, que le Royaume de Navarre *Benche piccolo, & di piccolo entrate; per lo suo sito, é molto opportuno, & di sicurita grande alle cose d'Ispagna.* Et Dom Sanche VII. Roy du nom qui vivoit en l'an 1157. voyant que son Royaume de Navarre seroit un jour en proye à ses voisins; il le monstra par une devise fort ingenieuse. Il representa la Navarre par une bande laquelle estoit tirée par deux lions; qui signifioient les deux puissans voisins qu'il avoit, qui sont les Rois de France & d'Espagne. Quoy que ce Royaume fust au de-là des Pyrenées, les François alliez de la Navarre ont toûjours empesché cette usurpation; & ce dessein n'a pu reüssir qu'en 1512. à Ferdinand d'Arragon, qui s'en empara estant favorisé des armes d'Angleterre, qu'il avoit attirées pour la Conqueste de la

Guyenne, qu'il avoit fait eſperer aux Anglois.

Pour eſtablir le droit du Roy ſur cet Eſtat, il ne faut que monſtrer la ſuite de ſes anceſtres. La Maiſon d'Evreux a poſſedé cette Couronne, par le mariage de Jeanne de France, fille de Louys Hutin auec Philippes Comte d'Evreux en l'Année 1329. Eleonor d'Arragon s'eſt trouvée heritiere de cet Eſtat, eſtant fille de Jean d'Arragon & de Blanche Reyne de Navarre, dont Philippes d'Evreux eſtoit le biſayeul, & partant triſayeul d'Eleonor. Cette Princeſſe épouſa en l'année 1434. Gaſton Comte de Foix IV. du nom, & luy mit la Couronne de Navarre ſur la teſte, en 1469. apres la mort de ſes pere & mere, frere & ſœur aiſnée decedez ſans enfans. De ce mariage il y eut un fils nommé Gaſton de Foix V. du nom, qui eſtant mort en 1470. avant ſon pere; laiſſa de Magdelaine de France ſa femme, fille de Charles VII. ſœur de Louys XI, François Phœbus de Foix Roy de Navarre en 1479. Ce Prince fut empoiſonné l'an 1483. & eſtant decedé ſans enfans, le Royaume & toute ſa ſucceſſion fut en proprieté à ſa ſœur Catherine de Foix; laquelle eut pour époux

Jean ſieur d'Albret III. du nom, ſur qui en 1512 le Royaume fut uſurpé par Ferdinand. Ce malheureux Prince eſtant mort en 1516. ſon fils Henri d'Albret luy ſucceda, qui épouſa Marguerite de Valois ſœur de François I. De ce mariage Jeanne d'Albret eſt venuë Reyne de Navarre mariée à Antoine de Bourbon, pere de Henry IV. ayeul de Louys XIII. biſayeul de Louys XIV. du nom.

Cette Genealogie eſtablit le droit de Henry le Grand, ſur la Navarre, & doit convaincre toutes les perſonnes raiſonnables, & qui ne s'arreſtent point à des titres imaginaires pour favoriſer les uſurpations de leurs Princes. C'eſt ce que font les Juriſconſultes d'Eſpagne; qui nous oppoſent une Bulle de Jules II. qui met les Royaumes, & les Eſtats en interdit, des Princes qui favoriſoient Louys XII. Roy de France; mais outre que cette Bulle ne ſe trouve point; c'eſt qu'il paſſe pour conſtant que le Pape n'a aucun droit d'en uſer de la ſorte, ſur les Eſtats qui ne dependent point de l'Egliſe, & qui ne relevent en aucune maniere du S. Siege; & n'en eſtant point mouvans, c'eſt une entrepriſe aux Papes, de troubler les Princes dans la poſ-

ſeſſion de leurs Souverainetez, toutes les fois qu'ils n'agiſſent pas ſelon les intereſts ou de l'Egliſe, ou de leurs deſſeins particuliers. François I. répondit de cette maniere par le Chancelier du Prat à la Conference de Calais en 1521. Monſieur de Roiſſi à l'aſſemblée de Cercamp en 1585. Charles IX. en 1558. au Pape Pie IV. De plus cette pretenduë Bulle d'interdit à conſulter la datte que l'on luy donne, n'a eſté renduë qu'au mois de Juillet; & l'irruption s'eſtoit faite un mois auparavant.

La ſeconde raiſon eſt que le Roy de Navarre avoit voulu refuſer le paſſage à Ferdinand & à ſon armée, qui vouloit paſſer en Guienne pour enlever cette Province au Roy, & pour en diſpoſer en faveur des Anglois, avec qui il avoit fait ce projet. Mais la verité eſt contraire à ce fait; Jean d'Albret donna trop de facilité à ſes troupes pour le paſſage, l'on l'accuſe d'avoir manqué à s'oppoſer à un ennemy, qu'il connoiſſoit entreprenant, & qui ſçavoit profiter des occaſions.

Mais quelques raiſons que l'on nous oppoſe; les Rois d'Eſpagne ſont ſi convaincus de l'injuſtice de cette detention;

& que les titres de Ferdinand n'establissent point de droit valable ; que Charles V. ordonna par son Codicille de 1548. à son Successeur, de faire examiner par des personnes capables & de conscience quel a esté le titre, en vertu duquel Ferdinand s'est emparé de ce Royaume ; En 1598. Philippe II. son fils a fait la mesme disposition ; & s'excuse de n'avoir pû executer le testament de son Pere ; comme si 40. ans n'avoient pas suffi pour terminer cette question. Leurs Successeurs n'oublient point de mettre cette clause, & ils ont suivy leur exemple pour la décharge de leur conscience, & pour le repos de leur ame.

Cela justifie le droit du Roy sur cette Couronne ; & dans l'article 22. de la paix de Vervins ; la reserve generalle de tous les droits, actions & pretentions ausquels il n'a pas esté expressement renoncé ; soustient le titre que le Roy avoit sur cet Estat, qui avoit esté usurpé sur son bisayeul ; & dans les memoires des negotiations de cette paix nous voyons que le traité qui estoit fort avancé, & à sa fin, fut en termes d'estre rompu, sur l'instance que firent Messieurs de Bellieure, & de Syllery,

pour faire inſerer dans l'extenſion des articles une clauſe que les Eſpagnols ne voulurent jamais paſſer; qui eſtoit que la preſcription ne pourroit prejudicier au Roy Tres-Chreſtien. Comme cette clauſe tomboit particulierement ſur la detention du Royaume de Navarre, les Agens du Roy Catholique ne la voulurent point paſſer, pour ne point alterer les droits & les raiſons qu'ils employent pour défendre cette poſſeſſion.

Enfin il fut convenu qu'on n'en parleroit en aucune maniere.

La Religion.

Comme la Navarre eſt partagée entre la France & l'Eſpagne, cela fait que dans la partie, qui appartient au Roy de France, la Religion Pretenduë Reformée, ſelon Calvin, y eſt tolerée, comme dans tous ſes autres Eſtats. Dans la partie qui appartient au Roy d'Eſpagne, il n'y a que des Catholiques.

DROITS SVR LA Catalogne & le Comté de Roussillon, avec la description de ces Provinces.

NOUS sommes obligez de suivre nostre methode, & de commencer par la description de ces deux Provinces.

La Catalogne comprenant le Comté de Roussillon, est bornée au Nort par les Pyrenées ; à l'Occident par l'Arragon ; à l'Orient & au Midy par la Mer Mediterranée. Cette Province regne sur la coste depuis Salces, jusqu'à la riviere de Cenia, qui la separe du Royaume de Valence. Elle comprend plus de 50. villes. & un tres grand nombre de villages ; elle peut avoir en longueur & largeur pres de 40. lieuës. On la divise en 9. Dioceses, ou 17. Vigueriés ; nous n'en rapporte-

rons icy, que les villes considerables.

La ville capitale de Catalogne, c'est Barcelone, selon Ptolemée Barcinon; C'est un beau Port, & la ville est agreable & riche. A l'Occident on voit Tarracone, ville fort petite, & dont les antiquitez témoignent qu'elle a esté plus considerable ; elle a titre d'Archevesché. Tortose, est sur l'Ebro riviere; Strabon & Ptolemée l'appellent Dertosa; C'est une place de deffense, & fortifiée d'une Citadelle. Ilerda, ou Lerida, capitale des Ilergetes, où Cesar défit les troupes de Pompée. Elle est située sur la riviere de Segre. Girone est sur la riviere de Ter. Elle est capitale de l'Ampurdan, & d'une Principauté dont les fils aisnez des Roys d'Arragon portoient le nom. Il y a encore, Uuich, Vrgel, Balaquer, Manresa; Solsona ; Cardona; & sont capitales de leurs Vigueriés.

La Catalogne a esté sous la Souveraineté des Roys de France depuis Charlemagne jusqu'à S. Louys ; qui la ceda par le traité fait en 1258. avec Jacques Roy d'Arragon. L'histoire nous prouve par beaucoup d'exemples, qu'elle a esté sous la domination de nos Rois plus de 460. ans; & tous les actes publics

ont eſté dattez du regne des Roys de France, juſqu'en 1180. que le Comte de Barcelone fut Roy d'Arragon.

C'eſt à la faveur des traitez, que les Roys d'Arragon ont jouy de cette Province; & leur poſſeſſion a commencé par la rebellion de ces peuples. Les alliances; & quelques échanges de droits cedez à S. Louys en 1258. par Jacques Roy d'Arragon, ſur des fiefs de Languedoc, Guyenne & Provence, leur ont donné un titre, qui pouvoit leur eſtre conteſté, par ce que ces traitez n'ont eſté faits, qu'enſuite de la revolte de cette Province. Charlemagne avoit conquis ce pays ſur les Maures, & les Comtes, ou Gouverneurs de Barcelone, ont ſecoüé le joug de ſes Succeſſeurs, en 1180.

Les Catalans ont recouvré d'eux meſme leur liberté; & le jour du ſaint Sacrement, en 1640. ils tuérent leur Gouverneur dans la ville de Barcelone; ils ſe donnerent au Roy de France, pour joüir de leurs privileges ſous la protection de ſes armes; & les Eſpagnols n'ont plus d'authorité dans ce pays parce que les Catalans ſe plaignoient, qu'ils eſtoient traitez avec trop d'inhumanité. Comme ils ne s'eſtoient ſoumis;

qu'à condition de leur laiſſer leurs privileges ; ils ont crû eſtre diſpenſez du ſerment de fidelité, auſſi-toſt qu'on ne les ena plus laiſſé jouïr. Ils alleguent encore le teſtament de Jacques I. dit le Conquerant; dont l'une des diſpoſitions porte, que ſes Royaumes d'Arragon, de Valence, de Majorque, & la Principauté de Catalogne ne ſeront jamais unis à la Couronne de Caſtille. Ce teſtament a eſté publié dans Valence l'an 1248. Zurita dans les Annal. d'Arragon.

Le Comté de Rouſſillon eſt de la Catalogne ; il prend ſon nom d'une tour ancienne nommée Rouſſillon, laquelle eſt à l'Orient de la Ville de Perpignan qui eſt la Capitale de ce Comté. L'Eueſché dont le ſiege eſtoit dans la Ville d'Elne, a eſté transferé dans cette Ville. Ce Comté comprend la Viguerie de Perpignan avec la ſous-Viguerie de Valpſir ; la Viguerie de Villefranche de Conflent ; avec la ſous-Viguerie de Capſir ; qui ſont à la France. Les Villes ſont Salſes, pres de Leucate ; Salces *olim ſalſulæ* ; Opoulz. Riveſaltes, Argelos, Colioure, ville forte ; Roſes eſt en Catalogne. Dans le Valpſir il y à Pratz de Mollo ; Arles ſur le

Tech. Dans le Capſir on voit Puigualedor ; les derniers traitez ont acquis ces païs à la France.

Dans le Comté de Cerdagne, qui prend ſon nom de Puiſcerdan, il y a le Val de Caroli, la Torre de Cerdanne, & 33. Villages, en tirant vers le Capſir, qui ſont au Roy par le traité de Livia en 1660.

Quelques Autheurs fondent le droict du Roy ſur le Rouſſillon, & le Comté de Cerdagne ſur l'engagement que Jean II. Roy d'Arragon fit de ces deux Seigneuries à Louys XI. pour un preſt de 300000. écus, en 1462. Charles VIII. fils de Louys XI. fit un traité à Barcelone en 1493. avec Ferdinand Roy de Caſtille & d'Arragon & laiſſa ces deux grands fiefs à ce Prince, à condition qu'il ne ſouffriroit point d'Alliance de ſa maiſon avec la maiſon d'Auſtriche, & d'Angleterre, ny avec les ennemis declarez de la France ; mais cet accord dura peu de temps: Ferdinand & Iſabelle n'en garderent pas les conditions ; ayant meſme de plus aſſiſté le Roy de Naples contre le Roy Charles VIII. Louys XII. fit le meſme traité avec Ferdinand ratifié à Grenade l'an 1500. il receut du Roy

d'Arragon les droits qu'il avoit sur Montpellier, & quelques autres fiefs. Ces droits sur Montpellier sont specifiez dans les traitez des memoires & des instructions pour les Negot.

Il y a des Autheurs qui fondent ce droit sur l'acquisition que Charlemagne fit de tous ces Païs sur les Goths; & l'on croit que Perpignan estoit du Marquisat de Gothie. Dom Pedro Roy d'Arragon a esté un des premiers qui a usurpé ce Païs pendant les troubles de la France.

Le Sieur Galland justifie aussi le droit du Roy sur le Duché de Pegnafiel en Castille; & sur les Duchez de Gandie, Momblanc, le Comté de Ribagorce, & la Ville de Balaguier, tous biens situez en Arragon & Catalogne; dont les Rois de Navarre ont pris la qualité. Henry IV. a pris ces titres conjointement avec ceux de Souverain de Bearn, de Duc de Vendosme, d'Albret, de Beaumont. De plus le Roy a droit sur le Vicomté de Castelbon, à la Seigneurie de Castillon, de Farfagna; à la Souveraineté d'Andorre; les deux premieres Seigneuries sont en Catalogne; la derniere est en Arragon; tous ces biens estant de l'ancien Patrimoi-

ne de la maiſon de Foix : & dont la reſtitution eſt d'une obligation auſſi indiſpenſable, que celle du Royaume de Navarre. Les traitez faits entre les Rois de France & d'Eſpagne, n'ont point affoibli les droits du Roy ; meſme nous voyons, que le teſtament de Charles V. en forme de Codicille, ordonné à Philippes II. de faire examiner la queſtion. Philippes II. ordonna la meſme choſe à ſon fils. Par la paix de Vervins en 1598. Henry IV. s'eſt reſervé ſon droit, à condition de quitter la voye des armes, dans la pourſuite.

Droits du Roy ſur le Portugal, ſur la Caſtille, & l'Arragon.

LE Droit du Roy ſur le Royaume de Portugal eſt peu conſiderable, puiſque quelques traitez faits ſur ce ſujet l'ont obmis. Il eſt fondé ſur ce que Catherine de Medicis a eſté heritiere de Robert Comte de Boulogne Roy de Portugal ; & par conſequent la Reine Marguerite les a transmis à la Maiſon de France, ayant eſté heritiere de Catherine.

Le Droit ſur la Caſtille eſt acquis par la Reyne Blanche mere de ſaint Louys; à qui ſa ſœur l'enleva pour le donner à ſon fils Ferdinand.

Le droit ſur l'Arragon, vient de René d'Anjou Roy de Sicile qui donna ce Royaume à Louys XI. & le fit couronner dans Barcelone.

Les Rois de France ont herité de la Maiſon d'Anjou, a qui Mallorque a appartenu en proprieté.

Droits du Roy ſur les Eſtats d'Italie, ſur le Duché de Milan.

JEan Galeas, Duc de Milan a laiſſé 3. enfãs; ſçavoir Jean & Philippes morts ſans enfans, & une fille nommée Valentine mariée à Louys Duc d'Orleans fils de Charles V. Par le Contract il fut ſtipulé, que la Ligne maſculine manquant, le Duché ſeroit acquis à Valentine ou à ſes deſcendans. François Sforce ayant épouſé une fille naturelle de Philippes III. Duc, enuahit ce Duché durant les Guerres des Anglois, & des Maiſons de Bourgogne, & d'Orleans,

Louys XII. s'en empara; depuis François

çois I. obligea Maximilian Sforce de renoncer à ſes pretenſions. Maximilian Empereur au prejudice de la bonne foy, ayant receu cent mille écus pour l'inveſtiture du Duché de Milan du Roy Louys XII. s'arme pour reſtablir les Sforces, ſon armée s'y perdit avec ſa reputation. Lautrec ayant perdu la bataille de la Bicoque, obligea François I. de repaſſer en Italie. Ce Prince ſe rendit Maiſtre de Milan, & fut pris peu apres au ſiege de Pavie. Par le traité de Madrid fait en 1526. il ceda ce Duché. Sforce eſt reſtabli, & meurt ſans enfans. En 1546. Charles-Quint donne l'inveſtiture de ce Duché à Philippes II. ſon fils, & quoyque l'Empereur euſt promis à François I. de luy en faire Juſtice, on l'attend encore; parce que la Maiſon d'Auſtriche fait peu de reſtitutions.

Sur le Royaume de Naples.

LEs Princes de la Maiſon d'Anjou ont poſſedé ce Royaume depuis l'an 1265. juſqu'en 1380. que Jeanne premiere adopta ſon Couſin Louys Duc d'Anjou, n'ayant point eu d'en-

fans de 4. maris. La Maiſon de Durazzo troubla les ſucceſſeurs de ce Prince ; depuis pluſieurs occaſions ſe ſont paſſées ; & le droit s'eſt relevé par l'armée que Charles VIII. mena en Italie ; le ſuccez n'en fut pas de longue durée, parce que Ferdinand Roy de Caſtille fit reſtablir Ferdinand baſtard d'Alfonſe, dans ſon Royaume de Naples. Peu apres il y eut un traité en forme de partage entre Louys XII. & Ferdinand Roy de Caſtille, par lequel l'Eſtat fut partagé entre ces deux Princes. Le meilleur Lot eſtoit au Roy. Ce Traité eſt conſiderable, parce qu'il a eſté confirmé par Alexandre VI. Pape. Gonſalve General de Ferdinand ſe rendit Maiſtre de tout le Royaume en 1512. Ce Prince Politique, & tres-grand ennemi des François, prit l'inveſtiture de ce Royaume pendant les diviſions de Louys XII. avec Jules II. mais on a reconnu l'injuſtice de cette inveſtiture, & le droit eſt encore en ſon entier ; les mariages, qui devoient eſteindre ce droit, n'ayant point réüſſi ; l'on ne peut oppoſer que les traitez faits par François I. à Madrid, à Cambray, & à Creſpy ; Les renonciations ont eſté confirmées par Henry IV. à la

paix de Vervins : & il n'y a que ce dernier Traité qui puiſſe confirmer les autres qui avoient eſté faits avec des nullitez formelles, & contre leſquels le Dauphin de France fit ſes proteſtations pardevant Notaires, immediatement apres ledit Traité de Creſpy. Cet acte eſt de l'an 1544. la paix de Vervins a diminué ce droit par la confirmation que le Roy y fit des renonciations.

Le Droit ſur la Sicile eſt un droit abandonné, & cet Eſtat a eſté enlevé à la Maiſon d'Anjou, par Pierre d Arragon, apres les Veſpres Siciliennes : & la pretention a eſté laiſſée par la diviſion faite de ce Royaume de Naples & de Sicile, entre Louys XII. & Ferdinand Roy d'Arragon, qui eut pour ſon partage la Calabre, & la Sicile : depuis ce traité, on n'a plus penſé à conteſter ce Royaume.

Droit du Roy ſur la Savoye.

LE Roy n'a droit que ſur quelques dependances du Duché de Savoye, ſçavoir ſur les biens Allodiaux, qui ont deu appartenir à Louyſe de Savoye

mere de François I. Philippes VII. Duc de Savoye, épouſa Marguerite de Bourbon, avec une condition que les Enfans qui naiſtroient, ſuccederoient les uns aux autres ; clauſe approuvée par les Eſtats de Savoye. De ce mariage Philebert naquit, & Louyſe ſa ſœur ; Ce Prince mourut ſans enfans, & laiſſa par conſequent Louyſe heritiere de tous ſes Eſtats ; laquelle eſtant mere de François I. Ce Prince demanda cette ſucceſſion à Charles IX. Duc de Savoye ; qui ayant refuſé de luy rendre juſtice ; le Dauphin de France accompagné du Comte de ſaint Pol, conquit la Savoye, le Piemont, la Breſſe. Le Marquiſat de Saluces fut confiſqué pour felonnie ſur François Marquis de Saluces. Henry II. rendit ces Eſtats par le Traité de Cambray en 1559. ſe reſervant quelques places, juſqu'à la reſtitution des biens écheus par ſucceſſion à ſon Ayeule. Sous Charles IX. Roy de France, ce differend n'a pû eſtre terminé : il y eut ceſſion faite au profit du Duc de Savoye de toutes les places du Piemont, & Charles IX. ne ſe reſerva que Pignerol. Henry III. pouſſa plus loin ſa liberalité, parce qu'il fit rendre au Duc de Savoye, les

Places de Pignerol, Savillan &c. par Lettres Patentes du mois d'Octobre l'an 1574. ſans prejudice des droits pretendus par le Roy ſur le Duc de Savoye. Ce Prince fut méconnoiſſant de toutes ces graces, & pendant les Eſtats de Blois, il s'empara du Marquiſat de Saluces. Henry IV. n'en ayant pû avoir raiſon par les voyes de la remonſtrance, employa les armes, & s'empara de la Savoye en 1600. Clement VIII. s'entremit de l'accommodement entre ces Princes; & le Cardinal Aldobrandin fut témoin de la conférence tenüe à Lyon ſur ces droits & pretenſions, que l'on laiſſa ſans les terminer: l'on ne fit que l'échange du Marquiſat de Saluces pour la Breſſe, qui fut laiſſée au Roy, ſes autres droits reſervez, conformement aux traitez de Cambray en 1559. & de Thurin en 1574,

Il y a de plus des Seigneuries ſur leſquelles le Roy a droit, qui ont eſté de la Couronne de Naples, qui ſont tombées dans la ſucceſſion de la Maiſon d'Anjou dont nos Rois ont herité, qui ſont les Comtez de Provence; de Piemont & de Nice.

Le Dauphiné qui a eſté donné en

1349. par Humbert Dauphin de Vienne au fils aisné du Roy de France; donne un droit sur le Comté de Fossigny; & les places qui en dependent.

Pignerol fut pris en 1630. en 1631. le Roy en retira ses troupes en 1632. Louys XIII. par un traité particulier acquit la Souveraineté de Pignerol, & autres terres & Seigneuries pour estre unies à perpetuité à la Couronne de France.

C'est une question de sçavoir; si le Duc de Savoye a pû vendre cette Souveraineté, dont l'Espagne, & l'Empire ont voulu faire rompre le traité, mais inutilement; car la Souveraineté de Pignerol ne releve point de l'Empire.

Droits du Roy sur le Comté de Flandre.

LE Comté de Flandre avec le Brabant & l'Artois a fait partie de l'ancien Royaume de Lorraine, qui écheut à Charles le Chauve; qui l'erigea en Comté, & en investit Godefroy Bras-de-fer. Depuis ce temps les Rois de France ont jouy de cette Souveraineté plus de 700. ans; & les Comtes ont toû-

jours reconnu nos Rois pour leurs Souverains ; les Archiducs d'Auſtriche ont reconnu ce droit, juſqu'à la renonciation, que Charles V. fit faire à François I. par le traité de Madrid ; ſur un échange qu'il propoſa de droits imaginaires ſur quelques Villes de Picardie, pour aſſeurer ſon traité.

Le Roy eſtant en poſſeſſion de l'Artois, nous ne devons point rechercher ſon droit ; qui a eſté pluſieurs fois ſecondé du bon-heur de ſes armes.

On reconnoiſt encore que le Roy a droit ſur Heſdin ; ſur le Comté de S. Pol, ſur la Chaſtellenie de Beaurains.

La ville de Cambray a eſté fief de l'Empire. En 1542. François I. accorda lettre de Neutralité. En 1545. Charles V. s'en rendit maiſtre. En 1580. la ville de Cambray vint au pouvoir des François, lors que le Duc d'Alençon fut reconnu pour Souverain des Pays-Bas. Le ſieur de Balagny depuis Maréchal de France en fut fait Gouverneur ; & quelque temps apres il s'en rendit Prince Souverain, Le Comte de Fuentes reprit cette place ſur Balagny en 1595. Philippes II. a eſté reconnu Roy. Depuis l'Archeveſque a fait paroiſtre qu'il en eſtoit Seigneur & la Juſtice luy en a

eſté abandonnée ; le Roy d'Eſpagne s'en eſtant reſerué la protection, avec une Citadelle.

Le Roy à droit ſur le domaine de l'Iſle. Doüay & Orchies, ont eſté poſſedées par les Rois de France, comme il paroiſt par pluſieurs traitez faits avec les Flamands. Le Sieur Galland, & les memoires & inſtruction pour les negotiations de paix. Sur Dunkerque Gravelines, & Bourbourg.

Nous n'examinerons point les droits du Roy ſur le Duché de Bourgogne, parce que ce pays fait une des Provinces de France, & qu'elle en eſt la premiere Pairie. Voyez la Carte de Bourgogne.

Le Roy ne peut pretendre ſur la Franche-Comté que le droit de mouvance dont il donne l'inveſtiture. Louys XI. s'en rendit maiſtre apres la mort de Charles, & les officiers ne le demanderent pas en proprieté, mais comme arriere-fief mouvant du Duché ; duquel releve auſſi le Comté de Charolois.

A l'égard des villes de Mets, Toul & Verdun ; elles doivent paſſer pour avoir eſté de l'ancien domaine de la Couronne ; que le bon heur des armes de Henry II. a reunies à la France en 1552.

Le

Le Parlement de Metz rend la juſtice dans tout ce Païs ſous l'authorité du Roy ; Ce qui fait le bonheur de ces Peuples, qui ont eſté affligez par les francs alleux dont les juges eſtoient peu capables, ou par des appellations à la Chambre imperiale avant qu'ils fuſſent au Roy.

Nous ne parlons point des droits ſur le Luxembourg, parce que nos derniers memoires en parlent peu ; il paroiſt que l'on n'a pas inſiſté ſur ce droit dans les derniers Traitez.

Meſſieurs Dupuys ; Galland ; & autres ont traité à fond tout ce ſujet.

Des droits de la Reine.

LA Reine qui regne à preſent, a donné ſujet au Roy de troubler le repos de l'Eſpagne, pour un droit dont on ne luy vouloit point faire juſtice, & auquel la renonciation qu'elle avoit faite dans le Contract de mariage a eſté reconnüe pour eſtre nulle, faute d'execution du payement de ſa dot de 500000. écus ; Par le droit de devolution la Reine a la proprieté du Duché de Brabant & de ſes annexes ; de la

Seigneurie de Malines, Anvers, la haute Gueldre, Namur, Limbourg, de Hainault, d'Artois, Cambray, du Comté de Bourgogne, & du Duché de Luxembourg. Le droit de devolution fait que la mort advenant de l'un des conjoints, l'usufruit des fiefs est au survivant; & la proprieté aux enfans issus du mariage.

Le Negotiations de *1666.* & *1667.* n'ayant pû reüssir aupres du Conseil d'Espagne, pour avoir justice de toutes les Seigneuries qui pouvoient appartenenir à la Reine, Marie Therese d'Austriche, a cause de son droit de devolution; nostre Invincible Monarque voulut informer toute l'Europe par son Manifeste, des raisons qu'il avoit de solliciter le Roy d'Espagne de luy restituer les Estats quil luy devoient appartenir du Chef de la Reine; & n'ayant point eu la satisfaction qu'il estoit juste de luy donner; ce Grand Prince porta ses armes dans le Brabant dans le Hainault, & dans la Flandre en *1667.* où il fit de grandes Conquestes; En *1668.* sa Majesté se transporta dans la Franche-Comté, dans une saison où la nature sembloit par les rigueurs de l'hyver combattre

pour les ennemis ; cependant la preſence de Louys le Grand luy fit enlever cette Province en peu de jours ; & les places de Salins, de Dol, & de Beſançon, ne ſervirent qu'à la gloire de nôtre Monarque.

Mais le traité d'Aix la Chappelle du mois de May de 1668. nous enleva une partie des Conqueſtes de ce Grand Prince ; La Franche-Comté fut rendue à nos ennemis. Cette Negotiation leur fut avantageuſe, en ce qu'ils ne firent pas de plus grandes pertes dans les Païs-Bas, & en ce qu'ils recouvrerent par les articles de ce Traité, pluſieurs places qu'il n'auroient pû emporter par la voye des armes. Il ſeroit à ſouhaiter que la France ne fiſt pas plus de reſtitutions que la Maiſon d'Auſtriche, qui nous retient de puis long-temps le Royaume de Navarre, celuy de Naples en partie ; le Duché de Milan, & d'autres Eſtats.

TABLE DES ACQVISITIONS, depuis la paix de Munſter, juſqu'en l'année 1673.

NOUS traiterons des acquiſitions de la France à l'occaſion de cette Table, & nous parlerons de tous les Traitez depuis celuy de Munſter, qui fut conclu en 1648.

Il eſt juſte que l'on donne la louange à Monſieur le Cardinal Mazarin, d'avoir fait durant le cours de ſon Miniſtere les deux Traitez de Paix les plus avantageux à la France, qui ayét jamais eſté; & à faire une recherche depuis plus de deux cens ans, nous n'en trouvõs point, où les intereſts de l'eſtat, & la gloire du Monarque, ſoient ſi bien menagez, que dans le Traitté de Munſter fait en 1648. avec l'Allemagne, & dans celuy qui a eſté conclu avec l'Eſpagne en 1659. dans l'Iſle aux Faiſans

ou de la paix ſur la riviere de Bidaſſoa.

Le Traité d'Arras ſous Charles VII. en 1435. fit remettre des places de Picardie avec l'Artois au Duc de Bourgogne; ſous Louys XI. le Traité de Conflans en 1465. retira ces places, & le Roy s'obligea d'en faire hommage au Comte de Charolois. Le traité de Noyon en 1516. Entre François I. & Charles qui depuis fut Empereur, n'a point eſté executé. Ceux qui ont ſuiuy depuis en 1526. à Madrid, François I. eſtant priſonnier, en 1529. à Cambray. A Creſpy en 1544. la tréve de Vaucelles, en 1555. le Traité du Château Cambreſis en 1559. ont tous diminué la France, & ont beaucoup reſſerré ſes limites. La paix de Vervins dans le 1. article confirme le Traité du Château Cambreſis de 1559. & Henry IV. rendit le Comté de Charolois, & receut pluſieurs places en Picardie, & autres Provinces. Ce Traité de Vervins fut conclu l'an 1598. entre Henry IV. & Philippes II.

La France avoit jouy d'un repos de 37. ans ſous les lauriers de Henry IV. & de Louys XIII. & la paix de Vervins avoit reſtably la tranquilité depuis l'an 1598. qu'elle fut concluë, juſqu'à

la rupture, & la declaration de la Guerre qui se fit en 1635. durant le Ministere du Cardinal de Richelieu; qui porta Louys XIII. à un juste ressentiment contre la maison d'Austriche, qui avoit assisté les Rebelles, & qui ne cherchoit qu'à produire où a fomenter les troubles dans le Royaume.

Cette Guerre à duré avec l'Empire jusqu'en 1648. & l'on donna au Roy par le traité de Munster, le Landgraviat d'Alsace, ou est Ensisheim, le Sundgovv, où est Tannes; le Comté de Phirt où Ferrette dont la Capitale est Altkirck, la ville & la Seigneurie de Brisach, la protection de Philisbourg, & la prefecture des dix Villes Imperiales assisses à l'Occident du Rin, qui sont Haguenau; Colmar; Schlestat, Munster dans la Vallée de saint Gregoire; Turckim; Keiserberg, Oberenheim; Veissembourg Landau en Lorraine: le Roy eut Moyenvic; & la confirmation des trois Eveschez, Metz, Toul, & Verdun, la confirmation de Pignerol, en Italie. Voila l'Estat de la France apres l'an 1648.

L'Espagne n'ayant point eu de part au Traité de Munster a esté en Guerre avec la France, jusqu'en l'année 1659. qu'à

la faveur du mariage du Roy, le Cardinal Mazarin Plenipotentiaire de sa Majesté conclut le traité de Paix qui a duré jusqu'au mois d'Octobre de 1673.

Par ce Traité la France se voit en possession du Roussillon, du Conflans, d'une partie de la Cerdagne, d'une partie de l'Artois, d'une partie de la Flandre, d'une partie du Hainault; & du Luxembourg; de saint Michel dans le Barrois; de Clermont, de Stenay, de Jamets, de Dun, en Lorraine. Le Roy d'Espagne n'a que deux Villes en Artois qui sont Aire & saint Omer. Voyez les Articles, 35. 36. & les suivans, de la paix de 1659.

Les anciens droits des Rois n'ont point esté traitez, à cause que la decision auroit pû retarder l'execution du Traité de Paix: la reserve en est faite dans l'Article 34. & 89.

Le Roy voulant exercer les droits de la Reine, mit une puissante armée sur pied, & s'estant emparé en 1667. d'une partie de la Flandre, & au commencement de 68. de la Franche Comté; le 2. de May en 1668. on fit un Traité à Aix la Chapelle, par lequel on laissa au Roy ses Conquestes; qui comprennent en Flandre le Bailliage de Doüay, le Tournesis; la Chastelle-

nie d'Oudernarde ; Lille avec ſes dépendances ; Armentieres ; la Chaſtellenie de Courtray ; les Vicomtez de Bergue ; & de Furnes, Charle-Roy en Namur, Binch & Ath en Hainault.

Le Traité de Paix conclu le 7. Novembre de 1659. en l'Iſle des Faiſans dans la Riviere de Bidaſſoa, reglant avec beaucoup d'exactitude tous les droits des Couronnes de France & d'Eſpagne, il eſt à propos de faire un extraict des Articles, qui touchent la dependance de chacun des deux Royaumes.

Par l'Article 34. il a eſté convenu que tous les differends ſeroient terminez en la maniere qui enſuit.

Par l'Article 35. le Roy Tres-Chreſtien jouïra dans le Comté d'Artois, d'Arras, de Heſdin, de Bapaumes, de Bethune, de Lillers, de Lens, du Comté de ſaint Pol, de Theroüenne, de Pas, & de toutes les autres Villes avec leurs bailliages, forts & excepté d'Aire, & ſaint Omer, qui ſont abandonnées au Roy d'Eſpagne, avec la Ville de Renty ; ſi elle ſe trouve eſtre du baillage de l'une de ces 2. Villes.

Par l'Article 36. dans la Flandre le Roy tres Chreſtien doit jouïr de Gra-

velines, de Bourbourg & de ſaint Venant, avec les forts, bailliages, & Chaſtellenies.

Par l'Article 37. le Roy doit jouïr dans le Hainault, de Landrecy & du Quieſnoy.

Par l'Article 38. dans le Luxembourg, Thionville, Montmidy, Damvillers, Yvoy, Chavency, Marville, & leurs dependances ſont au Roy.

Par l'Article 39. le Roy fait échangé de la Baſſée & de Berg ſaint Vinox avec le Roy d'Eſpagne qui luy remet les places de Philippe-Ville, & Mariembourg, avec leur dependances.

Par l'Article 40. Avennes eſt miſe entre les mains du Roy.

Par l'Article 42. les Monts-Pyrenées ſont eſtablis pour les limites, & les bornes des deux Royaumes, & l'on abandonne au Roy, les Comtez & Vigueries de Rouſſillon, & de Conflans.

Par l'Article 44. Le Comté de Charolois, eſt remis au Roy d'Eſpagne.

Par l'Article 49. Rocroy, le Caſtelet & Linchamp ſon reſtituez au Roy.

Par l'Article 61. on laisse au Roy tres-Chrestien, ce qui luy a esté laissé par la Paix de Munster, dans la haute & basse Alsace, le Zuntgavv, le Comté de Ferette, Brisac & ses dependances.

L'article 62. restablit le Duc de Lorraine; qui depuis 59. a traité avec le Roy. Moyenvic est laissé à la France par le Traité de Munster.

Les articles suivans regardent la Lorraine dont le Roy a traité en 62.

L'article 89. contient la reserve de tous les droits & pretentions que le Roy peut avoir à cause de ses Royaumes de France & de Navarre. Cet article a rapport aux 21. & 22. de la paix de Vervins, où il est stipulé sous la clause que le Roy ou ses predecesseurs n'ayent point renoncé aux dits droits.

Depuis la Declaration de la Guerre contre les Hollandois, du 7. Avril 1672.

SA Majesté estant à la teste de ses troupes a conquis plus de 60. places sur la Republique des Hollandois, dans la Campagne de 1672. En 1673.

Sa Majeſté à aſſiegé en perſonne la Ville de Maeſtrik, qui a eſté remiſe entre les mains de ce Grand Prince apres une deffenſe tres vigoureuſe durant onze ou douze jours. Nous ferons dans le diſcours ſuivant le dénombrement de toutes les places conquiſes, où nous devons parler de l'eſtendüe de la France, & des Conqueſtes; parce que le ſujet de celuy-cy ne touche que les acquiſitions, qui ſe ſont faites en vertu des Traitez & negotiations de Paix.

DIVISIONS DE LA France, selon ses Provinces particulieres dans chaque Gouvernement.

LE dessein que nous avons dans ce Discours, c'est de faire une description de la France selon ses Provinces, & pour ne point changer l'ordre que nous avons gardé, nous suivrons la division de la France en douze gouvernemens Generaux, & nous y joindrons les Conquestes du Roy, pour avoir une connoissance exacte de ce Royaume, & de son estendue sous le Regne de Louys XIV. en l'année presente 1674.

Pour faire le rapport de l'Estat de la France avec l'ancienne Gaule, il faudroit avoir plus de lumiere de l'antiquité, que nos Peres n'ont eu le soin de nous en donner. Cesar a plus fait connoistre les Gaules par le nombre de ses victoires, que les Princes qui ont commandé dans ce païs; mais la confusion

a eſté grande dans les décriptions que l'on a faites de ces vaſtes Provinces dont les villes ont eu ſouvent trois noms en meſme temps Les Gaulois, qui faiſoient une nation des Celtes, avoient les noms anciens; les Romains en ont donnez de nouveaux, & les peuples ſoumis aux Romains donnerent leur nom à la ville capitale, aux environs de laquelle il faiſoient leur demeure. Paris. Sens, Langre; ſont des exemples, qui nous prouvent ce changement. Il y a donc des Cartes de la Gaule avant Jules Ceſar. Nous avons celles de cet Empereur, & d'Auguſte qui ont auſſi quelque difference, les troiſiémes ſont celles d'à preſent.

Mais cette recherche eſtant peu avantageuſe, nous remarquerons, que depuis que la Gaule eut eſté occupée par les François, elle fut juſqu'à Clovis ſous l'obeïſſance d'un Monarque. Ses enfans partagerent ce grand Eſtat, & firent quatre Royaumes de l'Empire des François. Ils eurent chacun leur Capitale, Paris, Soiſſons, Orleans & Mets. Ces 4 Royaumes eſtoient compris dans la diviſion de la France Orientale, ou Auſtraſie; & Occidentale, ou Neuſtrie. Il y a eu des Rois de Bourgogne, d'A-

quitaine & d'Arles ; la guerre a ſouvent uny, & ſeparé tous ces Eſtats.

Si nous avons la curioſité de ſçavoir qu'elle a eſté l'eſtenduë de la France ſous Charles VII. vers l'an 1420. nous avous le nommé Gilles Bouvier, ou Bonnier, dit de Berry, Heraut d'Armes de la Province & païs de Berry, qui a fait un Traité de la Geographie, dont le manuſcrit, eſt dãs la Bibliotheque du Roy Le P. l'Abbe nous a donné un extrait de ce manuſcrit dans ſon recueil Hiſtorique de pieces anciennes p. 696. il donne 22. journées de longueur depuis l'Eſcluſe en Flandre, juſquà ſaint Jean de Pied de Port, & 16. journées de large, depuis ſaint Mathieu de Finepoterne en Bretagne juſqu'à Lyon ſur le Rhoſne. L'on pourroit demander quelque juſtice à cet Autheur ſur le jugement qu'il fait des François, en ces termes ; le Peuple de ce Royaume ſont ſimples gens, & ne ſont point gens de guerre comme autres gens ; Car leurs Seigneurs ne les mettent point à la Guerre qu'ils puiſſent. Les derniers ſiecles nous ont appris qu'il n'y a pas de Nation au monde plus propre à la Guerre que celle des François, & les avantages qu'ils ont eus ſur les enne-

mis de l'Egliſe, & de l Eſtat, en ont perſuadé les Eſtrangers.

La Diviſions la plus exacte que nous ayons de la France eſt celle que l'on a ſuiuie dans l'aſſemblée des Eſtats tenus à Paris en 1614. où tout le Royaume a eſté diviſé en 12. grands Gouvernemens; dont chacun comprend des Païs conſiderables comme les Cartes particulieres nous le témoignent. Son eſtendüe eſt de pres de 10. degrez depuis le 41. juſqu'au 51. de latitude. La lõgueur d'Occidét en Orieut eſt depuis le 15. degré de long. juſqu'au 29. & plus; a 25. lieues par degré de latitude. Il y a 250. lieues de Dunkergue, à Cervere entre le Rouſſillon & la Catalogne. De Conqueſt en Bretagne, à Briſach ſur le Rhin 250. lieües. Nous avons parlé des Eſtats voiſins, de ſes bornes & de ſes limites: nous voyons que la Frãce en l'Eſtat qu'elle eſt depuis 73. a plus de longueur, que de largeur, & que les Conqueſtes du Roy l'ont augmentée de beaucoup.

Ces 12. Gouvernemens ſont au Nort de la Loyre; ou deſſus la Loyre, où au midy du meſme fleuve. Apres avoir parlé en detail de ces 12. grands Gouvernemens nous mettrons ce qui a eſté ſoûmis à cette Couronne, aux Païs bas,

en Allemagne, en Italie, & vers l'Espagne, & les places conquises sur les Hollandois dans les deux dernieres Campagnes de 1672. & 1673.

Nous ne considerons point l'ordre de la seance des Gouvernemens, & le rang qu'ont tenu leurs Deputez aux Estats.

Au Nort de la Riviere de Loyre; nous mettons le Gouvernement de Picardie, Artois, Boulenois, & Pais reconquis. Cette Province a esté des premieres conquises, par les François.

Le 2. est celuy de Normandie. Cette Province a esté occupée par les Danois, & Normans, sous Charles le Simple, apres plusieurs Ducs, elle fut unie à la Couronne sous Philippes Auguste par la Felonie de Jean sans terre. Les Anglois l'ont possedée 30. ans; Charles VII. la reprit; Louys XI. la donna à Charles son frere, & la luy osta ensuite pour la reünir à la Couronne.

Le 3. le Gouvernement de l'Isle de France, est considerable par la ville de Paris qui en est la Capitale. Ce fut Childeric IV. Roy de France qui l'enleva aux Romains vers l'an 480. elle a esté depuis ou la Capitale d'un Royaume; ou la Capitale des 4. Royaumes qui ont partagé l'Empire des François.

Le

Le 4. Gouvernement de Champagne & Brie. Cette Province a esté long-temps gouvernée par des Comtes ; & la Reine de Navarre Comtesse de Champagne & de Brie femme de Philippes le Bel, porta ces illustres fiefs dans la Maison de France. Philippes de Valois les a unis à la Couronne ; & recompensa d'autres terres ceux à qui, ces deux Provinces devoient appartenir.

Le 5. le Duché & Gouvernement de Bretagne. Cette Province passa pour un Royaume depuis que Conon s'en rendit Maistre sous l'Empereur Maxime ; jusqu'à Clovis, qui s'assujetit ce pays. Ils prirent le titres de Comtes ; depuis ils se revolterent. Ils ont eu des Roys jusques en l'année 796. sous le regne de Charlemagne. Ils se revolterent sous Charles le Chauve & Salomon leur dernier Roy en 859. vit sa Royauté reduite en Comté ; fief mouvant de la Couronne, & depuis Arriere-fief, ayant esté soumis au Duché de Normandie. En 1250. cette Seigneurie fut erigée en Duché Pairie ; & le dernier de ses Ducs nommé François mourut en 1488. qui laissa pour seule & unique heritiere Anne de Bretagne, laquelle épousa Charles VIII. & ensuite Louys XII. Ce-

grand Duché tomba pour lors dans la Maiſon de France, à la requeſte des Eſtats, l'union s'en fit ſous François I. en 1532. Ce Prince eſtant Duc de Valois, Comte d'Angouleſme, & preſomptif heritier de la Couronne, épouſa Claude de France, fille aiſnée de Louys XII. & d'Anne de Bretagne, la quelle eut de la peine à conſentir à ce mariage, ſur l'averſion qu'elle avoit à ce que rapporte d'Argentré, pour Louyſe de Savoye mere du Duc de Valois & Comte d'Angouleſme. Ce mariage fut celebré l'an 1514. Voyez d'Argentré. liu. 12.

Le 6. Gouvernement eſt celuy d'Orleans, qui eſt compoſé de pluſieurs parties conſiderables. Cette Ville a eſté la Capitale du Royaume de deux fils de France dans la premiere Race; depuis elle a eſté erigée en Duché-Pairie, pour l'appanage du 2. fils de France. La felonie de Jean ſans terre fit confiſquer les Terres & Comtez d'Anjou, Touraine, & le Maine, avec le Poictou, Le Perche eſt acquis par les Alliances. Le Nivernois eſt un Duché non uni à la Couronne. Le Berry a eſté uni à la Couronne par la Maiſon d'Orleans. Le Comté d'Angouleſme a eſté erigé en Duché ſous François I.

Le 7. eſt le Gouvernement de Bour-

gogne ; dont nous traiterons l'Hiſtoire en particulier.

Le 8. Gouvernement de Lyonnois, Le Comté de Lyon en 1307. fut mis par Philippes le Bel, en ſa ſauve-garde, & en 1315. Louys Hutin ſon fils l'unit à la Couronne. Le Forez & le Beaujolois ſont tombez dans la Maiſon de Bourbon vers l'an 1360.

Le Bourbonnois eſt illuſtre pour avoir eſté la Seigneurie des Princes du Sang : depuis qu'il eſt entré dans la Maiſon Royale, par le mariage de Beatrix de Bourgogne, Dame de Bourbon du chef de ſa mere Agnes de Bourbon : avec le 6. fils de ſaint Louys, Robert Comte de Clermont, Bourbon n'eſtoit pour lors qu'une Baronnie ; elle fut erigée en Duché par Charles le Bel, pour Louys fils de Robert Comte de Clermont. Ce Louys I. Duc de Bourbon, prit le nom de Bourbon, parce que le Comté de Clermont fut retiré ſur luy par Charles le Bel. Le Duché de Bourbon fut partagé entre deux freres dont Archambaut. D'autres diſent Lancy, ou L'ancien l'un s'appelloit Anſeaume ; & l'autre c'eſt l'Archambault qui eſt le plus celebre, & où sót les veſtiges des anciens Ducs. Cette Seigneurie a eſté unie à la

Couronne par l'avenement de Henry IV. au Trône, dont nous avons deduit la Genealogie.

L'Auvergne a eſté unie à la Couronne ſous Charles IX. & Henry III. La Reine Marguerite en 1606. eut arreſt du Parlemét à ſon profit, & Louys XII. n'eſtant que Dauphin fut legataire de cette Princeſſe pour raiſon du Comté d'Auvergne & biens dépendants. Servin dans ſes Plaidoyers.

La Marche a eſté de l'appanage de la Maiſon de Bourbon.

Le Limouſin a eſté dans les Maiſons de Bretagne; Henry le Grand a uni le Vicomté d'Albret à la Couronne.

Le 9. Gouvernement eſt celuy de Guyenne & Gaſcogne. Le Duché de Guyenne, fut erigé en Pairie par Hugues Capet, & ayant eſté poſſedé par les Anglois; Charles VII. s'en eſtant rendu Maiſtre; il fut donné pour appannage par Louys XI. ſon fils, à Charles ſon frere: qui eſtant mort ſans enfans dans la ville de Bourdeaux. Ce Duché fut uny a perpetuité à la Couronne.

Le reſte de ce Gouvernement ſont des pays qui ſont trop en détail pour rechercher à qui ils appartiennent, la plus part eſtant unis à la Couronne. En

1620. Louys XIII. fit un Edit par lequel il unit à la Couronne, le Bearn, le pays d'Andorre, le Donesan; le Royaume de Navarre, & les Officiers de S. Palais avec ceux de Pau, composerent le Parlement creé en 1620.

Le pays des Basques, ou des Vasçons ou Gascons, comprend trois parties, la basse Navarre, le païs de Labour, & le Vicomté de Soule.

La Maison de Bigorre est fonduë en celle de Bearn.

Le 10. Gouvernement est celuy de Languedoc; dont le Comté de Thoulouse est la Seigneurie plus considerable; Charlemagne donna ce Comté en titre d'office: *Comes* signifioit un juge pourlors; il fut donné en fief perpetuel. Hugues Capet l'erigea en Pairie, dont les Comtes ont jouy jusques à saint Louys, que son frere Alphonse de France, ayant épousé Jeanne unique heritiere du Cõte Raymond, n'estant point sortis d'enfans de ce mariage, ce Comté fut uni à la Couronne, suivant le Traité qui en avoit esté fait.

Le 11. Gouvernement, c'est celuy de Dauphiné. Iules Cæsar a connu la Savoye & le Dauphiné sous le nom d'Allobroges. Cette Province a esté sous

les Rois d'Orleans, & de Bourgogne, vers l'an 1061. Un Comte de Grisivaudan se rendit puissant dans ce pais, & ayant un fils nommé Dauphin, qui avoit épousé la fille du Comte d'Albon & de Viennois; il prit le nom de Dauphin de Vienne, son pere s'appelloit Guigue-Gras. Le titre de Dauphin a esté continué aux Successeurs; jusques en l'année 1348. ou 49. que Humbert de la Tour Dauphin, ayant perdu son fils aisné en la bataille de Crecy. son second estant mort à trois ans; & le Duc de Savoye Amé sixiéme luy faisant une guerre irreconciliable, il se resolut de trouver de la protection auprés du Roy, par une liberalité qui fut de remettre entre les mains du Roy Philippes, cette Principauté, & d'en transporter la proprieté, à ses Successeurs, à condition, que le Presomptif heritier de la Couronne possederoit cette Seigneurie en Souveraineté, sous le nom de Dauphin de Viennois, que les armes du Dauphiné seroient écartelées avec les Armes de France; que la Noblesse seroit receuë, avec les privileges de tout le païs; & que l'union ne s'en feroit à la Couronne, que l'Empire n'y fust uny. Le premier Dauphin fut

Charles V. dit le Sage, fils de Jean I. & petit fils de Philippes de Valois qui avoit accepté la donation. Le Comté de Valentinois & Diois y fut depuis uny. Il y a de belles antiquitez dans ce pays.

Le 12. Gouvernement eſt de Provence, uny à la Couronne, ou par la donation de Jeanne I. Reine de Naples, faite au profit de Louys I. Duc d'Anjou, dont l'arriere petit fils la donna à Louys XI. Roy de France. Il y a deux ſentimens ſur ce point d'Hiſtoire, & les autheurs ſont incertains ſi c'eſt René d'Anjou petit fils de Louys I. ou Charles d'Anjou (nepveu de René, fils du Comte du Maine, arriere petit fils de Louys I.) qui mourut en 1482. qui laiſſa Louys XI. ſon heritier univerſel. Charles VIII. ſe rendit Maiſtre du Royaume de Naples ou il fit ſon entrée en 1494. Arles a eſté la Capitale d'un Royaume qui n'a eu que deux Rois; Boſon en 879. & Louys ſon fils en 890. Le Roy prend le titre de Comte de Provence, &c. dans les expeditions pour cette Province.

Les Conqueſtes du Roy ſont tres-conſiderables, & nous diſons en peu de mots ce qu'il a conſervé par les Traitez de Paix.

Vers l'Eſpagne par le Traité de 59. il garde le Rouſſillon, le Conflant, le Capſir, le Val de Carol. Par le Traité de Livia, il a eu la Tour de Cerdagne, & les trente-trois Villages. La Catalogne eſt ſous la protection du Roy dés l'an 1640.

Vers l'Italie, Pignerol en Piémont, & les quatres vallées voiſines.

Vers l'Allemagne par la paix de Munſter; le Landgraviat d'Alſace, le Sundgouu; le Comté de Ferrette; la Ville de Briſac; la Prefecture provinciale des dix Villes Imperiales; En Lorraine, Moyenvic, &c.

Vers les Païs-Bas, par la paix de 59. l'Artois, une partie de la Flandre; partie de Hainaut, du Luxembourg. Par le Traité d'Aix la Chappelle de 68. le Roy garde ſes Conqueſtes, dans les Comtez de Hainaut, de Namur, & de Flandre. La Carte des Acquis, nous inſtruit des protections que le Roy donne à quelques Eſtats voiſins.

La France ne refuſe point ſa protection à ceux qui ont beſoin du ſecours de ſes armes; & ſon Monarque fait gloire de conſerver les Souverains & les Villes, qui craignent l'oppreſſiõ. L'hiſtoire nous

en

en fournit une infinité d'exemples ; & l'un des plus illustres ; c'est la protection que Louys XIII. donna en 1631. à l'Electeur de Treves dans un temps, où rien ne s'opposoit en Allemagne aux Conquestes de Gustave Adolphe.

Mais le Roy donne une protection particuliere aux villes qui sont de la Prefecture Provinciale de l'Alsace ; qui sont 10. Haquenau, & à l'Occident du Rhin De plus le Roy a garnison dans Philisbourg ; dans Monaco par le traité fait avec le Souverain en 1641. la Principauté d'Orange à sa protection depuis 1659.

La Lorraine appartient au Roy par le traité de 1662.

Dunkerque a esté retiré d'entre les mains des Angloisdans la mesme année.

La Principauté de Sedan a esté acquise par un échange fait en 1651.

CONQVESTES DV ROY *depuis la declaration de la Guerre contre le Holandois, qui est d. 17. Avril 1572.*

LA plus glorieuse des Campagnes que Cesar a faites dans la Gaule, ne merite point l'Eloge de la posterité ;

comme celles de Louys le Grand, des années 1672. & 1673. Ce grand Prince a fait plus de Conqueſtes que cét Empereur, que l'on peut appeller l'ouvrage de la fortune. Les ſoixante-cinq places que le Roy a enlevées aux Hollandois apres avoir fait paſſer le Rhin a gué à ſes Troupes, & la priſe de Maſtrick, ont des circonſtances plus belles, & qui eſtonneront davantage la poſterité, que d'avoir traverſé ce meſme Fleuve ſur un Pont, comme a fait Ceſar, & d'avoir pris quelques places ſur les Belges.

A l'entrée de la Campagne de 1672. Sa Majeſté fit aſſieger quatre places, qui furent les premiers exploicts de la guerre. Leur deffenſe fut de peu de jours; & le Roy s'en vit en poſſeſſion apres une reſiſtance aſſez forte: Rhimbergue dans l'Electorat de Cologne, Orſoy, Veſel, & Burick, dans le Duché de Cleves, ont donné un commencement favorable aux exploits de cette Campagne; Reez, Emerik, & Genep ſont dans le meſme Duché de Cleves; ell s ont ſuivy l'exemple des quatre premieres Villes, & leur ſoûmiſſion leur a fait recevoir des capitulations favorables.

Dans le Duché de Gueldres le Roy a enlevé aux Hollandois au midy du Vuahal; Nimmegue; les forts de Vaoorn, & de S. André; Bommel & l'Iſle où cette Ville eſt ſituée.

Dans le meſme Duché; ona pris dans le Betau; le fort de Schenk, Tolhuis, Knodſembourg, Buren, Tiel, & Culembourg.

Le Velau qui eſt du meſme Duché de Gueldres, a vû enlever Arnhem; Vageningen, Elbourg, Hattem, & Hardeuvick.

Dans le Duché de Limbourg, Dalem & Fauquemont ont eſté pris.

Dans le Comté de Zutphen, les Hollandois ont perdu Zutphen, Doesbourg, Dotekum, Keppel, Ulſt, Brevord; Groll, & Lochem, avec trois autres places.

Dans la Seigneurie d'Utrecht; Utrecht, Amersfort, Rhenen, Montfort, Duerſtede-Uvick.

Dans le Comté de Hollande, Naërden, Voërden Oudevauter, Iſelſtein, Creve-cœur; En 1673. Naërden a eſté repriſe par les Hollandois.

Dans le Duché de Brabant, Grave a eſté enlevée aux Hollandois.

Dans la Seigneurie d'Overiſſel, ou la Trans Iſalane; les armes du Roy ont

pris onze places, dont les plus considerables sont, Deventer, Campen, Suvol, & huit autres dans le païs de Saland. Dans la Tuvente, Oldenzel, Oetmarsen, Enschede; Dans la Drente, Coevorden, & Meppel.

Dans le païs de Groningue; & dans la Frise Orientale, les armes du Roy y ont soûmis deux Villes à l'obeyssance de sa Majesté; qui sont Vinschote, & le Fort d'Eideler.

L'année 1673. est remarquable par la prise de Mastrick, que sa Majesté a assiegée en personne; & qui luy a esté remise entre les mains, pour éviter les derniers efforts des armes de sa Majesté, apres une capitulation fort honorable pour le Gouverneur, qui est une grace que cét Officier a reconnu tenir de la moderation, & de la bonté de nostre Monarque; Voila l'estat de la France dans la fin de l'année 1673.

GOUVERNEMENT

General de la Picardie, Artois, Boulenois & Païs Reconquis.

LA Division de la France en douze Gouvernemens, est la plus commode, & la plus exacte, que l'on puisse imaginer. L'on reduit toutes ses Provinces sous cet ordre ; & l'assemblée des Estats qui ont esté tenus en 1614. nous monstre que ce partage a esté jugé tres-facile, & tres-naturel, puis qu'il a esté suivi dans la convocation que l'on fit en cette année de tous les ordres de la France.

Comme nous ne traitons pas icy de cette assemblée, il n'est pas à propos de suivre l'ordre de la Seance des deputez de chacun de ces Gouvernemens Generaux, il est plus aisé de remarquer sur la Carte generale de la France, que les 4. premiers Gouvernemens sont au Nort, ou au deça de la Loyre ; Il y

en a 4. aux environs de la Loire. Les 4. derniers ſont au de là de la Loire ou au midy.

Le Gouvernement de Picardie eſt le premier ; Cette Province comprend pluſieurs petits Païs qui ſont au nombre de 9.

L'Amiennois comprend la Capitale qui eſt Amiens. Cette Ville eſt ſituee ſur le lit de la Riviere de Somme qui prend ſa ſource, un peu au deſſus de ſaint Quentin. Corbie eſt au deſſus d'Amiens ſur cette Riviere ; Pequiny au deſſous ; Dourlens eſt au Nort d'Amiens ſur la Riviere d'Authie, Granvilliers ; Conty, Poix.

Le Ponthieu où eſt Abbeville ſur la Somme à ſon embouchure, l'on voit S. Valleri. Eu ſur la Riviere de Breſle ; eſt de la Province de Normandie ; la chauſſée d'Eu eſt de Picardie ; Gamache, Oiſemont, Senerpont, le Crotoy de l'autre coſté de S. Vallery ſur la Somme, Rue ſur la Riviere de Maye, Monſtreüil, ſur la Riviere de Canche.

Le Pays de Santerre ; où l'on voit Peronne, & Bray ſur la Somme ; Ancre dit a preſent Albert ; Neſle, Moreüil, Mondidier, Roye ſur la Riviere d'Auregne, Bretevil, Hardivilliers ; Crevecœur.

Le Vermandois, saint Quentin sur la Somme ; Ham, Vermand Chastelet, Rohain, Laon Ville Episcopale, Nostre Dame de Liesse ; Prémontré.

Le Tirasche : la Fere au confluent de l'Oyse, & de la Serre. Au dessus on voit, Ribemont, Guise ; Estrée au Pont, la Capelle, Vervins, Aubenton, Moncornet, Marle, Crecy sur la Serre.

Le Boulonnois, a pour sa Capitale Boulogne sur la Mer ; il y a haute & basse Ville sur la Riviere de Liane. Estaples est sur la Canche ; Mont-Caurel, Uuissant, L'Ouast, & Marquise.

La Souveraineté d'Ardres, où est Ardres.

Le Païs Reconquis, où est Calais, le Fort de Nieulay, Guisnes en suivant la Mer ; On trouve Gravelines, sur le Aa ; Bourbourg, Dunguerke ; Oye pres de Calais.

L'Artois est un Comté que nous mettons dans le Gouvernement General de Picardie, quoy qu'il soit des dix sept Provinces des Païs-bas : Les Villes sont Arras sur le Scarpe ; Bapaumes : Avesnes ; saint Pol, Tourmehem ; saint Omer sur Aa, Aire, où Arien ; Bethune, Lens Pernes, Lillers ; Theroüenne, Fruges, saint Venant sur le Lys. Entre l'Ar-

tois & le Ponthieu, on voit le païs de Heſdin, Ville ſur la Canche. Le Cambreſis eſt á l'Orient de l'Artois, Cambray en eſt la Capitale ſur la Riviere de l'Eſcault; le Chaſteau Cambreſis eſt ſur la Selle riviere. Doüay & l'Eſcluſe ſont proches.

Les bornes de la Picardie, ſont la Flandre, la Mer; la Normandie, l'Iſle de France, la Champagne, le Hainaut.

L'on ne ſçait pas l'origine du mot de Picard. Quelques-uns le tirent de leurs armes, qui eſtoient des piques: d'autres le donnent à leur promptitude, que les Grecs appellent πικροταρσία. Ces peuples ſont les veritables Belges des anciens; que l'on a connus pour eſtre les plus braves, & les plus guerriers des Gaulois. Leur Ville Capitale eſt Amiens *Ambiacum ab aquis ambientibus.* On penſe qu'elle a eſté baſtie ſur les ruines d'une ancienne Ville nommée Samarobrige. La Religion y a eſté preſchée par ſaint Firmin qui en a eſté le premier Eveſque. Durant le regne de Charles VI. la Reine y eſtablit une Cour Souveraine, qui n'y fut que peu de temps; Ce fut lors qu'elle ſe declara regente en 1417. où 1418.

Laon eſt une des plus conſiderables du Vermandois, ſon Eveſque eſt Duc & Pair : elle a eſté le ſéjour de quelques Rois.

Soiſſons a eſté la Capitale d'un Royaume : ſituée ſur la riviere d'Eſne : nous mettons ce pais dans le Gouvernment de l Iſle de France.

Saint Quentin eſt le *Veromandui* de Ceſar ; Noyon, a eſté aſſiegée par ce Conquerant comme nous avons remarqué dans nos Reflexions ſur ſes Commentaires.

Theroüenne eſt fameuſe dans l'ancienne hiſtoire : connüe pour eſtre dans le païs des Moriniens, ſelon Ceſar, Ptolemée l'apelle de ſon nom, Theroüenne.

DUCHE' ET GOUvernement de Normandie.

SES bornes sont à l'Occident, & au Septentrion la Manche, ou mer Britannique ; au Midy le Maine, le Perche & la Beauce, à l'Orient la France ; La division de nostre Carte selon les couleurs & les points est en Eveschez où l'on comprend les Bailliages.

Le premier Eveschés plus meridional & occidental de nostre Carte, est l'Eveschés d'Avranches ; Avranches sur Sée est la Capitale de l'Avranchin, elle est proche du bord de la Mer. Ensuite Guenest, Pont-Orson ; Saint James, Mortain ; Saint Michel est entre la Coste de Bretagne, & de Normandie.

Le second est l'Eveschés de Coutances. Coutances capitale du Coutantin ; Le Bailliage de Coutances com-

prend auſſi l'Avranchin, Ville Granville au bord de la mer : Saint Sauveur ſur Carenten Riviere ; Carenten Ville, la Hogue, Bar-fleur, Cherbour, Beaumont. Au milieu, Yvetot, Valognes. A la Coſte de Coutances, il y a les Iſles de Gerſey, Garneſey, Sarke. Saint Lo eſt ſur la Riviere de Vire, qui prend ce nom de la petite Ville où eſt ſa ſource.

Le troiſieſme eſt Bayeux. Bayeux, qui eſt la capitale. Ce païs s'appelle le Beſſin. Le Bailliage de Caën, Caën ſur-Orne ; Condé ſur-Nereau ; Vire entre Bayeux & le Port en Beſſin. On voit la foſſe du Soucy, où il y a trois Rivieres, qui ſe rendent ſans ſortie.

Le quatrieſme eſt l'Eveſché de Sées, capitale Ville, Falaiſe, la Guibray, Crocy, Argenten ſur-Orne, Moulins, Alençon ; le Bailliage d'Alençon occupe les marches du Mayne ; le Dioceſe de Sées, d'Evreux, & du Perche.

Le cinquieſme Lizieux, capitale ſur la Riviere de Tougues, où ſont Pont-l'Eveſque, Toucgues ; ſur le bord de la mer, Hon-fleur, Saint Sauveur, Beuvron, Montgommery, Gaſſey, Bernay ;

Ponteau de Mer ſur la Rille ; la Carentone paſſe par Bernay ; Orbec eſt ſur la Riviere d'Orbec.

Le ſixieſme Dioceſe, eſt Evreux ; Conches, Beaumont le Roger, Harcourt, Gaillon, Vernon, Damville, Tillieres, Verneüil, l'Aigle, Elbeuf vers Roüen.

Le ſeptieſme eſt l'Archeveſché de Roüen, qui eſt la capitalle de toute la Province ; & le Siege du Parlement de Normandie. Ce pais eſt diviſé en pluſieurs parties. Le Roumois eſt au midy de la Seine, & au Septentrion, qui comprend le Bailliage de Roüen : où ſont Roüen, Quille-beuf à la bouche de la Seine ; Bourg-cachart ; La Boüiville. Le Bailliage de Caudebeck, ou de Caux : où ſont Caudebec ; L'Illebone, Harfleur, le Havre de Grace, Port de Mer. Feſcamp, Saint Vallery en Caux, Dieppe ſur-Arques ; Viel, Eu, Tréport, Aumale, Longueville, Yvetot. Dans le pais de Bray ; La Ferté en Bray, Gournay, Forges.

Le Vexin Normand a pour Villes Giſors, le Pont de Larche, Andelis, Eſcouys.

Le Vexin François, Trie, Chau-

mont, Maigny, la Roche-Guyon. La Riviere d'Epte ſepare les deux Vexins. Meulan, Pontoiſe, ſont du Vexin, François : Saint Clerc ſur Epte, & Pont-Orſon ſont les bornes de la Normandie, à l'Orient & l'Occident, Saint Cler eſt du Vexin Normand.

Il y a ſept Bailliages en Normandie, Roüen, Evreux, Caux, Giſors; Alençon, Caën, Coutantin; les trois derniers ſont de la baſſe Normandie.

Yvetot dans le pais de Caux, eſt une principauté depuis Gaultier Yvetot, C'eſt un Bourg & vieux Chaſteau à trois lieuës de Caudebec, & ſix de Roüen. L'Erection de la terre d'Yvetot en Royaume ou principauté eſt en 534. Clotaire voulant reparer le crime qu'il avoit commis de tuer un Vendredy Saint, Gautier dans l'Egliſe.

Cette Province a eſté nommée Neuſtrie, avant Charles le Simple, & depuis luy, Normandie, du nom des Peuples qui ſont venus du Nort pour piller dans la France, ſous la conduite de Raoul, qui fut nommé depuis Robert, ayant eſpouſé la fille de Charles le Simple, & ayant changé ſon nom en la ceremonie de ſon Bapteſme.

Roüen eſt la capitale de cette Province, laquelle eſt nommée *Rothomogus*, d'un nommé Magus, fils de Dis Samotes qu'on dit avoir regné dans les Celtiques, l'an 51. du regne de Ninus: & Annius Viterbe, traducteur de Beroſe, croit que les Villes dont le nom ſe termine en Magus, ont eſté baſties par ce Roy. D'autres tirent ſon origine de Rhomus, fils d'Allobrox, dix-ſeptiéme Roy des Gaules, ou d'un Idole nommé Roth, dont le Temple fut changé par Saint Melon, vers l'an 265. en l'Egliſe de la Trinité, à preſent appellée Saint Lo. Saint Romain a eſté un des grands Archeveſques qui aient gouverné cette Egliſe.

Evreux a receu la Religion l'an 814. par Saint Taurin ſon premier Eveſque. Le Comté d'Evreux a eſté uny à la Couronne par Philippes, vers l'an 1195. & donné en appanage à des enfans de France. Louys de France, Comte d'Evreux, a eu Philippes pour fils, Comte d'Evreux, & XVII. Roy de Navarre.

GOUVERNEMENT General de l'Isle de France & Pays circonvoisins.

SES bornes à l'Occident sont la Normandie & le pays Chartrain; au Septentrion la Picardie; à l'Orient, Champagne & Brie; au Midy la Beauce.

L'Isle de France a pour capitale Paris. Depuis Beaumont sur Oyse jusqu'à Dammartin en Goesle, en tirant vers la Riviere de Seine, c'est ce qu'on appelle proprement l'Isle de France, à cause des tours de la riviere de Seine au dessous de Paris; ou parce que ce pays est entre Marne & la riviere d'Oyse sur la Seine. Les villes aux environs de Paris, sont S. Denis ancienne Abbaye & remarquable pour ses antiquitez, & pour estre la Sepulture des Rois de France. Saint Cloud, Ruel. Saint Germain, Versailles, le Bois de Vincennes où estoit autrefois le Chasteau de Beauté, & Fon-

tainebleau, ſont les Maiſons Royales. Corbeil & Melun ſont au deſſus de Paris ſur la Seine; Moret, Nemours, & Montargis ſur l'Oin, Montereau faut-Yonne, au confluent de Seine & Yonne. Entre Marne & Seine il y a Creteil, Gournay, Lagny, Brie-Comte-Robert Roſoy en Brie. Entre Marne Seine & l'Oyſe, Chelles, Gonneſſe, Montmorency, Argenteuil, Beaumont, Senlis, à une lieue & demie de la riviere d'Oyſe. Au midy de la Seine, on voit Saint-Clou, Saint-Germain, Poiſſi, Montlhery, Montfort-l'Amaury, Houdan, Dreux, Dourdan ſur Orge, Chaſtres, & Juviſi ſur Orges.

Les pays voiſins de l'Iſle de France à l'Occident ſont le Vexin François, entre l'Epte & l'Oyſe. Les villes principales ſont Pontoiſe, Chaumont, Magny en Vexin; Poiſſi, Meulan & Mante, ſont au midy de la Seine; Chambliseſt Siege Royal. L'Iſle Adam ſur Oyſe.

Le Beauvaiſis, la Capitale eſt Beauvais; Gerberoy; Clermonten Beauvaiſis. Ce pays a eſté tres-puiſſant du temps de Jules Ceſar.

Au Septentrion, le Comté de Valois, dont Creſpy eſt la Capitale; Senlis, où il y a Eveſché; Bailliage & Prevoſté.

Les

Les villes ſont le Pont ſaint Maixence, Compiegne, Beaumont ſur Oyſe; la Ferté-Milon vers la Brie, Liancour ſur la riviere de Breſche; qui donne ſes eaux dont on fait un des plus beaux Jardins du monde pour l'artifice qui eſt bien executé, tant dans les fontaines, que les canaux & caſcades.

Le Soiſſonnois; dont Soiſſons eſt la Capitale ſur Aiſne, qui a au Septentrion Noyon & Chaulny en Picardie, par de-là la riviere d'Oyſe; & à l'Orient le Laonnois.

A l'Orient, il y a une partie de Brie qui eſt compriſe dans l'Iſle de France; comme Roſoy en Brie, Nangis, Chame.

Au Midy, le Hurepoix commmence ſous les ponts de Paris, & ſuit la Seine juſqu'à Corbeil, Melun & Moret, Fontainebleau eſt dans le Hurepoix,

Le Gaſtinois comprend les Duchez d'Eſtampes, de Nemours; le Comté de Rochefort: Eſtampes ſelon la Carte eſt de Beauce, Rochefort vers Dourdan. La Capitale du Gaſtinois, c'eſt Montargis, Nemours, Moret, Milly, ſur Eſcolle. La riviere d'Eſſone s'appelle Eſſone, & vient d'Eſtampes.

Saint Denis a eſté autrefois appellee

la Chapelle de Catulle, qui estoit une bonne femme nommée Catulle, à qui appartenoit le lieu ou est à presens saint Denis ; où l'on dit que les Corps de ce Saint & de ses Compagnons furent enterrez par le soin de cette bonne femme. L'Eglise de saint Denis a esté bastie sur cette petite Chapelle par Dagobert I. fils de Clotaire II. Il la fonda par les mouvemens d'une liberalité purement Royale ; donnant puissance de vie & de mort à l'Abbé ; qui estoit un droit de traiter les habitans de ce lieu comme des esclaves. L'Abbé Suger se déporta de ce droit; & fit rebastir l'Eglise ; il y a des livres entiers des privileges, des richesses & des tombeaux qui sont dans saint Denis.

Pontoyse est considerable pour sa situation, & pour le Siege que Charles VII. mit devant cette place, occupée par les Anglois : & apres un siege de six semaines elle fut prise d'assaut en 1442.

Beauvais si l'on en croit les anciens autheurs a esté bastie par Belgius XIV. Roy des Gaules ; dont le nom est demeuré à la Gaule Belgique. Les Beauvoisins dans les Commentaires de Cesar, passent pour les plus puissans peuples de la

Gaule Belgique. Robert fils de saint Louys a porté le titre de Comte de Clermont, qui est une ville du Beauvaisis.

Crespy est la Capitale du Duché de Valois; ville tres ancienne.

Soissons, est ville tres ancienne, Capitale d'un petit Royaume des Belges du temps de Jules Cesar. Clovis s'empara; & elle a esté depuis partagée plusieurs fois, comme Capitale du Royaume de Neustrie. Clotaire I. y a fait bastir l'Eglise de saint Medard; Sigebert son fils l'acheva; ils y sont enterrez. Pepin y a esté sacré.

Le Chasteau de Montargis a esté rebasty par Charles V. les Anglois sous le Duc de Betfort l'ayant assiegée; furent repoussez l'an 1418.

CHAMPAGNE ET BRIE.

LEurs bornes à l'Occident, l'Isle de France, & l'Orleanois & Gastinois : Au Septent. la Picardie, & le Luxembourg : à l'Orient, la Lorraine, & au Midy, la Bourgogne Duché, & Comté.

La Brie est compriſe entre les Rivieres de Marne, & de Seine, & une ligne tirée de Lagny à Montereau-faut-Yonne, & d'autre costé ſur deux lignes tirées de Chasteau-Thierry ſur Marne, à Morin, & de Morin à Anglure ſur Aube. Les Villes de Brie ſur la Marne, ſont Lagny, Meaux, Monceaux, maiſon Royale ; la Ferté ſous Joverre, & au Septen. de la Marne ; Nogent l'Artault ; Chasteau-Thyerry de l'autre costé de la riviere : Montmireil, Morin Anglure, Pont-ſur-Seine Nogent ſur Seine, Bray, ſur Seine ; ſont au midy de la Seine ; Montereau Faut-Yonne eſt de Brie. Dans les terres,

on voit Guines la Butain où la Brie commence, puis Rosoy Coulomiers, la Ferté Gaucher, Provins; Sezane n'est pas sur la Carte particuliere.

La Champagne a Troyes pour Capitale, située sur la riviere de Seine L'ancien nom c'est *Tricassii*. Bar sur Seine est au dessus en Bourgogne. Au dessous en Champagne sont Mery sur Seine, Pont sur Seine, Nogent sur Seine, Bray sur seine; puis Monterau que nous avons mis en Brie. Les Païs de Champagne que l'on voit à l'Occident de Troyes, sont le Senonois, qui est aux environs de la Riviere d'Yonne, où sont Sens Archevesché & Presidial; au dessous, Pont Suryonne; Ville neufve la Guiard. Au dessus Villeneufve le Roy, saint Julien du Sault, Joigny, Comté. Sur Armançon qui se jette dans Yonne il y a Brinon l'Archevesque; S. Florentin sur Armance á 100. pas d'Armançon, Hervy le Chasteau; Chaource; Ville-neufve l'Archeuesque est sur Vanne.

Sur Serain on voit Seignelay en Bourgogne: Pontigny en Champagne, Ligny, & Chablis, sur Serain en Champagne. Seignelay est un peu éloigné de la riviere de Serain. Sur Armançon le

Comté de Tonnerre ; Tanlay, Ancyle franc. Leigne ; Moleſme, ſont deux bourgs éloignez, entre la Seine, & l'Armançon.

Al Orient de Troyes ; c'eſt le Baſſigny ; Langres, Chaumont Montſaugeon ; Nogent le Roy, Bourbonne les bains. La Marne prend ſa ſource vers Nogent, & paſſe par Chaumont. Vignorix, Joinville, Ancerville en Barois ſaint Dizier (Champagne ;) Pertes : Vitry le François. Ce païs de Baſſigny eſt le plus haut qu'il y ait en France, beaucoup de rivieres y ayant leurs ſources aux environs ; La Seine aupres de Chanceaux & ſaint Seine : Marne vers Nogent le Roy ; Aube aupres de l'Abbaye du Val de Choux ; la Meuſe vers Montigny le Roy ; la Saone & beaucoup d'autres.

Le Vallage ſuit apres, dont ſaint Diſier ſur Marne eſt capitale, la Principauté de Jainville dans la maiſon de Guiſe, Montirandel Soulaine, Brienne ; Bar ſur Aube, Clervaux. Vendeuvre ſur Barſe, Piney, Duché ; Bar ſur Seine a eſté de Champagne, & eſtoit un des pairs du Comté de Champagne : Arcis ſur Aube, Rameru ; ces païs ſont de la baſſe Champagne au midy de la marne.

La haute eſt au Septentrion de la Marne, nommée Pertois, à cauſe de Pertes Village entre ſaint iſier & Vitry le Bruſlé & le François qui eſt proche. A la droite de Marne, vers le Baſſigny on voit, Andelot, ſaint Diſier, Jarſicourt, Vitry le Franc, toutes trois ſur Marne; Chalons, Aij, Avenay au Nort; Eſpernay eſt au midy, Dameri, Chaſtillon ſur Marne; Dormans au midy. Dans les terres Rheims le Rhemois ſur la riviere de Veſle; Fiſmes, Chaſteau Porcien & Rhetel, ſur Aiſne toutes deux. Plus haut Charleville & Meſieres ſur la Meuſe; le mont Olympe fort proche; Doncheri ſur Meuſe; (le Païs de Sedan où eſt Sedan ſur Meuſe) Mouſon; en Champagne Ville-franche, Grand-pré, ſainte Menehou. A l'Orient de la haute Champagne: eſt le Païs de Sedan; le païs de Stenay, Jamets.

Monmedy eſt ſur les limites du Luxembourg; le Pais d'Argonne où eſt Clermont. Le Verdunois où eſt Verdun ſur Meuſe; une partie du Barois, où eſt Bar le Duc: à l'Orient de Verdun, eſt le Meſſin, dont Mets eſt la Capitale, ſur la Moſelle: le Toulois, où eſt Toul ſur la Moſelle; Vaucouleur.

La Capitale de la Brie, c'eſt Provins ville tres ancienne, que quelques autheurs jugent eſtre *Agendicum* dans Ceſar. Les Comtes de Champagne y ont eu leur Chaſteau & le Comte Thibaut y a compoſé ſes vers, & ſes chanſons pour Blanche mere de ſaint Louys, au rapport des anciennes Chroniques dediées au Roy Charles VIII.

La Ville de Troyes eſt une des plus illuſtres de France par ſa richeſſe ancienne, eſtant tres conſiderable du temps de Julian l'Apoſtat au rapport d'Ammian Marcellin ; & ſon Egliſe Cathedrale ayant eſté honorée de pluſieurs ſaints Eveſques. Elle eſt la Capitale de Champagne.

La Ville de Sens a eſté baſtie ſi l'on en croit quelques autheurs par Samothez 140. ans aprez le Deluge 529. ans avant Troyes.

Langres, a eſté baſtie par Longo VI. Roy des Gaulois 441. apres le deluge : mais il n'y a point de preuves de ces grandes antiquitez. Du temps de Ceſar ces deux dernieres villes ont eſté tres-conſiderables, & les Capitales de leur deſtroit.

DUCHE'

DUCHE' ET GOUvernement de Bretagne.

SES bornes à l'Occident, Septentrion & Midy, l'Ocean ; à l'Orient l'Anjou & le Mayne ; Nous ſuivrons la diviſion des Cartes qui ſont diviſez en Eveſchez & Receptes.

Le premier Eveſché, & plus Meridional à l'Occident, c'eſt l'Eveſché de Quimpercorentin, ou Cornouaille, qui eſt ſur le confluent d'Oder & du Benaudet. Sur la coſte du coſté de Vannes, il y a Conquarnau ; le Port de Foeſnen ; à la coſte l'Iſle de Grenan, Penmarc, Poldavid, & Douarnenes, qui donnent le nom à une Baye; Chaſteau-Lin ſur la Riviere de Aufen.

Le ſecond, eſt de Saint Pol. Saint Paul de Leon ou Leon-doul ; Iſle de Bas à la coſte, Landerleau. Breſt le

meilleur Port de France, à la Baye de Breſt. A l'Occident, le Conquet. A la Coſte; les Iſles d'Oveſſant, au nombre de dix ou douze.

Le troiſiéme Eveſché, de Trequier, la capitale Lantrequet, ou Trequier; c'eſt dans Lannion où l'on fait les bons cables & cordages; Morlaix. A la coſte les ſept Iſles; & l'Iſle de Saint Gueltas, & autres.

Le quatrieſme Eveſché, de Saint Brieu; ſur la coſte; Moncontour, au milieu des terres; Matignon vers la coſte.

Le cinquieſme Eveſché, de Saint Malo, Port de mer. Cancale à la coſte, Chaſteau-neuf, Dinant ſur Rance, Combourt, Monfort.

Le ſixieſme, l'Eveſché de Dol, ſeparé de la Normandie par la Riviere de Coueſnon.

Le ſeptieſme, l'Eveſché de Rennes, Siege du Parlement, & capitale de la Province, au Confluent des Rivieres de l'Iſle & Villaine. Antraim, Romazie, & Fougeres ſont ſur Coveſnon; Saint Aubin du Cormier, Chaſtillon en Vendelais.

Le huitieſme, eſt l'Eveſché de Nantes, ſur Loire, bon port. Chaſteau-

Briand, Pont-Chaſteau, la Roche-Bernard, Aſſerac, Guerande, Cliſſon vers le Poictou. A l'emboucheure de Loire, eſt l'Iſle du Four, plus loin que belle Iſle.

Le neufieſme Eveſché de Vennes, eſt ſur la coſte. La mer fait quantité d'Iſletes apres avoir paſſé l'entrée du Port de Mortbihan; Rieux eſt ſur Villaine, Rhedon au confluent de Ouſte dans la Riviere de Villaine. Rochefort, Maleſtroit. Rohan ſur Oude, ou Ouſte; Hennebon, ſur Blavet. Quemperlay ſur l'Aita, ſepare l'Eveſché de Vennes de celuy de Quimpercorentin. Blavet, qui eſt appellé Fort ou Port-Louys, eſt à la coſte à l'emboucheure de la Riviere de Blavet: l'Iſle de Grovais eſt à ſon midy: le Port de Quiberon s'avance en la mer. A la coſte on voit Azon, Saint Guildas, Ambon, Village, Peners, Prieres, Abb. A la coſte on voit Belle-Iſle, où ſont le Chaſteau de Pelay. Lomaria, Saint Marc, Vieux-Chaſteaux, l'Heidic, Hovat; les Cardinaux ſont trois Iſles à la coſte de Bretagne.

L'Iſle de Saint Michel, & Tombelaine ſont plus pres de la Normandie que de la Bretagne. Il y a une Abbaye

de Saint Michel de vingt mille livres de rente de l'ordre de S. Benoiſt.

Il eſt juſte de donner le premier rang à la capitale de la Province qui eſt Rennes ; & comme nous avons vû cy-deſſus l'union du Duché de Bretagne à la Couronne de France par le mariage de François I. avec Claude fille aiſnée d'Anne de Bretagne ; Nous parlerons de l'ancienneté de la capitalle de ce grand Duché, qui dans ſes Eſtats garde encore une Image de la Souveraineté, dont ſes Ducs ont jouy autrefois, qui avoient ſuccedé à la Couronne de Bretagne ; dont Conan Lieutenant de Maxime Empereur s'eſtoit fait honorer en qualité de Roy, & qui a eu des Succeſſeurs juſqu'à Clovis, & Chilperic ; qui les ayant vaincus à pluſieurs fois, ils ſe ſoumirent au Souverains des Gaules, ſous le titre de Comtes, puis de Ducs. Ceſar a connu ce pays ſous le nom des Armoriques.

Rennes eſt la Capitale de la Province, nommée *Rhedones* dans le dix des Commantaires de Ceſar. Les anciens ne nous diſent rien de ſa fondation, ny du temps qu'elle a receu la Religion. Elle a eſté depuis qu'elle

fut ſoumiſe par Publius Craſſus, Lieutenant de Iules Ceſar, gouvernée comme une Province des Gaules; Conan ſous l'Empereur Maxime en fit un Royaume, dont la durée a eſté juſques au temps de Clovis.

Dol a eu ſon premier Eveſque en 566. nommé Saint Sanſon. Le ſecond Saint Magloire.

Saint Malo a eſté nommée Alet, & ſes peuples Aletées. Elle changea à l'occaſion de Saint Malo ſon premier Eveſque, parent de Saint Sanſon, Eveſque de Dol.

Trequier ou Landrequier, Tudual a eſté premier Eveſque, on ne ſçait point ſes Succeſſeurs, juſqu'en 1175. c'eſt de cette Ville & Dioceſe que Saint Yves a eſté Official, grand Iuriſconſulte, ſous l'Eveſque Geofroy, ſous le Regne de Philippes le Bel; le Pape Clement ſixieſme l'a cannoniſé.

Leon a eſté poſſedée par Triſtan en 1254. elle fut venduë à Iean, Duc de Bretagne, ſous Chilperic IX. Roy de France, elle a eſté erigée en Eveſché; ſon premier Eveſque eſt Saint Paul, d'où elle a pris le nom de Saint Paul de Leon.

Quimper eſt aſſis dans le territoire de Cornoüaille. On ne ſçait pas ſon erection en Eveſché. Saint Brieu ville ancienne ; ſon Eveſché eſt de l'an 552. du nom du premier Eveſque. Vannes du temps de Cæſar eſtoit la plus puiſſante par mer, & par terre ; Nantes a eſté auſſi tres-conſiderable dans la Province, & l'un des Sieges des Ducs.

GOUVERNEMENT General d'Orleans, qui comprend dans une meſme Carte au deça de la Loire, le Maine, le Perche, la Beauce, & le Gaſtinois. Deſſus la Loire le Nivernois, l'Orleanois, le Blaiſois, la Touraine & l'Anjou. Au de là de la Loire, le Poitou, l'Aunis, l'Angoulmois & le Berry.

AU deça de la Loire ſont le Maine, le Perche, la Beauce & le Gaſtinois.

Le Maine a pour Capitale le Mans ſur la riviere de Huyſne; & ſur la riviere de Sarte au Confluent. A l'Occident ſur la riviere de Mayenne, eſt Mayenne Duché. La Val, Antreſmes, Sablé,

Malicorne, La Suze, Ponvallain, Château du Loir ſur le Loir, la Chaſtre, Eſcomoy, Vibray, la Ferté Bernard, Montfort, Beaumont le Vicomte, Vivoin, Freſnay.

Le Perche; la capitale Nogent, le Rotrou ſur-Huiſne, Belleſme, Mortaigne. Verenuil eſt ſur les confins du Perche & de Nortmandie. Dreux eſt de l'Iſle de France, Senonches & ſa foreſt, Monlandon, Villebon, où le Loir prend ſa ſource, Dangeau; On doit comprendre dans le Perche.

Le Vendoſmois, où eſt Vendoſme, Mondoubleau, la Ville-aux-Clercs; Vendoſme eſt ſur le Loir, Lavardin, Montmirail.

La Beauce, a pour Capitale Chartres ſur l'Eure, Nogent le Roy, Maintenon ſur Eure, Alluye, Bonneval, Voues, Goumerville, Angerville, Monnerville; Chaſtenay, Auneau, Guede Lorray. Eurre prend ſa ſource dans le Perche de trois fontaines. Pluviers.

Le Gaſtinois a pour Capitale Montargis ſur Loin, Ferrieres Abbaye, Chaſteau Landon, Nemours, S. Mathurin, la Chapelle la Reine, Milly, Eſtampes, Boenne, Pluviers eſt en Beauce, l'Orrys, entre Montargis & la foreſt

d'Orleans : sous le nom de cette ville la coustume a esté redigée ; Nogent, Gyen sur Loyre, Briare, Cosne sur Loire est la borne du Gastinois selon les Cartes de Samson: saint Amand, Pereuse ; Thury où est la source de l'Oin, puis saint Sauveur, saint Fargeau, Blesneau, Chatillon sur l'Oin Duché. Sur la riviere d'Ouayne, Touffi, Chasteau Renard : puis elle se jette dans l'Oin au dessus de Montargis, Fontainebleau est entre le Gastinois & Hurepoix; c'est le plus grand Chasteau qu'il y ait en France. François I. l'a fort embelly ; Henry IV. l'a achevé.

La ville du Mans est la plus celebre de ces Provinces. Tite-Live rapporte les Traitez qu'elle a faits avec l'Empire Romain ; Cesar appelle *Aulerci Cenomani* les peuples de cette Province. On croit qu'un petit fils de Samothés en a esté le fondateur sous le nom de Sarre, ou Sarte, & que depuis Lemanus l'a restablie, ayant esté ruinée par les divisions arrivées dans les Gaules ; ce qui a fait croire à quelques autheurs, qu'elle s'appelle Lemans de Lemanus. Celuy qui a fait le poëme de l'origine des Manceaux la nomme *Lemanum, Urbs antiqua, potens mœnibus,*

ampla viris. On penſe qu'elle a receu le Chriſtianiſme peu de temps apres la mort de JESUS-CHRIST. Henry II. Roy d'Angleterre fils de Geoffroy Comte du Maine a eſté baptiſé en cette ville l'an 1033. Ce Comté a eſté acquis à la Couronne par la confiſcation des biens de Jean ſurnommé Sans terre, Oncle d'Artus Duc de Bretagne, condamné ſous Philippes Auguſte, & ſes terres, confiſquées au Roy & à la Couronne, comme nous avons dit cy-deſſus.

Nogent le Rotrou Capitale du Perche fut priſe par les Anglois en 1428. & repriſe par Charles VII. en 1449. Le Perche eſt un ancien Comté.

Vendoſme du temps des Romains n'eſtoit qu'un Chaſteau appellé *Vindocinum*, depuis cette place s'eſt renduë conſiderable, pendant que Orleans a eſté la Capitale d'un Royaume, & eſt entrée dans les partages comme nous voyons dans Gregoire de Tours. Les Comtes d'Anjou ont depuis eſté en poſſeſſion de ce pays, & Godefroy Martel avec Agnes de Bourgogne ſa femme, ont fait des fondations conſiderables en ce pays; entre autres d'une Abbaye à qui il donna la ſainte Larme qu'on dit eſtre celle qu'on vit répandre à Noſtre Sei-

gneur pour le Lazare. Agnez fonda l'Egliſe Collegiale du Chaſteau ; l'Abbaye s'appelle la Trinité. Le Comté a eſté erigé en Duché l'an 1314. par François I. Cette ville ſe rendit à Henry IV. en 1589. qui en a diſpoſé en faveur du Duc de Vendoſme dernier mort. Ronſard eſt de ce pays.

La Beauce a pour Capitale, Chartres qu'on dit eſtre une des plus anciennes villes du Monde, baſtie par ceux qui furent envoyez peu apres le Deluge, ſous la conduite de Samothes vers la fin du premier Siecle apres le Deluge. Cette Ville eſtoit celebre pour les Aſſemblées des Druides, qui rendoient juſtice en ce lieu-là. Du temps de Ceſar ils eſtoient puiſſans, & ne purent ſe ſoûmettre à l'Empire Romain, qu'apres bien des remiſes, & des rebellions : ils furent enfin alliez de l'Empire ; Son Egliſe Cathedrale eſt des plus anciennes de la Chreſtienté.

Nous avons parlé de Montargis en Gaſtinois.

Dessus la Loire sont le Nivernois, l'Orleanois, le Elaisoit, la Touraine, & l'Anjou.

LA premiere Province qui est dessus la Loyre, dependante du Gouvernement d'Orleans; c'est le Nivernois, dont la capitale qui est Nevers, est située au Confluent de Niévre dans Loyre; Decise est au dessus; Saint Pierre le Monstier est Presidial; Nevers ayant un Juge qui est pourveu par Monsieur le Duc de Nivernois. En descendant sur Loyre on voit Pouques, la Charité & Pouilly, Donsi, Antrain, Dreux & sont éloignez on void sur-Yonne, Clamecy & Tanay, Corbigny, dit Saint Leonard.

L'Orme, Chastel, Chinon, Moulins en Gilbert, la Roche-Milet, Luzy, Chastillon en Bazois. Cercy la Tour, sur-Aaron; au milieu Anlezy, Saint Sauge, Montenoison, Asnan, Chamlemy, Varsy; Antrain donne le nom à la riviere d'Antrain. Premery sur Niévre depend de l'Evesché de Nevers. Vezelay est bastie sur une mon-

tagne, pres de la riviere de Cure. Cette Ville eſt ancienne, il y a eu une Aſſemblée pour la Croiſade.

La ſeconde Province eſt l'Orleanois, dõt la capitale eſt Orleans ſur-Loyre; Au midy de la Loire, on voit Sully, Gergeau, Clery, Saint Laurens; Au Nort, Chaſteau-Neuf, Meun, Baugeney; Toury, Pluviers.

La troiſieſme, le Blaiſois; Blois ſur la Loire au North Chaſteaudun, ſur la riviere de Conie; Au midy, Saint Dié ſur Loire. Chambort, Maiſon Royale ſur la riviere de Couſſon dans une Iſle.

Sur la Cher, on voit Chaſtillon, Pont-ſur-Saudre; Remorentin, Selles, la Ferte-Imbault; & Salbris ſont ſur la Saudre. Sur Beuvron la Ferté Aurain.

La quatrieſme, la Touraine, la capitale, Tours entre la Loire & le Cher; Au Nort de Loire on voit Luynes, Langeſt, Samblancay, Saint Chriſtofle & Neuvy en Touraine; Beaumont, Chaſteau Regnaud ſur Branſle. Entre la Loire & le Cher on voit le Mont-Louys, Amboiſe ſur-Loire, Chenonceaux ſur le Cher, &

Montrichard ſur le Cher. Entre le Cher & l'Indre; Blere ſur le Cher; Saint Aignan eſt ſur les limites de trois Provinces; Berry, Blaiſois, & Touraine ſur la riviere de Cher. Sur Lindre on voit Chaſtillon ſur-Indre, Beaulieu, Monbazon, Pontruan. Sur la Vienne qui ſe jette dans la Loire à l'entrée de l'Anjou; on voit l Iſle. Bouchard & Chinon. Cande a ſon emboucheure en Tourraine, & Montſoreau en Anjou.

La cinquieſme l'Anjou, dont la capitale eſt Angers, entre la riviere de Loire, & le confluent des rivieres, du Loir, Sartes & Mayenne. Sa ſituation eſt ſur le Loir. Le Pont de-Cé traverſe les deux bras de la Loire, qui fait une Iſle au midy d'Angers. La Loire au midy, voit Montſaureau, Saumur, Rochefort; Saint Fleurent, Chantoceau ſur Loire. Dans les Terres, Montreveau, Beaupreau; Chemillé, la Tour-Landrey, Bellay, Fontevrault, Touarcé ſur l'Ayon. Au Nort de la Loire; Bourgueil, le Lude ſur le Loir, la Fleche, Dureſtail. Sur le Scarte Chaſteau-neuf, Moranne; Chaſteau-Gontier ſur-Mayenne, le Lion d'Angers ſur-Ou-

don, Segré, Craon, Candé, Chantoce prés Loire ; Ingrande ſur la Loire au Nort.

Nevers eſt la capitale d'une Province, qui a eu autrefois la reputation d'eſtre une des plus fertiles de France par l'avantage des Rivieres, qui ſervent autant au commerce qu'on y peut faire, qu'à ſa fecondité. La Loire & le Allier ont leurs cours dans cette Province, & leur confluent eſt au deſſous de Nevers à une lieue ou environ. Monſieur Coquille auſſi grand Iuriſconſulte, que nous en ayons eu de puis long-temps, a fait l'Hiſtoire de cette Province, & a remarqué ce qu'il a jugé de conſiderable dans la ville de Nevers. Du temps de Iules Ceſar, ce païs eſtoit de la dependance de la ville d'Authun. Charles VII. l'a erigée en Comté-Pairie, en 1459. François I. en 1538. erigea cette Province en Duché, & Pairie.

Orleans ignore ſon Fondateur, on dit qu'elle a eſté reſtablie par Aurelian Empereur, qui a regné vers la fin du troiſieſme Siecle. Ce qu'il y a de plus certain, eſt qu'elle a eſté touſiours en grande conſideration,

puiſque par l'abregé de l'Hiſtoire on peut voir qu'elle eſtoit la capitale du Royaume du ſecond Fils de France. Les exemples ſont dans les partages des enfans de Clovis, & de Clotaire I. Gregoire de Tours en parle comme d'une ville fort polie ; & qui recevoit ſes Rois avec de grands Eloges en toutes ſortes de Langues. Son Univerſité a eſté eſtablie par Philippes le Bel en 1312. La Ville & territoire d'Orleans a eſté erigée en Duché-pairie ; pour l'Appanage du ſecond Fils de France. Cette Ville fut aſſiegée par Attila durant que Sainct Anian en eſtoit Eveſque ; elle fut ſecouruë par Thierry Roy des Uviſigots ; Attila defait par les François joints à Thierry dans les campagnes de Chalons. Les Anglois l'aſſiegerent en 1417. elle fut ſecouruë par la Pucelle d'Orleans. L'Hiſtoire nous apprend ce qui eſt arrivé dans cette Ville pendant les Guerres civiles. Il y a pluſieurs Conciles qui y ont eſté tenus, dont nous laiſſons le détail à nos Cartes des Conciles.

Blois eſt un des plus agreables lieux du monde, pour les eaux & la bonté du pais. Les Rois y ont fait leur ſé-

jour

jour dans Chambor.

Tours eſt fameuſe pour avoir eu ſaint Martin pour Paſteur.

Angers eſt une Ville conſiderable, & les puiſnez de la Maiſon de France prennent pour leur Appanage cette Province d'Anjou.

Au de-là de la Loyre ; le Poictou, l'Aunis l'Angoumois & le Berry. Nous commencerons par la Province plus Occidentale.

LE Poitou ; a pour Capitale Poictiers, Eveſché & Preſidial ; ſur la Riviere de Clain. A l'Orient de la riviere de Vienne qui traverſe une partie du Poictou, on voit Chaſtelleraud, ſur la riviere de Vienne, Chauvigny à l'Occident. La ſituation de Blanc en-Berry eſt ſur la Creuſe, qui borne le Poictou ; Ingrande, la Trimoüille Montmorillon ; Bourg l'Archambault. A l'Occident de la Vienne, on voit Richelieu ſur Amable : le Lodunois, où eſt Loudun. Au deſſous, Mirebeau, Faye la vineuſe, Aurigné ; Moncontour Pas de jeu, Thouars, Airuaut,

Saint Loup Partenay ſur la Toſve rivierre: Sur la ſeure Niortoiſe; ſaint Maixent ; Niort ; Maillezais, Eveſché. Fontenay le Comte ; Luçon Eveſché Sur la coſte à deux lieues de la mer, ſaint Michel en l'air. Talmont, Olonne, & les Sables d'Olonne, ſaint Gilles, Beauvoir. A la coſte on voit en mer, l'Iſle de Nermonſtier; & l'Iſle de Bovin, Aſpremont, la Motte-Achard ; la Roche-ſur-Yon. Vieille vigne, Monteſgut Tiſſauges, Mortagne, Mauleon, les Eſſarts & autres. Entre la Marche & l'Angoumois, on voit Brigueil, & la Roche-Chouart; Vivonne ſur le confluent de Vonne, & de Clain.

L'Aunis. Le païs d'Aunis à pour Capitale la Rochelle, qui eſt un tres bon port de mer ; Surgeres, Moſé; Marans eſt ſur la Seure Niortoiſe. Du Port de la Rochelle, à ſon entrée on voit l'Iſle de Ré, où eſt ſaint Martin ; au midy l'Iſle d'Oleron où eſt Chaſteau d'Oleron Entre l'Iſle de Ré & le Poictou c'eſt le pertuis Breton. Entre Ré, & Oleron le pertuis d'Anthioche. Entre Oleron, & le Xaintonge, le pertuis de Maumuſſon. Rochefort ſur la Charente.

L'Angoumois. La capitale en eſt Angouleſme ſur la Charente : au deſ-

ſous eſt Caſteau-neuf, Jarnac, & Cognac. Au Midy de Charente, on voit Bouteville, au Nort Ruffec ſur Anche.

Le Berry, dont la Capitale eſt Bourges arrouſée de pluſieurs grands ruiſſeaux: & de la rivierre d'Eure. A ſon midy on voit Dun le-Roy. En montant à l Orient, Baugy, & Monfaucon. Sancergues, Sancerre Comté, ſaint Satur. Au Nort Meneſtou; Lezay ou Leré, & Beaulieu ſur Loyre, à 1000. pas Chaſtillon ſur Loyre: ſaint Gandon, Concreſſault, Nançay; Meun ſur Eure, & Vierzon: à l'Occident ſaint Fleurent ſur le Cher, Charrols ſur Arnon; Iſſoudun, ſur Thiols, ſaint Aignan ſur le Cher, Valencay ſur Naon. Paluau; Chaſteau-Roux: Saint Marcel, Argenton, la Chaſtre au Midy.

Poictiers ne ſçait qui reconnoiſtre pour ſes fondateurs. Les anciens rapportent leur origine à une Nation de Scytes, nommée Agathirſes, dont la couſtume eſtoit de ſe peindre le viſage; & que c'eſt pour ce ſujet que ces peuples ont eſté appellez *Picti*. La Ville de Poictiers a eſté habitée par les Pictons, Ptolomée leur donne pour Ca-

pitale *Augustoritum*. Il y a des exemples comme les villes avoient des noms differens de ceux que les peuples prenoient. Les Parisiens dans Ptolomée ont Lutece pour Capitale : les Berruiers, *Avaricum*; les Rhemois, *Durocortorum* Cette ville a esté destruite à plusieurs fois & rebastie dans une autre situation qu'elle n'estoit du temps de Clodius V. Empereur Romain : qui donna la permission de bastir sur le Clain, où elle est a present tournée vers l'Angoumois: Saint Marcian a presché la Religion à ces peuples qui la receurent avec grande facilité : neantmoins le siege Episcopal n'y fut mis qu'en 279. à cause des persecutions, qui y survinrent. Les Comtes de Poitou ont commencé sous Charles le Chauve. Le Roy Jean fut pris à une bataille pres de Poictiers, dans les Champs de Beauvoir & Maupertuis ; ce qui a cousté à la France une partie de la Noblesse qui y fut taillée en pieces. Charles VII. a reuni ce Comté à la Couronne en 1436. ayant fondé l'Université en 1431.

La Rochelle est ancienne de mille ans, le dernier Comte de Poitou nommé Guillaume s'en empara sur les Seigneurs de Rochefort & de Mauleon

a qui elle appartenoit en propre. C'eſt ce Comte Guillaume dont la fille Eleonor, épouſa Louys le jeune Roy de France, dont la dot eſtoit la plus grande partie des Provinces Maritimes. Laquelle ayant eſté repudiée, ſe maria à Henry Duc de Normandie en 1152. lequel fut depuis Roy d'Angleterre: & ce ſecond mariage à cauſé les troubles de la France & de l'Angleterre qui ont duré juſqu'à Charles VII. pour raiſon des Foy & hommage de ce que les Rois d'Angleterre poſſedoient en France, des Eſtats d'Eleonor. Cette Ville a eſté le Theatre de pluſieurs combats que l'Hiſtoire nous apprend : mais on peut dire que ceux où elle a le plus ſouffert, ont eſté ceux qu'elle a livrez pour la Religion, où elle ſe vit aux derniers abois le premier Novembre l'an 1627. qui fut le jour auquel elle ſe remit à la miſericorde de Louys XIII.

Angouleſme à 1500. ans d'ancienneté. L'an 509. à la preſence de Clouis ſes murailles tomberent, & les Viſigots qui l'occupoient ſe retirerent pour plaindre le ſort d'Alaric, que Clovis avoit tué peu de temps auparavant.

François I. erigea le Comté d'Angoulesme en Duché, pour Charles son 3. fils.

Bourges dans Cesar est *Avaricum*, décrite comme une des plus belles Villes des Gaules. Nous avons parlé du Duché dans les Estats reünis à la Couronne.

LES DEUX BOURgognes; Duché & Comté; la Bresse, & la Souveraineté de Dombes.

LEs Bornes de ces Provinces, sont au Nort, la Champagne, à l'Orient les Suisses, au Midy le Lyonnois à l'Occident le Nivernois.

Le Duché de Bourgogne, contient plusieurs petits Pays dont.

Le Premier au Nort Oveſt, est l'Auxerrois, dont Auxerre sur-Yonne est la Capitale; Crevant sur-Yonne; Mailly le Chasteau, Coursons Coulange sur-Yonne, Ouayne & Coulange la Vineuse, sont à l'Occident d'Yonne, à son Orient, Segnelay, Nitry.

Le deuxiesme l'Auxois, la Capitale Semur en Auxois sur Armançon, à l'Orient sont Noyers, l'Isle sous Montreal: Montreal, Espoisse, Avalon, Saulieu, Mont-saint Jean, & Mon-

ſtiers ſaint Jean, au deſſous de Semur. A l'Occident Montbard ſur Brenne, Alize Ville Ancienne, qui n'eſt qu'un village à preſent : Flavigny, Saumaiſe, Viteaux, Arnay le Duc, Montigny ſur Armançon.

Le troiſiéme La Montagne : Chaſtillon ſur Seine, la Capitale, Bar ſur Seine, plus bas Muſſi l'Evéque ; Ayſſey le Duc : icy les Sources de Seine.

Le quatriéme le Dijonnois ; Dijon ſur Ouche, Capitale de la Province, & Parlement, à l'Orient Auſſone ſur Saone ; Ciſteaux, Beaune au Midy ; Chaſteau Neuf, Comarin. ſaint Jean de Laune ſur la Saone.

Le cinquieme L'Autunois ; Autun ſur Arroux eſt la Capitale. Lucenay L'Eveſque, Chiſſey. L'eſtang de Longpendu, par lequel on a tenté la communication des deux Mers, par Brebince qui ſe jette dans la Loyre ; & de Hune qui ſe jette dans la Saone au deſſous de Verdun. A l'Occident de l'Autunois ; on voit le Moruant, où ſont Lorme, Auroux Chaſteau-Chinon, la Rochemilet.

Bourbon Lancy eſt de l'Autunois : Semeur en Briennois.

Le ſixiéme le Charolois, où eſt Charolles,

Charolles ; Paroy le Monial, &c.

Le 7. le Masconnois, Mascon sur Saone ; Tournus, Clugny, Pont de Vesle, Montrevel, Baugey, Pont de Vaux, saint Gengoux.

Le 8. comprend le Chalonois, & la Bresle qui sont de la Lieutenance de Roy de Bresse, Chaalons sur Saone, Verdun au Confluent de la Saone & du Doux, Bellegarde, Vxel, Rully, &c,

Le 9. la Bresse ; la Capitale Bourg en Bresse, sur Soule riviere. Dans la Bresse, il y a trois ou quatre petits pays, entre Bourg & le Rhosne. Le 1. qui est la Seigneurie de Coligny aux environs de la riviere de Dain, le Val-Romay, où sont saint Rambert, Montreal, Nantua, Soissel sur le Rhosne en Savoye; le Buogey, le Belley Evesché, le Gex, entre le Mont saint Claude, & le Genevois, Gex sur, le Lac de Geneve ; le Grand Credo est à l'entrée du pays de Gex à l'Occident ; vers le pays de Cluse sur le Rhosne.

A l'Occident du Comté de Bourgogne, on voit le Nivernois dont nous avons fait la description. Plus bas au Midi ; on rencontre

Le Beaujolois, entre la Saone & la Loyre, Ville franche est la Capitale, à

preſent ; Beaujeu ; Thizy, Reigme, Perreux, ſaint Saphorin.

La Principauté de Dombes, eſt à l'Orient de la Saone ; Dombes, Flecheres, Amblerieu, Trevoux, Thoiſſey, Chalamont, Lans.

La Bourgogne eſtant une des plus conſiderables Provinces de la France & dont les Souverains ont eu ſouvent des rencontres où ils ont eſté obligez de prendre les intereſts de la France, & quelquefois le party contraire, nous traiterons avec ſoin de l'Hiſtoire de ce pays tant ancienne que moderne.

Les Bourguignons ont eſté des peuples qui eſtoient aux environs de la Germanie, qui ont cherché par la voye des armes au meſme temps que les François, terre qu'ils puſſent habiter. L'on croit qu'ils ont eſté du nombre de ces peuples de Germanie qui ſe jetterent en 290. dans les Gaules, pour piller ce pays : & Mamertin fait mention des Bourguignons dans le Panegyrique qu'il prononça à l'honneur de Maximian Empereur. 80. ans apres l'Empereur Valentinian voulut employer ces barbares contre les Allemans au rapport d'Ammian Marcellin. Saint Jeroſme, Caſſiodore en leurs chroniques parlent de cet-

te rencontre ; & Paul Oroſe au 7. liv. de ſon Hiſtoire univerſelle.

Mais l'irruption des Bourguignons qui eſtoient accommpagnez des Alains, Sueves & Vandales, eut plus d'effet en 406. & leur Roy Gundicaire, ou Gontier, s'eſtablit vers Mayence, l'Alſace & le bas Palatinat. Ætius General des Romains dans les Gaules, eut avantage ſur luy en 435. & fut tué par Uptar Roy des Huns, en 437. Les chroniques nous aſſeurét ce fait, puis que nous liſons dans la continuation de la chronique que Proſper d'Aquitaine a ſuivie apres ſaint Jeroſme ; que les Vandales & les Alains paſſerent le Rhin, & qu'ils entrerent dans les Gaules. En l'an 414. il met que les Bourguignons ont occupé le pays qui eſt aux environs du Rhin. En 436. il met qu'Ætius eut avantage ſur Gundicaire Roy des Bourguignons qui habitoient dans la Gaule: que neantmoins le vainqueur luy donna la paix ; dont il jouït peu de temps, ayant eſté luy & tous ſes ſujets tuez par les Huns.

Gundicaire que nous connoiſſons pour premier Roy des Bourguignons eut pour Succeſſeurs ſes deux Fils Gundiuque & Chilperic. Ces deux freres obtinrent des Romains la Savoye,

qui avoit plus d'eſtenduë qu'elle n'a à preſent ; ce don leur fut fait vers l'an 443. En 455. ils pouſſérent les limites de leur Royaume du coſté de Bezançon; Ambrun , Siſteron. Ces deux Princes ont eſté affectionnez à l'Egliſe. Gundiuque mourut le premier , & Chilperic eſtablit ſes Néveux , enfans de Gundiuque , pour ſes ſucceſſeurs. Ils eſtoient quatre freres.

Gombault; Godegiſile ; Chilperic, & Godomar. En 491. le Roy Gombault s'empara de la Ligurie , ou coſte de Gennes. Il y eut guerre entre Chilperic , Godomar , & Gombault; les deux premiers eſtans unis eurent avantage ſur leur frere aiſné ; mais peu apres il s'en fit raiſon ; car s'eſtant ſaiſi de Vienne où eſtoit Chilperic , il le fit mourir ; Godomar fut bruſlé dans une Tour ; il fit jetter dans la Riviere la femme de Chilperic ; il fit couper la teſte à ſes deux enfans maſles , il les fit jetter dans un Puis ; & pour ſes deux filles ; l'une baſtit un Convent prés de Geneve ; & l'autre nommée Clotilde fut mariée à Clovis qui contribua beaucoup à la converſion de ce premier

Roy Chrestien des François. Cette Princesse fut tres vertueuse, & mourut en odeur de saintеté. Godegisile estant peu satisfait de son partage, fit ligue avec Clovis, contre Gombault; ils eurent avantage sur luy; & son partage estant plus considerable qu'il n'estoit devant qu'il fust appuyé de Clovis; ne le put pas mettre en seureté contre Gombault qui le fit tuer dans Vienne. Gombault fit publier en Bourgogne les Loix Gombettes, vers l'an 500. & les suivants 501. 502. & ce Prince cruel vescut jusqu'en 516. suivant le Continuateur de Prosper.

Sigismond & Godomar son frere succedent. Clodomire ayant vaincu Sigismond, fit mourir ce Prince cruellement, & le fit jetter dans un Puis à saint Pereavi prés d'Orleans, avec sa femme & ses enfans; le premier de May 523. Godomar ayant rassemblé une armée, fut vaincu par Clodomire en 524. mais ce Prince en voulant trop estendre sa victoire, fut tué mal-heureusement, Childebert & Clotaire vengerent sa mort, & dépoüillerent Godomar de son Royaume en 532. Ils ne firent point de

part à Thierry leur frere aiſné de ces dépoüilles ; il avoit eſpouſé la Niéce de Godomar, fille de Sigiſmond, de ſa premiere femme.

Il y eut en Bourgogne un long interregne ; & les Roys ne commencerent qu'en 888. apres la depoſition, & la mort de Charles le Gras. Ce fut Rodolfe premier fils de Conrard ſecond Comte de Paris, qui ſe ſaiſit de la Bourgogne vers les Alpes ; il veſcut juſqu'en 911. il ne commanda pas dans toute la Bourgogne, mais dans le deſtroit des montagnes, qu'on appelle la Bourgogne Transjurane.

Rodolfe ſecond ſon fils luy ſucceda ; ayant eſté appellé en Italie il dépoüilla Berenger le Vieil de ſes Eſtats ; mais ce Roy jouyt peu de temps de cette Conqueſte, parce que vers l'an 826. les Italiens qui ayment le changement, l'obligerent de ſe retirer dans les Alpes ; ayant fait venir le Comte Hugues, fils du Comte Thibault, & de Berte, Comte de Vienne & d'Arles, & Marquis de Provence. Rodolfe ſecond ayant paſſé ſa vie dans ces Montagnes, mourut en 937.

Conrard ſon fils luy ſucceda ; il fut ſous la tutelle d'Othon, quatorze ans ; il gouverna par luy meſme en 951. il eut avantage ſur les Huns ; & unit les deux Royaumes de Bourgogne & d'Arles en un ſeul. Ce dernier n'avoit eu que deux Rois, Boſon, & Louys-l'Aveugle ſon fils ; Charles Conſtantin, fils de Louys n'ayant eu que le titre de Prince de Vienne. Conrard eſpouſa en 955. Matilde, ou Mahaud de France, ſœur de Lothaire, fille de Louys d'Outremer, & de Gerberge de Saxe ; il acquit par ce mariage les droicts du Roy ſur la ville de Lyon. Il mourut l'an 994. ſon Epitaphe ſe lit dans ſaint André de Vienne.

Rodolfe troiſiéme ſurnommé Faineant ſucceda à ſon pere Conrard, il regna trente-huit ans, & eut pour ſucceſſeur ſon Néveu Conrard le Salique Empereur. Eudes ſecond Comte de Blois, de Chartres & de Champagne, tenta inutilement de ſe rendre maiſtre de cet Eſtat ; ſon droit eſtoit fondé ſur ce que Eudes premier ſon pere avoit eſpouſé une fille de Conrard, ſœur de Rodolfe III. qui eſtoit plus agée que Gerbege ſœur du meſ-

me Rodolfe III. qui estoit mere de Gisele femme de l'Empereur Conrard le Salique. Eudes II. fut tué en bataille pres de Bar, en 1037. par Gosselon Duc de Basse Lorraine qui estoit dans les interests de Conrard.

Conrard II. surnommé le Salique posseda ce Royaume depuis 1032. jusqu'en 1038. qu'il remit ce Royaume à son fils Henry III. du nom, qui fut couronné à Soleurre. Les Empereurs ses Successeurs ont eu droit de Souveraineté, sur cet Estat, & ont eu des-reconnoissances Feodales de ceux qui l'ont tenu.

Avant que de passer aux Ducs de Bourgogne, il faut donner avis que Pontus Huterus qui a exactement recherché les antiquitez de Bourgogne, croit que les Bourguignons sont descendus vers le Marquisat de Bade, le Palatinat du Rhin & les païs adjacens en 280. apres Jesus-Christ, qu'en 377, ils parurent au nombre de 80. mille hommes sur le bord du Rhin, qu'en 406. il eurent pour Roy Gundecus, auquel il donne les 4. Successeurs, que nous avons donnez à Gunadiuque. Car le sentiment des meilleurs autheurs, est que Gundecus, ou

Gundecaire, a eu deux fils, Gunadiuque & Chilperic. De Gunadiuque, nous avons quatre enfans, dont nous avons parlé. En 406. ces peuples voulurent entrer en Allemagne ſous la conduite de Gundecus, avec le ſecours de l'Empereur Valentinian, qui leur manqua de parole; ce qui leur donna ſujet de tourner leurs forces contre l'Empire Romain, qui commencoit ſa ruine. Gundecus ſe rendit Maiſtre vers l'année 420. de la haute Bourgogne, qui eſt le Comté & Duché; & de la baſſe Bourgogne, qui comprend ſelon Gruterus l'Alſace en partie, toute la Suiſſe dont les Monts ont eſté nommez les Monts Jura : le Ferrette : le pays de Montbeliard, de Valence, d'Avignon, de Lyon, d'Arles, de Marſeille, du Dauphiné, du Piemont, de la Savoye. Ces pays ont eſté appellez la baſſe Bourgogne l'eſpace de 700. ans. Gruterus met la mort de Gundecus vaincu par Attila en 451. celle de Gombaut en 508. que nous trouvons eſtre arrivée en 516. ſuivant les meilleurs Autheurs. En 526. Gruterus eſtablit la fin de l'Empire des Rois Vandales en Bourgogne.

Apres avoir examiné les changemens

qui ſont arrivez dans la Bourgogne inferieure, nous paſſons à la ſuperieure, qui comprend le Comté, & le Duché, & les pays adjacens. La premiere eſt la Bourgogne Transjurane; l'autre, eſt la Cis-Jurane. Nous laiſſons à l'Hiſtoire ce qui s'eſt paſſé dans la derniere ſous la premiere & ſeconde Race de nos Rois.

Nous la conſiderons comme Duché & Comté. Gruterus met le commencement de ce tiltre, à Richard Comte d'Authun crée Duc en 888. & mort en 920. Ses enfans au nombre de 4. luy ſuccederent qui ſont Rodolfe, Boſon, Hugues, & Richard, ils ne laiſſerent point de poſterité ce qui donna ſujet à Lothaire Roy de France de s'emparer de l'Eſtat de Bourgogne, & de le partager entre pluſieurs, dont Hugues le Blanc eut une part tres conſiderable avec le titre de Duc. Ce Hugues mourut en 956.

Hugues Capet eſtant venu à la Couronne de France, laiſſa la Bourgogne à ſes freres, dont le troiſiéme nommé Henry eſtant mort ſans enfans, ordonna par teſtament que ce Duché fuſt donné à Robert ſon neveu fils de Hugues Capet, Roy de France,

qui s'en rendit Maistre l'an 1002. commençant la suite des Comtes & Ducs de Bourgogne. Apres la mort de Robert, Henry I. ceda à son frere Robert la Bourgogne pour appannage, ce qui se fit en l'an 1033. Duquel est issüé la premiere Race des Ducs de Bourgogne du Sang Royal ; dont Robert son Pere Roy de France a esté la Tige. Robert de France I. Duc de Bourgogne mourut en 1075. selon la Chronique de Vezelay. Il a eu dix Ducs apres luy, le dernier a esté le Duc Philippes qui est mort l'an 1361. dont la veuve a épousé Philippes le Hardy 4. fils du Roy Jean ; qui en sa faveur des unit le Duché de Bourgogne en 1363. & le donna à Philippes en mariage. Ce ne fut point tant par droit de Parenté que par droit de reversion à la Couronne que la Bourgogne estoit acquise au Roy ; Ce fief estant un fief masculin ; Cette suite de Ducs de la Maison Royale a duré 330. ou environ.

La seconde Branche des Ducs de Bourgogne de la Maison Royale, a pour Chef Philippes le Hardy quatriéme fils du Roy Jean. Ce Prince mourut en 1404. son successeur fut Jean Duc de

Bourgogne tué à Montereau faut-Yonne en 1419 Philippes son fils luy succeda, nommé le Bon, mort l'an 1467. Le Comte de Charolois son fils luy succeda, mort à Nancy en 1477. laissant une fille nommée Marie heritiere de tous ses Estats, mariée à Maximilian d'Austriche.

Le Comté de Bourgogne, est divisé en trois Bailliages; sçavoir d'Amont; du Milieu, & d'Aval.

DAns le Bailliage d'Amont, on voit Gray sur la Saone, Rey, Rup, Port sur Saone, Pont sur Saone, Pesme, Marney, Gys, Clervaux sur le Dou, Vesoul entre la Saone & le Dou, Luvexil, Mont-justin, Montboson.

Dans le Bailliage du Milieu, Dole sur le Dou, où est le Parlement; Besançon sur le Dou. Verceil, Chasteau-neuf. Ornans, la Loye, Raon.

Dans le Bailliage d'Aval, Salins capitale, Arbois, saint Claude Abbaye celebre dans les Montagnes. Les Monts saint Claude, & les Monts de Jura separent la Franche-Comté du pays de Suisse. Nozeret, Monet le Chasteau,

Blesterans, Mirebeau, Poligny, saint Lothin.

A l'Orient de la Franche-Comté est le Lac de Geneve; Geneve est à la pointe du costé d'Occident où le Rhosne sort du Lac.

Le Comté de Neufchastel où est le Lac & la Ville de Neufchastel, au Nortoüest; Au Nort le Comté de Montbelliard, où est Montbelliard, Establon. Les Monts de Vauge sont entre l'Alsace, & le Montbelliard, en latin *Mons Pelicardi*. Ce Comté a esté acquis à la France par Louys XIII. qui l'a achepté des Princes de Virtemberg, & autres qui y avoient droit.

Quoyque vers l'an 888. les Gouverneurs eussent tenté d'avoir la possession & la proprieté des terres dont ils n'avoient que le commandement; leurs desseins n'ayant point reüssi pour lors; il y eut un nommé Reinhold qui fut aidé de la fortune, & qui se rendit Maistre de la Franche Comté vers l'an 1045. C'est luy que nos historiens ont reconnu pour Chef des Comtes de Bourgogne; qui a eu plusieurs Successeurs jusqu'à la reünion au Duché, qui arriva l'an 1317. ou 1318. par le mariage de Eudes IV. avec Jeanne de

de France fille du Roy Philippes le Long, & de Jeanne de Bourgogne Comté. Marguerite de France sœur de Jeanne herita du Comté, ayant esté mariée à Louys de Nevers Comte de Flandre. Elle eut Louys de Male Comte de Flandre pour fils, qui fut pere de Marguerite seule & unique heritiere du Comté; & fut mariée deux fois: la premiere, à Philippes dernier Duc de la premiere Branche Royale; & la deuxieme fois à Philippes le Hardy, dernier fils du Roy Jean le Bon, premier Duc de la deuxieme Branche Royale. De ce mariage il y a eu trois fils, & 4. filles. Les fils sont Jean sans peur: Antoine Duc de Brabant, Philippes Comte de Nevers. L'aisné qui estoit Jean sans peur, Comte de Nevers, puis Duc de Bourgogne, fut tué à Montereau en 1419. le 10. de Septembre agé de 50. ans. Il eut de Marguerite un fils qui luy succeda nommé.

Philippes le bon, Duc de Bourg. Comte de Flandres, qui a reuny presque toutes les 17. Provinces des païs bas; il mourut à Bruges le 15. Juillet de l'an 1467. agé de 72. ans. Il eut 3. femmes dont la derniere a esté Isabelle fille de Jean I. Roy de Portugal, de laquelle il eut pour troisieme fils Charles Comte

de Charolois, Succeſſeur de ſon Pere né l'an 1433. Ce bon Philippes laiſſa 14. enfans naturels.

Charles dernier Duc de Bourgogne dit le Hardy, fut tué devant Nancy l'an 1477. agé de 45. ans. Il avoit épouſé en premieres Nopces, Catherine fille de Charles VII. Roy de France; en deuxiéme il épouſa Iſabelle fille de Charles I. Duc de Bourbon, de laquelle il eut Marie de Bourgogne née le 12. Fevrier de l'an 1458. qui a ſuccedé aux Eſtats de ſon pere, & fut femme de Maximilien Archiduc d'Auſtriche, puis Empereur; mere de Philippes I. Roy d'Eſpagne, pere des Empereurs Charles-Quint, & Ferdinand I. Marie mourut en 1483. agée de 25. ans. Charles épouſa en troiſiéme nopces Marguerite dont il n'eut point d'enfans.

Apres avoir examiné les differentes revolutions qui ſont arrivées dans la Bourgogne : il faut parler des Villes conſiderables. Dijon eſt à preſent la capitale du Duché. L'on eſt en peine du nom de celuy, qui en a jetté les fondemens. Toutes les anciennes Chroniques & les anciens Hiſtoriens parlent d'un Bourg nommé Ongne, des ruines duquel Divio a eſté baſtie, par la ſu-

perſtition de l'Empereur Aurelian, qui crut avoir offenſé les Dieux ayant deſtruit un lieu qui leur avoit eſté conſacré. Voyez la vielle Chronique de Bourgogne dont l'original eſt en Suiſſe, qui a eſté vû par le ſieur de Villeneuf, premier Preſident de Dijon, Pierre de ſaint Julien, Chaſſanée ſur la couſtume de Bourgogne au Proëme. Il y a tant de choſes ſingulieres, qui regardent les Villes de Bourgogne à conſulter l'Hiſtoire ancienne ; qu'il eſt plus à propos de laiſſer un ſujet auſſi vaſte que celuy-là que de le traiter imparfaitement. Louys XI. a reuni ce Duché à la Couronne comme fief maſculin, apres la mort de Charles le Hardy en 1477. qui ne laiſſoit qu'une fille de ſes 3. mariages.

GOUVERNEMENT

GOUVERNEMENT

General du Lyonnois, où ſont le Lyonnois, Forez, Beaujolois, Bourbonnois Auvergne, & la Marche avec le Limoſin.

LE Lyonnois eſt tout entier à l'Occident du Rhoſne. Lyon en eſt la Capitale ſituée ſur le Confluent du Rhoſne & de la Saone, la ville eſt à l'Occident du Rhoſne ; les villes; Brimaiſt & Tarrare eſt une haute Montagne à 6. lieuës de Lyon, Comdrieu, eſt ſur le bord du Rhoſne, fameux pour ſes vins.

Le Forez eſt diviſé en haut & bas. C'eſt la riviere de Lignon qui en fait la ſeparation en ſe jettant dans la Loyre. Dans le haut Forez, ont voit à l'Orient de la Loyre un peu au deſſus du Confluent de Lignon & de la Loyre la ville

de Feurs, Capitale, S. Eſtienne ſur Furan.

Les Monts de Pilate ſont vers le Rhoſne ; Montrond. A l'Occident de la Loire on voit Montbriſſon, ſur Vezize. Au dela Lignon dans le bas Forez on voit Boüen ; Roüanne ſur la Loire ; ſaint Haon, Chaſteau-Morand.

Le Beaujolois, entre la Loire & la Saone ; Beaujeu dans les Montagnes ; Ville-franche ſur la Saone, Charlieu, Reigme.

Le Bourbonnois eſt entre le Cher, & la Loire ; le Allier le diviſe. A l'Orient du Allier on voit Moulins ſur le Allier, puis, Varenne, Saligny, la Palice, Vichy ſur le Allier, Bourg, le Comte ſur Loyre. A l'Occident du Allier, on voit Souvigny, Bourbon l'Archambaut, Aveurdre, Aiſnay le Chaſtel, Montrond, ſaint Amand, Montagu en Combrailles, Gannat.

L'Auvergne eſt haulte & baſſe. La haute Auvergne a ſes Monts, d'où il ſort quantité de Rivieres ; les villes ſont Orillac, ſaint Flour & Murat. Les Monts ſont le Cantal, Puy de Mari, Puy de Cantal, Mont de Liouvran. La Baſſe Auvergne, eſt ſeparée par le Allier. Clermont la Capitale, Monferrand,

Riom, Menat sur la riviere de Sioule & saint Pourçaim ; Gannat est selon la Carte du Bourbonnois sur le Allier, Pont du Chasteau, Nicheres, Proche, Vic le Comte sur le Allier, Issoire, Brioude, la Voulte-Chillac, Thyers sur Durolle, Croupiere sur Dore, Billom, Saussilanges, saint Amand, Roche-Savine, Alegre, Mont-Ravel, &c.

La Marche est divisée en haute, & basse. La basse Marche confine le Poitou; elle a saint Junien aucõfluent de Vienne & Glane, Confoulens, Limosine ; Belac, le Dorat, Rencon sur Gartenpe. La haute a Gueret pour Capitale ; Celle, Dunaise sur Creuse, Dun, Chastelus, Glenic, Aubusson, Feletin & Grandmont Abbaye.

Entre la Marche & l'Auvergne, il y a deux petits pays, dont l'un est appellé Combrailles, Gouzon, Chambon, Lussac, Lespeaux, Esuaon : l'autre est dit Franc Alleu, Sermus, Merinchal, &c.

Le Limosin ; dont la Capitale est Limoges sur Vienne, Uzerche sur Vezere, Brive, Tulle, Turenne, Valette sur Dordonne, Argentac, Brivesac, Treinac sur Vezere.

Le Dauphiné borne le Lyonnois, le

Vivarais, & Gevaudan, le Forez, Roüvergue, la haute Auvergne, le Quercy & le Perigord, le Limosin, le Poitou, la Marche, le Berry & le Nivernois confinent le Bourbonnois.

Lyon doit passer pour une des plus belles& desplus considerables villes du Royaume; Elle estsans contredit une des plus anciennes, puis que du temps d Annibal, & des guerres des Romains elle estoit en tres grande consideration, à cause de sa situation au confluent de la Saone & du Rhosne. Elle estoit nommée Isle, estant pour lors sur cette pointe de terre qui regarde la Bourgogne. On la nommoit aussi quelquefois *Maxima Sequanorum*. Elle est fameuse dans l'Histoire ancienne & Titelive & Plutarque en ont parlé. Lucius Munátius Plancus la restablit sur la Montagne où elle est en partie & l'on croit que *Lugdunum* c'est *Lucij dunum*, Montagne de Lucius. Il y fit bastir un Temple à l'honneur d'Auguste, dont il estoit Lieutenant dans les Gaules, & 60. nations des Gaules contribuerent à cette dépense. Pour l'estat de l'Eglise, elle a le titre de Primatie de la Gaule, & ses Archevesques ont presidé toûjours les Evesques des Gaules; si l'on en croit

un aucien manuſcrit trouvé dans l'Egliſe & Monaſtere de ſaint Irigny de Lyon, en 1562. ſaint Paul y a eſté & y laiſſa ſaint Irenée. Euſebe nous aprend que ſaint Potin en a eſté Eveſque ; ſaint Irenée diſciple de ſaint Polycarpe luy a ſuccedé. Le Patron de l Egliſe Cathedrale ; a eſté d'abord ſaint Eſtienne ; à preſent c'eſt ſaint Jean ; les Chanoines doivent eſtre nobles de quatre races.

Beaujeu, ou Beau-joug ; *à Jugo*, qui ſignifie une Montagne. Il y a dans cette Ville une des plus belles antiquitez du Royaume. C'eſt un relief du Sacrifice d'un Porc, d'une Brebis & d'un Taureau que les anciens ont appellé *Suoüetaurilia* : qu'on voit à la facade de l'Egliſe.

Nous renvoyons aux Autheurs pour les antiquitez des villes Capitales des autres Provinces ; noſtre deſſein ne permettant pas de nous eſtendre ſur ce ſujet.

l'entrée dans une Iſle au Nort eſt le pas des Aſnes, au Sud le pas de Grave. Au Nort de l'emboucheure, on voit Blaye, Bourg, ſaint Andreas & Libourne ſont ſur la Dordogne; Coutras, Luſſac, ſur Garonne, Rions, Cadillac; ſaint Macari.

La Saintonge eſt aux environs de la Charente. Au Nort il y a Tonnay-Charente; ſaint Savinien du Port, ſaint Jean d'Angely ſur Boutonne Riviere. Au Sud la Ville capitale Saintes ſur la Charente; Soubiſe eſt ſur le bord de la Mer; Broüage eſt ſur une baye ou un Canal que la Mer fait dans les Terres; l'Iſle d'Oleron eſt à l'Occident, Jonſac, Montendre, Aube-Terre, Barbeſieux. Mortagne ſur l'emboucheure des Rivieres Garonne & Dordonne.

Le Limoſin eſt décrit dans le Gouvernement du Lyonnois.

Le Roüergue a pour Villes principalles, Rhodez & Vabres. Enſuite Entrayques ſur le Lot; Ville franche de Roüergue, ſaint Antonin, Salve-Terre; Au confluent de la Doubie, & du Tarn, Milhaud.

Le Quercy, où eſt Cahors ſur le Lot.

pas de ville considerable.

Le Comminge est haut & bas. Dans le haut la Capitale est saint Bertrand, titre de l'Evesque de Comminge, où est l'Evesque de Comminge, Castellion; vielle source de Garonne. Dans le bas on voit Lombez Evesché. A costé du Comminge, on voit le Conserans, dont saint Leger est la Capitale & le titre de l'Evesché.

Le Verdunnois & la Riviere qu'on dit de Verdun : Verdun est sur la Garonne ; Mirande est dans les rivieres. L'Isle d'Arbeissan.

Le Bigorre, Tarbe sur l'Adour, Vic de Bigorre.

Le Bearn a Pau, Lescar, Oleron, Navarrins, Pontac, Nay.

Le Basque comprend le Pays de Labour, ou Bayonne est la Capitale sur l'Adour, puis S. Jean de Lus, Guiche & Bidache, Gramont, Andaye, Fontarabie, saint Sebastien. La basse Navarre ou sont saint Jean pied de Port; & saint Palais & le Vicomté de Soule, où est Mauleon.

Le Perigort a esté oublié dans le titre de la Carte. La ville principale est Perigueux sur l'Isle riviere, Sarlat sur

Nea riviere, Riberac, Bourdeilles, Roche-Chalais, Montpont, Montignac, Ville-Franche Perigort ; Bergerac ſur Dordogne.

L'Angoumois, Capitale Angouleſme ſur la Charente ; Jarnac, Cognac ; Château-neuf, Rochefoucaut, Montbrun.

La ville la plus conſiderable de toutes ces Provinces, c'eſt Bourdeaux. On diſpute ſur ſon origine, on croit meſme qu'elle a eu des Noms differens Auſone l'appelle *Viviſca* ; c'eſtoit ſa patrie ; ſaint Martial a converti ces peuples à la Religion ; & leur a fondé l'Egliſe de ſaint André, qui a eſté depuis choiſie pour le ſiege de l'Archeveſché. L'Univerſité de Bordeaux a eſté celebre, & il y a de tres grands hommes, qui ont porté leur reputation juſques à Rome & à Conſtantinople. Saint Jeroſme louë Victor Minerius en l'année 359. & Ammian parle de Delphidius, qui fit une harangue devant l'Empereur Julian, eſtant dans les Gaules. Il y a dans cette ville le Palais Tutele & le Palais Galliene, qui a eſté un Amphitheatre à quatre cens pas de la ville. Le Pui-Paulin,

eſt remarquable ſur les murailles pour avoir eſté le lieu de la Maiſon des Anceſtres de Paulin, Eveſque de Nole.

Xaintes eſt la Capitale du pays que les anciens ont appellé *Xantones*, Ptolemée l'appelle *Mediolanium*.

GOUVERNEMENT General du Languedoc diviſé en vingt-deux Dioceſes.

LEs Bornes du Languedoc ſont a l'Orient le Rhoſne au Midy la Mediterranée ; le Rouſſillon, la Cerdagne, & Catalogne : à l'Occident, l'Armargnac, & le Commingе, au Nort le Quercy, le Roüergue & l'Auvergne. Il y a 22. Dioceſes qui compoſent les Eſtats de Languedoc ; Comminge, & Montauban, quoy que hors du Languedoc, en ſont. Y ayant 22. Evéques, 22. Barons, 22. Conſuls. On diviſe encore le Languedoc en haut & bas. Le bas eſt aux environs de la Mediterranée, le haut, ſont les pays qui en ſont éloignez.

Le haut Languedoc comprend les onze Dioceſes ſuivans.

L'Archevéché de Thoulouſe, Ville ſur la Garonne : &c.

L'Evéché de Carcaſſone ſur l'Aude, Alzone, Montreal;

L'Evéché de Saint Papoul ; ſur Lampy. Caſtelnaudari qui eſt la Capitale d'un pays dit, Lauragais, qui comprend les confins du Mirepois Thouloufan, le Midy du Dioceſe de la Vaur, & l'Evéché de S. Papoul dit Lauragais d'un village nommé l'Aurac au Dioceſe de ſaint Papoul.

L'Evéché de Mirepoix.

L'Evéché d'Alet, où eſt Alet, & Limoux ſur l'Aude.

L'Evéché de la Vaur ſur l'Agout Riviere.

L'Evéché de Caſtres ſur l'Agout.

L'Evéché d'Alby, ſur le Tarn.

L'Evéché de Rieux au Confluent de la Rize dans la Garonne ; Monteſguiou : de Volueſtre. Monteſquiou.

L'Evéque de Comminge dont le Siege eſt à ſaint Bertrand, a entrée aux Eſtats.

L'Evéque de Montauban, la Ville eſt ſur le Tarn.

Le bas Languedoc à ſon Archevéché qui eſt Narbonne ſur la riviere d'Aude. L'Archevéque preſide aux Eſtats de

Languedoc Leucate eſt ſur le bord de la Mer, Narbonne eſt pres de la Mer.

L'Evéché de Beſiers, dont la Capitale eſt ſur Orbe riviere.

L'Evéché d'Agde, qui eſt pres de la Mer; Pezenas eſt dans ce Dioceſe: Marſeillan; L'eſtang de Thau.

Le Dioceſe de Lodeve; ſur la Riviere de Lergue; Clermont de Lodeve:

Le Dioceſe de ſaint Pons, la ville de ſaint Pons de Tomieres.

Le Dioceſe de Montpellier, peu éloigné de la Mer; où le titre de l'Evéché a eſté tranferé de l'Iſle de Maguelone; dans l'eſtang de Maguelone, où de Peraut. Frontignan ſur la Coſte de Mer, Montferrand dans les terres.

Le Dioceſe de Niſmes, qui s'avance du bord de la Mer dans les terres. Beaucaire eſt le ſur Rhoſne; Aygues-mortes, ſur l'un des bras du Rhoſne; S. Gilles, Clarenſac. Le Pont du Gard ſur la riviere de Gardon, qui eſt de trois voutes; la troiſiéme eſtoit un Aqueduc pour conduire les eaux d'Uzez à Niſmes, où ſont les plus belles antiquitez que nous ayons en France. Les Villes conſiderable ſont Anduze, Alais, ſaint Gilles eſt grand Prieuré de 75000. de rente, de l'Ordre de Malthe.

Le Dioceſe d'Uſez qui à Uſez pour Capitale. Le Pont ſaint Eſprit, eſt ſur le Rhoſne, Bagnols, ſaint Ambroiſe, dans les terres.

Trois Dioceſes ſont compris ſous les Sevennes ; de Mende, du Puis, & de Viviers, auſſi bien que trois pays, le Gevaudan, le Velay, & le Vivarais.

Le Dioceſe de Viviers : cette Capitale ſur le Rhoſne, les Villes conſiderables ſont Annonay vers le Lyonnois, Aubenas; l'Argentiere dans les Monts.

Tournon, Cruſſol, la Voulte ſont ſur le Rhoſne.

Le Dioceſe du Puy en Velay, où eſt le Puis & Monfaucon, les Sources de la Loyre ſont au deſſus de Rioutort dans le Vivarais.

Le Dioceſe de Mende ; Mende eſt ſur le Lot; Marenge, où Marvezois; Chaſteau-neuf de Randon, ou du Gueſclin fut tué.

Les Sevennes ſont des Montagnes qui occupent une partie du Gevaudan, du Velay, & du Vivarais.

Le Comté de Foix, a pour Ville Capitale Foix: Pamiers, & Taraſcon ſur l'Aurieque, Acqs. Au deſſous de Foix,

on voit de petits pays, Andorre, au Midy : Sault : le Douneſan : Fenoüille-des ou eſt ſaint Paul de Fenoüilledes, A l'Orient du Comté de Foix,

Le Comté de Rouſſillon, où ſont Perpignan, Elna, Riveſaltes, Salces, Coliovre pres de la Mediterranée.

Thouloufe eſtant la capitale de ce pays, il eſt juſte de faire la recherche de ſon origine. Si l'on croit, ceux qui par une curioſité trop credule vont juſques dans les ſiecles de l'antiquité la plus éloignée, pour ſçavoir la naiſſance des Villes ; nous jugerons que Thoulouſe, a commencé 6 0 0. ans avant Rome, au temps que Tros vivoit dans Troye. Mais il y a ſi peu d'apparence de donner quelque creance à des opinions qui ont peu de raiſons ſolides, en ſorte que nous pouvons dire que ſa veritable grandeur, a eſté du temps des Romains, qui l'ont voulu honorer d'un Capitole, qui eſtoit une grace conſiderable ; puis qu'il n'y en a eu que dans Rome, dans Cartage, & dans Thoulouze.

Pour l'Egliſe, on croit que ſaint Martial envoyé par les Apoſtres, a converti ces Peuples ; & leur donna ſaint Saturnin pour Eveſque.

GOUVERNEMENT General du Dauphiné, où ſont la Savoye, & la Breſſe.

LE Dauphiné a pour limites à l'Occident, le Rhoſne depuis Lyon juſqu'au Pont ſaint Eſprit; au Nort la Breſſe & la Savoye, au Sud la Provence, à l'Orient le Piedmont.

Le Dauphiné eſt diviſé en haut & bas. Le hault eſt dans les Montagnes; le bas eſt aux Rives du Rhoſne; à l'Orient.

Le hault Dauphiné contient pluſieurs pays; dont

Le premier eſt le Graiſivaudan; la capitale eſt Grenoble, Eveſché & Parlement; aſſis ſur l'Iſſere qui reçoit le Drac au deſſous de Grenoble. La grande Chartreuſe eſt au Nort de

Grenoble dans les Monts. Dans ce Bailliage de Grenoble ; on voit l'Eſdiguieres ; Saint Bonnet : Beaumont, Mans, Vizille ou ſont les beaux Jardins.

Le Bailliage de Briançon ; dont la capitale eſt une des plus haultes Villes du Monde. Le Mont Genevre eſt un des plus haults. Le Pertuis- Roſtan eſt le paſſage pour l'Italie. A l'Orient le pays de Pignerol ; c'eſt du Briançonnois Le Chaſteau Dauphin eſt vers le Marquiſat de Saluces.

Le Bailliage d'Embrun ; la Ville capitale eſt Archeveſché, ville fortifiée.

Le Bailliage de Gap. La capitale eſt Eveſché. Au Sud, Tallart ; Serres.

Le Bailliage & Eveſché de Die, capitale ; l'Eveſché eſt uny à celuy de Valence.

Les Baronnies dont chacune fait ſon Bailliage, Nions, le Buis, Merindol, Vinſobres, Piles, Saunes. A Nions il y a une fente de Montagne d'où il ſort un Vent pour rafraiſchir l'air.

Le haut Dauphiné contient le Graiſivaudan, le Briançonnois, l'Embru-

nois, le Gapençois, le Diois & les Baronies.

Le bas Dauphiné comprend le Valentinois & le Viennois.

Le Viennois comprend deux Bailliages. Celuy de Vienne dont elle eſt la capitale & Archeveſché, ſituée ſur le Rhoſne. Le Pont de Beauvoiſin eſt la derniere Ville du Dauphiné du coſté de Savoye.

Le ſecond Bailliage eſt celuy de ſaint Marcellin, qui eſt ſur l'Iſſere; Romans; ſaint Vallier ſur le Rhoſne; ſaint Antoine.

Le Valentinois a deux Seneſchauſſées. La Seneſchauſſée de Creſt. Les Villes ſont Valence ſur le Rhoſne; & Creſt. L'autre Seneſchauſſée eſt de Montelimar. Saint Paul Tricaſtin, ou trois Chaſteaux; Eveſché; Suſe. Valence eſt Eveſché. Dans le Dauphiné il y a deux Archeveſchez, de Vienne & d'Embrun; & quatre Eveſchez, qui ſont Valence & Die; Grenoble, Gap, & ſaint Paul trois Châteaux.

La Savoye comprend tout ce qui eſt depuis le Lac de Geneve juſqu'au Briançonnois; & depuis le Rhoſne juſqu'au Duché d'Aouſt; où ſont le

Genevois, le Chablais, le Fauſſigny; la Savoye particuliere, la Tarentaiſe, la Morienne, une partie du Bugey.

Le Genevois comprend l'Eveſché & Duché de Geneve, qui s'eſt ſouſtraite de la domination des Ducs de Savoye, & s'eſt formée en Republique; Geneve eſt ſur le Lac à la pointe Occidentale: le reſte du Duché eſt au Duc de Savoye. Annecy eſt ſur le Lac d'Annecy. Seiſſel ſur le Rhoſne.

Le Chablais eſt Duché; la capitale eſt Thonon; Evian; Ripaille eſt un Village ſur le Lac de Geneve, dont l'aſſiette eſt agreable.

Le Comte de Fauſſigny, à Cluſe ſur Arve, bonne Ville.

La Savoye particuliere, Duché, a pour capitale, Chamberry, Parlement, Montmelliand ſur l'Iſſere, place forte; Aix ſur le Lac de Bourget. Au Midy eſt la Ville de Bourget.

La partie du Bugey qui eſt à l'Orient du Rhoſne, eſt de Savoye.

La Tarentaiſe a l'Archeveſché de Monſtier en Tarentaiſe. Eſme-ſaint Maurice. La Source de l'Iſſere eſt dans ce païs-là: Tarentaiſe eſt Comté.

Le Comté de Morienne; la capitale eſt Eveſché. Saint Jean de Morienne ſur Arche; & la Chambre ſur Arche. Entre le petit Montſenis, & le grand Montſenis on voit le paſſage en Italie, & dans la Tarentaiſe par le petit ſaint Bernard.

La Breſſe a eſté décrite dans le Gouvernement de Bourgogne.

A la teſte des Eſtats du Duc de Savoye en Italie nous mettrons deux Cartes de la Savoye en particulier, pour les paſſages des Monts.

Toute la Savoye eſt ſur les Alpes qui ont trois noms ſuivant les trois principales parties. Depuis le Chablais a la Morienne; ce ſont les Alpes Grayennes : depuis la Morienne juſqu'à la Riviere qui paſſe par Embrun; ce ſont les Cottienes : Depuis cette Riviere juſqu'à la Mer de Provence, ce ſont les Maritimes.

On parlera dans la ſuite de la Maiſon de Savoye.

Le Dauphiné a pour capitale Grenoble, appellée *Accuſion* par Ptolomée. Maximian envoyé en Gaule pour y appaiſer quelques troubles ſous le Regne de Diocletian; baſtit deux portes, dont celle qui eſt vers le Midy, fut

appellée *Romana Iovia* ; l'autre Herculée ; dont on voit les inſcriptions. L'Empereur Gratian Prince Chreſtien a embelly cette Ville ; d'où elle a pris ſon nom. François II. avoit deſſein d'accroiſtre encore cette Capitale du Dauphiné ; mais la mort empeſcha l'execution de ſon deſſein. Sidonius Apollinaris qui vivoit en 480. a écrit à un Eveſque de Grenoble ; ce qui fait voir ſa religion.

COMTE' ET GOUVERNEMENT de Provence avec le Comtat Venaiſcin, Principauté d'Orange & Comtat de Nice.

LA Provence eſt bornée par le Rhoſne à l'Occident; par le Dauphiné au Nort ; par le Comtat de Nice à l'Orient par la Mediterannée au Sud. On peut diviſer cette Province en haute & baſſe : la haute vers le Dauphiné ; la baſſe vers la Mer.

Neantmoins nous ſuivrons la diviſion de nos Cartes, qui ſont en Viguerries & Bailliages, puis nous parlerons des pays qu'elle contient, comme du Venaiſcin ; de la Principauté d'Orange, & du Comtat de Nice.

La premiere Viguerie eſt celle d'Aix, Capitale de la Provence; Archevéché & Parlement ; entre la Durance Riviere, & Marſeilles. Viguier, c'eſt le Capi-

taine du Chaſteau pour le Roy, & Intendant de la Police.

La deuxiéme, la Viguerie de Taraſcon, Ville ſur le Rhoſne oppoſée à Beaucaire en Languedoc. Il y a Barbantanes, Graveſon, Baulbon, ſaint Remy.

La troiſiéme, la Viguerie d'Hyeres; Ville ſur le bord de la Mer dans l'Evéché de Tolon; qui donne le nom aux Iſles d'Hyeres.

La quatriéme, la Viguerie de Lorgues.

La cinquiéme, la Viguerie de Draguignan, ville peu éloignée de la Mer. Dans ce pays eſt l'Evéché de Frejuls, la ville de ſaint Tropez, Grimault, & ſon Golfe. Caillan & Fayence ſont dans les terres.

La ſixiéme, la Viguerie de Grace, Ville, & Evéché, Cannes & Antibes ſur la Mer.

La ſeptiéme, Folcalquier, Ville Manoſque ſur la Durance.

La Viguerie de Marſeille comprend Marſeille tres bon port de Mer; le Chaſteau d'If n'eſt pas éloigné dans une Iſle. A ſon Orient eſt Caſſis, la Cioutat, Cenari. La ſainte Baume, en eſt a 5. lieües.

Les Bailliages ſont; celuy de ſaint Maximin; le 2. de Baryols où eſt Cotignac:

tignac : le 3. Bailliage d'Aulps, le 4. Bailliage de Brignolles, d'où ſont ces bonnes prunes, le 5. Bailliage de Tolon, Ville & tres bon port, le 6. de ſaint Paul, pres de Nice ; dans ce Bailliage on voit Vence, Eveſché, le 7. Balliage de Siſteron, Ville ſur la Durance, & Eveſché, le 8. le Bailliage d'Apt, Ville ſur le Calevon ; Gordes ; le 9. Digne Ville & Eveſché, le 10. le Bailliage de Caſtellane.

Senez Eveſché Ville, entre les Bailliages de Digne & de Caſtellane, on voit le Val de Barr ; & au deſſus le pays de Colmars. Le 11. le Bailliage de Guilleumes ; Ville : l'Eveſché de Glandeves eſt en ce pays. Le 12. le Bailliage de Seyne. Outre ces Vigueries & Bailliages, nous mettons (le Bailliage de Monſtiers, Ville Riez Eveſché.) L'on voit encore dans la Provence, l'Iſle de Martique, & la Ville de Berre enfermée dans des marais ; la Tour de Bouc deffend l'Iſle de Martique ; les terres de la Crau qui ſont des pays de cailloux, & Fos ſont en ce pays. Nous comprenons encore dans la Provence l'Archeveſché d'Arles, qui eſt une Ville ſur un des plus larges bras du Rhoſne, à

l'Orient une Ville nommée Les Baux; au Midy la grande & petite Camargue où la terre eſt tres bonne, ces pays ſont entre les bras du Rhoſne, qui ſont au nombre de huit; Dormet eſt dans la grande, les Trois Maries dans la petite Camargue. Depuis le Rouſſillon juſqu'au Roſne, c'eſt le Golfe de Lyon dans la Medit. depuis le Rhoſne c'eſt la Mer de Provence; & prés de Marſeille la Mer de Marſeille;

Le Comtat Venaiſcin eſt enfermé dans la Provence; les Villes principales ſont; Carpentras; Cavaillon eſt ſur la Durance; Vaiſon, Trois Eveſchez. ce pays depend du ſaint Siege: les Papes ont achepté Avignon, pour joindre au Comtat. Clement VI. a fait cette acquiſition en 1348. ſur Jeanne I. Reine de Naples & de Sicile. A l'Orient du Comtat on voit le Comté de Sault.

Dans le milieu du Comtat on voit la principauté d'Orange, qui eſt à un Prince de Naſſau, fief relevant du Comté de Provence. Caderouſſe eſt en ce pays.

Le Comtat de Nice, a Nice ſur la Mer, ſaint Salvador dans les terres.

La Principauté de Mourgues ou de Monaco, eſt à l'Orient de Nice. Cette Principauté eſt dans la Maiſon de Grimaldy.

Les Iſles aux Coſtes de Provence ſont à l'emboucheure du Roſne.

Le Paulet, & Paſſon, l'Iſle de Martigues pres de Marſeille,

Le Chaſteau d'If; Ratonneau, Pomegues. Les trois Iſles d'Hyeres ou les Stæcades. Devant Cannes les Iſles de Lerins, ſainte Marguerite & ſaint Honorat.

Entre le Comtat de Nice & l'Embrunois, on voit le pays où eſt Barcelonette, Miolens, ſaint Pol, Lauzet.

La Provence appellée par les Romains *Provincia*; comme eſtant une de leurs plus belles Provinces, leur fut acquiſe par Caius Sextius l'an 632. de la fondation de Rome. Il y jetta dans le meſme temps les fondemens de la Ville d'Aix, où il y fit faire ces bains d'eaux chaudes qui l'ont fait nommer *Aquæ Sextiæ*. Le premier Eveſque de cette Ville, c'eſt S. Maximin, qu'on dit eſtre venu avec le Lazare & ſes ſœur Marthe, & Magdelene: l'an 49. apres la naiſſance de JESUS-CHRIST. Sainte Baume

ESTATS DU DUC

de Savoye vers l'Italie, ou le Piémont, qui comprend la Seigneurie de Verceil, le Marquiſat de Suze, Aouſt, Yvrée ; la Principauté de Piémont, le Comté d'Aſt, le Marquiſat de Saluces, le Comtat de Nice & le Duché de Montferrat.

ON diviſe les Eſtats du Duc de Savoye en deux parties. La i premiere comprend la Savoye, qui eſt toute ſur les Alpes ; La ſeconde le Piemont qui eſt un païs tres-agreable, que l'on rencontre au pied des Alpes, en deſcendant vers l'Italie.

Le Duché de Savoye contient le Genévois ; le Chablais ; le Fauſſigny ; la Tarantaiſe ; la Morienne ; & la Savoye particuliere, avec une partie du Bugey à l'Orient, du Rhoſne. Nous avons fait la deſcription de ces Eſtats dans le Dauphiné ; neantmoins pour avoir tout d'une ſuite les païs qui appartiennent au Duc de Savoye ; nous avons mis dans noſtre Recueil deux Cartes de la *Savoye* Septentrionale & Meridionale, où l'on voit ces digues, ou ces murailles que la nature ſemble avoir elevées, pour borner les deſſeins de s'étendre, que pourroient avoir les Souverains qui ſont aux environs de ces affreux Rochers, qui regnent depuis le Golfe de Veniſe juſques ſur le bord de la Mediterranée. Et comme ces Cartes ſont trop particulieres, & que le détail en ſeroit ennuyeux ; nous les avons inſerées dans noſtre Recüeil pour nous monſtrer les paſſages de France en Italie, qui eſt une curioſité qui n'eſt pas inutile, & qui ſert pour entendre l'Hiſtoire.

Vers l'Italie le Duc de Savoye poſſede le Piémont ; qui comprend pluſieurs parties, dont nous ferons le dénombrement.

La Seigneurie de Verceil eſt à l'Occident de l'eſtat de Milan : la capitalè eſt Verceil ; Andorno, Biela, Santia, Deſana ; la Principauté de Maſſeran eſt dans ce païs : Maſſerano ville capitale, Crevacor.

Le Marquiſat de Suze, où ſont Suze, Novaleze, Aveillagna.

Le Duché & Val d'Aouſt, où l'on voit Aouſt dans les Alpes Grayennes.

Le Marquiſat d'Yvrée, où eſt Yvrea, & le Lac de Viverone.

La Principauté de Piémont a pour capitale Turin, à l'Occident du Po entre les Rivieres de Miraflores, & Doria minor. C'eſt le lieu où le Duc de Savoye fait ſa principale demeure ; le ſéjour en eſt tres-agreable ; mais les avenuës en ſont difficiles du coſté de la France, ayant a paſſer le Mont Senis, & les autres endroits des Montagnes, où les chemins ſont taillez dans le Roc. Apres Turin on voit Quiers, Villa Nova d'Aſti, Carignan ſur le Po, Savillan, Folſan, Quieras, Centale ; Coni, ou Cuneo, Mondovi, la ſource du Po eſt au Nort de Saluces ; au Midy du Mont Viſo.

Le Comté d'Aſt, entre le Piemont,

& le Montferrat, a pour Capitale Asti sur le Tenaro ; Montalto, Montasino, Cast, Nuovo, & la Carmagnole, ville & Estat, entre le Piemont & le Comté d'Ast.

Le Marquisat de Saluces est dans les Alpes Maritimes : Saluces, est vers le Piemont. Au Nort on voit le pays des Quatre vallées, dont saint Martin est la Capitale; à l'Occident le Vicariat de Barcelonette Ville, & Capitale de ce destroit.

Le Comtat de Nice, a Nice, & Ville-Franche sur le bord de la Mer. A l'Orient on voit Monaco, où Mourgues. A l'Occident de Nice, on voit le Comté de Beüil, ou Boglio : à l'Orient le Comté de Tenda : où les Alpes Matitimes, & le Mont Apennin se joignent.

Le Duché de Montferrat est aux environs du Po, & la plus grande partie au Midy. Les Ducs de Savoye, & de Mantoüe ont partagé tout ce pays, & le Traité de Quieras fait en 631. a terminé leurs differens : le Duc de Mantoüe a Casal au Midy du Po, l'une des plus fortes places d'Italie ; à qui sur la Bormia, Nice de la Paille, &c. Trin, & Alba sont au Duc de Savoye, & ce

Ce pays eſt tres-bien cultivé, l'on y compte plus de 200. Villes, Bourgs & Chaſteaux.

La Religion.

Les Eſtats du Duc de Savoye ſont tous Catholiques, hors quelques Villages de ces Montagnes du coſté du lac de Geneve, où il y a des Heretiques, qui ont ſuivi la rebellion des Genevois qui ſe ſont ſeparez de l'Egliſe, & de la domination de leur Prince legitime; & ſe ſont erigez en forme de Republique, en changeant de Religion; ce qui eſt arrivé en l'an 1535. l'on n'y ſouffre point les Catholiques : les Ducs de Savoye tiennent cette Ville toûjours en eſchec, comme eſtant de leur Eſtat de Savoye.

L'eſtabliſſement de cette Souveraineté, & la Famille, des Princes.

LA Maiſon des Ducs de Savoye eſt une des plus nobles, & des plus anciennes Maiſons de l'Europe, & je ne ſçais gueres que la Maiſon de France, qui luy puiſſe diſputer avec juſtice le

droit d'Aineſſe. La Loy Salique eſt eſtablie dans cet Eſtat ; & les maſles ſuccedent au prejudice des femelles. Comme il y a eu un temps que le titre de Comte eſtoit plus honorable que celuy de Duc, la Savoye a eu titre de Comté. Et ſon erection en Duché s'eſt faite par l'Empereur Sigiſmõd en 1415. ou 1416. en faveur d'Amé VIII. qui eſtoit un Prince d'un merite ſingulier ; ſa ſainteté le mit ſur la Chaire de Saint Pierre, au lieu d'Eugene IV. que le Concile de Baſle dépoſa. Et dans ſa place il élut en 1439. Amedée, ſous le nom de Felix V. mais ce Concile n'ayant point eſté tenu dans les formes ſelon le ſentiment des Docteurs Vltramontains ; & la cauſe d'Eugene IV. ayant eſté jugée la plus juſte ; ce Prince voulut rendre la paix à l'Egliſe, en quittant la Thiare. & receut de Nicolas V. Succeſſeur d'Eugene IV. le Chapeau de Cardinal ; apres avoir gouverné l'Egliſe neuf ans de temps. Nous laiſſons les Ducs depuis 1439. juſqu'en l'année 1504. que Charles III. ſucceda à ſon frere Philebert. Ce Prince à vécu juſqu'en 1553. Il mourut à Verceil : il eut pour Succeſſeur ſon fils nommé Emanuel Philibert, qui mourut à Turin en 1580.

Emanuel a laiſſé la Couronne Ducale, à ſon Fils Charles Emanuel I. du nom, qui a gouverné cet Eſtat juſqu'en 1630. Victor Amedée a ſuccedé à Charles, & n'a regné que juſqu'en 1637. Ce Prince a eu deux enfans dont l'aiſné Louys Amedée n'a vécu qu'un an apres ſon Pere, & mourut en 1638. Son ſecond fils eſt Charles Emanuel II. du nom qui a ſuccedé à ſon frere. Ce Prince eſt né à Turin le 20. Juin de l'année 1634. de Victor Amedée, & de Chreſtienne de France, morte à Turin en 1663. Il a eſté marié deux fois; la premiere à Françoiſe Magdelaine d'Orleans morte apres un an de mariage en 1664. En ſecondes nopces il a épouſé en 1666. Marie Jeanne Baptiſte de Savoye, fille de Charles Amedée de Savoye Duc de Nemours, de laquelle il a un fils nommé Victor Amedée François Prince de Piemont.

Nous avons eu en France de la Maiſon de Savoye Eugene Maurice de Savoye Comte de Soiſſons né en 1635. de Thomas de Savoye Prince de Carignan, & de Marie de Bourbon Soiſſons ſon épouſe née en 1606. Ce Prince a épouſé en 1657. Olympe Mancini dont il a Louys Thomas de Savoye né en 1657.

appellé le Prince Thomas; Philippes de Savoye dit l'Abbé de Soiſſons; Louys Jules, nommé le Chevalier de Soiſſons. Emanuel eſt le 4. Il y a pluſieurs filles. Le Comte de Soiſſons eſtoit Couſin-germain du Duc de Savoye, eſtant enfans des deux freres. Ce Prince eſt mort en cette année 1673.

La Princeſſe de Bade, s'appelle Louyſe Chriſtine de Savoye, elle eſt ſœur du Prince Eugene; mariée à Ferdinand Maximilien Marquis de Bade Dourlac, Prince de l'Empire.

La Ducheſſe de Savoye d'apreſent eſt née en France, elle s'appelle Marie Jeanne Baptiſte de Savoye Nemours; née en 1644. de Charles Amedée de Savoye Duc de Nemours, & d'Iſabelle de Vendoſme; mariée en 66. au Duc de Savoye.

La Reine de Portugal eſt ſœur de la Ducheſſe de Savoye, ſon nom eſt Marie Françoiſe Eliſabeth de Savoye Nemours, née en 1646. mariée en 1667. à Alphonſe VI. mais ce mariage ayant eſté declaré nul, elle a épouſé Dom Pedro Prince de Portugal & Regent du Royaume, au mois de Mars de l'an 1668.

LES SVISSES, LEURS ALLIEZ ET LEURS SUIETS.

LES bornes sont à l'Occident, le Comté de Bourgogne; au Septentrion l'Alsace, & la Souaube. à l'Orient le Comté de Tirol; au Midy, le Duché de Milan, & les Estats de Savoye. Ces pays sont divisez en 3. parties. Ces Republiques se sont formées de tres petits commencemens; & ce furent les mauvais traitemens que les Villes & pays souffrirent des Gouverneurs qui leur furent envoyez de l'Empire, qui obligerent les pays d'Uri, Suviths & Underuald à se joindre, & à secoüer le joug. en 1308. On divise à present ces Republiques en treize Cantons, qui se sont fait des sujets, & ont receu des Alliez.

Zurich est la premiere Ville & Canton sur le Lac de Zurich au Nort.

Berne; Ville & Canton sur le Aar,

Thun eſt ſur le Lac de Thun ; Brientz ſur un Lac. Lauſane ville Imperiale & Eveſché ; au Nort du Lac de Geneve ou de Lauſane. Ce Canton eſt le plus grand, & tient juſqu'au Mont ſaint Claude,

Lucerne ſur le Lac de Lucerne, ville & Canton, ſur le Ruſſ.

Uri, Canton, la ville Capitale Altorf. Le Mont Saint Godard paroiſt eſtre le lieu le plus élevé de l'Europe, puis que de ſon pied on voit ſortir les plus grands fleuves ; le Teſin ; le Rhoſne, l'Aar, & le haut & bas Rhin. Ce pays commença la revolte en 1308. & la Ligue.

Schuvitz d'où vient le nom de Suiſſes ; ville & Canton, Soviſſe, ou Schuitz.

Undervald, Canton, la ville Eſt, Stantz ; ces trois ſe ſont liguez les premiers.

Zug, ville & Canton, ſur le Lac de Zug.

Glaris, ville & Canton.

Baſle, ou Baſel, ville & Canton ſur le Rhin, ville de commerce, il y a Eveſché, dont le reſſort eſt grand ; l'Eveſché de Baſle, eſt ſeparé du pays du Canton. Porentruy eſt dans le deſtroit de l'Eveſché.

Fribourg, ville & Canton, ſur la Sana.

Soleurre, ou Soleurne; Soleurne ſur Aar, où demeure l'Ambaſſadeur du Roy de France.

Schafouze, ville & Canton ſur le Rhin.

Appenzel; ville & Canton.

Les temps des Ligues des Cantons, ſont en 1308. Uri, Schovitz, Undervald, Lucerne 1332. Zurich 1351. Glaris, 1352. Zuq 1352. Berne 1353. Fribourg & Soleurre en 1481. Baſle & Schafouze en 1501. Appenzel en 1513.

Les Alliez ſont la Ligue Griſe ou les Griſons, qui ſont partagez, en trois pays; la haute Ligue, ou Griſe; la Cadée ou Ligue de la Maiſon Dieu; & les dix Communautez. Dans la Cadée on voit Chur ou Coire, ville ſur le Rhin, où ce fleuve commence à porter Bateau. Au Midy on voit le Comté de Bormio.

La Valteline tres bon pays. Le Comté de Chiavenna ville.

Le Comté de Valais; où eſt Sion ſur le Rhoſne; ſaint Maurice eſt plus bas.

Les quatre Eveſques Alliez ſont de Sion, de Baſle, de Coire & de Conſtance. L'Abbé de ſaint Gal; & la ville de

ſaint Gal, ſont alliez, elle eſt entre Conſtance & Appenzel.

Le Comté de Neuchaſtel, ville ſur le Lac de Neuchaſtel; entre le Lac & le Mont-Jura, Vallangin, Neuſtat ſur le Lac de Bienne.

Le pays & Evéché de Conſtance eſt ſitué ſur le Lac de Conſtance, ou Lindau, Bodenſée, ou Bregents; ces quatre villes eſtant ſur le Lac. Bodmen a fait Bodenſée. Conſtance eſt la plus conſiderable.

La Republique de Geneve eſt alliée, Mulhauſen en Alſace & Rotuveil, en Suabe, au Nort de Scaufouze, au 48. degré.

Entre le Vallais, & la Valteline, il y a trois Lacs, le Lac Major, qui a Locarno ville, à ſon Occident, le Lac de Logano qui a une ville de meſme nom, & le Lac de Como qui eſt d'Italie.

A l'Orient du Rhin vers le Tirol, on voit les Comtez de Feldkirk ville, de Sonneberg, de Montfort & de Bregentz. La Suaube eſt au deſſus, les quatre villes ſur le Rhin entre Baſle & Schafouſe, partie de l'Alſace; le Comté de Montbelliard achepté par Louys XIII. ville tres forte, dans le Comté.

La situation du païs des Suisses est entre le 45. degré 30. minutes de latitude, & le 47. degré 35. min. le 28. deg. 20. min. de longitude & le 32.

Lors que les Suisses & les alliez s'assemblent pour les affaires de leurs Républiques, c'est pour l'ordinaire à Baden, sur le Limat, à l'Occident d'Esté de Zurich.

Aux environs du Canton d'Appenzel, il y a des petits pays qui ont titre de Comté, Sargans dans le Turgou, Toggembug, Gastal, Rheintal.

Le Gouvernement.

Ces Republiques sont tres considerées à cause de leur union, & leur revolte contre la Maison d'Austriche leur a reüssi. La rigueur des Lieutenans de l'Empereur Albert, fit naistre en 1307. le dessein de leur liberté. Les conditions en furent redigées & confirmées en 1315. par l'Empereur Louys de Baviere; depuis ils sont entrez dans l'alliance des plus grands Princes de l'Europe, & la France a plusieurs fois renouvellé les Traitez de leur alliance.

La Religion.

Les Cantons d'Uri, de Suitz,, d'Undervald, de Fribourg, de Soleurre de Zug & Lucerne, ſont Catholiques; Zurick, Baſle, Berne & Schaffouſe, ſont Heretiques ſelon la reforme de Zuingle & de Calvin qu'ils ont embraſſée depuis peu, ayant eſté d'abord Zuingliens, en 1525. les deux autres d'Appentzel & de Glaris ſont meſlez de Catholiques & d'Heretiques. Nous parlerons de Zuingle en traitant de l'hereſie de Luther en Allemagne.

L'ALSACE, OU LES Conqueſtes du Roy en Allemagne, avec la Süaube.

LEs bornes d'Alſace ſont au Midy le Canton de Baſle; à l'Occident la Lorraine, au Nort; le Palatinat du Rhin; à l'Orient les Duchez de Vuirtemberg & Furstemberg. Sa ſituation eſt du quarante-ſept degré, trente-cinq minutes juſques pres du quarante-neuf de latitude, & du vingt-huit degré quarante minutes juſqu'au vingt-neuf degré, quarante-cinq minutes de longitude.

L'Alſace eſt diviſée en haute & baſſe, ſuivant le cours du Rhin. La Juriſdiction de la Ville de Schleſtad fait le partage.

La haulte Alſace a pour premiere Province Suntgauu; dont Befort eſt

le premier Bailliage vers l'Occident, prés du Comté de Montbelliard. Le ſecond le Bailliage de Ferrette Ville ſur Jll. Le troiſiéme Bailliage de Altchirckh, ſur Jll. Le quatriéme Bailliage de Landſer. Muthauſen eſt ſur Jll. alliée des Suiſſes. Le Bailliage de Tannes Ville ſur le Thur. Il y a pluſieurs Seigneuries que les Seigneurs pretendent tenir en Fief immediatement de l'Empire. La ſeconde Province depuis Suntgauv juſqu à Slcheſtat, comprend l'Abbaye de Murbacк. La capitale de ce pays eſt Murback. La Baronnie de Ribaupiere, & le Comté de Colmar. La Ville & Seigneurie de Briſach, Ville tres forte ſur le Rhin à l'Orient.

La baſſe Alſace commence à Schleſtat ſur Jll. Benefelt ſur Jll. Strasbourg eſt à l'Occident du Rhin, ſur pluſieurs Rivieres; Jll. & Bruſch ſont les principales, à un quart de lieuë du Rhin. C'eſt une Ville d'un tres-grand commerce; ſon Magiſtrat fait preuve de roture; l'Arſenac, la Tour & l'Horloge ſont la curioſité des Eſtrangers. La Principauté de Lutzfelſtein Ville, & Saverne ſont à l'Occident d'Alſace; Veiſſembourg & Hagenauv

ſont Villes conſiderables; Philiſbourg Ville tres forte.

La haulte Alſace à l'Orient du Rhin a Breiſgouv ; la Capitale de la Province eſt Fribourg : la Seigneurie de Badenviller & Rotelen ſont de ce pays; Neutenbourg à l'Orient du Rhin ; le Marquiſat de Hochperg, Ville. Briſac eſt dans cette Province. Dans la baſſe, on voit la Province & Seneſchauſſée d'Ortnauv : la Capitale Offenburg. les Baronnies de Lorraine & de Molberg : Au Nort on voit les limites du Marquiſat de Baden. A l'Orient la Souaube & Schuuarſvuald ou Foreſt Noire. Au Midy le pays des quatre Villes Foreſtieres aux environs du Rhin, qui ſont Rheinfelden, Schuverſtat, Schecquingen ; l'Aufenburg, hors de l'Alſace dans la Foreſt Noire.

La plus grande partie de l'Alſace appartient au Roy ſans aucune redevance de l'Empire, & dans la haute & baſſe Alſace, il tient la meilleure partie de ce qui eſt à l'Occident du Rhin qu'on appelle le Landgraviat de la haute & baſſe Alſace ; les environs d'Hagenau : la Province de Sungouv : le Comté de Ferrette : la

Ville & Seigneurie de Brisach : la Prevosté & prefecture des dix Villes Imperiales, qui sont Haquenau, Colmar, Schlestat, Munster en la Vallée de Saint Gregoire ; Turcheim, Keiserberg, Obernheim, Roshem, Veissemburg, Landau. Ces Villes relevent immediatement de l'Empire.

Les terres de la Maison d'Austriche, sont le Brisgouu, où est Friburg, l'Ortnauu, où est Offenburg.

Les Principautez de l'Empire, dont la plus considerable est l'Eveschè de Strasbourg, sous qui sont Salerne & Bennefeld ; le grand Prieuré de l'Ordre de Malthe, Heitersheim est la Capitale ; la Prevosté de Veissemburg ; l'Abbaye de Murbach, le Marquisat de Baden, & celuy de Durlach.

Les Seigneuries de l'Empire sont trois Abbayes, d'Antlau, Gengenbach, & Munster en la Vallée de Saint Gregoire, Trois Comtez, d'Eberstein, Flecstein ; Hohen-lansperg. Deux Baronnies, Hohen - Gerolzeck, Ribaupierre.

Les Villes Imperialles, Strasburg, Muthausen alliée des Suisses ; Offenburg, Gengenbach, Zellin, Hammersbach. L'Alsace a esté connuë par

les anciens sous le nom de Triboches, ou Tribotes, & vers l'an 800. du temps de Charlemagne, ces Peuples ont nommé leurs pays comme les Allemans qui les ont appellez Alsace de la Riviere Jll. qui l'arrouse. La Ville de Strasbourg est la Capitale, qui est une puissante Republique à present: dont les Magistrats, & la plus grande partie de la Republique a pris la doctrine de Luther; les Calvinistes n'y ont point d'exercice; les Catholiques n'ont que trois ou quatre Eglises, avec quelque Convent de femmes. Calvin a autrefois enseigné en cette Ville.

La Paix de Munster en 1648. a fait avoir au Roy les places dont nous avons fait le dénombrement; & de plus le droit de protection dans Philisbourg, qui est de l'Evesché de Spire, en sorte que le Roy y tient garnison, & peut faire passer les Troupes qu'il y envoye sur les Terres de l'Empire. Dans le mesme Traité il est porté qu'on ne pourra faire construire aucune fortification sur la riviere Orientale du Rhin, depuis Basle jusqu'à Philisbourg; & de cette maniere le Roy s'est rendu maistre d'une des plus belles Provin-

ces de l'Allemagne, qui a autrefois appartenu à ses Predecesseurs.

La Suaube est décrite dans l'Allemagne.

Ce pays est meslé à l'égard de la Religion, de Catholiques, de Luheriens & de Calvinistes; Calvin ayant fait leçon trois ou quatre ans dans la Ville de Strasbourg, comme il paroist par sa vie dont nous avons fait un abbregé dans le discours sur la Religion, sur la Carte de la France en general.

LA LORRAINE, ET les terres adjacentes. Duchez de Lorraine & de Bar, & les Eveschez de Metz, Toul & Verdun.

LEs Bornes de la Lorraine sont à l'Occident la Champagne; à l'Orient l'Alsace, au Midy la Bourgogne; au Nort le Luxembourg, & l'Archevéché de Treves. La Lorraine qui depend du Duc, est divisée en deux Duchez l'un de Bar; à l'Occident de la Moselle; l'autre de Lorraine à l'Orient de la Moselle: Duché depuis l'an 980.

Le Duché de Bar releve en fief de la Couronne de Frãce, & le Duc en fait hommage au Roy. Il comprend deux Bailliages qui sont au Duc de Lorraine; sçavoir le Bailliage de Bar le Duc, Ville sur Orne, Ligny en Barrois est sur la mesme Ri-

viere ; & le Bailliage de saint Michel, Ville sur la Meuse. Pont à Mousson sur Meurte, fameuse Université est de ce Bailliage. Ce Bailliage occupe la plus part des terres du Barrois. Il y a dans ce Duché de Bar, d'autres Bailliages qui sont au Roy de France.

Le Bailliage de Metz est au confluent de la Moselle & de la Riviere de Seille. Metz est une Ville tres considerable, tant pour sa richesse que pour son Parlement, sa jurisdiction est estenduë dans tout ce pays.

Le Bailliage de Verdun, Ville sur la Meuse; en suivant cette Riviere hors du Verdunois, on voit Ville-franche; Stenay; Mouson; la Principauté de Sedan, Doncheri, Mezieres, Charles ville, Mont Olympe, Chasteau Regnauld : au dessus de Verdun on voit le Marquisat d'Hatton chastel, le Comté d'Aspremont : la terre de Commercy, sur la Meuse sur Chiers, Mont-Medy.

Le Bailliage & Evesché de Toul; Ville sur la Moselle; au dessus le Comté de Vaudemont; les trois Villes de Metz, Toul, & Verdun ont titre d'Eveschez. Le Barois est meslé dans tous ces pays.

Le Bailliage de Bassigny : Gondrecour, & Ville, Vaucouleurs sur la Meuse fameux par la naissance de la Pucelle d'Orleans, est, à la France. Saint Thibaut, la Mote fameuse pour son Siege; Chastillon, Jonvelle;

Le Comté de Clermont est à l'Occident de Verdun; Clermont en Argonne Ville pres de la Riviere d'Ayr la Foreſt d'Ardennes au dessus de Sedan.

Le Duché de Lorraine est à l'Orient de la Moselle; & comprend trois Bailliages, & quelques autres pays.

Le premier Bailliage, est le Bailliage Allemand, a cause qu'on y commence a parler Allemand, appellé de Vaudrevange Ville & Capitale de ce Bailliage sur la Riviere de Sare. A l'Occident sur la Moselle on voit Richemont, Thionville; & Conismarque : vers le Luxembourg.

Le deuxieme Bailliage est celuy de Nancy, Capitale de la Lorraine, Ville pres du Meurte; Ce Bailliage est appellé François, il va jusqu'au Monts de Vauge où le Meurte a sa Source; le Comté de Blanmont est enclavé dans ce Bailliage; saint Nicolas au dessus de Nancy.

Le troisieme Bailliage de Vauge:

dont Mirecour eſt la Capitale ſur le Madon. La Bourgogne Comté eſt ſeparée de ce pays, par les Monts de Vauge & la Foreſt, qui ſepare la Lorraine de l'Alſace. La Moſelle à ſa ſource dans ces Montagnes au deſſus de Buſſans, la Meuſe vers Montigny, le Roy en Champagne.

La Principauté de Salm eſt dans les Monts de Vauge, vers l'Alſace.

Le Comté de Briſche eſt en Lorraine; le Duché des deux Ponts; & le Palatinat du Rhin, ſont à l'Orient.

Le Roy poſſede les meilleures places de la Lorraine, Metz, Toul & Verdun ont eſté conquiſes par Henry II. elles ſont Villes de l'Empire & principautez plus eſtroittement unies à la Couronne par le traité de Munſter. Metz eſtoit le ſiege des Rois d'Auſtraſie. Les derniers traitez ont acquis à la Frãce dans la Lorraine; Moyenvic, Clermont, Stenay, Dun, Jametz, Marville en Barois; Zirck. Sareburg, Phalſbourg vers l'Alſace; Gorze, Malatour, & des places ſur la Sare avec un chemin large d'une demie lieüe pour aller en Alſace, qui commence à Metz; & paſſe à Moyenvic, Sarebourg, & Phalſbourg.

La Monarchie, & la Souveraineté.

L'etymologie de Lorraine eſt de Lotar Reick, Regne de Lothaire petit fils de Louys le Debonnaire, qui eut la Lorraine en partage vers l'an 855. ſon pere Lothaire ayant partagé ſes Eſtats entre ſes enfans, pluſieurs familles ont tenu depuis ce Duché.

Antoine Duc de Lorraine apres pluſieurs differens avec l'Empereur Charles V. tranſigea avec Ferdinand ſon frere Roy des Romains, & la Lorraine fut declarée independante de l'Empire, ſinon pour le fait de la paix & ſeureté publique.

La Lorraine eſt paſſée de la Maiſon de France, a qui elle a appartenu en la perſonne de René de Sicile Duc d'Anjou, & d'Iſabelle de Lorraine: dans la famille des Comtes de Boulogne qui la poſſedent à preſent.

Du mariage de Ferry & de Jolauthe ſont venus 12. enfans, dont Antoine & Claude ſont les plus conſiderables: de Claude ſont deſcendus tous les Princes de Lorraine qui ont eſté en France ſous les regnes de François II. Charles IX. Henry III. & Henry IV.

Antoine eut François, qui luy ſucceda ; ce François eut Charles ; Charles fut pere de deux Princes qui ſont Henry & François. Henry Duc eut deux filles, Nicole & Claudine ; mariées aux enfans de François ; qui ſont Charles ; & François ; Nicolas mort le 26. Janvier de 1670. & dont la fortune a eſté fort traverſée.

Charles III. Duc de Lorraine, & de Bar eſt chef de cette Illuſtre Maiſon, & de la premiere branche ; âgé en l'année preſente 1673. de ſoixante-neuf ans ; il eſt fils de François de Lorraine, Comte de Vaudemont, il a eſpouſé ſa Couſine germaine, Nicolle Ducheſſe de Lorraine pour conſerver les biens dans la maiſon, & ſon frere le Prince François Nicolas, a eſpouſé Claudine ſœur de Nicolle, toutes deux filles de Henry Duc de Lorraine, aiſné de François pere de Charles III. & de François Nicolas. Charles II. eſt mort en 1608. ſon fils Henry pere de Nicolle & Claudine luy ſucceda, & mourut en 1624. François de Vaudemont frere de Henry, pere du Duc Charles III. du nom oppoſant la Loy Salique à ſes niepces ceda ſon droit à ſon fils aiſné, qui fut

receu dans Nancy, les Estats du Duché ayant toujours soustenu cette disposition de la Loy, au prejudice des filles; cõme ayant toûjours esté en usage dans leur pays, ce qui se prouve par le Testament de René de Jerusalem Duc de Lorraine & de Bar, où les masles sont appellez à la succession à l'exclusion des filles. Et pour conserver l'honneur & le rang à leurs cousines germaines filles de Henry, ces deux Princes ont épousé les deux sœurs, Nicolle & Claudine. Charles n'a point eu d'enfans de Nicolle; qui est morte en 1657. il a épousé en secondes nopces Marie d'Aspremont en 1665. dont il n'a point encore d'enfans. Il a pour fils naturels legitimé de Lorraine; Charles Henry Comte de Vaudemont & Anne legitimée de Lorraine qu'il a eu de la Comtesse de Cantecroix.

Francois Nicolas a eu de Claude, Charles Leopold-Nicolas Sixte qui est né en 1643. appellé le Prince de Lorraine.

Les sœurs de Charles & François, sont Marguerite de Lorraine, qui a épousé Monsieur le Duc d'Orleans Gaston de France, l'autre est Henriete de Lorraine.

Nous voyons les autres branches de cette ancienne Maiſon donner des Princes à la France, dont elle a tiré de tres grands ſervices & qu'elle ne conſidere plus comme des Princes Eſtrangers, ayant merité ſon adoption, par le zele qu'ils ont teſmoigné pour le ſervice du Roy, & le bien de l'Eſtat.

La ſeconde branche eſt finie par la mort de la Ducheſſe de Mercœur fille de Philippes Emanuel de Lorraine, née en 1502. & morte en 1669.

De la troiſiéme il reſte le Marquis de Moüy, nommé Henry de Lorraine; né en 1596. de Henry de Lorraine, Comte de Chaligni. Ce Prince n'eſt point marié, il eſt couſin du Duc de Lorraine Charles III. & ſon Néveu à la mode de Bretagne.

La quatriéme branche nous donne Joſeph Louys de Lorraine, Duc de Guiſe, né en 1650. de Louys de Lorraine Duc de Joyeuſe, Prince de Joinville. Ce Prince a eſpouſé en 1667. Iſabelle d'Orleans, nommée Mademoiſelle d'Alençon, il eſt mort en 1671. Henriette Marie de Lorraine, née en 1651. eſt ſœur du Duc. Marie de Lorraine eſt leur tante, ſœur

de

de Louys leur pere née en 1615. dite Mademoiſelle de Guiſe. Fráçoiſe Renée de Lorraine ſœur de Marie née en 1621. eſt Abbeſſe de Montmartre.

La 5. Branche des Ducs de Chevreuſe, dont nous n'avons que Henriette de Lorraine Abbeſſe de Jouarre née en 1631. de Claude de Lorraine Duc de Chevreuſe & de Marie de Rohan Douairiere de Chevreuſe & auparavant veufve de Charles d'Albert Duc de Luynes.

La 6. Branche des Ducs d'Elbœuf, l'aiſné de cette illuſtre Maiſon eſt Charles de Lorraine III. du nom, Duc d'Elbeuf né en 1620. de Charles de Lorraine II. du nom. En 48. il a épouſé en premieres Nopces Anne Elizabeth de Lannoy, dont il a deux enfans, Charles de Lorraine Prince d'Elbœuf né en 1650. & Anne Elizabeth de Lorraine née en 1649. mariée en 1669. à Charles Henry de Lorraine Comte de Vaudemont fils naturel du Duc de Lorraine. En ſecondes Nopces le Duc d'Elbœuf a épouſé en 1656. Elizabeth de la Tour d'Auvergne, dont il a Henry Federic né en 1657. Marie Leonor en 1658. Françoiſe Marie née en 1659. Henry de Lorraine dit le

Chevalier d'Elbœuf en 1661. Louys, en 1662.

La 7. Branche des Princes d'Harcourt-Rieux, François de Lorraine Comte de Rieux frere du Duc d'Elbœuf né en 1623. a épouſé en 1645. Anne d'Ornano, dont il a Alphonſe Henry Charles Comte de Montlor marié en 1667. à Marie Françoiſe de Brancas; Ceſar, dit le Chevalier d'Harcourt; de plus il a trois filles; & l'Abbé d'Harcourt né, en 1661.

La 8. Branche eſt du Comte de Liſlebonne frere des deux Princes cy deſſus, né en 1624. du premier mariage avec Chriſtine d'Eſtrées; il n'a point eu d'enfans du ſecond lit avec Anne de Lorraine fille legitimée du Duc de Lorraine, il a eu Charles, né en 1661. & trois filles.

Marie Marguerite Ignace de Lorraine eſt ſœur de ces trois Princes dite Mademoiſelle d'Elbœuf.

La 9. Branche, c'eſt celle du Comte d'Harcourt Armagnac. Nous avons eu de noſtre ſiecle un grand Capitaine de cette Illuſtre Maiſon : c'eſt Henry de Lorraine Comte d'Harcour, dont tous les exploits luy ont acquis une ſi grande reputation, que tout le monde a eſté

eſtonné des entrepriſes où il a reüſſi avec autant de conduite & de jugement qu'il a eu de bon-heur. Ce Prince eſt mort le 25. Iuillet 1666. & a laiſſé cinq enfans maſles & une fille. Dont l'aiſné eſt Louys de Lorraine d'Harcourt d'Armagnac né en 1641. Il a épouſé la ſeconde fille du Maréchal de de Villeroy, nommée Catherine de Neufville, en 1660. dont il a Henry de Lorraine Comte de Brionne né en 1661. avec une fille & un fils. Le ſecond fils de Henry & frere du Comte d'Armagnac c'eſt le Chevalier de Lorraine né en 1643. Le troiſiéme c'eſt Alphonſe Louys, dit le Chevalier de Harcourt, né en 1644. Le quatriéme c'eſt Raymond Berenger Abbé de ſaint Faron né en 1647. Charles de Lorraine eſt le cinquiéme fils de Henry appellé le Comté de Marſan; né en 1648. Amande Henriette née en 1640. eſt Abbeſſe de Soiſſons, elle eſt plus agée d'un an que le Comte d'Armagnac.

Le 26. Janvier de l'année 1670. François Nicolas Pere du Prince de Lorraine, eſt mort dans la ville de Nancy.

La Religion.

Il y a dans cet Eſtat des Catholiques, qui ſont le plus grand nombre. Il y a auſſi quelques Calviniſtes comme en France; & des Lutheriens à cauſe du voiſinage de l'Allemagne.

CARTE GENERALE

des dix-ſept Provinces des Pays-Bas, & Pays Voiſins.

LEs Bornes de ces Provinces ſont à les prendre à la Coſte de la Mer vers Calais dans la Picardie ; Oye ; Ardres, Ligues, Heſdin, Dourlens, Homecourt, la Capelle. Dans la Champagne, Rocroix, Charleville ; Mont Olympe, Mezieres, le Duché de Bouillon au deſſus de Sedan. Mouſon. Dans la Lorraine, Jamets, puis l'Archeveſché de Treves, le Duché de Juliers, le Duché de Cleves, la Weſtphalie, le Comté de Benthem : & le pays d'Emden qui joint la Mer Germanique, qui eſt à l'Occident de ces 17. Provinces.

Les anciens ont connu ſous le nom de *Belgium* tous ces Provinces les Allemands les appellent *Neder Landen*,

c'eſt à dire Pais-bas. Les autres peuples les nomment Flandres à cauſe du Comté de Flandres, qui eſt la plus belle de ces Provinces. Depuis la mort de Lothaire le jeune arrivée l'an 869. devant Plaiſance en Italie, ces pays ont eſté partagez entre pluſieurs, dont quelques-uns ont pris le nom de Ducs ſçavoir Brabant, Limbourg, Luxembourg, & Gueldres; ſept ont pris le titre de Comtez; Flandres, Artois, Hainault, Hollande, Zelande, Namur & Zutphen; Un Marquiſat du ſaint Empire, Anvers: & cinq Seigneuries où Principautez, ſçavoir: Weſtfriſe; Malines, Utrecth; Overiſſel & Groningue. Apres pluſieurs ſiecles toutes ces Provinces tomberent ſur la teſte du Duc Charles (fils du bon Duc Philippes;) Duc de Bourgogne; elles ſont paſſées dans la Maiſon d'Auſtriche. Charles-Quint, les ayant poſſedées longtemps les laiſſa à ſon fils Philippes II. Roy d'Eſpagne; & celuy-cy a ſes fils & petits fils de meſme nom. Enfin ces peuples ſe laſſant de la domination de l'Eſpagne, ont tenté leur liberté; & quelques-unes de ces Provinces y ont réüſſi, & ont ſecoüé le joug de la Domination des Gouverneurs envoyez par

les Roys d'Espagne & mesme se sont retirez de la creance de l'Eglise Romaine. Les Guerres y ont esté longues & rudes pendant l'espace de 40. ans ; Ces Provinces ont eu des sujets fidelles à leur Prince, puis que pendant cette revolte; le Brabant, le Limbourg, le Luxembourg; la Flandre, l'Arthois, le Hainault : le Namur, le Marquisat du saint Empire sont toûjours demeurez unis aux Espagnols, avec la partie de la Gueldres qui est au deça des Canaux du Rhin, & du Vahal. Les autres Provinces se sont unies : & se sont emparees de beaucoup de places de ces Pays-bas.

LE COMTE' DE FLANDRES.

LE Comté de Flandres eſtant un des plus nobles Comtez de l'Europé, & qui a autrefois commandé à toutes ces Provinces, commencera noſtre deſcription, avec une Carte particuliere.

Le Comté de Flandres à conſulter la Carte de Sanſon des pays Catholiques eſt diviſé en trois parties: la premiere eſt la Flandre Teutonne, entre la Mer & le Lys. La Flandre Vallone, qui eſt la plus meridionale & la Flandre Imperiale, qui eſt entre Gand, & Bruſſelles. Sa plus grande largeur eſt depuis Gravelines juſqu'à ſaint Amant, & ſa longueur depuis Gravelines, juſqu'à l'embouchure de Leſcaut.

Les Villes plus conſiderables à com-

mencer par la Capitale qui eſt Gand, aſſiſe ſur le Confluent de pluſieurs Rivieres, ſçavoir le Lys, l'Eſcault ; & le Lieüe. Cette Ville a trois lieües de tour; 35000. Maiſons. Il y a un Canal de Gand à Bruggesqui en fait la richeſſe ; & qui va juſqu'à Oſtende par Mer. La deſcription plus exacte de ces Villes de Flandres ſe doit prendre dans le traité qui en a eſté fait : & nous ſuivrons ſeulement noſtre Geographie.

A ſuivre le Lys en remontant, en commençant à Gand ou Ghent; on voit en ſuite, Deinſe, Courtray, Meenen, Warvick, Comene, Varneton, Armentiers.

A ſuivre la Coſte de la Mer, depuis Gravelines on trouve Mardik, Donquerque, Nyeuport, Oſtende ;

Entre le Lys & la Mer; à commencer vers l'Artois ; on rencontre Bourbourg. Merville ; Belle, Bergue ſaint Vinox, Caſſel, Ipres, Furnes, Dixmude, Brugges, Rupelmonde. L'Ecluſe eſt port de Mer.

Entre le Lys & l'Eſcaut, on voit Lille, tres grande Ville ; Tournay ſur l'Eſcault ; au Midy Doüay, & l'Eſcluſe, la Baſſée ; Oudenarde ſur l Eſcaut. ſur le Dender on voit Ninove ; Aloſt,

Dendermonde au confluent du Dender, & de l'Escaut.

Le Comté de Flandres est entre la Zelande, & l'Artois. La Flandre Teutonne, est celle où l'on parle la Langue du pays, ou Flamand. La Vallone, où l'on parle François depuis Lecluse jusqu'à Courtric. La Flandre Imperiale, qui est le Comté d'Alost qui a esté aux Empereurs. Gand est la Capitale de la Teutonne, ou Flamingante, la Gallicane a l'Isle pour Capitale. Il y a cinq Vicomtez trois Principautez & plusieurs Baronies: le reste de l'Histoire dans la descriptions de Flandres.

LES PAYS BAS CATHOLIQUES,

Qui sont la Flandres, l'Artois, le Hainaut, Namur, Luxembourg, Limbourg, Malines, Brabant, Anvers, & la Partie Meridionalle de Gueldres.

LE Comté de Flandres estant une des plus belles & des plus considerables Provinces de ce pays, a donné le nom de Flandres à toutes ces Provinces Catholiques ; où l'on comprend aussi deux fiefs de l'Empire, qui sont l'Evesché de Liége & l'Archevéché de Cambray.

Le Comté de Flandres à sa Carte particuliere dont nous avons parlé.

Le Comté d'Artois est au Midy du Comté de Flandres ; la Capitale est Ar-

ras ſur le Scarpe, ſaint Omer, Ayre, Teroüenne, Fruges, Saint Venant, Lilers, Bethune, Lens, Oyſy, Bapaumes, Heſdin.

Le Hainaut Comté, la Capitale Berg, ou Mons en Hainaut, Valenciennes, Bouchain, le Queſnoy, Landrecy, Aveſnes en Hainaut. Marienburg, Philippeville, Maubeuge, Bavay, Saint Guilain; Condé, Ath, Anghien.

Le Comté de Namur; ville Capitale au Confluent de la Sambre & de la Meuſe; Charlemont, & Bovinnes ſur la Meuſe, Charles-le Roy ſur la Sambre.

Le Duché de Luxembourg, ville Capitale de la Province, puis Thionville ſur la Moſelle, Monmedy, Yvois, la Principauté de Sedan & le Duché de Buillon, ſont à l'Occident; ou pluſtoſt ſont enfermez en cette Province, avec le pays des Ardennes, où eſt ſaint Hubert, & Rochefort. La Foreſt des Ardennes jette un bras en ce pays. Les eaux de Spa.

Le Duché de Limbourg, où eſt Limborgk, ou Limbour, Capitale; Vuick ſur la Meuſe. Aix la Chapelle eſt entre ce Duché & celuy de Juliers dans un petit pays ſeparé.

La Seigneurie de Malines.

Le Duché de Brabant, a pour Capitale Bruſſelles ſur la Senne, Nivelle, Tilemont; Louvain ſur Iſche, Arſcot, Herentals. Les Hollandois ont enlevé au Roy d'Eſpagne, Maſtrik, Boſleduc, Breda & Bergopſon.

Le Marquiſat du ſaint Empire qui conſiſte en la ville d'Anvers ſur l'Eſcaut, tres conſiderable pour ſa richeſſe & ſes fortifications,

La partie du Duché de Gueldres qui eſt vers le Midy, obeït aux Eſpagnols; la Capitale eſt Gueldres; par laquelle en 1626. ils taſcherent inutilement de faire paſſer le Rhin, & le jetter dans la Meuſe, pour oſter le commerce aux Provinces Unies. Les villes qui ſont au Midy du Vahal, bras du Rhin, ſont aux Eſpagnols. Ruremonde ſur la Meuſe eſt une des plus belles, Gueldres, Venloo; Vuactendonck.

Entre la Gueldre & le Brabant, on voit le Comté de Horn.

Entre la Gueldre & Cologne on voit Meurs Comté.

A la ſortie du Duché de Cleves on voit le fort de Schenck qui eſt où le Rhin, ſe diviſe en deux bras. Celuy de Nieumegue, eſt appellé Vahal; qui ſe jette dans la Meuſe & y perd ſon nom. L'au-

tre bras court au Nort vers Arnhem, où il se divise encore en deux, dont celuy qui court au Nort est appellé Issel & se va jetter dans la Mer du Zud appellée Zuider-zée. L'autre bras qui va à l'Occident, est appellé le Leck.

Nous mettons dans ces Provinces Catholiques, l'Evesché de Liege & l'Archevesché de Cambray, comme deux fiefs de l'Empire.

Dans l'Evesché de Liege, on voit Liege sur la Meuse; Mastrick plus bas, Hamont, Tongres, Valcourt, Saint Hubert en Ardenne, le Duché de Bouillon au Midy.

L'Archevesché de Cambray, a pour ville Capitale Cambray sur l'Escaut, le Chasteau-Cambresis.

Le titre de Provinces Catholiques, fait connoistre leur Religion; & ces villes ont preferé la soûmission qu'elles rendent à l'Eglise & à leur Prince legitime; à la liberté que leurs voisins se sont acquise par leur rebellion.

Le Roy d'Espagne envoye un Gouverneur dans les Provinces qui sont sous son obeïssance.

Nous parlerons de ces villes en particulier, apres avoir décrit les Provinces-Unies; & nous considererons ce qui

regarde les Capitales de chacune de ces Provinces; avec celles qui ſont des Souverains. A l'égard de l'Hiſtoire de ces païs, comme ce ſont preſque autant de Republiques, ce ſeroit trop entreprendre de vouloir repreſenter en petit, ce qui s'eſt paſſé en tant de lieux; il faut laiſſer aux Hiſtoriens particuliers le droit de nous informer de tous ces evenemens prodigieux qui ſont arrivez dans ce pays depuis un ſiecle.

LES PROVINCES Unies, où la Hollande, Zelande, Zutphen, Utrecht, Overissel, Vestfrise, la Gueldres Septentrionnale & Groningue.

CEs Provinces sont autant de Republiques qui ont profité de leur union. Elles ont fait autrefois par leur Commerce dans les pays Estrangers, l'abondance de l'Europe. Elles se nomment les Estats generaux des Provinces Unies des Pays-bas. Outre ces sept Provinces il y a quantité des meilleures places de leurs Voisins, dont elles se sont emparées, & que la justice des armes du Roy leur va enlever. Elles ont fait un Estat considerable, depuis le temps de leur revolte, contre la Couronne d'Espagne, arrivée sous Philippes II. du nom.

La

La plus grande partie des Pays-bas, ayant eſté reunie en la perſonne de Philippes le bon, Duc de Bourgogne, par la mort de ſes proches ; ayant eu de Jean ſon Pere, outre la Bourgogne Duché, les Comtez de Flandres, d'Artois, & de Bourgogne, le Marquiſat du ſaint Empire, & la Seigneurie de Malines, en 1419. il herita du Comté de Namur, en 1430. il ſucceda aux Duchez de Brabant, Lorraine, & Limbourg, en 1436. il herita de Jaqueline ſa niepce les Comtez de Haynaut, Zelande, Hollande & Friſe ; en 1443. il eut d'Elizabeth veuve de ſon Oncle Antoine, le Duché de Luxembourg, en 1450. il epouſa, Iſabeau de Portugal, dont il eut Charles qui fut le ſeul & unique heritier de tous ſes Eſtats en l'année 34. de ſon age ; l'an 1467. que Philippes le Bon Duc mourut. Charles nommé pendant la vie de ſon Pere, Comte de Charolois ; ayant vécu en Guerres continuelles fut tué devant Nancy, l'an 1477. Il avoit achepté du Comte d'Egmont, le Duché de Gueldres & le Comté de Zutphen. Charles n'a laiſſé qu'une fille nommée Marie, qui epouſa au mois d'Aouſt l'an 1477. Maximilian d'Au-

ſtriche fils de l'Empereur Federic III. & depuis Empereur ; Philippes I. ſon fils eut les Pays-bas ; l'an 1492. & en 1496. il épouſa Jeanne fille de Ferdinand Roy d'Arragon, & d'Eliſabeth Reine de Caſtille. Apres la mort de ſa belle mere Philippes I. fut Roy d'Eſpagne, & mourut à Grenade le 25. Septembre, l'an 1506. laiſſant deux enfans maſles, Charles & Ferdinand. Charles fils aiſné de Philippes fut Empereur V. du nom ; & apres avoir gouverné les Prouinces du Pays-bas, l'Eſpagne & l'Empire, il mourut l'an 1558. le 21. Septembre. Charles-Quint eut pour Succeſſeur Philippes II. ſon fils qui vit les diviſions des Pays-bas, en 1565. & en termes plus injurieux en 1581. lors que le Prince d'Orange fit reſoudre dans les Eſtats aſſemblez à Anvers, de prendre pour leur Prince, François de Valois Duc d'Alençon, apres avoir declaré Philippes II. décheu de la Principauté des Pays-bas. Ils en expoſerent les raiſons dans un Edit publié le 27. Juillet de l'année 1581. Voyez Strada dans ſon 4. Livre de l'Hiſtoire de Flandres.

Voyla ce qui a donné la naiſſance à l'union de ces Prouinces ; ce qui a eſté le

ſujet de tres grandes Guerres, & la ruine pendant quelques années de ces pays, qui ont eſté le theatre de mille cruautez, que la difference des Religions, & des revoltes contre le Prince naturel & legitime y ont fait exercer; les Princes d'Orange de la Maiſon de Naſſau, ayant porté les Rebelles à l'Egliſe, & aux intereſts du Prince, pour profiter de ces diviſions.

Sous le nom de Hollande on entend quelque fois toutes ſes Provinces Unies parce que c'eſt la plus conſiderable.

Le Comté de Hollande, eſt diviſé en Nort-Hollande, & Sud-Hollande.

La Sud-Hollande a pour Villes Capitales Dordrect dans une Iſle à la bouche de la Meuſe & du Vahal. La Mer s'eſtant jettée dans les terres l'an 1421. ſubmergea 72. Villages; & elle eſt detachée de la terre ferme par cet accident. Amſterdam eſt la plus riche de toutes les Villes des Pays-bas, & fournit plus, que les autres Provinces. Roterdam eſt la plus forte; Delft eſt la Sepulture des Princes d'Orange: La Haye eſt le plus grand & le plus beau Village de l'Europe: C'eſt où ſe font les aſſemblées des Eſtats generaux des Provinces-Unies; & la reſidence des

Ambaſſadeurs des Princes Eſtrangers. Leyden eſt une ancienne Ville, & fameuſe pour ſes impreſſions. Harlem, Goude, Gorcum; Guitremberg, ſainte Gertruydenberg, A l'Orient de Leyden le Rhin ſe perd dans les ſables.

La Nort Hollande a pour Capitale Alcmaer, Enchyuſen ſur la Mer du Zud ou Zuyderzée; Munikedam, Edam Horn; Medenblick. Permurend, Egmont. Au deſſus de Harlem, on voit Brederode. A l'entrée du Golfe on voit pluſieurs Iſles qui ſe ſuivent & qui montent vers le Nort juſqu'à la Friſe Orientale.

L'une des plus conſiderables eſt le Texel qui donne le nom a un tres grand port; au Nort de la Hollande. Le port du Midy, c'eſt Briel, ou la Brille au Sud de l'emboucheure de la Meuſe dans la Mer Germanique.

La Zelande, eſt au Midy de la Hollande. Cette Province comprend les Iſles qui ſont entre la Hollande & la Flandres. La principale eſt Walcherem dont Midelbourg, eſt la Capitale; Fleſſingue eſt le port. Dans l'Iſle qui eſt au Nort de Vvalcheren on voit Tiericzée à l Orient celle ou eſt Goës. La Zelande a eu titre de Comté.

Le Comté de Zutphen, eſt une partie de la Gueldres. La capitale de cette Province, c'eſt Zutphen ſur Iſſel, ou Elde Iſel. A l'Orient on voit dans cette Province le Comté de Berg; & Brefort. Anholt.

La Seigneurie d'Utrecth a pour Capitale Utrecth ſur le Rhin, qui prend le nom de Vecth. C'eſtoit autrefois l'Archeveſque Metropolitain des Evéchez de Friſe. Amersfort : Vvicte, Duerſtede.

La Seigneurie d'Overiſſel, ou Tranſiſalane; a pris ce nom parce qu'à l'égard de la Hollande elle eſt au de-là de la riviere d'Iſſel. On dit que Druſus en a fait la communication avec le Rhin par un Canal. Il faudroit que ce travail euſt eſté entre Arnhem en Gueldres & Doerſboch; parce qu'elle n'a de communication qu'en cét endroit. Cette Province eſt diviſée en trois parties; Au Nort on voit le pays de Drente; au milieu Salant, au Sud Teuvent. La Capitale de tout le pays eſt Deventer ſur l'Iſſel; tres belle ville, Zuvol & Campen ſuivent apres. Dans le pays de Drente il ya Cœvorden place tres reguliere, qui eſt un Pentagone tres achevé. Oldenſel eſt dant Teuvent. Le Aa

fleuve & Regge arrouſent ce pays.

Le Duché de Gueldres eſt diviſé en quatre parties. La Meridionale appartient aux Eſpagnols, dont Gueldres eſt la Capitale ; les trois autres parties ſont Veluve, Betuve & le Comté de Zutphen. Le Comté de Zuphen fait une Province particuliere & Gueldres pris pour une des ſept Provinces, comprend les parties de Betuve, qui a pour ville Capitale Nieumegue ſur le Vahal ; le fort de Schenc à la ſeparation du Rhin; Thiel, Culembourg, ce pays eſt entre le Leck & le Vahal ; bras du Rhin. Au Nort du Leck eſt le pays de Veluve, où eſt Arnhem Hattem ſur l'Iſſel, Elburg & Harderhuyck ſur le Golfe de Zuyderſée ou la Mér du Sud. On dit que Betuve eſt le pays des Bataves.

La Seigneurie de Oueſtfriſe, eſt diviſée en Vueſtergoe & Oſtergoe. Oüeſtfriſe ſignifie Friſe Occidentale ; la Capitale eſt Lieuvarden. Staveren a eſté autrefois le Siege des Rois anciens, Harlingem, Dockum, Franiker, Sneock.

La Seigneurie de Groningue, ville & Capitale Dam & Delfzul.

La Friſe comprend tout ce pays, qui eſt entre Zuiderzée, l'Overiſſel & l'Eveſché de Munſter ; & eſt ſeparé par la

riviere d'Ems, en Frise Orientale & Frise Occidentale. La Oueſtfriſe ou Occidentale comprend deux Provinces de celles qui ſont unies, la Friſe Occidentale & la Seigneurie de Groningue qui eſt de l'Occidentale.

La Friſe Orientale ou Ooſtfriſe eſt compriſe dans les Comtez d'Embden, & Oldenborg. Aurick eſt ville tres agreable, & la retraite de la Nobleſſe du pays. Nous parlerons de la Friſe Orientale en ſon lieu pour ne point interrompre l'ordre que nous devons ſuivre.

Le Gouvernement.

Avant que de traiter des ſingularitez de quelques villes des 17. Provinces, il y faut connoiſtre le Gouvernement & la Religion pour ſuivre le deſſein que nous nous ſommes propoſé.

Les dix Provinces qui ſont demeurées ſous la domination d'Eſpagne, ſont gouvernées par un Envoyé de cette Courone, qui exerce la ſouveraine authorité ſous le nom du Roy d'Eſpagne, & ſelon les Loix du pays, avec le titre de Gouverneur des Pays-Bas & de la Franche-Comté. Madame Marguerite d'Auſtriche a eu ce Gouver-

nement du temps de Charles-Quint ſon Nepveu. Marie Reine d'Hongrie luy ſucceda en 1531. & gouverna juſqu'en 1555. qu'elle mourut. Dom Philippes eut la ceſſion des Pays-Bas par Charles Quint ſon Pere; qui eſtant enſuite Roy d'Eſpagne, y mit Philebert Emanuel Duc de Savoye, ſon couſin maternel, nez tous deux, des deux filles d'Emanuel Roy de Portugal, qui renonça à cette dignité en 1559. ayant épouſé Marguerite de France, & récouvrant par ce mariage ſes Eſtats de Savoye & de Piemont. Enſuite Marguerite ſœur de l'Empereur Charles V. mariée au Duc de Parme eut ce Gouvernement. En 1567. le Duc d'Albe. ſix ans apres le Commandeur de Caſtille qui mourut en 1576. puis Dom Jean d'Auſtriche; gouverna deux ans, enſuite le Duc de Parme juſqu'en 1592. qui mourut à Arras: puis Mansfeld, Erneſt Archiduc d'Auſtriche; voyla les plus conſiderables du Siecle paſſé.

Quoy que le Gouvernement de ces pays ſoit dans la meſme authorité que ſi le Prince des Pays-Bas y eſtoit preſent, neantmoins il ne diſpoſe d'aucunes charges conſiderables de cet Eſtat. Il y a trois ſortes de Conſeils; celuy d Eſtat, le

le Conseil Privé ; le troisiéme est le Conseil des Finances. Il y a Chambre des Comptes, Parlement à Malines, & Chancellerie en Brabant ; On y assemble dans les necessitez pressantes les trois Estats ; composez des Ecclesiastiques, des Nobles, & des Villes capitales. L'assemblée est à Bruxelles.

Tous ces Pays sont Catholiques, & fort soûmis à l'Eglise.

Les sept Provinces-Unies sont les Estats: qui est une assemblée des deputez de chaque pays ou Ville, qui a la Souveraine authorité. Cette union semble estre une Aristocratie ; temperée par les Loix de la Democratie, qui paroist dans les deputez, & de la Monarchie qui reside dans la Personne du Gouverneur, & Capitaine General, qui dispose presque seul de la conduite de la Guerre ; Il y a plusieurs justices particulieres pour le detail des affaires.

La Religion.

A l'égard de la Religion ; On ne peut pas s'empescher de faire un reproche à ces deserteurs, qui est, que depuis l'infidelité qu'ils ont faite à l'Eglise, ils

ont receu toutes sortes d'erreurs & que dans la seule Ville d'Amstredam, il se peut trouver plus de 30 sortes de Religion. Les Calvinistes y sont les plus puissans: les Lutheriens en suite; Il y a six sortes de Sectes d'Anabaptistes qui font exercice de leur Religion. Il y a des Juifs. Les Calvinistes sont à present partagez en Arminiens, ou Remonstrans; & Gomaristes ou Contre remonstrans. L'Autheur de la premiere secte est Arminius natif d'Aldeuvater, Disciple de Beze, qui a esté Ministre dans Amstredam; & honoré du Bonnet de Docteur à Leyden où il devoit professer la Theologie, par François Gommarus qui a esté depuis son plus grand ennemi. La dispute a eu son commencement en 1602. dans Leyden; Arminius eut d'abord pour adversaire Junius Professeur en la mesme Ville, qui se joignit à des Ministres d'Angleterre pour combattre ce nouveau Theologien, qui traitoit les matieres de l'Escole sur d'autres principes que Calvin & Bese, sur la Grace de Jesus-Christ; sur la predestination. Ses Disciples furent *Utembogardus*, son Condisciple de Geneve, Simon *Episcopius*, *Petrus Bertius*, &c. Gomarus d'un autre co-

ſté dogmatiſoit en Calviniſte rigoureux ſans ſe departir des ſentimens de ſon Maiſtre; ſa Patrie eſt Bruges, il avoit eſté Predicant à Francfort, & Profeſſeur enſuite à Leyden: ſes Diſciples furent *Joannes Bertius*; *Joannes Bogardus*; les miniſtres de Dordreckt, les Predicans de Zelande & de Friſe. Cette diviſion fut ſi grande, que les Villes & les Communautez prirent party; en ſorte que les Eſtats Generaux des Pays-bas eurent connoiſſance de ce different par la remonſtrance que firent les Arminiens en 1610. dans laquelle ils propoſerent leurs ſentimens; enſuite les Gomariſtes firent une Contre-remonſtrance dattée du 11. de Mars en 1611. Les écrits des Autheurs de ces deux Sectes nous informent de leurs ſentimens, qui ſont ſi fort oppoſez, qu'ils ne pourront jamais eſtre d'accord; parce que les Remonſtrans ſemblent approuver la Tradition, & en quelques autres points il s'éloignent moins de la Doctrine de l'Egliſe, que les Contre-remonſtrans; comme ſur la grace de JESUS-CHRIST, & le decret de la Predeſtination, que ces derniers avec Gommarus & Calvin propoſent d'une maniere tres odieuſe. Les Eſtats aſ-

ſemblez à Utrecht en 1612. favoriſerent les Arminiens en quelques Chefs de leur Doctrine ; mais en 1618. les Gommariſtes appuiez du credit du Comte Maurice, eurent avantage ſur les Remonſtrans dans le Synode tenu à Dorth où Dordreckt. Ce qui fit le commencement de la perſecution qui les a mis quelque temps en fuite ; Nous avons un gros volume qui nous informe de tout ce qui fut traité à Dordreck.]

L'on peut dire de ces Heretiques, ce qui eſt écrit dans le 4. Livre des Rois Chapitre 17. que chaque Nation s'eſt formé un Idole. Les Sectaires ont auſſi pluſieurs Apoſtres, & des opinions toutes differentes ſur les choſes ſainctes ; Ceux de Virtemberg ont Luther, à Zurich Zuingle, à Geneve, Calvin, a Baſle, Oecolampade, a Tubinge Brentius ; Et l'on a vû en Allemagne les Lutheriens & les Calviniſtes ſe chaſſer des terres de Breme, de Marpourg, & Francfort.

Depuis que le Roy à declaré la Guerre aux Eſtats des Provinces-Unies, il a paru quelques Lettres ſur la Religion des Hollandois, qui juſtifient la confuſion où eſt cette Republique ſur les choſes qui regardent la Foy ; & qui

prouvent, que pour tolerer l'exercice de toute ſorte de Religions, on peut conclure que ces peuples n'en ont aucune; les Lettres ſont du mois de May 1673,

En effet nous pouvons trouver dans les Eſtats des Provinces-Unies, toutes les Hereſies de l'Europe; & l'amour de la liberté a fait une ſi grande impreſſion ſur l'eſprit de ces peuples, qu'il n'ont pas voulu meſme obliger perſonne, à ſe ſoumettre en matiere de Religion, au ſentiment d'aucune aſſemblée de fidelles; & que chacun y a droict par la Loy du Pays, de dogmatiſer ſuivant ſes intereſts, & l'intelligence qu'on peut avoir. C'eſt-ce qui fait que les veritez Chreſtiennes ſont plus maltraitées dans cet Eſtat, qu'en pas un autre qu'il y ait au monde; puis que toutes les erreurs, & toutes les impietez y trouvent un azyle, & la protection des Loix; Il me ſemble que ces Chreſtiens infidelles ſont dans un Eſtat plus funeſte, que ces peuples qui ne croyant point un Dieu & vivant dans le Paganiſme, ſouffrent toutes ſortes de Religions, ſur ce qu'ils ſont perſuadez que ce ſont autant de chemins pour monter au Ciel;

Mais nous ne pouvons pas accuſer les Heretiques d'eſtre dans cette erreur, puiſque leur conduite & leurs ouvrages, nous font connoiſtre le zele qu'ils ont pour reduire leur creance à l'unité. Les plus intelligens de tous ces Novateurs ont reconnu, que c'eſtoit aneantir la Religion, que de ſouffrir toutes ſortes de perſonnes propoſer de nouveaux Articles de Foy, & que c'eſtoit deſtruire la creance que l'on doit avoir aux plus ſaints Myſteres, que de permettre la diverſité & l'oppoſition dans les ſentimens. Ce ſont là les raiſons qui ont fait ſi long temps combattre les Lutheriens contre les Calviniſtes; C'eſt-ce qui a fait bruſler Servet dans la Ville de Geneve, pour n'avoir pas voulu renoncer à ſes opinions nouvelles; C'eſt de là que ſont venus les deſordres dans l'Angleterre, dont Charles I. a eſté la victime. C'eſt pour la meſme conformité dans les ſentimens, que Bucer a travaillé autrefois, & que nous avons meſme pluſieurs diſcours ſur ce ſujet compoſez par des Lutheriens, pour unir leur Egliſe proteſtante aux Religions reformées ſelon Zuingle & Calvin. C'eſt un ſcandale qu'ils ne pourront ja-

mais reparer : & je ne vois pas qu'on puiſſe reüſſir a concilier des points de Creance ſi oppoſez, & que l'autheur de la diſſertation imprimée à Francfort ſur le Mein, en 1633. puiſſe faire rencontrer la Doctrine de Luther ſur le Sacrement de l'Autel, avec celles des Sacramentaires ; dont il propoſe Zuingle, & Calvin. On avoit traité au Colloque de Leipſik de cette grande difficulté entre les Egliſes reformées, ſur les memoires de toute l'Europe ; mais ce projet n'eut point de ſuccez ; & la gloire de l'unité n'eſt deuë, qu'á l'Egliſe Romaine : c'eſt ce qui entretient la charité & la Communion entre les Catholiques, qui ſont repandus par toute la terre. Un Docteur de l'Univerſité d'Erfort appellé Monſieur Meyfart a ſi bien reconnu l'impoſſibilité de cette reunion des Heretiques dans l'Allemagne, qu'il en a marqué 17. raiſons dans l'ouvrage qu'il a entrepris ſur ce ſujet.

Cette liberté qui eſt ſi bien eſtablie dans la Hollande, nous y fait trouver des Heretiques de tous les ſiecles, & des partiſans de quelques anciennes Hereſies, dont elle honore encore à preſent les Chefs & les Auteurs. Mais

nous ne ſuivrons que ceux des deux derniers ſiecles.

Les Calviniſtes ſont le plus grand nombre : nous avons parlé dans le diſcours ſur la Carte generale de la France, de cet Hereſiarque.

Les Lutheriens reconnoiſſent Martin Luther pour Chef. Cet Apoſtat eſt né le 10. de Novembre de 1483. dans la Ville d'Iſleb, qui eſt dans le Comté de Mansfeld. Il ſe retira du monde en 1505. à l'age de 22. ans : en 507. il fut ordonné Preſtre, en 508. il a enſeigné la Philoſophie dans Vvirtemberg, en 512. il prit le bonnet de Docteur, en 517. il commença à preſcher contre les Indulgences ; en 525. il épouſa Catherine de Born, qui avoit autrefois eſté Religieuſe ; Il eut de cette ſocieté trois garçons & une fille. Cet Hereſiarque eſt mort dans le lieu ou il avoit pris naiſſance ; l'an 1546. âgé de 63. ans ; Il y a douze ans que Jean Frederic à écrit ſa vie pluſtoſt comme un Panegyrique, que comme une Hiſtoire.

Les Anabaptiſtes ont reconnu pluſieurs Chefs : leurs erreurs ſont des ſuites de la mal heureuſe doctrine de Luther. Ils ont commencé en 1522. Ils

ſont nommez Muntzeriens, de Muntzer, qui fit de grands ſoulevemens dans l'Allemagne; Menno natif de Straſbourg a eſté un des plus conſiderables de ce parti; Melchior; Auguſtin de Roheme; Huta, Servet, Denkius, & Bucoldius, ont donné leurs noms a une des ſectes d'Anabaptiſtes. On les à nommez auſſi Monaſteriens, de la Ville de Munſter, où Ils élurent un tailleur appellé Jean de Leyden pour leur Roy, qui apres avoir exercé cette dignité quelque temps, fut aſſiegé dans cette Ville par l'Eveſque, il fut pris & executé en 1534. On tient que l'Hereſie des Anabaptiſtes eſt de Sileſie, & qu'un nommé Nicolas Storkius, ou autrement Pelargue, en a eſté l'Autheur. On croit que Pacimontanus, & Carolſtad y ont adjouſté quelques erreurs. Les Lutheriens, & les Anabaptiſtes ont eſté fort oppoſez dans les ſentimens dans le progrez de cette derniere Hereſie; les Sacramentaires reconnoiſſent Carolſtad pour leur Chef; mais Calvin a eu plus de reputation que ſon Maiſtre; C'eſt-ce qui a fait donner le nom de Calviniſtes, à ceux de la Religion pretendüe Reformée.

Les Sociniens ſoutiennent les He-

resies de Faustus Socinus natif de Siene ; Cet Heretique a renouvellé dans ses ouvrages une infinité d'anciennes opinions erronées ; Calovius qui l'a refuté ; traite au commencement de son ouvrage du nom qui convient aux Sociniens, & il prouve qu'on doit les appeller Ebionites, Cerinthiens, Arriens, Samosateniens, Photiniens, Disciples d'Abaïlard ; & de Michel Servet. Mais celuy de Sociniens leur convient beaucoup mieux puis qu'ils defendent les sentimens de cet Apostat. Lælius Socinus est l'Autheur de ces impietez : mais Faustus Socinus son Neveu, fils d'Alexandre Socinus frere de Lælius a cultivé avec beaucoup d'application les pensées de son Oncle. Il l'a choisi pour son guide dans ses études, & comme celuy qui avoit eu les veritables sentimens qu'on doit avoir de la Religion Chrestienne ; comme cet Athée le dit. Lælius avoit répandu ses erreurs en Pologne en 1555. & en Transylvanie ; mais Faustus en moins de 30. ans a corrompu toute l'Europe ; Les Lutheriens ont esté ses plus grands adversaires ; Smalcius est de ses plus grands Partisans.

Les Gomaristes suivent Gomarus,

comme nous l'avons dit cy dessus.

Les Arminiens, suivent Arminius; dont nous avons parlé.

Les Brouniſtes reconnoiſſent un nommé Broun pour leur Chef: c'eſt un Miniſtre d'Angleterre de la ville de Northampton.

L'on ſouffre en Holande des particuliers qui s'erigent en dogmatiſans; dans Amſtredam il y a eu un nommé Nicolas; dans Delfil y a David Georges.

Il y a des Independans; de Quakers ou Trembleurs; qui affectent un tremblement en prophetiſant.

Il arrive, à ce que nous témoigne l'autheur de ces lettres du mois de May, 1673. tous les jours de nouuelles erreurs; par ce que chacun a la liberté de propoſer ſes ſentimens, comme des articles d'une nouvelle Religion & lors que des Docteurs avancent quelque propoſition extraordinaire; il ſe fait en meſme temps un Schyſme dans ce party. C'eſt pour cela qu'il y a des Mammillaires; & des Galeniſtes; les premiers pour n'avoir pas condamné quelques libertez peu honneſtes; ſont nommez Mamillaires, les ſeconds ſont les diſciples de Galenus Medecin Socinien. Les Borreliſtes ſont dans les opinions de

Mr Boreel ; ſes dogmes, ſont de n'avoir point de Sacremens, point de lieux deſtinez pour les prieres publiques. Les Libertins ſont partagez en un ſi grand nombre de ſectes, qu'il eſt impoſſible d'en faire le détail ; puiſque c'eſt le ſens particulier & l'imagination d'un chacun, qui eſt la regle de leur Religion. Il y en a d'autres qui paſſent dans une extremité toute contraire, & qui n'en ont point encore trouvé aucune qui fuſt à leur gouſt, ce ſont ceux qu'on appelle Chercheurs.

Voila l'eſtat funeſte ou eſt la Religion dans les Provinces Unies. Depuis leur égarement ces peuples ſont tombez dans toutes ces routes detournées, ou ils ſe perdent, pour avoir quitté les voyes de la verité. On traite la Religion pluſtoſt pour une choſe indifferente, que pour une choſe ſerieuſe, & je trouve que le Conſeil de Monſieur Vanbeuning donné à Labadie de faire une nouvelle ſecte, nous fait connoiſtre qu'on traite en Hollande des points de la Religion Chreſtienne, comme les queſtions des ſciences ; où perſonne n'a droit de decider, & ſur leſquelles on peut diſcourir problematiquement. L'autheur de ces petites, lettres nous par

le d'un Spinola, qui est Juif de naissance, & tres-mauvais Chrestien de Religion, lequel introduit dans les Provinces-Vnies, l'Atheisme, le Libertinage & la liberté de toutes les Religions.

Enfin le denombrement de toutes les heresies, de toutes les erreurs, & de toutes les sectes differentes, est si grand dans la Hollande, que je m'estonne, que ces peuples qui sont d ailleurs assez versez dans les belles lettres & les sciences profanes, n'ayent pas reconnu, que cette diversité de sentimens, estoit une marque infaillible de leur aveuglement en matiere de Religion. Leur freres les Lutheriens, reconnoissent que l'unité, & que la conformité, sont les caracteres de la verité. C'est ce qui a fait entreprendre à Snabelius la reunion de toutes les Eglises reformées, qui est un dessein qui ne reüssira jamais. Il a remonstré à tous les Souverains de la Vveteravie assemblez à Francfort, que la gloire de toutes les Eglises qui suivent les dernieres reformes estoit de n'avoir qu'un sentiment; que Constantin l'avoit souhaité dans l'Eglise, lors que le Concile de Nice fut assemblé; qu'Hilaire Evesque de Poictiers avoit dit, qu'il y avoit autant de Creances, que

de fidelles durant quelques mouvemens dans l'Egliſe ; & que ſaint Chryſoſtome avoit parlé des Payens qui avoient deſſein de ſe convertir, ſur l'incertitude où ils eſtoient des ſentimens qu'ils auroient à prendre, en ſe faiſant Chrétiens à cauſe de quelques points qui eſtoient en conteſtation. Ce miniſtre ſoutient que Zuingle, Luther & Calvin, ſont dans les meſmes opinions pour ce qui regarde les articles eſſentiels de la foy ; parce que toutes les Egliſes que ces trois Apoſtats ont fondées, n'ont receu pour regle de leur creance que l'Eſcriture ſainte ; ſans vouloir admettre pour l'éclairciſſement de la doctrine qui y eſt contenuë, les Canons des Conciles œcumeniques, les ouvrages des Papes, des ſaints Peres & la Tradition. Il fait une comparaiſon enſuite de quelques points de la doctrine de Zuingle, de Calvin & de Luther, qu'il tache inutilement de monſtrer, qu'ils ne ſont point oppoſez. Voila le caractere des heretiques de rejetter toute authorité, pour decider du ſens de l'Ecriture qu'ils veulent eux meſmes déterminer.

Avant que de quitter ces belles Provinces il faut parler de la ville Capitale de chacune, & en rapporter ce qu'il

y a de plus considerable.

La Province de Flandre est la premiere, laquelle apres avoir esté gouvernée par des Forestiers, dont la dignité dependoit des Rois de France ; a esté erigée en Comté par Charles le Chauve Empereur & Roy de France en faveur de Baudouin Bras de Fer son gendre l an 863. Gand est la ville Capitale de ce pays, & l'une des plus riches à cause de son canal qui rend dans la Mer de Zelande. On luy donne trois lieuës de circuit sans les Faux-bourgs 35000. Maisons. *Charles-Quint l'a fortifiée d'une Citadelle, il y naquit le 24. Fevrier l'an 1500.

L'Artois, a eu pour son premier Comte Louys VIII. S. Louys le donna à Robert son frere ; Louys XI. s'en estant emparé en disposa en faveur de Maximilien Empereur en 1492. François I. en 1526. en ceda la Souveraineté à Charles V. par le traité de Madrid ; art. 9. & 10. Arras en est la Capitale ville tres forte & tres ancienne.

Le Hainaut prend son nom de la Riviere de Haine, sa ville Capitale est Mons, située sur une Montagne, environnée de trois fossez, & remarquable pour son Chapitre de Chanoinesses

fondées par ſainte Valtrude ; & par de tres anciens ſanctuaires du ſixiéme ſiecle.

La Province de Namur eſt un ancien Comté ; Namur en eſt la Capitale ville tresforte, & accompagnée d'un Chaſteau fortifié.

Le Luxembourg a eu autrefois titre de Comté. On croit que c'eſt l'Empereur Henry VII. qui eſtoit de la Maiſon de Luxembourg qui l'erigea en Duché l'an 1309. La ville a le meſme nom.

Limbourg ville & Duché, ſituée ſur le Veſer, fameuſe pour les eaux de Spa, qui n'en ſont qu'à trois lieuës.

Malines eſt tres conſiderable pour ſa grandeur, ſa richeſſe & ſon Parlement, ou beaucoup de pays reſſortiſſent.

Le Brabant eſt une des plus belles Provinces. Louvain & Bruxelles ſont les deux Capitales, l'une fameuſe pour ſon Univerſité & la ſeconde pour ſa beauté, ſes Palais & la Chancellerie.

Anvers eſt une des plus belles villes du Pays-Bas, ſur l'Eſcaut, qui a du fond aſſez à 17. lieuës de la Mer pour recevoir les Vaiſſeaux ; ſes Egliſes, ſon Hoſtel de Ville & ſa Citadelle ſont des ouvrages qui ont les beautez de l'architecture Civile & Militaire. On luy

luy donne quinze milles trois cens Maiſons.

La Province de Gueldres eſt de meſme que la ville Capitale qui a un bon Chaſteau.

La Hollande eſt proprement l'ancienne Batavie, pays tres-bon. Dordrect ou Dorth, eſt une ville tres conſiderable, mais Amſtredam à l'avantage, pour ſa ſituation au Golfe de la riviere de Amſtel. Tie qui ſe jette dans la mer en cette endroit, eſt le rendez-vous de toutes les nations du monde pour le commerce.

La Zelande comprend 12. ou 15. Iſles; dans celle de Vualkerem, on voit Midelbourg qui eſt la Capitale de ce Comté. Fleſſingue en eſt le port.

Zutphen eſt de la Province de Gueldre; laquelle fait une Province particuliere à preſent. Cette ville eſt ſur l'Iſſel.

Utrecht eſt de Hollande : mais ce pays eſt ſi conſiderable, qu'il fait une des ſept Provinces-Unies, avec quelques villes qui ſont de ſa dépẽdãce. Charles V. a fait baſtir un Chaſteau en cette ville; Pepin & Charlemagne ont donné la puiſſance temporelle dans cet Eſtat à l'Eveſque; Mais les Religionaires l'ont envahié.

Charles V. conquit cet Eſtat avec l'Overiſſel, à cauſe du droit qu'Henry de Baviere leur Eveſque, luy avoit cedé ſur le temporel, ayant eſté chaſſé par ſes ſujets.

Overiſſel a Deventer pour ville capitale.

La Oueſtfriſe a pour Capitale Lecuvarden.

La Gueldre Septentrionale eſt aux Provinces-Unies; la ville de Niemegue eſt la Capitale.

Groningue ville & Province; dans la Friſe, qui faiſant avec ſon reſſort un Eſtat conſiderable a eſté admiſe dans l'union. Le pays de l'Omelandes qui eſt tres fertile eſt de ſa dependance.

Si l'on ſouhaite d'eſtre informé plus particulierement de ces Eſtats il faut en conſulter les Relations, qui font un détail tres agreable de tout ce qu'il y a de plus conſiderable dans ces Provinces.

Le Gouvernement.

Les Eſtats des Provinces-Unies gouvernent toutes ces Republiques par leur deputez. Les Princes d'Orange leurs ont rendu de grands ſervices, entre autres Guillaume Prince de cette

Maiſon, ſervoit ſon ambition en 1580. dans le moment qu'il excitoit des rebellions contre le Roy d'Eſpagne, pour faire recouvrer la liberté à ces peuples; Ce Prince fut tué d'un coup de piſtolet en 1583. on a donné depuis le Commandement des armes & la charge de General aux Princes d'Orange; & celuy qui commande en cette année 1673. s'appelle Guillaume Henry de Naſſau Prince d'Orange agé de 22. ans, fils de Guillaume Prince d'Orange; & de Marie d'Angleterre, ſœur du Roy d'Angleterre, Charles II. du nom..

LE COURS DV DANVBE.

LA plus considerable partie de l'Europe est aux environs du Danube, puis que ce grand fleuve a son cours de six à sept cent lieuës d'Occident en Orient. C'est ce qui nous oblige devant que de faire la description de toutes les vastes Provinces, qui sont sur ce fleuve, au Midy & au Septentrion, d'en donner un dénombrement exact, afin que d'une veuë on voye la situation de toutes ces differentes parties, le rapport & la liaison qu'elles ont entr'elles, & que l'on juge de leur voisinage, ou de leur éloignement ; ce que nous avons executé dans ces trois Cartes, que nous separerons, parce que les latitudes & les longitudes, ont les degrez de differentes longueur ; la premiere estant plus generale que les autres, qui sont des Cartes particulieres. Il eust esté à souhaiter qu'elles eussent pû se joindre.

Le Danube n'a pas eſté ſi bien connu par les Anciens, que nous le connoiſſons à preſent, parce qu'il eſtoit ſur les limites de l'Empire Romain vers l'Allemagne. C'eſt-ce qui fait que Pline au livre 4. Chapitre 12. n'a pas bien deſigné l'endroit de ſa Source, non plus que Tacite qui eſtoit de meſme temps, & dont il a meſme emprunté ſes termes, en diſant qu'il ſortoit du mont Abnoba. C'eſt au 1. Chapitre du Livre des Mœurs des Germains. Il eſt certain que ſa Source eſt à l'Orient de l'Alſace dans la Foreſt Hircynie où Noire ; dans un Village appellé la Fontaine du Danube dans une grande Plaine ; Il y a quelques ruiſſeaux au deſſus de cette Fontaine qui peuvent avoir donné ſujet à Pline & à Tacite de croire qu'il ſortoit des Monts qui ſeparent la Germanie de la Gaule. Cette Source eſt dans le Comté de Furſtemberg; Elle eſt enfermée de quatre murailles, ſa largeur eſt de 18. pieds ſur 26. de longueur, & ſon Canal à la ſortie de ſa Source, eſt d'un pied de profondeur & de deux de largeur. Il reçoit dans ſon Cours pres de 60. Rivieres navigables. Les Anciens l'ont nommé Iſter, les Allemans Done.

ou Donauu, à cauſe du bruit de ſes eaux.

Noſtre deſſein eſt de marquer les Eſtats qui ſont ſur le Danube, & de ſuivre dans chacune des Cartes, ſon Cours, & enſuite ; nous mettrons les Regions qui ſont au Nort de ce fleuve, & celles qui ſont au Sud.

Le Danube a ſa Source dans le Pays de la Foreſt Noire dans un Village qui porte le nom de Fontaine du Danube, ou de Thon Eſchinghen, dans le Comté de Furſtemberg Ville & Capitale. Son Cours eſt vers l'Orient, & il paſſe dans le Pays de Nellemburg, dans la Suaube, à Ulm, dans le Marquiſat de Burgou dans le Duché de Neubourg, dans le Duché de Baviere, où ſont Ingolſtat, Neuſtat Ratiſbone, Paſſau, ſur ſon Cours, (daus la deuxiéme Carte) dans l'Archiduché d'Auſtriche par Lintz, Krems, Vienne. Dans le Royaume de Hongrie il paſſe au pied de Poſon ou Preſbourg où il ſe diviſe en pluſieurs bras qu'il reunit à Komara, il paſſe à Gran, ou Strigonium, à Bude ou Offen : à Colocza à Belgrad qu'on appelle Albe Grecque, Nandor Alba & Veiſſenbourg. Puis il ſert de limites à la Servie qui eſt au Midy ;

à la Principauté de Valachie, au Nort.. a la Bulgarie, depuis la Servie jusques à ses six bouches dans le Pont Euxin, est separée de la Moldavie qui est au Nort de ce fleuve, & de la Bessarabie qui est entre le Danube & le Niester.

Au Nort du Danube depuis la Source on voit les Estats du Duc de Vvirtemberg ; la Franconie, le Palatinat de Baviere, le Royaume de Boheme ; la Moravie, la Silesie, une partie des Estats de Pologne, au Nort de la Boheme : la Principauté de Transilvanie, entre la Pologne la Moldavie & Valaquie vers le Danube ; les Principautez de Moldavie & Valaquie sont toutes au Nort du Danube qui leur sert de limite, comme à la Bessarabie, & ces trois parties sont separées au Nort de la Pologne par le Niester, qui borne la haute, & basse Podolie..

Au Sud de ce fleuve on voit les Suisses, les Grisons, le Comté de Tirol, l'Archeveché de Saltzbourg, la haute & basse Charinthie. Au Midy de ce Duché on voit le Frioul ; le Duché de Carniole ; l'Istrie & le Golfe de Venise. Au Midy de l'Austriche on voit le Duché de Stirie, le Comté de Cil-

ley, la Croacie ; & la Morlaquie que le Golfe de Veniſe termine. Au Midy de la Hongrie, aux environs du Drave on remarque l'Eſclavonie, la Boſnie, & la Dalmacie qui eſt ſur le Golfe. La Servie a l'Albanie au Midy, la Bulgarie a la Macedoine au Midy, & la Romanie à l'Orient ; où l'on voit ſur le Boſphore de Thrace la Ville de Conſtantinople.

LA TABLE DES PRINCES DE L'EMPIRE.

ET L'ALLEMAGNE

DU SIEUR DU VAL.

LA Carte du Sieur du Val est si nette, & les divisions en sont si justes & si exactes, que j'ay jugé a propos de luy donner place dans nostre Recueil ; à l'égard de la Table des Princes de l'Empire. Les Memoires de Monsieur de Sainte Marthe estant les plus recens, il est raisonnable de les suivre, & de consulter son Estat de l'Allemagne, pour sçavoir le nom des Princes qui vivent a present Nous renvoyons à cet ouvrage, parceque le détail où il est

entré, n'eſt pas de noſtre ſujet.

L'Empire eſt compoſé de trois Eſtats, ſçavoir des Princes Electeurs; des Princes Seculiers & Eccleſiaſtiques non Electeurs, & des Villes Imperialles : l'Empereur eſt le Chef de tous ces trois Eſtats.

La Maiſon Imperiale conſiſte en ſept perſonnes, dont Leopold-Ignace-François-Baltazar-Joſeph-Felician eſt le Chef, fils de Ferdinand III. mort en 1657. & de Marie-Anne d'Auſtriche fille de Phillippes III. Roy d'Eſpagne. Leopold-Ignace I. a eſté elû Roy de Boheme en 1654. Roy de Hongrie en 1655. & Empereur en 1658. Il a épouſé Marguerite-Marie-Thereſe d'Eſpagne, fille de Philippes IV. Roy d'Eſpagne; il a eu un fils en 1667. qui eſt mort en 1668. Il y a trois Princeſſes Sœurs de l'Empereur; Marie-Anne d'Auſtriche, ſœur aiſnée; & belle mere de l'Empereur, Doüairiere de Philippes IV. Roy d'Eſpagne, & mere de Charles II. à preſent regnant; Elle eſt ſœur du meſme lit que l'Empereur ſon frere. Eleonor-Marie d'Auſtriche, & Marie-Anne-Joſeph d'Auſtriche ſont du troiſiéme lit de Ferdinand III. & d'Eleonor de Gonzague.

L'Imperatrice Douairiere eſt Leonor de Gonzaque, fille de Charles-Ferdinand de Gonzaque II. du nom; qui a épouſé Ferdinand III. en 1651.

Les Archiducs d'Inſpruck n'ont laiſſé que trois Princeſſes; Leopold d'Auſtriche Archiduc d'Inſpruck a laiſſé un fils & deux filles: les Princeſſes ſont Iſabelle-Claire-Eugenie Douairiere de Mantoüe, depuis 1665. & la ſeconde eſt Poſthume nommée Iſabelle-Claire d'Auſtriche née en 1633. Ferdinand-Charles d'Auſtriche Archiduc d'Inſpruck, fils de Leopold, n'a laiſſé qu'une fille unique nommée Claude-Felicité d'Auſtriche née en 1653. L'on voit qu'il n'y a que deux Princes dans la Maiſon d'Auſtriche, qui ſont l'Empereur & le Roy d'Eſpagne. Nous avons dreſſé la Genealogie de la Maiſon d'Auſtriche depuis l'an 1273.

Les huict Electeurs tiennent le premier rang apres l'Empereur. Il y en a trois Eccleſiaſtiques; qui ſont Mayence; Treves & Cologne. Les cinq Seculiers ſont le Roy de Boheme, l'Electeur de Baviere; de Saxe; de Brandebourg, & l'Electeur Palatin du

Rhin. Pour les familles des Electeurs, & leurs noms, voyez l'Eſtat de l'Allemagne. Toutes ces Maiſons ont pluſieurs branches qui ſont exactement démêlées dans l'ouvrage de Monſieur de ſainte Marthe.

Les Princes non Electeurs ſont Eccleſiaſtiques, & Seculiers. Les Eccleſiaſtiques, ſont pluſieurs Archeveſques, Eveſques, Abbez, & Abbeſſes. Les Seculiers, ſont l'Archiduc d'Auſtriche; les Ducs de Brunſuvik Wolfenbutel; Brunſuvick Lunebourg, les Ducs de Meckelbourg Suverin; les Ducs de Wirtemberg, les Landgraves de Heſſe-Caſſel, de Heſſe d'Armſtat, & de Heſſe-Bingenheim. Les Marquis de Bade-Hochberg, & de Bade-Dourlac. (Le Duc de Holſtein ou Holſace eſt reputé Prince de l'Empire.) Les Ducs de Saxe-Lauvembourg ou baſſe Saxe, les Princes d'Anhal & les branches de cette Maiſon. De plus l'on comprend encore les Princes de nouvelle creation, qui ſont le Prince de Hoben Zollern; le Prince d'Ooſtfriſe, de Naſſau, d'Aremberg, de Salm, de Radzuvil; d'Eggenberg. Picolomini. d'Aveſperg; Liechtenſtein, de Lobkouvitz, de Dietrichſtein,

d'Ossolin, & Porcia. Les Comtes & Barons sont aussi membres de l'Empire.

Les Villes libres sont le troisiesme membre de l'Empire. Nous en parlerons dans la description de l'Allemagne.

Plusieurs Autheurs ont traité de l'Allemagne, & du pouvoir des Electeurs, qui ont dressé la Capitulation, qui est une Loy qui limite l'authorité de l'Empereur, & conserve les privileges de tous les Souverains dont il est le Chef, & qui sont comme ses associez au Gouvernement de l'Empire. En effet on a pour maxime en Allemagne que l'Empereur ne peut pas faire de Loix generales que du consentement des Electeurs, & des Estats de l'Empire; & lors qu'il abuse de son autorité, ils pretendent avoir droit de le déposer; comme il est arrivé aux Empereurs Henry IV. duquel l'Archevesque de Mayence dit, *quem meritum investivimus; quare immeritum non devestiamus*? & à Adolphe de Nassau. Venceslas fils de Charles IV. fut deposé l'an 1400. duquel Cuspinian a fait un denombrement des

crimes, & il conclut, *In ſumma dignus qui non Diadema in capite, ſed laqueum in collo geſtaret, nec inter Reges vel Romanos, vel Bohemos, ſed inter Hiſtriones ac potius porcos enumerandus.* Cet Eſtat eſt plus Ariſtocratique que Monarchique,

ESTAT DE L'EMPIRE.

AVANT que d'entrer dans l'Empire, il est à propos d'en avoir une idée, qui nous prepare à la connoissance d'un pays si vaste, & qui renferme un nombre presque infiny d'Estats & de Souverainetez ; en sorte qu'à vouloir examiner en détail les terres des Princes d'Eglise, des Seculiers, & les villes libres, on peut trouver trois cens Estats qui font gloire de leur liberté & de leur indépendance. Et quoy qu'apres la description des Cartes, l'ordre nous oblige de toucher quelque chose de la Religion & du Gouvernement ; il ne sera pas neantmoins inutile de mettre icy ce que l'on peut dire de plus general de cet Empire ; & des familles plus considerables qui gouvernent ces peuples.

Il est inutile de rechercher l'origine de l'Empire d'Allemagne, plus avant

que le huitiéme ſiecle ; & les victoires de Charlemagne ont donné un Chef à tous ces Eſtats qui vivoient tous en forme de Republique, hors quelques peuples qui s'eſtoient ſoumis à des Rois, dont l'authorité eſtoit limitée par la raiſon & par les Loix de la Juſtice. Ce qui fait connoiſtre que l'inclination generale de ces peuples a eſté la liberté, dont ils ont toûjours eſté extremement jaloux. Lors que Charlemagne fit la conqueſte de ces vaſtes Provinces ; les limites eſtoient le Danube au Midy ; le Rhin à l'Occident ; au Nort la Mer Baltique ; la Pologne ou Sarmatie à l'Orient. L'ancienne ou grande Allemagne comprenoit la Scandinavie ; mais ſon eſtenduë s'eſt augmentée du coſté du Midy, puis qu'elle eſt ſeparée de l'Italie par les Alpes. Les François dont on doute de la patrie, ont fait de grands ravages dans ce pays ; en ſorte qu'il y a lieu de croire ou que l'Allemagne doit paſſer pour le lieu de leurs conqueſtes ; qu'ils ont reconnuë enſuite pour leur patrie ; puis que nos Rois ſe ſont avouez Allemans d'origine pour avoir part à l'election. Les aveus de François I. & de Henry II. nous témoignent, que nos Princes ont voulu lever la difficulté que

l'on faisoit dans les Dietes, de les élire pour Empereurs, parce que les Estrangers sont exclus de l'Empire. Les premiers peuples qui furent reduits sous la puissance de Charlemagne, ce sont les Saxons, ensuite Tassilon Roy de Baviere, & le reste de l'Allemagne suivit jusqu'à la Mer Baltique, & à la Vistule. On croit mesme que les Esclavons qui occupoient une partie de la Pologne, ont reconnu son authorité par de grands tributs.

Ce fut pour lors que l'Allemagne fut divisée en plusieurs provinces, dont les Commandans, pour les armes & pour la justice, ont pris des noms differens. Les Ducs estoient seulement pour les armes, & avoiét une autorité plus estenduë & sur plusieurs Provinces. Les Comtes avoient ordre de deffendre des ennemis une Province particuliere, & d'y rendre la Justice; *Comes* signifie ces deux titres de Commandant & de Juge; en Allemand c'est Grave; d'où sont venus les noms de Phalzgrave, Juge de la Cour Imperiale; Landgrave Juge d'un pays; Marckgrave Juge d'une Province qui est sur la frontiere; Burgrave, Juge ou Commandant d'une forteresse ou ville forte. Ces juges sui-

vant la Cour ſont appellés *Comites*, à cauſe qu'ils avoient ordre d'accompagner l'Empereur. Ce fut l'ordre que Charlemagne eſtablit pour ſe conſerver ſes acquiſitions.

Mais il jugea plus à propos de s'aſſeurer ces peuples par les devoirs de leurs conſciences, ayant eſtably quantité d'Eveſques dans la Saxe pour inſtruire ces barbares du Chriſtianiſme, & pour adoucir leurs eſprits farouches par les craintes que nous donne une veritable Religion. Sous le Regne de Louys le Debonnaire fils de Charlemagne qui commença en 814. le meſme ordre fut obſervé. Mais les partages qui furent faits entre les enfans de Louys le Debonnaire, & les differens qui arriverent enſuite, firent que la famille de Charlemagne perdit l'Empire, vers l'an 912. ſous Louys III. en ſorte que les Empereurs François ont eſté, en 800. Charlemagne; en 814. Louys le Debonnaire; en 840. Lothaire, en 855. Louys II. en 875. Charles le Chauve, qui le tient un an, 9. mois 14. jours; en 881. Charles le Gras; en 887. Arnoul; en 899. Louys III. qui regna 12. ans.

Les Allemans ont occupé le Siege

de l Empire depuis ce temps là. En 912. Conrard de Franconie ; en 919. Henry I. Duc de Saxe dit l'Oiſeleur ; en 936. Othon. I. en 973. Othon II. en 983. Othon III. en 1091. ſaint Henry II. en 1024. Conrard II. en 1039. Henry III. en 1056. Henry IV. en 1106. Henry V. en 1125. Lothaire II. en 1139. Conrar III. en 1152. Frederic I. Barberouſſe. En 1190. Henry VI. en 1198. Philippes Duc de Suaube. en 1208. Othon IV. Duc de Saxe ; en 1218. Frederic II. qui regna 31. an & mourut en 1249. Depuis cette année juſqu'en 1273. il y eut quatre Empereurs ou Rois des Romains ; parce que Frederic II. des-l'an 1245. fut excommunié & depoſé par Innocent IV. dans le Concile General tenu à Lyon ; & en ſa place on elut Henry Landgrave de Heſſe de Turinge ſixieme du nom, qui ne regna que deux ans. En 1248. Guillaume Comte de Hollande prit ſa place qui veſcut juſqu'en 1256. Apres ſa mort les Electeurs furent partagez, les uns ayant elû l'an 1257. Richard Comte de Cornoüailles frere du Roy d'Angleterre. Les autres elurent Alfonſe X. Roy de Caſtille ſurnommé

l'Aſtrologue, qui s'en deporta à la priere du Pape Gregoire X. Richard ne ſe voyant pas en eſtat de faire la depenſe à quoy ſa nouvelle dignité l'obligeoit, s'en retourna en Angleterre ou il mourut l'an 1273. Les Allemans ſe ſaiſirent enſuite de l'Empire.

Et le 26. Empereur legitimement elû fut Rodolphe I. du nom Comte de Haſbourg, qui eſt un Chaſteau entre Baſle & Zuric dans l'Argouu, partie du pays des Suiſſes. L'élection fut faite à Francfort l'an 1273. en 1292. Adolphe de Naſſau, en 1298. Albert d'Auſtriche I. fut elû Empereur. Il eſtoit fils de l'Empereur Rodolphe Comte de Haſbourg. Boniface VIII. Pape du nom ne voulut point le couronner, à cauſe qu'il avoit porté les armes contre Adolphe. Ce Prince fut tué mal-heureuſement par ſon neveu Jean Duc de Suaube fils de Rodolphe ſon frere, pour n'avoir pas voulu luy remettre ſon bien, eſtant ſon Tuteur. En 1308. Henry Comte de Luxembourg; en 1314. Frederic III. dit le Bel. & regna 32. ans En la meſme année Louys Duc de Baviere fut élû. En 1346. Charles IV. Empereur & Roy de Bohemea regné 32. ans. C'eſt l'auteur

de la Bulle d'or. En 1378. Venceslas son fils fut deposé apres 21. an de regne. en 1400. Robert Comte Palatin : en 1410. Sigismond fils de Charles Empereur de la Maison de Luxembourg, il fit épouser sa fille Elisabeth à Albert II. Duc d'Austriche qui luy succeda à l'Empire. En 1438. Albert II. du nom Duc d'Austriche. En 1440. Frederic IV. dit le Pacifique fils d'Ernest Duc d'Austriche. En 1493. son fils Maximilien I. En 1519. Charles V. (fils de Philippes le Bel Duc d'Austriche.) Son frere Ferdinand I. luy succeda en 1556. le 7. Septembre, élu en 1558. en 1564. Maximilien II. son fils ; en 1576. Rodolphe II. fils de Maximilien. En 1612. Mathias frere de Rodolphe qui regna 6. ans & mourut en 1619. Ayant adopté Ferdinand fils de Charles Archiduc de Gratz en Stirie dés l'an 617. ce Prince luy succeda en ses Royaumes de Boheme & Hongrie, & apres sa mort fut élû Empereur a Francfort le 28. Aoust l'an 1619. En 1637. Ferdinand III. dit Ernest, mort en 1657. Il a laissé Leopold-Ignace à present regnant.

Apres avoir parlé de l'origine de

l'Empire, la suite nous oblige d'examiner la raison du Nom que les Allemans luy donnent a present. Ils l'appellent pour l'ordinaire le saint Empire Romain de la Nation Allemande, *Sacrum imperium Romanum Teutonicæ Nationis*. A l'égard du terme de saint on ne doit point le trouver estrange puisque toute puissance & toute authorité vient de Dieu, & qu'elle nous represente l'Empire absolu qu'il a sur les Creatures. Sur le nom d'Empire, il ne faut pas se plaindre, puis que ce titre se peut donner à de grands Estats, & dont l'estendüe comprend plusieurs Royaumes, & plusieurs Souverainetez. Quoy qu'à dire la verité si Charlemagne à pû se dire Empereur d'Occident à cause de ses Conquests; le Roy des Allemans n'auroit pas raison de prendre cette qualité si l'on avoit égard à la souveraine authorité & à la domination sur plusieurs Peuples. En effet les derniers Empereurs; & entre autres Maximilien I. apres le titre d'Empereur des Romains, prend celuy de Roy de l'Allemagne, comme un titre dont le fonds est plus solide à cause des Estats electifs & hereditaires qu'il a dans l'Empire. Ce qui nous peut

auſſi faire aſſeurer que le titre d'Empire Romains eſt un titre, inutile. Tout le temps que la famille de Charlemagne a gouverné; les Empereurs ne ſe ſont point dit Romains, parce qu'ils ne cõmãdoient point dãs Rome, & qu'ils ne ſe croioient point ſucceſſeurs d'un Eſtat qui avoit eſté ruiné pluſieurs fois en des temps differens. Nous voyons meſme que les derniers Empereurs ont affecté de n'eſtre plus couronnez de la main du Pape, pour faire connoiſtre que cette ceremonie n'eſt pas de l'eſſence de leur dignité, & qu'elle en eſt independante.

Les membres qui compoſent l'Empire, ſont appellez Eſtats de l'Empire; Ce tiltre ne ſe peut prendre que par ceux qui ont droit de ſeance & de voix deliberative dans les aſſemblées generales ou Dietes; & qui portent les contributions pour fournir aux dépenſes de l'Empire dans le threſor public; & non pas dans celuy d'un Eſtat particulier, dont ils ſeroient cenſez pour cette raiſon faire une partie, de cet eſtat ou en dependre. Les Eſtats de l'Empire ſont compris dans la Matricule, & quoy qu'on en ait dreſſé pluſieurs en des temps differens, il y a eu touſiours des plaintes, ſur la dépendance de

quelques membres de l'Empire, que les Princes Ecclesiastiques ou Seculiers pretendent sur quelques Estats ou Villes libres. Neantmoins les Matricules de l'an 1551. 1556. & 1566. sont declarées comme Authentiques, & de cette maniere, elles semblent devoir faire un reglement general, & passer pour Loy à cet égard. En lisant une de ces Matricules on peut avoir le nombre des Souverainetez qui composent l'Empire;

Les trois membres, ou Estats de l'Empire sont ou Princes Electeurs; ou Princes non Electeurs; ou Villes libres.

Les Princes Electeurs sont ou Ecclesiastiques, ou seculiers.

Les Ecclesiastiques sont les Archevesque de Mayence, Treves, Cologne.

Les Seculiers sont le Roy de Boheme, le Duc de Baviere, le Duc de Saxe, le Marquis de Brandebourg; le Comte Palatin du Rhin, a eu le droit d'Eslection depuis la paix de Munster.

Les Princes non Electeurs sont ou Ecclesiastiques ou Seculiers.

Les Ecclesiastiques sont les Archevesques de Magdébourg, Saltzbourg, Breme, Besançon: Rigue en Livonie y est comprise par quelques autheurs.

Deplus

Deplus 30. Eveſques, pluſieurs Abbez & Abbeſſes. Il y a des Eveſchez qui ſont paſſez entre les mains des heretiques & d'autres qui ont eſté démembrez de l'Empire. Les Archeveſchez de Magdebourg, Breme & Riga. Les Eveſchez de Minden, Vverden & Halberſtat ont eſté ſeculariſez. Les Eveſques de Mets, Toul & Verdun, ont eſté démembrez de l'Empire & attachez à la France par le traité de Munſter en 1648. En ſorte qu'en Allemagne nous ne voyons d'Egliſes Catholiques, que les trois Archeveſchez Electoraux Mayence, Treves & Cologne, & deux non Electoraux, Saltzbourg & Beſançon. Et les Eveſchez Catholiques ſont Bamberg, Vvirtzbourg, Vormes, Spire, Eichſtad Straſbourg, Conſtance, Augsbourg, Hildesheim, Paderborne, Freyſinghen, Ratiſbone, Paſſavv, Trente, Brixen, Baſle, Liege, Oſnabruck occupé alternativement par un Eveſque Catholique & Lutherien, Munſter; Chur au pays des Griſons. Les Eveſchez de Sion en Valais, & de Loſanne, ſont occupez, & la juriſdiction eſt eſteinte par les Suiſſes. L'Eveſché de Lubeck eſt aux Proteſtans & fait partie du patrimoine des Ducs de Holſace.

Le Maiſtre des Ordres des Chevaliers Teutoniques, eſt Prince de l Empire & quelques Abbez & Abbeſſes.

L'Archeveſque de Saltzbourg eſt Legat né du ſaint Siege dans l'Allemagne, il alterne pour le ſuffrage, (& non pas pour la ſeance qu'il a cedée;) avec les Archiducs d'Auſtriche. Il ne cede qu'aux Electeurs. L'Eveſché de Bamberg eſt un des plus conſiderables puiſque les Electeurs de l'Empire luy font ſerment pour les titres qu'ils poſſedét; de Grand-Eſchanſon, Grand-Maiſtre, Grand-Maréchal & Grand-Chambellan; & meſme ils avoient ces meſmes qualitez chez cét Eveſque, dont ils s'aquittent par leurs Vicaires lors que cét Eveſque veut eſtre ſervy en ceremonie; de plus il ne reconnoiſt point d'Archeveſque au deſſus de ſoy. Le dénombrement des Abbayes qui ſont Eſtats de l'Empire, ſeroit trop long, pour le ſujet que nous traittons à preſent; paſſons aux Princes Seculiers.

Les Princes ſeculiers de l'Empire, ſont Ducs, Archiducs; Marquis, Comtes & Barons. Les Princes ſont au nombre de 18. familles.

La premiere & la plus conſiderable depuis 400. ans, c'eſt la Famille des

Archiducs d'Auſtriche, dont il y a deux branches : la premiere de Ferdinand I. qui eſt proprement celle d'Autriche; par la conceſſion de Charles V. L'autre eſt de Bourgogne qui deſcend de Charles V.

La ſeconde, les Ducs de Baviere; diviſez en deux branches ; la premiere de Baviere ; l'autre Palatine, ou Pfaltz, dont il y a pluſieurs branches qui ſont les Palatins de Simmeren, de Nevvbourg, de Soultzback, de Birckenfeldt, de Biſchvviler, des Deux-Ponts, de Landberg, de Kleébourg dont le Roy de Suede eſt le Chef, de Lauterek.

La troiſiéme les Ducs de Saxe, Marquis de Miſne & Landgrave de Turinge.

La quatriéme, le Marquis de Brandebourg,

La cinquiéme, les Ducs de Brunſuick & Lunebourg.

La ſixiéme, les Ducs de Juliers, Cleves & Berge.

La ſeptiéme, les Ducs de Mecklebourg.

La huitiéme, les Ducs de Pomeren.

La neufiéme, Vvirtemberg.

La dixiéme, les Landgraves de Heſſe.

me membre de l'Empire. Elles prennent ce titre parce qu'elles ne reconnoiſſent aucun Prince ou Eſtat particulier; & ſe diſent Imperiales, parce qu'elles ſont de tout temps ſoumiſes à l'Empire, ou qu'elles s'y ſont données, apres s'eſtre racheptées, ou s'eſtre ſouſtraites à la domination de leurs Princes Souverains. Les plus conſiderables ſont, Nuremberg, Augſbourg, Cologne, Lubeck, Ulm, Strasbourg, Francfort, Vorms, Spire, Colmar; & elles ſont plus de 80. Les Ducs de Holſace, ont droit ſur Hambourg; les Suedois ſur Breme, qui a eſté miſe au nombre des villes libres & Imperiales en 1641. Brunſuick eſt en jalouſie aux Ducs de Brunſuic & Lunebourg, à cauſe qu'elle ſepare leurs Eſtats, elle a eſté depuis peu aſſiegée & priſe par les Princes de Brunſuvik. Il y a pluſieurs de ces villes, qui ſont toûjours en alarmes, & preſtes à ſe défendre des attaques de leurs Princes legitimes, dont elle ont ſecoué le joug. Elles ſe gouvernent comme des Republiques particulieres.

Outre la diviſion de l'Empire en trois Eſtats; Maximilien I. en l'an 1512. en fit une qui eſt tres avantageuſe pour la conſervation de la paix de tous ces

Eſtats qui eſt en dix Cercles; dont je laiſſe le détail à la Geographie. La Boheme, la Sileſie & la Moravie, ſont alliées à l'Empire, & ne ſont point compriſes ſous aucun Cercle. Pour ſçavoir comme les differens Eſtats de l'Empire ſe ſont formez, & par quels degrez ils ſont parvenus à cette grande liberté & independance; il faut conſulter l'Hiſtoire, où le troiſiéme Chapitre de l'Eſtat de l'Empire de Severinus; & autres.

Il ne faut pas finir ce Chapitre ſans parler du Chef de l'Empire & des Electeurs. Les Succeſſeurs de la famille de Charlemagne, ont eu l'Empire par ſucceſſion hereditaire; & non par élection; & la premiere election qui s'eſt faite; fut apres la mort de Louys III. en 911. ou 12. qui fut le dernier de la famille de Charlemagne. Les Princes aſſemblez élurent Othon Duc de Saxe qui s'eſtant excuſé, ſur ce qu'il eſtoit extrémement avancé en âge. il donna ſa voix au Duc de Franconie nommé Conrard; Henry I. ſurnommé l'Oyſeleur fils d'Othon Duc de Saxe, fut eleu par l'advis de Conrard, qui refuſa le titre d'Empereur ſe contentant du titre de Roy d'Allemagne. Son fils

Othon le Grand prit le titre d'Empereur, & ces Princes avoient ces dignitez par droit de ſucceſſion, en ſorte que les enfans ſuccedoient, aux Peres & que le conſentement des peuples, n'avoit lieu que pour déclarer la capacité de celuy à qui le Royaume où l'Empire eſtoit devolu. Cette couſtume a eſté continuée juſques à la depoſition de Henry IV. qui fut chaſſé de l'Empire, & qui donna lieu par ſes mauvais déportemens, à la conſtitution qui ordonne une election parfaite pour parvenir à l'Empire. Ce qui donne ſujet de croire que cette election s'executoit pour lors par tous les Ordres de l'Allemagne; & comme il a pû y avoir une grande confuſion à cauſe de la quantité de Souverainetez & d'Eſtats, ce nombre qui eſtoit indefini a eſté reglé aux ſept Principaux Officiers de l'Empire; dont les charges donnoient plus de droict à cette election. De ſçavoir en quel temps cette reforme s'eſt faite, c'eſt une difficulté qu'il n'eſt pas aiſé de reſoudre. Quelques-uns la mettent au temps d'Othon III. & de Gregoire V. Pape. D'autres vers le temps de Frederic II. apres la mort duquel il y eut un interregne de 23. ans, qui donna lieu

aux Electeurs, de prendre de grands avantages sur l'Empire. Ces troubles finirent par l'Election de Rodolphe Comte de Haſpourg, & cet uſage s'eſtant eſtabli, Charles IV. le confirma par la Bulle d'or qui regle la forme de l'élection, & le pouvoir des Electeurs, dont ils ont pris le titre & la qualité qu'ils n'avoient point priſe auparavant. A preſét cette dignité d'Electeur eſt annexée à certains Etats; enſorte que ceux qui en ſont pourveus & proprietaires ſont Electeurs de droit, & les meſmes charges de la Maiſon de l'Empereur, y ſemblent auſſi eſtre unies.

A l'égard des Ceremonies de l'Election, ce qu'il y a de plus conſiderable eſt que l'Archevéque de Mayence y a plus de fonctions que les autres Electeurs; C'eſt à luy à donner advis de la mort de l'Empereur, & trois mois apres le College des Electeurs s'aſſemble; il prend les voix apres les Ceremonies & les ſermens faits. Cette Election ſe fait dans l'Egliſe de ſaint Barthelemy dans la Ville de Francfort ſur le Mein, comme il eſt porté par la Bulle d'or. L'Election faite; elle eſt publiée par l'Eveſque de Mayence, eſtant devant l'Autel l'on remet la conduite de l'Empire a celuy

celuy qui est éleu avec des conditions qu'il doit executer, qui sont compriſes dans la Capitulation : il confirme les droits & Privileges des Electeurs. Par la Bulle d'or, le Couronnement se devoit faire à Aix la Chapelle ; mais l'Empereur ne pouvant pas toujours s'y transporter ; l'Archeveſque de Cologne auroit perdu son droit de couronner dans Aix qui est dans son Archeveſché ſi il ne s'estoit accordé avec celuy de Mayence de faire cette Ceremonie alternativement, en quelque lieu qu'elle se fiſt.

Le Droit d'Election donne aux Electeurs le droit de depoſition lorſque l'Empereur en donne ſujet, & l'on en a des exemples, puiſque Vvenceſlas fils de Charles IV. a esté dépoſé par le College Electoral. Henry IV. fut auſſi dépoſé par les Princes de l'Empire ; & l'Archeveſque de Mayence a menacé des Empereurs d'uſer de ce droit, dont il euſt esté un peu rude de faire une Loy expreſſe. Durant la vacance du Siege, le Duc de Saxe, & le Prince Palatin du Rhin exercent le Vicariat de l'Empire ; à l'excluſion des autres Electeurs.

Le Roy des Romains est un Prince

que l'on donne à l'Empereur comme ſon Vicaire General, qui gouverne l'Empire lorſque ſes occupations, ſes maladies ou ſon abſence ne luy permettent pas d'y vacquer. Il ſuccede à l'Empereur ſans une nouvelle Election, & cette dignité aſſeure l'Empire dans une famille. Peut-eſtre meſme qu'elle n'a eſté inventée, que pour ce ſujet, quoyque le bien public ſoit la raiſon la plus favorable, qui faſſe proceder à cette Election.

Il y a une choſe tres conſiderable à remarquer dans l'Election; qui fait a preſent la ſeureté des Eſtats de l'Empire, & qui oblige l'Empereur de ne rien entreprendre contre la liberté publique. C'eſt la Capitulation où les Electeurs ne conſiderent pas ſeulement leurs intereſts particuliers, mais ceux de tous les membres de l'Allemagne, & l'Empereur eleu promet par ſerment d'accepter l'Empire ſous ces conditions, de conſerver la liberté & les Privileges à tous les Corps. Les Articles de la Capitulation comprennent, tout ce qui concerne l'Egliſe & l'eſtat Politique avec toutes ſes parties.

Il n'eſt pas neceſſaire de parler des Dietes de l'Empire, des Aſſemblées par-

ticulieres, ny de la Chambre de Spire; de la Cour de Rotueil; ny du Conseil de l'Empereur; cela seroit d'un trop grand detail.

Les Princes de la Maison d'Austriche de la Branche d'Espagne & de la Branche d'Allemagne.

LA Maison d'Austriche s'est renduë la plus considerable de l'Allemagne, tant par les biens qu'elle y possede; que parce qu'elle tient l'Empire sans interruption depuis l'an 1438. & quelle donne le 14. Empereur & le 6. Roy d'Espagne. Ce qui luy fait avoir bien du credit dans l'Europe, ensorte qu'il n'y a que la France & son Souverain, qui puisse s'opposer aux desseins qu'on a eu autrefois dans cette Maison de la Monarchie universelle.

La Description de l'Allemagne & de l'Espagne nous font connoistre les Estats qui sont dans cette Maison, sur la teste des deux Jeunes Princes, Leopold-Ignace, Empereur; & Charles II. Roy d'Espagne. Il faut reprendre l'Origine de cette Maison dans la fin du

12. Siecle; & nous mettons.

Pour le Chef de cette Genealogie, Albert le Riche Comte de Haſbpourg Dergouu, Landgrave de Briſgouu, qui vivoit du temps de Henry VI. Empereur qui mourut l'an 1199. & laiſſa pour Succeſſeur de ſes Eſtats ſon fils

Rodolphe le vieil, Comte de Haſpourg : qui mourut en 1232. & laiſſa deux fils Albert & Rodolphe.

Albert dit le Sage, Comte de Habſpourg, ſe maria à l'heritiere du Comté d'Alſace; & laiſſa pour Succeſſeur, étant mort en 1238.

Rodolphe I. ſon fils, Comte de Haſpourg, qui a mis la Maiſon d'Auſtriche en éclat; & qui donna ce Duché à ſon fils; dont la Maiſon a pris le nom ayant quitté celuy de Comte de Habſpourg qui eſt un Chaſteau entre Baſle & Zurich, dans l'Argouu, partie du Pays des Suiſſes. Rodolphe naſquit en 1218. fut éleu Empereur en 1273. apres 23. ans de deſordre, ou pluſtoſt d'interregne; il laiſſa ſon fils Albert pour Succeſſeur en ſes Eſtats & non pas à l'Empire. Il mourut l'an 1291. Ses enfans ſont dans la Table de la Genealogie.

Albert, I. Empereur du nom ayant

fait depoſer Adolphe de Naſſau éleu Empereur en 1292. & la guerre ayant duré juſqu'en 1298. qu'Adolphe fut tué par les troupes d'Albert ; ce Prince fut éleu la meſme année 1298. pour la deüxiéme, fois l'ayant eſté dés l'année precedente. Il épouſa Eliſabeth fille unique de Meynard Comte de Tyrol, & de Goritz, & Duc de Carinthie. Ses enfans ne furent pas heureux, & celuy qui a conſervé la Race eſt Albert qui eſtoit le Cadet de 5. fils, dont Frederic eſtoit l'aiſné.

Albert II. épouſa Jeanne fille unique du Comte de Pfirt, où Ferrette, dont il eut 4. fils, Rodolphe, Albert. III. Leopold, & Frederic. Ce dernier eſt mort ſans enfans.

Frederic le Bel aiſné d'Albert II. ſon frere, tous deux fils d'Albert I. fut éleu Empereur ; mais il eut pour competiteur Louys Duc de Baviere qui le defit à pluſieurs fois, & le prit meſme priſonnier.

Leopold 3. fils d'Albert II. qui continue la Race, fut grand Capitaine ; & dans ſon partage laiſſa à ſon frere Albert III. pluſieurs Eſtats avec l'Auſtriche ; & mourut en 1386. Ses enfans furent Guillaume, Leopold ; Fre-

deric ; & Erneſt I. ſurnommé de fer, Duc de Styrie, & Carinthie, par lequel nous continuons la Maiſon d'Auſtriche ; parceque Rodolphe l'ingenieux, mourut ſans enfans l'an 1363. & Albert III. eut de Beatrix, Albert IV. & mourut en 1395. Albert IV. fit la Guerre en Paleſtine & mourut en 1404. & laiſſa Albert V. qui épouſa Elizabeth fille de l'Empereur Sigiſmond mort en 1437. par le moyen de laquelle, il fut Duc de Luxembourg, Marquis de Moravie, Roy d'Hongrie & de Boheme ; & fut enfin éleu Empereur en 1438. mais il gouverna peu de temps l'Empire, & mourut en Hongrie où il eſtoit allé contre Amurath, l'an 1440. & regna un an 9. mois en Hongrie, pres d'un an en Boheme, & un an & 8. mois en Allemagne. Il laiſſa ſon fils Ladiſlas, né l'an 1440. qui mourut âgé de 18. ans pendant les preparatifs de ſes nopces avec Madelaine fille de Charles VII. Roy de France l'an 1457. enſorte que des 4. enfans d'Albert 2. fils d'Albert. I. qui ſont Leopold ; Rodolphe, Albert III. & Frederic la race eſt ſuivie dans la Maiſon de Leopold, dont le troiſiéme où quatriéme fils Erneſt ſur-

nommé de Fer, a conservé le nom.

Ernest fils de Leopold, a esté surnommé de Fer. Il prit pour femme Cimbruge, fille du Duc de Moravie, de laquelle il eut 6. fils & 4. filles; Frederic est l'aisné. Il mourut l'an 1435.

Frederic III. fils d'Ernest de Fer, Duc de Stirie, Carnie & Carinthie premier Archiduc d'Austriche apres la mort de Ladislas, fut éleu Empereur apres la mort d'Albert, son cousin issu de germain l'an 1440. & mourut après avoit mangé des Melons, l'an 1493. Il eut pour femme, Eleonor fille d'Edoüard Roy de Portugal, il a eu trois fils; Christophe, & Jean sont morts sans lignée. Maximilien I. Empereur du nom, luy a succedé. Cunegonde sa fille a esté femme d'Albert IV. Duc de Baviere; Maximilien I. fut associé à l'Empire par son Pere Frederic dés l'an 1486.

Maximilian I. fils de l'Empereur Frederic; fut un tres grand Prince & tres sçavant; qui n'a respondu aux Ambassadeurs qu'en leurs langues. Ses Estats estoient l'Archiduché d'Austriche, les Duchez de Stirie, & Carinthie; le Landgraviat d'Alsace, les Comtez

de Habſpourg, & de Tirol. Il fut aſſocié à l'Empire, & couronné l'an 1486. Il épouſa Marie fille unique de Charles dernier Duc de Bourgogne, & heritiere de tous ſes Eſtats, l'an 1477. elle mourut d'une chute de cheval en 1482. en l'année 1494. Il epouſa en ſecondes nopces Blanche Marie fille de Galeas Duc de Milan dont il n'eut point d'enfans : il mourut agé de 59 ans, en 1519. laiſſant pour heritiers de tous ſes Eſtats les enfans qu'il avoit eus de Marie de Bourgogne, qui ſont Philippes, qui eſtoit mort en 1506. agé de 28 ans, & Marguerite, qui fut Gouvernante des Pays bas & mourut à Malines, en 1530. onze ans apres ſon Pere Maximilien.

Philippes I. naſquit le 23. Juin l'an 1478. Il épouſa Jeanne deuxiéme fille de Ferdinand Roy d'Arragon, & d'Eliſabeth Reine de Caſtille; & d'Archiduc d'Auſtriche, & Seigneur des Pays-bas ; il devint par ce mariage, Roy d'Eſpagne, de Sicile & de Naples, & s'eſtant tranſporté en Eſpagne pour en prendre poſſeſſion il mourut à Grenade le 25. Septembre l'an 1506. agé de 28. ans, 3. mois, & 3. jours ſon cœur fut porté à Bruges, ſes enfans

furent Charles V. Empereur, Eleonor mariée en premieres nopces à Emanuel Roy de Portugal, en ſecondes à François I. couronnée Reine de France l'an 1531. morte à Paris en 1558.

Iſabelle où Eliſabeth femme de Chriſtierne, Roy de Dannemarck, morte à Gand l'an 1525.

Ferdinand I. Empereur dont nous parlerons enſuite. Marie mariée à Louys Roy d'Hongrie, & de Boheme en 1515. puis Gouvernante des Pays-bas, & toujours nommée Reine de Hongrie, morte en 1558.

Catherine Poſthume, promiſe à Frideric III. Duc de Saxe & à cauſe du changement de Religion ; mariée à Jean III. Roy de Portugal.

Les deux enfans maſles de Philippe I. ſçavoir Charles & Ferdinand, ſont les deux Chefs de la Maiſon d'Auſtriche, qui fut diviſée en deux branches, l'Eſpagnole & l'Allemande ; la premiere deſcend de l'aiſné qui eſt Charles ; la ſeconde du Cadet qui eſt Ferdinand.

Charles V. eſt né à Gand le 24. Fevrier l'an 1500. ; il a eſté Roy d'Eſpagne, Naples & Sicile, Archiduc d'Auſtriche, Comte de Tirol, de Bourgogne & de Flandre ; Duc de Brabant, Seig-

neur de tous les Pays-Bas. Son Ayeul paternel estant decedé qui estoit Maximilien I. en 1519. il fut éleu Empereur & couronné à Aix la Chapelle en 1520. Il épousa Isabelle fille du Roy de Portugal Emanuel, en 1526. il fut couronné Roy de Lombardie, & des Romains en 1530. & apres avoir gouverné long-temps, il se lassa de conduire tant d'Estats, & jugeant qu'un seul ne pouvoit pas suffire au gouvernement de tant de peuples; il ceda volontairement l'empire à son frere Ferdinand, avec les terres qui sont en Allemagne, & se retira en Espagne apres avoir cedé l'Empire en 1556. Il mourut dans un Convent d'Hyeronimites où il s'estoit retiré, l'an 1558, le 21. Septembre. Il eut 4. enfans legitimes, qui sont Ferdinand, qui mourut jeune. Philippes II. Roy d'Espagne qui luy succeda dans ses Estats d'Espagne, d'Italie & des Indes Orientales & Occidentales. Marie femme de Maximilien II. morte à Madrid l'an 1603. Jeanne femme de Jean Roy de Portugal. Ses enfans bastards sont Jean d'Austriche, dit Juan d'Austria, qui fut general de l'armée Chrestienne en la bataille de Lepanthe; né en 1547. mort en 1578, & Marguerite.

Philippes second fils de Charles V. & d'Isabelle de Portugal né en 1527. & mort en 1598. laissa pour Successeur,

Philippes III. son fils de sa quatriéme femme Anne d'Austriche fille de l'Empereur Maximilien II. né en 1578. mort en 1621. son Successeur fut

Philippes IV. son fils, & de Marguerite d'Austriche fille de Charles Archiduc, Duc de Stirie. Ce Prince est né en 1605. & d'Isabelle de France il a eu Marie Therese, le 20. Septembre 1638. à present Reine de France; & du second lit avec Marie Anne fille de Ferdinand III. il a eu Charles. Philippes IV. est mort le 17. Septembre l'an 1665.

Charles II. regne á present en Espagne; il est né le 6. Novembre 1661.

Voila les Princes de la branche, appellé d'Espagne; à cause du Royaume; ou de Bourgogne à cause des biens hereditaires de cette Maison que Charles V. avoit reservez à Philippes II.

Passons à la branche Allemande, dont Ferdinand frere de Charles V. est le Chef & dont les Empereurs sont descendus en ligne directe, quoy que l'Empire ait changé de Maison, des Aisnez aux Cadets.

Ferdinand I. Archiduc d'Auſtriche, Infant d'Eſpagne, Duc de Stirie & Carinthie, Landgrave d'Alſace; Comte de Bourgogne & de Tirol en tous ces titres par la liberalité de Charles V. ſon frere. Il eſt né en 1503. il épouſa Jeanne Jagellone, fille de Vuenceſlaus, & ſœur unique de Louys Roy de Hongrie; l'an 1521. apres la mort duquel il fut couronné Roy d'Hongrie en 1526. & de Boheme en 1527. il fut elu Roy des Romains l'an 1531, Charles V. luy ceda l'Empire en 1556. & mourut en 1564. Ce Prince eut quatre fils & onze filles. Les fils ſont Maximilian II. qui a ſuccedé à ſon pere; Ferdinand Archiduc d'Auſtriche & Comte de Tirol. dont nous ne ſuivons point la genealogie, n'eſtant point de noſtre ſujet. Jean né l'an 1538. Charles Prince de Stirie, ou Archiduc de Gretz, né l'an 1540. marié à Marie fille d'Albert Duc de Baviere; mort à Gretz, en 1590. Ce ſont les fils, & la poſterité de ce Charles II. fils de Ferdinand I. qui ſont à preſent ſur le Thrône de l'Empire, par la mort des fils de Maximillian II. qui ſont morts ſans enfans, quoy qu'ils fuſſent au nombre de ſix.

Maximilian II. fils aiſné de Ferdinand

I. eſt né en 1527. il a épouſé Marie fille de l'Empereur Charles V. il fut éleu Roy des Romains en 1562. couronné Roy d'Hongrie en 1563. Roy de Boheme, en 1562. il eſt mort en 1576. il a pluſieurs enfans, dont la plus part ſont morts jeunes; & il n'y en a eu que deux qui ont eſté capables de luy ſucceder; Rodolphe & Mathias.

Rodolphe ſon fils eſt né en 1552. couronné Roy d'Hongrie en 1572. Roy de Boheme en 1575. & Roy des Romains en la meſme année: Il fut Empereur apres la mort de ſon pere Maximilian II. & mourut en 1612. & laiſſa ſon frere Mathias pour ſucceſſeur.

Mathias Empereur eſt né en 1557. il fut Gouverneur des Pays-Bas en 1578. il épouſa Anne fille de Ferdinand Archiduc d'Auſtriche ſecond fils de Ferdinand I. il eut l'Archiduché d'Auſtriche; enſuite le Royaume d'Hongrie en 1608. celuy de Boheme en 1611. & couronné Empereur en 1612. Il mourut à Vienne ſans enfans en 1619. apres avoir adopté ſon couſin Germain; nommé Ferdinand II. fils de Charles Prince de Stirie, Archiduc de Gretz.

Ferdinand II. fils de Charles Prince de Stirie, petit fils ds Ferdinand I. ayant

eſté adopté par ſon couſin germain l'Empereur Mathias; fut éleu en faveur de cette adoption Roy d'Hongrie en 1618. eſtant Roy de Boheme des l'année precedente; & Empereur en 1619. aprés la mort de Mathias. Ses fils ſont Jean Charles mort en 1619. Ferdinand Erneſt receu Roy d'Hongrie en 1626. Marie Anne, Cecile Renée; Leopold Guillaume. Cet Empereur Ferdinand II. eſt mort en 1637. & a laiſſé l'Empire à ſon fils Ferdinand III. dit Erneſt, qui ſuit.

Ferdinand Erneſt troiſiéme du nom receu Roy d Hongrie en 1626. & Empereur en 1637. apres la mort de ſon Pere; a regne juſqu'en 1657. Il a eu pour Succeſſeur Leopold Jgnace qui ſuit. Ses filles, ſont dans le diſcours que nous avons fait ſur la Table de la Maiſon d'Auſtriche où nous avons mis toute la ſuite & tous les deſcendans de cette branche plus au long; nous ne faiſons icy que ſuivre les Empereurs.

Leopold-Ignace-François-Baltazar-Joſeph-Felician; a ſuccedé à tous les Eſtats de ſon Pere Ferdinand III. Il a eſté éleu Empereur en 1658. Il regne à preſent.

Nous voyons la ſuite des maſles

descendans des deux Chefs de la Maison d'Austriche en Espagne & en Allemagne ; & comme cette illustre Maison n'a plus que deux Princes qui sont Charles II. Roy d'Espagne né le 6. de Novembre de 1661. & Leopold-Ignace Empereur né en 1640. le 9. de Juin.

Il ne faut pas trouver estrange, si la Maison d'Austriche prend de grands avantages sur l'Empire ; elle a eu trop de succez dans sa Politique ; pour ne pas croire que la fortune luy avoit donné quelque preference, sur les autres Maisons de l'Allemagne. Les Alliances; les droits de reversion des fiefs annexez aux masles ; & les confiscations, ont fait l'amas de ces grands biens qui sont entrez dans la Maison de Habspourg; & la suite de cette Histoire nous apprend, que ce sont ces voyes, qui ont donné à ces Princes l'Austriche ; la Stirie ; la Carinthie, la Carniole, le Marquisat de Vvindes, le Comté de Cilley. Le Comté de Bourgogne les 17. Provinces des Pays-bas, les Royaumes de Castille, d'Arragon de Naples, le Duché de Milan ; & toutes les autres Souverainetez, Terres & Seigneuries sont les acquisitions, que cette Maison a faites depuis deux cens

ans pour la plus grande partie ;

Les Archiducs ont evité de se commettre autrefois avec les Princes Seculiers pour la Seance ; C'est ce qui les a obligez de se ranger du costé du banc des Ecclesiastiques pour y occuper le premier lieu.

A l'égard des Privileges, ils sont en si grande quantité & si favorables a cette Maison, qu'il semble que Charles-Quint ait voulu asservir l'Empire à la Maison d'Austriche, & ne travailler qu'à sa conservation, aux dépens de la gloire & de la grandeur de tous ces Estats Souverains. Et ce fut à mon sens avec bien de la prudence, que les Electeurs prirent leur seureté pour le Gouvernement, contre les desseins que l'ambition pouvoit faire naistre à Charles-Quint sur les Estats de l'Allemagne, Ces Princes ne veulent qu'un Monarque en Idée ; cependant les démarches de l'Empereur eussent esté à la Monarchie, sans les precautions qu'ils voulurent prendre pour se conserver dans une Aristocratie qui les sauve des effets d'un pouvoir absolu. Tous les Politiques sont d'accord sur la forme de ce Gouvernement, & peut-estre que de tous les Princes d'Allemagne, il n'y en

a pas

a pas un qui ſoit moins Souverain, que le premier & le Chef de l'Empire; à cauſe des défiances continuelles, que l'on a contre ſa conduite; lorsque l'on le juge capable de former des deſſeins plus vaſtes & plus eſtendus, que ceux de ſes predeceſſeurs. C'eſt pour ce ſujet que l'on voulut chercher des moyens pour ſe défendre des entrepriſes de Charles-Quint qui pouvoient donner quelque atteinte à leur liberté, & à leur independance; & que l'on propoſa à ce Monarque la Capitulation, qui eſtoit une Loy écrite que l'on voulut preſcrire à l'Empereur, dont l'execution des conditions, luy attachoit les ſuffrages & la fidelité de tous les Corps qui compoſent l'Empire; Il y a meſme quelques Autheurs qui ſont dans le ſentiment que la Capitulation qu'on preſenta à Charles-Quint a eſté la premiere; & qu'on ne doit point adjouſter foy aux plus anciennes.

Le deſſein de cet Ouvrage ne nous permet pas de tomber dans le détail de toutes les Maiſons d'Allemagne, & de tous les Souverains qui compoſent les Eſtats de l'Empire; Nous devons ſeulement eſtre informez des

Princes Electeurs Seculiers, dont les Maisons Illustres sont les colomnes de cet Estat. Pour les Electeurs Ecclesiastiques nous les laissons ; parce que cet Ouvrage ne regarde que les Souverains des dominations temporelles, dont la posterité conserve la gloire & la grandeur.

Il faut encore remarquer avant que de sortir de l'Empire, qu'il y a quatorze Eveschez que l'on a seculariſez, pour en abandonner la jouyssance aux Lutheriens. Ce sont les mal-heurs des guerres d'Allemagne, qui ont fait condescendre à ces facheuses conditions pour ces Eglises détruites ; Bremen, & Magdebourg sont des Archeveschez ; les Eveschez sont Halberstad ; Minden, Vuerden ; Naumbourg, Mersbourg, Misne, Brandebourg, Libus, Havembourg, Fuerin, Ratzebourg, & Camin Tous ces biens sont entre les mains des Protestans. Plûst au Ciel que la pieté de nostre Monarque fist naistre des conjonctures favorables, pour reconcilier tous ceux qui se sont separez de l'Eglise, avec tous les Chrestiens ; & que tous ceux qui ont mal-heureusement suivy les égaremens de Luther

& de Calvin vouluſſent rentrer dans le bercail, & reconnoiſtre le meſme Paſteur, & reprendre la creance de leurs Ayeux.

Il y a encore une remarque à faire ſur le huitieſme Electorat; qui eſt qu'il a eſté crée par la paix de Munſter en faveur du Prince Palatin du Rhin, qui gouverne à preſent cet Eſtat. Cette dignité & ce titre avoit eſté oſté à Frederic V. Prince Palatin par l'Empereur Ferdinand II. pour avoir accepté la Couronne de Boheme qui avoit eſté deferée en 1619. à ce Prince par les Proteſtans du Royaume de Boheme. L'Electorat fut donné dans la meſme année à Maximilien, Duc de Baviere; qui eſt Chef de la branche Guillelmine des Palatins. Toutes les forces de l'Empire ayant conjuré la perte & la ruine de Frederic; ce Prince fut chaſſé de ſes Eſtats; & comme il eſtoit à la veille de ſe voir reſtably aprés les victoires du grand Guſtave; la fortune luy enleva ſon Protecteur. Et ces deux Princes moururent le meſme mois dans l'année 1632. l'un de deux coups mortels receus à la bataille de Lutzen, & l'autre d'affli-

ction & de douleur, apres la perte de ſes eſperances. Cependant la France qui fait tousjours gloire de menager les intereſts de ſes Alliez, fit créer un huitieſme Electorat pour le Prince Charles Louys Palatin du Rhin, Chef de la branche Rudolphine; à condition que ſi la branche Guillelmine qui eſt de Baviere; vient àmanquer, que la Rudolphine rentrera dans ſes droicts, qu'elle reprendra ſon ancien Electorat, & que le nouveau ſera ſupprimé.

Les Princes de l'Empire qui vivent à preſent.

L'Empereur, Leopold I. Roy de Boheme, d'Hongrie & Archiduc.

Les Electeurs Eccleſiaſtiques; ſont les Archeveſque de Mayence, Treves, & Cologne; dont nous ne mettons pas icy les noms; parce que ces Princes ne ſont point de Maiſon ny de famille.

Le quatriéme Electeur, c'eſt le Roy de Boheme; qui eſt l'Empereur à preſent.

Le cinquiéme, Ferdinand Marie Duc

de Baviere, né en 1636.

Le sixiéme, Jean Georges, Duc de Saxe, né en 1613.

Le septiéme, Frederic Guillaume, Marquis de Brandebourg, né en 1620.

Le huitiéme, Charles Louys Comte Palatin du Rhin; né l'an 1617. Il est fils de Frederic V. Prince Palatin élu Roy de Boheme. Ce Prince a pour fils Charles Comte Palatin né en 1651 & Elisabeth Charlotte née le 17. de May 1652. mariée à Monsieur le Duc d'Orleans en 1672. Les freres de Charles Louys ont esté Edoüard, Robert & Maurice, Edoüard a esté marié en France, à la Princesse Anne de Gonzaque; dont il a eu trois Princesses, qui sont Louise Marie; Anne qui est Madame la Duchesse; & Benedicte mariée au Duc de Brunshuic.

ESTATS DE LA succeſſion de Cleves & de Juliers, Archeveſchez & Electorats de Mayence, Treves & Cologne, la Heſſe la Vveteravie; partie de Franconie & de Vveſtphalie.

LE Rhin a pluſieurs Eſtats ſur ſes rives. Pour les ſuivre par ordre à la ſortie des Pays-Bas; au deſſus du fort de Schenck., ce fleuve ſe diviſe, en deux bras, ſur les limites du Duché de Gueldres. L'on entre de-là dans les pays de la ſucceſſion de Cleves & de Juliers, dont le differend n'eſt pas encore terminé.

Le Duché de Cleves eſt aux environs du Rhin, la ville Capitale eſt Cleves, Emmerick & Veſel, ſont places fortes;

la derniere au confluent de la Lippe dans le Rhin, Duysbourg, Reez.

Le Duché de Juliers eſt entre le Rhin & le Duché de Limbourg: la Capitale eſt Juliers ſur le Roer, que les Eſpagnols ont gardée juſqu'au traité de paix fait en 1659. ſur les Pyrenées. Duren, Nideken, Aix fameuſe du temps de Charlemagne, & où il eſt enterré. On dit que la bataille où Clovis fit vœu de ſe convertir, fut donnée à Zule, ou Zulpick. Juliers ſe vante d'avoir Jules Ceſar pour ſon Fondateur.

Le Duc Jean Guillaume qui jouiſſoit de ces deux Duchez eſtant mort en 1609. & laiſſant 4. ſœurs; l'Empereur pretendoit les Duchez comme dévolus à l'Empire faute de maſles. Le Duc de Brandebourg Electeur ayant eſpouſé une fille de l'aiſnée, y pretendoit; le Duc de Neubourg; ayant ſa belle mere ſœur de Jean Guillaume, encore vivante les demandoit. Le Duc des Deux-Ponts, & le Marquis de Burgau, demandoient le partage eſtant beaux freres. Les droits plus apparens ſont ceux du Duc de Neubourg, qui poſſede les Duchez de Bergue & de Juliers; & de l'Electeur de Brandebourg, qui tient Cleves, le Marquiſat de la Marck & la Seigneurie de

Ravenſberg, en Vveſtphalie. Le Duc de Saxe y a droit auſſi à cauſe de la tante de Jean Guillaume; nommée Sybille de Cleves mariée à Frederic V. Electeur de Saxe, dont le contract porte que la ligne maſculine venant a manquer, la Maiſon de Saxe ſuccederoit. Ce que le Duc de Saxe a remonſtré à l'Empereur.

L'Archeveſché de Mayence, capitale de cet Eſtat & titre de l'Archeveſché, ſituée ſur le Rhin, avec Citadelle. Les villes ſont Francfort ſur le Mein, Saxenhuze, eſt la partie de la ville de Frankfort, qui eſt au Midy. Aſchebourg, ou Aſchafenbourg, eſt la reſidence de l'Archeveſque. Il y a pluſieurs villes & Seigneuries, qui relevent de cet Archeveſque.

L'Archeveſché de Treves, eſt entre le Rhin & le Luxembourg. La capitale eſt Treves ſur la Moſelle, fort ancienne Ville; Coblentz comme Confluens, eſt au concours de la Moſelle & du Rhin. Hermanſtein place forte eſt au bord du Rhin à l'Orient.

L'Archeveſché de Cologne Ville & capitale ſur le Rhin; à l Occident Nuiz; place forte; Bonn eſt la demeure de l'Archeveſque, Andernach.

La

La Hesse-Cassel, est l'Estat du Lantgrave de Hesse, allié de la Couronne. La capitale est Cassel, Marpurg, vers le Midy; qui est la haute Hesse, où est Giessen Ville considerable. Ce L'angraviat s'appelle de Hesse - Marpurg; ces peuples sont soldats.

La Vveteravie est entre le Rhin & la Hesse, où est le Comté de Nassau qui est ce qu'il y a de plus considerable; Nassauu sur le Lon; d'où sont sortis les Comtes de Nassau, & Princes d'Orange, Guillaume & ses fils Maurice & Frederic qui ont protegé les Pays-Bas. Ce pays a plusieurs autres Comtez. Les Comtez de Sigen Ville & capitale, de Dillenburg Ville capitale, de Solmz, Ville & capitale; Hademar Ville & capitale; de Beilstein, Ville & Comté; Vilburg, Ville & Comté; Dietz, Comté; Idenlstein; Ville & Comté; Catzenelleboge; Isenberg est vers le Rhin.

La partie de Franconie qui est aux environs de la Riviere de Mein. Au Nort on voit l'Evesché de Vuirtzbourg, Ville & capitale sur le Mein, Carlstat; le Comté de Reineck. Schejuunfurt sur le Mein. A l'occident le Comté de Verthaim; A l'Orient l'E-

veſché de Bamberg ; Ville & Capitale Smalkaden, & le Duché de Coburg ſont au Nort.

La Weſtphalie eſt une des grandes Provinces d'Allemagne. Le Duché de Vveſtphalie à pour Capitale Arenſberg ; Hertzberg, qui appartient à l'Electeur de Cologne ; l'Eveſché de Munſter où eſt Munſter Ville & Capitale, dont l'Eveſque a fait la Guerre aux Provinces-Unies, pour Coesfelt que les Hollandois luy retenoient en 1665. L'Eveſché de Paderbon ; Ville & Capitale ; l'Eveſché d'Oſnaburg, où d'Oſnabrug, où l'on fait alternativement Election d'un Eveſque Catholique & d'un Eveſque Proteſtant de la Maiſon de Brunſuvick-Lunebourg. La Vveſtphalie a plus d'eſtendüe que la Carte, & comprend, la principauté de Minden qui eſt à l'Electeur de Brandebourg, l'Ooſtfriſe, ou Friſe Orientale ; le Comté de la Marck Maark. Hamm, Soeſt ; & Eſſen ; dans la preſente Carte. Les Comtez de Schauvemburg, de Lippe, de Bentheim, & les Villes libres, qui ſont Imperiales, & Anſeatiques, qui ſont 14. ou 15.

Le Comté de Cleves eſt une des plus anciennes Seigneuries de l'Alle-

magne. Son Souverain nommé Adolphe Comte de Cleves fut accordé en 1406. à Marie de Bourgogne; fille de Jean Duc de Bourgogne; sœur de Philippes le bon Duc. Le mariage de ce Prince & de cette Princesse ne pût estre fait qu'en 1414. L'Empereur Sigismond voulut honorer Adolphe, & de Comte il luy donna le titre de Duc, au Concile de Constance l'an 1417. Il estoit Comte de Cleves troisiesme du nom, d'Adolphe, & premier Duc. Ce Comté estoit un des 4. anciens qui furent establis lorsque l'Empire fut transferé en Allemagne.

Le Marquisat de Juliers, a esté erigé en Duché, pour honorer Guillaume Pere de Gerard de Juliers. Ce Duché est plus ancien que celuy de Cleves, il est tombé dans cette Maison par le mariage de Jean III. Duc de Cleves; avec Marie fille unique, & heritiere de Guillaume Duc de Juliers. Le Duché de Monts, où Bergues, & le Comté de Ravensbourg, estoient de la dot de cette Princesse. De ce mariage le Prince Guillaume est né; lequel du Chef de son Pere avoit le Duché de Cleves & le Comté de la Marck, & du Chef de sa mere; les Duchez de Ju-

liers, & de Bergues, & le Comté de Ravenſbourg. Le Chaſteau de Cleves eſt conſiderable, il n'eſt pas eloigné du Rhin. On voit les Villes qui dependent de ce Duché des feneſtres de ce Palais. L'uſurpation que les Hollandois avoient faite ſur les Eſtats des Princes voiſins les avoient enlevées la pluſpart; mais le bonheur de Louys XIV. noſtre Monarque a retiré ces places de la domination des Hollandois, & la Campagne de 1672. commenca par les Conqueſtes des Villes de ce deſtroit. C'eſt de Guillaume, que le Prince Jean Guillaume eſt deſcendu, mort en 1609. lequel a laiſſé cette illuſtre Succeſſion en debat; comme nous en avons parlé cy-deſſus.

Treves eſt une tres belle Ville, ſituée au confluent du Sare dans la Moſelle. L'Alliance de ſon Electeur avec la France, à toûjours eſté tres avantageuſe à ce Prince, puiſque ſans la protection de nos Monarques, la Maiſon d'Auſtriche, établiroit ſa domination dans toutes ſes Villes. La Declaration des dernieres Guerres en 1635. avec l'Eſpagne, n'a eſté faite qu'à l'occaſion de la detention de ce Prelat. Et Louys XIII. l'ayant protegé contre les Sue-

dois, la maison d'Austriche se plaignit de cet Archevesque, & mesme se saisit de sa personne, pour avoir employé Louys XIII. au pres de Gustave Adolphe, pour empescher la ruine & la perte de ses Estats. Ce Pays a esté tres connnu par les Romains. L'Archevesque d'apresent à obligé sa Majesté de se saisir de cette Ville, ayant voulu prendre le parti de la Maison d'Austriche, contre la France. Le Roy s'en est fait raison dans l'année 1673. dans le milieu de la Campagne.

La Ville de Treves est tres-ancienne, & Jules Cesar a souvent parlé de ce peuple dans ses Commentaires.

Mayence est une tres belle ville située au Confluent du Rhin & du Mein. Cette Souveraineté est tres considerable pour l'Empire, donnant l'entrée de l'Allemagne.

Cologne est une Ville tres-ancienne; elle a esté bastie par les Ubiens, qui habitoient de l'autre costé du Rhin entre les Villes de Mayence, & de Dusseldorp. Ces peuples comme amis des Romains furent invitez de venir s'habituer dans la Gaule sous le Regne d'Auguste par Vipſ. Agrippa vers l'an 35. avant la naissance de Jesus-Christ. ensuite

Agrippine mere de Neron y fit conduire une Colonie, & mit cette Capitale des Ubiens dans un eſtat, qui fit paroiſtre que cette Princeſſe en avoit pris beaucoup de ſoin. Tacite nous apprend qu'elle prit le nom de cette Imperatrice. Cette Ville eſtoit le lieu de ſa naiſſance, elle voulut l'honorer comme ſa patrie; *Sed Aggrippina* dit Tacite, *quo vim ſuam ſociis quoque nationibus oſtentaret, in oppidum Vbiorum in quo genita erat veteranos Coloniamque deduci impetrat. Cui nomen inditum ex vocabulo ipſius.* C'eſt l'Academie des belles lettres, les Hereſies du dernier ſiecle n'ont eu aucune entrée dans cet Eſtat.

Dans la Heſſe on voit pluſieurs Souverains; comme dans la Vetteravie.

La Franconie eſt celebre pour avoir eſté la patrie des François ſelon quelques autheurs; neantmoins il n'eſt pas à croire que tant de Peuples differens qui ont pris le nom de François ayent habité ſeulement ce Pays. Et ce qui appuie cette conjecture; c'eſt qu'il y a une riviere qui ſe jette dans l'Elbe qui porte le nom de Sala, comme celle qui ſe jette dans le Mein, & que l'on compte plus de 50. peuples qui ſe ſont liguez ſous le nom illuſtre de Francs; ce qui

marque que leur alliance n'eſtoit que pour ſe deffendre de la domination des Romains, dont les peuples de la Germanie ne vouloient pas recevoir le joug.

La Vveſtphalie comprend pluſieurs Eſtats. Ce Pays eſt preſque ſoumis tout entier aux Princes Eccleſiaſtiques de ce deſtroit. L'Archeveſque de Cologne; l'Eveſque de Munſter, d'Oſnabruck, & de Paderborn, en tiennent la plus grande partie. Les changemens qui arrivent dans ces Eſtats Eccleſiaſtiques, nous diſpenſent de mettre le nom de ceux qui poſſedent ces Souverainetez.

BASSE ALLEMAGNE ET SES ESTATS.

LA basse Allemagne & la haute doivent faire une division fort exacte de ces Estats ; & pour faire que ce partage soit plus facile a comprendre, nous mettrons ce qu'elles contiennent. La Carte commence au 50. degré de latitude, Francfort est sur le commencement du 51. degré qui se trouve dans les deux Cartes.

La Basse Allemagne, comprend tout ce qui est depuis le 50. degré de latitude jusqu'à la mer d'Allemagne & la Mer Baltique.

A l'Occident on voit les trois Archeveschez qui ont droit d'élection à l'Empire; sçavoir l'Archeveché de Mayence, l'Archeveché de Treves & de Cologne. Les Duchez de Cleves & de Juliers, la Vvestphalie, & la Hesse. Les Archeveschez ne sont pas entiers en cette Carte ; & Mayence & Treves ont moins de latitude. Les autres pays ont esté dé-

crits cy dessus, il reste une partie de la Vvestphalie, qui est la plus Septentrionalle, car pour la Meridionale, elle sera décrite dans le sixiéme Cercle qui est celuy de la Vuestphalie. La Frise Orientale est estimée faire partie de la Vvestphalie, elle est compriſe entre la riviere d'Ems & le Veſer. Elle comprend le Comté d'Embden, ville sur la Mer, & le Comté d'Oldenburg ville: Aurick est la plus cõsiderable du Duché d'Embden, tous les Estats d'entre le Rhin, jusqu'aux limites du Duché de Cleves, depuis le Comté d'Isenberg; & le fleuve Veser, sont de la Vvestphalie, où sont les Eveschez & Comtez qui en dependent.

Les Eveschez sont Munster, Paderborn, Osnabrug, Minden; les Comtez sont Embden, Oldenbourg, Diepholt, Vvoye ou, Vuhuye, Ravensberg, Lemgou; de la Marck, de Berg, ou de Mons, dont la Capitale est Dusseldorp sur le Rhin, de Benthem, de Lingen, de Teclenborg, Scauvenbourg sur le Veser. Et les Duchez de Cleves, en partie & de Vvestphalie, dont le dernier appartient à l'Electeur de Cologne. Au Midy on voit hors de la Vvestphalie, les deux Landgraviats de Hesse, Cassel, &

Marſpurg villes & Capitales ; le Comté de Vvaldec ville & Capitale. Plus bas les Comtez de Vetteravic, dont le Comté de Naſſau eſt le plus conſiderable ſur la riviere de Lon. Le territoire de Fuld, dont Fuld eſt Capitale eſt à l'Orient du Landgraviat de Marſpurg. Le Comté d'Henne dont Smalkaden eſt la Capitale. Le Veſer a ſa ſource dans le Duché de Cotburg. L'Eveſché de Vvirtzbourg, eſt au Midy & le Marquiſat de Culemback. Avant que de paſſer à la partie d'Orient il faut voir les Eſtats, qui ſont entre l'Elbe & le Veſer.

Entre l'Elbe & le Veſer, a commencer par le Nort & ſur la Mer Oceane on trouve l'Archeveſché de Bremen, Capitale, ſur le Veſer, ville conſiderable.

L'Eveſque de Ferden ville, le Duché de Lunebourg, ville & Capitale, Hambourg ville conſiderable ſur l'Elbe, eſt entre Lunebourg & Holſace.

Le Duché de Brunſvvick ville Capitale ſur l'Oker. L'Eveſché d'Ildoſheim eſt dans cet Eſtat ; Volfenbutel bonne fortereſſe. Le Duc de Brunſvic n'eſt pas abſolu dans cet Eſtat, les villes eſtant ou imperiales ou Anſeatiques. A l'Orient d'Oker on voit l'Eveſché d'Halberſtat Ville & Capitale; le Comté

de Regenstein ; l'Archevesché de Magdebourg ; Ville à l'Occident de l'Elbe.

Le Landgraviat de Turinge est au Midy de ces Estats, il est dans la Maison de l'Electeur de *Saxe*. Il y a des Comtez, Duchez qui ont titre de Principautez, comme les Duchez de Saxe, Veimar, Gota & Eisenac, sont principautez. C'est de ce Duché qu'estoit-ce Grand Capitaine de nostre siecle le Duc Bernard de Saxe-Veimar. On voit dans ce Landgraviat les Comtez de Mansfeld, Stolberg Hoheintain ; l'Eicfeld de Mayence. Et la fameuse riviere de Sala que l'on dit avoir donné le nom à la Loy Salique qui prend son Cours du Marquisat de Cullembac, ou du Pays de Voitlant, & se jette dans l'Elbe, vers le Comté de Bardy : où est la Principauté d'Hanhall. l'Evesché d'Halt, au Midy ; & plus haut.

Le Marquisat de Misnie, Dresda sur l'Elbe est la demeure du Duc de Saxe. Meissen, Leipsig, Feiberg est le lieu où l'on met en dépost les Corps des Electeurs. C'est le Pays où le grand Gustave Adolphe Roy de Suede s'est signalé par ses victoires & où il est mort.

Le Voitland a pour Capitale Zuitzcau. Seneberg a eu des Mines.

A l'Orient de la Basse Allemagne & de l'Elbe on voit les Estats du Duc de Mecklenbourg, à l'Orient de Hambourg, & Lubeck. Les places de Suerin sur un Lac, & Gustrouu, sont les demeures des Ducs. Visмar, & Rostrock sont Villes Anseatiques.

Le Duché de Lauvembourg est sur l'Elbe, Ville & Capitale de mesme nom.

Le Marquisat de Brandebourg, est au Midy, la Capitale est Berlin sur le Havel; sa demeure est à Coln. Francfort sur l'Oder est considerable. Sur le Havel il y a la Ville de Brandebourg. il y a encore des Villes considerables par de la l'Oder qui ne sont pas dans la Carte, comme Lansberg.

Le Duché de Saxe est dans la haute Saxe; ce qui est au dessous a esté mis de la Basse; Vittemberg est la Capitale. Les Duchez de Magdebourg, & la Principauté d'Halberstat sont de la Saxe. Les Comtez de Mansfeld, Stolberg, & Barby, & quelques Villes Imperiales.

Nous laissons la Pomeranie, la haute & basse Lusace & la Silesie pour la Carte de l'Allemagne partagée en 10. Cercles.

HAVTE ALLEMAGNE ET SES ESTATS.

SOus la haute Allemagne nous comprenons les Pays, qui sont entre le 45. deg. 30. min. & le 50. degré : mais a la rigueur nous mettons dans la haute Allemagne quatre Provinces vers l'Occident, qui sont l'Alsace, le Palatinat du Rhin, la Franconie, & la Souabe.

A l'Orient nous mettons quatre grands Estats qui sont, le Tirol, la Baviere, Duché, & la Baviere Palatinat, la Boheme qui comprend la Silesie & la Moravie, & l'Austriche avec ses terres hereditaires, qui sont la Carinthie, la Carniole, & la Stirie &c.

Des Provinces de l'Occident nous en avons fait; L'Alsace cy dessus.

La deuxiéme est le Palatinat du Rhin qui a pour Capitale Heldesberg. sur le Neckar, Franckendal, Ville forte, Oppenheim, sur le Rhin, Manheim

au Confluent du Rhin, & du Necre Vorms plus bas, ſur le Rhin. A l'Occident du Palatinat, on voit le Duché des deux Ponts ; & le Comté de Biche ; au Nort, l'Archeveſché de Mayence ; à l'Orient, le Landgraviat de Darmiſtat, Ville, & le Comté d'Erpach ; l'Eveſché de Spire dont l'Eveſque fait ſa reſidence à Philiſbourg, où le Roy à Garniſon : l'Eveſché de Vormes où eſt Ladembourg ; le Duché des deux ponts eſt appellé Zuveibruck, en Alleman, le Roy de Suede eſt de cette Maiſon.

La Franconie, eſt l'Origine des François, & ſon fleuve Sala, peut eſtre l'Etimologie de la Loy que nous appellons Salique. Ce Pays comprend pluſieurs Eſtats ; Aſchaffenburg Ville à l'Electeur de Mayence ; l'Eveſché de Uvirtzbourg, ſa demeure eſt Mariemberg ſeparé par le Mein de Vuirtzbourg, qui eſt une Place d'une fortification tres reguliere : l'Eveſché de Bamberg & la grande Maiſtriſe de l'Ordre Teutonique ; qui eſt Mariendal, où Mergetheim. Les Princes Seculiers ſont les Ducs de Cobourg, qui eſt au deſſus de cinquante degrez de latitude ; de Cullembach, le Mar-

quisat d'Onspac, le Comté de Henneberg ; où est la Ville de mesme nom, & Smakalden. Il y a plusieurs autres Comtez. Nuremberg est ville Imperiale.

La Souabe comprend plusieurs petits Estats. L'Alsace, est à l'Occident, au Nort la Franconie, à l'Est la Baviere, au Sud le Lac de Constance. Au Nort du Danube, on voit le Duché de Vuirtemberg, Ville; Hohemberg Comté ; Furstemberg, Comté où le Danube à sa source. Otting, Comté où est Pappenheim. Les autres Comtez sont moins considerables. Au Sud du Danube, il y a le Marquisat de Burgauu, Ville Capitale; Nellenburg Ville; Il y a quantité de Villes Imperiales dans la Souabe.

L'Ancienne Foreſt Hercinie, est celle que nous appellons la Foreſt Noire. Elle occupe tous les Pays qui sont aux environs du Rhin, entre l'Alsace & le Lac de Constance ; & donne le nom a quatre Villes que l'on nomme Foreſtieres qui sont Rhinfeld, Sekingen. Lauffemberg & Schuverstat. la Souabe a une tres-grande quantité de petits Estats.

A l'Orient nous commençons par

le Tirol, qui eſt le plus grand Comté de l'Europe, il eſt à preſent dans la Maiſon d'Auſtriche : la Ville de Tirol luy a donné le nom; Inſpruck, ou Oenipons ſur l'Ins riviere eſt plus conſiderable; Brixem. Trente eſt reputé de ce Pays, le Tirol a des Foreſts & des Monts.

Au Nort du Tirol on voit le Duché de Baviere qui s'eſtend juſqu'au Danube, qui eſt la haute Baviere, la Capitale eſt Munick ſur l'Iſer, demeure du Duc. Ingolſtat eſt ſur le Danube. Rain eſt vers le Confluent du Leck & du Danube place forte, l'Archeveſque de Saltzbourg eſt de ce Pays; Paſſau Eveſché eſt ſur le Danube; l'Eveſché de Ratiſbone, l'Eveſché de Freyſing, le Duché de Neubourg, ſur le Danube, au deſſus d'Ingolſtat. Le Duc Electeur a les terres des deux Bavieres plus conſiderables.

La Baviere Palatinat eſt au Nort du Danube, & a pour Capitale Amberg. ſur la riviere de Vuils; Leuchtemberg eſt Landgraviat; la Capitale eſt Pfreimt Soultzbac, Seigneurie & le Comté de Caſtel, fort ancien.

Nous parlerons du Royaume de Boheme, de la Sileſie, Moravie, & des

haute

haute & basse Lusace à la fin de la description des 10. Cercles.

L'Austriche ou Oesterreick terre Orientale, est le seul Archiduché qu'il y ait au monde. Il y a 14. Empereurs & 6. Rois d'Espagnes, qui sont sortis de cette Maison. Ce Pays a la Moravie au Nort; à l'Orient la Hongrie; au Sud le Duché de Stirie, à l'Occident le Duché de Baviere. La Capitale d'Austriche est Vienne qui est dans la basse Austriche a suivre le Cours du Danube; elle est la residence de l'Empereur; c'est une des plus fortes places du monde, qui en 1529. resista à Soliman qui avoit 300000. hommes. Lintz est dans la haute Austriche.

Les terres hereditaires de la Maison d'Austriche, sont

Le Duché de Stirie, la Capitale est Gratz, Pruck Amder Muer, sur la riviere Muer, est dans la haute Stirie; Seckouu.

Le Duché de Carinthie a pour Capitale Clangfurt, pres le Drave; saint Ueit, est la plus considerable; Ortenburg en suite.

Le Duché de Carniole a pour Capitale Laubach. sur le Sauu. La Ville de Czircknicz est sur un Lac, où l'on pes-

che, & se tarissant l'on y chasse une partie de l'année. Sous la Carniole on comprend.

Le Marquisat de Vuindes ou est Metling; Voyez, l'Italie Universelle.

Et le Comté de Cilley, Ville & Capitale du Comté.

A l'Orient de ces Pays on voit la Hongrie, la Croacie, & l'Esclavonie, dont la Maison d'Austriche possede une partie.

EMPIRE D'ALLEMAGNE, divisé en dix Cercles, & ces Cercles en leurs Estats principaux.

Royaume de Boheme.

L'ALLEMAGNE est au milieu de tous les Estats de l'Europe. Sa situation, est depuis le 45. de. 30. min. de latitude jusqu'au 54. deg. 30. min. depuis le 28. degré de longitude jusqu'au 41. degré. Elle est bornée au Septentrion de la Mer Baltique, du Dannemarc & de la Mer Germanique. A l'Occident, des Pays-Bas, de la Lorraine & de la Franche-Comté. Au Midy, des Suisses & de l'Italie. A l'Orient, de la Prusse, de la Pologne & de la Hongrie.

Avant la division de l'Allemagne en ses dix Cercles; il est à propos d'en donner une generale; qui est fort facile, qui est de partager l'Allemagne en trois par-

ties : l'Allemagne aux environs du Rhin ; l'Allemagne aux environs du Danube ; l'Allemagne aux environs de l'Elbe, & de l'Oder.

L'allemagne aux environs du Rhin, comprend la Bourgogne Comté ; où ſont Dole, Beſançon. La Lorraine, où eſt Nancy. Les Pays-Bas Catholiques ; où ſont Bruxelles & Anvers. L'Alſace, où ſont Straſbourg, Fribourg, Briſac. Le Palatinat du Rhin, où ſont Heidelberg, Spire, Vormes. Les Electorats de Mayence, Treves & Cologne. Les Eſtats de la ſucceſſion de Cleves & Juliers, où ſont Duſſedorp, Juliers & Vveſel. Les Provinces-Unies des Pays-Bas, Amſterdan, la Haye. La Franconie, où ſont Nuremberg, Virtzburg, Francfort ſur le Mein. Le Landgraviat de Heſſe, où ſont Caſſel & Marpurg. La Vveſtphalie, Munſter, Embden.

L'Allemagne, aux environs du Danube, comprend la Souaube, Baviere & l'Auſtriche. La Souaube comprend le pays des Suiſſes. En Souaube les villes capitales, Ausbourg, Vlm Conſtance, Lindavv, Nortlingen, Studgard ; demeure du Duc de Vvirtemberg. En Suiſſe, Baſle, Berne, Zuric ; Coire dans les Griſons ; Geneve alliée des Suiſſes ; ils ſe

trouvent aux dietes ſous le Cercle de Souaube. La Baviere Duché, où eſt Munick. La Baviere Palatiuat, ou eſt Amberg, Saltzbourg, Paſſau, Ratisbonne, ſur le Danube. Le Tirol eſt contigu, au duché de Baviere: Diepruk, ou Inſpruck eſt la Capitale. Les Eveſchez de Trente & de Brixen ſont en ſa protection; ou ſont Trente & Brixen.

L'Auſtriche occupe les deux rives du Danube. Vienne eſt la Capitale & la reſidence de l'Empereur; Lintz eſt la Capitale de la haute Auſtriche. Les Duchez de Stirie, ou eſt Gratz, ſur la riviere Muer. De Carinthie, où eſt ſaint Veit, Gurk. Carniole ou eſt Lauback. Cilley dans ſon Comté. Met, ou Metling entre la Croacie & la Carniole.

L'Allemagne aux environs de l'Elbe & de l'Oder, comprend la Boheme & haute & baſſe Saxe. A la Boheme ſont incorporez les Duchez de Sileſie, Marquiſats de Moravie & de Luſace, Prague eſt Capitale de la Boheme, Breſlavv de la Sileſie, Olmutz de la Moravie, Bautzen de la Luſace, Glatz Comté, vers la Sileſie & la Seigneurie d'Egra, vers la Franconie, appartiennent à la Boheme.

La haute Saxe ſe peut diviſer en Sa-

Le Premier Cercle d'Auſtriche, comprend l'Archiduché d'Auſtriche, dont la Capitale eſt Vienne ſur le Danube, & Lintz au deſſus 2. trois Duchez de Stirie, où ſont Bruck & Gracz ſur le Muer. Le Duché de Carinthie, où ſont Gurck & S. Veit. De Carniole, où eſt Laubach. Le Comté de de Cilley & le Marquiſat des Vvindes, où eſt Metling. Le Tirol, ou ſont Inſpruck dans la Carte, Diepruck, Hal, Brixen & Trente, villes d'Italie qui ſont ſous la protection du Tirol.

Le ſecond Cercle de Baviere, comprend le Duché de Baviere le Palatinat de Baviere & l'Eveſché de Saltzbourg. La Capitale du Palatinat, c'eſt Amberg; du Duché; c'eſt Munick, ou Munxen. Il y a encore Rain, Ingolſtat, Ratisbone, Paſſau & pluſieurs autres villes conſiderables. Dans l'Eveſché de Saltzbourg. Saltzbourg, Nuremberg eſt proche le Palatinat.

Le troiſiéme Cercle de Souabe, Augſbourg eſt la Capitale, Ulm ſur le Danube, Nortlingen; a ſon Orient eſt le Duché de Neubourg, ſur le Danube, le Duché de Uuirtemberg, où eſt Stugard, le Marguiſat de Baden, où eſt Baden, Durlack.

Le quatriéme Cercle de l'Alſace ou du haut Rhin. Il comprend, l'Alſace, où ſont Briſac, Fribourg, Schleſtat, Straſbourg, Colmar, & Ferrette Haquenau. 2. Duchez de Heſſe, & des Deux-ponts; Caſſel, Marpurg.

Le cinquieme Cercle des Electeurs, ou du bas Rhein, où ſont les trois Archeveſchez; de Mayence; où ſont Mayence, Francfort, Aſchafenbourg: l'Archeveſché de Treves; où ſont Treves ſur la Moſelle, Montreal, Koblentz; l'Archeveſché de Cologne. Le Palatinat du Rhein, où ſont Heidelberg, ſur le Nekar, Frankendal: Vorms, & Spire ſont du 4. Cercle

Le ſixiéme Cercle de Vveſtphalie, qui comprend quatre Eveſchez; l'Eveſché de Munſter, Borcholt, Saſſenberg; l'Eveſché de Paderborn, où ſont Paderborn, & Lippſprink; l'Eveſché de Oſnabrug, l'Eveſché de Mynden: deux Comtez Oldenburg, Ville Capitale & Embden, Ville Capitale ſur la Mer Germanique: trois Duchez, le Duché de Berg, la Capitale Duiſeldorp ſur le Rhin: le Duché de Cleves; où ſont Cleves & Veſel, le Duché de Juliers, où ſont Juliers & Aix la Chapelle & l'Eveſché de Liege,

ge, ou sont Liege, Mastrick, Spa.

Le septieme de la Basse Saxe, qui comprend deux Archevesschez; de Bremen qui est Duché; & de Magdebourg sur l'Elbe; l'Evesché d'Alberstad, & quatre Duchez avec leurs Villes de mesme nom; le Duché de Mecklépourg, ou sont Visмar & Rostock, le Duché de Lavenburg, le Duché de Lunebourg, le Duché de Brunsvick, Uuolfenbutel, l'Evesché de Heildesheim.

Le huitiéme de la Haute Saxe, qui comprend le Landgraviat de Turinge, où sont Erfurt, Veimar, Mansfeld, le Marquisat de Misnie, où sont Leipsick, Dresden; Meissen, Bernstad; le Duché de Saxe, où est Uuirtemberg: le Marquisat, de Brandebourg, où sont Brandebourg, Coln, Berlin, Francfort sur Oder, Kustrim, Lansberg; la Pomeranie Duché, où sont Stetin; Stralsund, Gripsuvald, Vuolgast; depuis le Golfe de Dantzik, jusqu'à l'Isle de Rugen.

Le neufieme Cercle, de Franconie. Le Duché de Franconie a Vuirtzbourg sur le Mein, Bamberg; Nuremberg. Merguetheim, Henneberg.

Le dixiesme Cercle est celuy de Bourgogne, qui comprend le Pays-bas

& le Comté de Bourgogne, desquels nous avons parlé.

Le Royaume de Boheme contient la Boheme, où sont Prague, Glatz, Egra. Le Marquisat de Moravie, ou est Olmutz sur le Morava : le Duché de Silesie, où sont Breslauu, & Glogauu sur l'Oder : le Marquisat de Lusace, ou sont Bautzen & Liebauu. Les Rois de Pologne ont en Silesie deux places sur l'Oder, qui sont Ratiborn, & & Oppelen ; où Jean Casimir Roy de Pologne se retira en 1655. pendant l'irruption des Suedois en Pologne. Le Marquisat de Moravie a Brinn pour Capitale à cause de la resistance qu'elle fit aux Suedois, & Olmutz n'est plus qu'Evesché, ne s'estant pas si bien deffendüe des armes de Gustave Adolphe. Suivant le cours des Rivieres on divise les Pays en hauts & bas ; mais il suffit de remarquer les Villes principales, & qu'une connoissance plus exacte de tous ces Pays seroit inutile.

Pour achever la description de l'Allemagne il faut dire un mot de

La Pomeranie ; qui est une Province qui s'estend sur les bords de la Mer Baltique depuis le 35. degré de longit. jusqu'au 41. Elle est partagée en Orien-

tale, & Occidentale. La premiere est au Duc de Brandebourg. La seconde ou Occidentale est appellée Royale, parce qu'elle appartient au Roy de Suede depuis le traité de Munster.

La Pomeranie Royale est aux environs de l'Oder ; les Villes, sont Stetin, Stargard, Golnouu, Anclam, Grypsuvalde, Stralsund, qui voit à son Orient l'Isle de Rugen ; où sont Berghen, Gingst. C'est où Gustave Adolphe descendit en Allemagne.

La Pomeranie Ducale, a pour Villes considerables, Colberg, Rugen Vualden, & Stolpe. L'Electeur de Brandebourg joüit de l'Evesché de Camin. Dans le dernier traité que ce Duc a fait avec la Pologne, on luy a remis les places de la Pomeranie Orientale qui estoient de la Couronne de Pologne; ainsi ce Prince est tres puissant dans l'Allemagne.

Dans ces Cartes nous avons donné une description exacte de l'Empire & des Princes voisins ; passons à l'Histoire & au Gouvernement de tous ces grands Pays.

Tous ces Pays d'Allemagne ont à l'Orient, les Estats de Pologne, & le Royaume de Hongrie dont nous

allons donner la deſcription.

Les Rivieres d'Allemagne ſont le Rhin, le Danube, l'Elbe; l'Oder; le Veſer.

Le Rhin prend ſa ſource en Suiſſe vers le Mont Saint-Godart à l'Orient.

Le Danube à ſa ſource à l'Orient de l'Alſace dans le Comté de Furſtenberg.

L'Elbe prend ſa naiſſance dans la Boheme vers Reichemberg.

L'Oder a ſa ſource dans les Monts qui ſeparent la Hongrie de la Sileſie.

Le Veſer a ſa ſource ſur les Confins de Turinge, vers Gevrental mis dans la Carte Grevental. &c.

Avant que de paſſer au diſcours ſur la Religion, & le Gouvernement de l'Allemagne, il faut rechercher ce que l'Hiſtoire nous fournit de plus conſiderable, & ce qui eſt arrivé dans tous ces Eſtats dans le 17. ſiecle.

Les deſordres de la Boheme ſur la Religion ont donné la naiſſance aux Guerres qui ont ravagé tous ces vaſtes Pays; & Ferdinand ayant eſté élû Roy de Boheme en 1617. Roy d'Hongrie en 1618. eſtant parvenu à l'Empire en 1619. par la mort de Mathias, ſe vit obligé de chaſtier les revoltez du

Royaume de Boheme, conduits par les Comtes de la Tour, & de Mansfeld, fils naturel du Comte Erneſt. La Rebellion alla juſqu'au point de proceder à une nouvelle Election ; & des Princes de l'Allemagne a qui l'on offrit cette Couronne, il n'y eut que Frederic Prince Palatin du Rhin qui voulut l'accepter, dans la creance qu'il eut de pouvoir ſe maintenir ſur le Throne, avec le ſecours de Jacques Roy d'Angleterre ſon beau-pere, des Hollandois, & des autres Eſtats qui s'eſtoient declarez dans ſes intereſts. Il fit ſon entrée dans Prague, & fut couronné au mois de Novembre l'an 1619. mais l'année ſuivante le 8. du meſme mois, le Comte de Buquoy, & le Duc de Baviere, gagnerent une bataille qui obligea ce Prince de ſe retirer de cet Eſtat, & l'Empereur s'étant emparé du Palatinat & meſme de la Capitale qui eſt Hidelberg, il fut obligé de chercher ſa retraite dans les Pays-bas. Le Pape profita dans la priſe d'Hidelberg de la Biblioteque qui fut portée à Rome. La paix fut rétablie dans le Royaume de Boheme par la bataille de Prague, & l'Empereur rentra dans ſes droits. L'on priva le Prin-

ce Frederic de ſon Electorat, & l'Empereur en diſpoſa en 1623. au profit du Duc de Baviere qui eſt d'une autre branche de la meſme Maiſon. Par la Paix de Munſter on a crée un 8. Electorat pour le Prince Palatin du Rhin.

Les Proteſtans ne ſongerent qu'à venger les malheurs du Prince Frederic, ſur l'Empire, & ils firent entrer tous les Princes du Nort dans ſes intereſts. Le Roy de Dannemarck en 1625. fit la guerre en Allemagne avec peu de ſuccez, ayant vû mourir Mansfeld, & l'Eveſque d'Halberſtad qui eſtoient les Chefs de ce parti, mais la bataille de Luter le 27. Aouſt en 1626. acheva cette Guerre, & le Roy de Dannemarck y ayant perdu ſon General Fucs ſe retira dãs Volfenbutel. L'Empereur ſe vit plus abſolu que jamais dans tous ſes Eſtats, & c'eſt ce qui obligea ſes voiſins à luy chercher des ennemis plus puiſſans & plus heureux.

En l'année 1630. Guſtave Adolphe fit deſſein de s'emparer de la Couronne Imperiale, Il vit que les Proteſtans luy offroient leurs troupes, & l'Ordonnance du 6. de Mars en 1629. pour la reſtitution des biens Eccleſia-

ſtiques, avoit aliené des intereſts de l'Empereur les eſprits de tous les Heretiques de l'Allemagne : le Roy d'Angleterre, avec les Eſtats des Pays-bas ſouhaitoit de venger Frederic, & portoit le Roy de Suede à cette entrepriſe.

Guſtave fit ſon entrée dans l'Allemagne au mois de Juin de 1630. Il deſcendit aux coſtes de Pomeranie ; il chaſſa les imperiaux de l'Iſle de Rugie ; de la Ville de Straleſund ; & fit un traité avec Bogeſlas Duc de Pomeranie qui le reçeut dans ſa Ville de Stetin. Enſuite ce Conquerant s'empara la meſme Campagne de la Pomeranie entiere, du Duché de Meckelembourg, & des places de la Mer Baltique. L'Hyver ſe paſſa, avec de grands troubles, & le mois d'Avril de l'année ſuivante 1631. Guſtave emporta Francfort ſur l'Oder. Il y eut aſſemblée des Proteſtans à Lipſeich, Magdebourg fut priſe & bruſlée par les Imperiaux ; Guſtave qui ne cherchoit qu'à gagner des batailles, alla trouver le Comte de Tilly pres de Leipſich dont il s'eſtoit emparé. Le Combat fut ſanglant : mais fort heureux pour le Roy de Suede qui demeura Maiſtre du Camp & de

toute l'artillerie des ennemis, dont il demeura plus de dix mille sur la place. Cette Victoire acquit les deux tiers de l'Allemagne à ce Prince. Elle fut remportée sur les Imperiaux le 17. Septembre en 1631. La Franconie ceda au Roy de Suede toutes ses places; pendant que la Saxe & la Boheme se rendoient à ses Generaux d'Armée. En 1632. Francfort, Mayence, Nuremberg, receurent le Roy; le Comte de Tylli mourut à Ingolstat, des blessures qu'il avoit receües au passage de la Riviere de Lec, qu'il avoit voulu empescher au Roy. Ingolstat resista; Ratisbonç fut prise, avec toute la Baviere. Apres plusieurs autres Exploits qui furent executez avec le mesme bonheur, la fortune suivit ce Conquerant jusqu'à la mort, & il gagna la bataille dans laquelle il fut tué. Ce fut aupres de Lutzen que le Vallenstein ayant esté rencontré par Gustave, le 16. Novembre de la mesme année 1632. & ayant esté obligé de livrer combat, le Roy y fut blessé de cinq coups dont il y en eut deux de mortels & l'on eut de la peine a reconnoistre son Corps, ayant esté exposé à la foule, & aux tumultes des troupes qui ne le recon-

nurent qu'apres la Victoire, & avoir pouſſé les Imperiaux juſqu'à Leipſix. Ses Generaux n'ont pas laiſſé de continuer la Guerre plus de 15. ans, ſous les Ordres de la Reine Chriſtine ; & la Paix de Munſter reſtablit la tranquillité dans l'Allemagne : Voila ce qui s'y eſt paſſé de plus conſiderable dans ce Siecle.

La Religion, & le Gouvernement de l'Allemagne.

L'Allemagne a repris ſon ancien nom, puiſqu'au ſentiment des Hiſtoriens, elle a eſté appellée *Alemania*, devant qu'elle ait eſté nommée *Germania*; qui eſt un nom de ſocieté & d'alliance, parce que les Gaulois & les peuples qui habitoient l'Eſpagne, s'étoient oppoſez avec eux aux violéces des ennemis communs. *Alemania* ſemble tirer ſon Origine de Mannus fils de Tuiſtõ, Dieu engẽdré de la terre que les peuples d'entre le Danube, le Rhin, la mer Baltique & la Viſtule ; adoroient. Et l'on juge que le mot d'Alleman peut venir encore des Alains, peuples qui ſont deſcendus de la Sarmatie dans les

regions qui ſont aux environs du Mein, du Rhin & du Danube. Tacite inſinuë la Religion du Dieu Mannus dans le 2. §. de ſon livre des mœurs des Allemans ; apres y avoir dit que ces peuples ſont naturels du pays ; les colonies ne s'eſtant eſtablies que par les voyages de mer, & n'y ayant point d'apparence, que l'on euſt eſté chercher la mer inconnuë & fort orageuſe (qui eſt la mer Baltique d'apreſent) en quittant, ou l'Aſie, ou l'Afrique ou l'Italie ; *Quis Germaniam peteret; §. 2. informem terris, aſperam cœlo, triſtem cultu aſpectuque niſi ſi patria ſit.* Nous laiſſons mille choſes curieuſes que nous gardons pour la Carte ancienne.

Pour ne nous pas arreſter ſur les etymologies du nom, & ſur les anciennes limites de l'Allemagne, nous dirons que les Anciens l'ont renfermée entre le Rhin, le Danube & le Mein; & que ſes bornes ſont bien differentes à preſent, comme il paroiſt par les deſcriptions que nous en avons faites qui donnent toute ſon eſtenduë.

En la conſiderant comme elle eſt à preſent, il y a deux choſes qui meritent d'eſtre examinées, qui ſont la Religion & le Gouvernement. Nous dirons ce qui

sera necessaire de l'un, & l'autre.

De toutes les Religions il n'y en a que trois dont on permette l'exercice en Allemagne; la Catholique Romaine, la Pretenduë reformée selon Calvin; & l'Evangelique qui est la Lutherienne. Les deux dernieres sont toûjours associées pour s'opposer à la premiere. l'Allemagne a toûjours vû deux partis partager ses Estats, & y allumer des guerres, qui sont les Catholiques, & les Protestans. La Paix de Munster a reglé qu'à l'égard de la Religion on garderoit en Allemagne, celles qui estoient establies, & qu'on permettoit en 1624.

Le Lutheranisme est né en Allemagne. Martin Luther natif d'Isleb, dans le Comté de Mansfeld, né l'an 1483. a donné la naissance á cette heresie. Cet Heresiarque fut Maistre és Arts à 20. ans en 1503. il prit l'habit d'Augustin dans Erford à 22. ans en 1505. il se fit passer Docteur en Theologie à Vuirtemberg en 1512. à 29. ans, en 1517. il prescha contre les Indulgences envoyées par Leon X. comme nous le voyons par le premier Volume de ses ouvrages; qui contient ses disputes depuis 1517. jusqu'en 1520. Il a fait l'éloge de ses erreurs, avec Melancthon, à

la preface de ſes ſept volumes. Cette hereſie a corrompu la plus grande partie de l'Allemagne par l'appuy des Electeurs de Saxe; elle a eu de grands progrez en peu de temps malgré les efforts de Charles-Quint. Les Allemans appellent cette creance la Confeſſion d'Augsbourg, qui fut dreſſée l'an 1530..

Le Caviniſme a des Eſtats d'Allemagne dans ſon party. Nous avons parlé de cette hereſie dans la deſcription de la France.

La Catholique eſt ſouſtenuë par l'Empereur & beaucoup d'autres Princes, qui ſe conſervent dans la veritable Religion.

Les Hereſies des Anabaptiſtes, & leurs Sectes differentes, ſont tolerées en Allemagne auſſi bien que les Juifs & autres heretiques. Huldric Zuingle a dogmatiſé en Suiſſe, & les Cantons de Zurich, Baſle, Berne & Schafouze, receurent ſes erreurs en 1525. Gualtherus a fait l'apologie de cet Hereſiarque & de ſes ouvrages, compris en quatre Volumes infolio. Cet Apoſtat fut tué dans un combat ayant l'epée à la main. Les Suiſſes ont quitté la plus part de ſes ſentimens & ont embraſſé le Calviniſme. Nous paſſerons au Gouuernement..

L'Empire ſe gouverne par les Ordonnances de Charles IV. Empereur du nom; qu'il a nommées, Bulle d'or, à cauſe du ſceau de ce métail qui contient d'un coſté la figure d'une Porte de Ville, qui doit eſtre Rome par l'inſcription qui eſt deſſous, *Aurea Roma* & au tour; *Roma caput mundi, regit orbis frœna rotundi.*

Au revers ont voit l'Empereur Charles IV. du nom aſſis dans un Throſne, la Couronne ſur la teſte, le Sceptre dans une main & le Globe du monde en l'autre avec cette inſcription au tour du ſceau *Carolus quartus Divina favente clementia, Romanorum Imperator ſemper Auguſtus, & Bohemiæ Rex.* L'Original de cette Bulle contient 24. feuilles & 30. Chapitres. Les vingt-trois premiers Chapitres, furent publiez à Nuremberg, le 10. Janvier 1356. les 7. autres à Metz le jour de Noël de la meſme année. Et cette Bulle eſt la regle des ſucceſſions des Electeurs, des ſeances dans les ceremonies, & des formes des élections des Empereurs, du lieu, du temps; des intervalles entre la Mort & l'élection, & des Vicariats durant l'interregne; qui sõt attribuez aux Electeurs Palatin & de Saxe, qui ſont Vicaires

perpetuels de ſa Majeſté Imperiale en cas d'abſence, ou de mort. Cette Bulle eſt avantageuſe à l'Empereur, aux Electeurs & à tous les Eſtats de l'Empire.

L'Aſſemblée que l'on tient pour l'élection de l'Empereur, doit étre cvóoquée dans la ville de Francfort ſur le Mein; ſon premier couronnement a eſté à Aix la Chapelle, d'une Couronne de fer, à Milan d'une d'argent, à Rome d'une qui doit eſtre d'or, pour monſtrer les 3. Royaumes d'Allemagne, de Lombardie & de Rome. Ces ceremonies ſont abrogées par le temps.

L'Empire eſt gouverné par cinq ſortes de Puiſſances; l'Empereur, les Electeurs, les Princes Eccleſiaſtiques; les Princes Seculiers, & les Villes libres. Tous ces Eſtats conſervent une heureuſe paix depuis le Traité qui fut fait à Munſter en 1648. apres avoir éprouvé les mal'heurs d'une guerre de 30. ans. Par ce Traité, toutes les cinq Dominations ont eſté reſtablies dans leurs droits & privileges.

L'Empereur n'eſt pas un Prince Fort riche, puiſque l'Empire ne luy vaut que ce que les Villes libres luy donnent de revenu, ce qui peut monter à

vingt mille eſcus tous les ans; & ſi celuy qui eſt élevé à cette dignité n'a des biens conſiderables, il court hazard d'eſtre extrémement incommodé, n'ayant aucun païs qui ſoit attaché à la dignité Imperiale, & ne pouvant tirer davantage, que de ſon authorité. Auſſi en peut-il uſer en ſe ſervant de ſes droits, qui ſont d'ériger des Terres en Fief; d'en inveſtir; de legitimer; de créer des Offices; de reduire les Villes libres au Ban de l'Empire, & de les faire rentrer ſoûs la domination de leurs Souverains. Il peut faire des Rois, des Ducs, des Marquis, & a juriſdiction ſur tout ce qui dépend de l'Empire. Devant que l'Empire fuſt dans la Maiſon d'Auſtriche, comme il eſt depuis 235. ans, par une Succeſſion non interrompuë; les Allemands ont éleu des Princes peu puiſſans, pour eviter le hazard de l'oppreſſion, & la perte de leurs Privileges. La Maiſon d'Auſtriche paroiſt ſeule en eſtat de garder cette dignité, ayant 20. millions de rente des biens hereditaires; & le Duc de Baviere qui a trois millions de revenu, a negligé de faire tomber l'Empire dans ſa Maiſon. pour ne ſe point broüiller avec la Maiſon d'Auſtriche, dont il eſt

voiſin ; & pour n'eſtre pas en pouvoir de ſupporter le faix de la dignité Imperiale.

Les Electeurs ont eſté reduits au nombre de 7. peu de temps aprés Frederic II. par la paix de Munſter on a donné au Palatin du Rhin, le Titre d'Electeur, & ils ſont huit à preſent, dont le premier ; c'eſt.

L'Archeveſque de Mayence, Grand-Chancelier de l'Empire en Allemagne.

L'Archeveſque de Treves, Grand-Chancelier de l'Empire en Gaule.

L'Archeveſque de Cologne, grand Chancelier de l'Empire en Italie.

Le Roy de Boheme Grand-Echanſon ;

Le Duc de Baviere, Grand Maiſtre-d'Hoſtel.

Le Duc de Saxe, Grand-Maréchal.

Le Marquis de Brandebourg, Grand-Chambellan ;

Le Comte Palatin du Rhin, Grand-Treſorier.

Ces Electeurs pretendent eſtre égaux aux Rois de l'Europe ſi l'on veut les croire ſur leurs priviléges.

Ils éliſent & couronnent l'Empereur; ils ſont abſolus dans leurs terres, & peuvent déclarer la Guerre & faire la Paix

Paix sans le consentement de l'Empereur, ce qu'il ne peut de son Chef. Quatre voix fót un Empereur: l'Electeur de Mayence prend les voix; ils sont par Ambassadeurs où ils ne peuvent estre en personne. Pour sçavoir plus exactement les droits, les biens, les avantages des Electeurs, il faut consulter l'Histoire particuliere : ce que nous en avons dit est ce qu'il y a de plus considerable.

Les Princes Ecclesiastiques de l'Empire, non Electeurs, sont les Archevesques de Saltzbourg ; de Cambray à qui l'Empire le conteste ; de Besançon, de Riga, cedé au Roy de Suede. Magdebourg, & Breme sont des Principautez Seculieres. Il y a plusieurs Evesques Catholiques, Calviniſtes, & Lutheriens. Celuy d'Osnabrug est alternativement tenu par un Catholique, & un Protestant de la Maison de Lunebourg. On a laissé au Roy de Suede, & au Marquis de Brandebourg, quelques Evesché dont ils jouissent. Comme dans le Pays des Suisses. Il y a plusieurs Abbez qui ont voix tant separement, qu'en Corps dans les assemblées, & 14. Abbesses avec titre de Princesses, qui n'ont voix qu'en Corps, toutes

ces dignitez Eccleſiaſtiques ſont abſolues ſur leurs biens temporels, & ſe donnent par Election en cas de vacance.

Les Princes Seculiers non Electeurs; ſont de differens Ordres. Les Archiducs d'Auſtriche preſident alternativement aux Dietes, avec l'Eveſque de Saltzbourg puis les Maiſons Electorales;

Les Princes qui ont la preſeance alternativement, dont le nombre eſt tres grand. Le Roy de Suede a pluſieurs voix pour les terres qu'il a dans l'Empire, le Roy de Dannemarck pour le Holſtein, l'Oldembourg &c. En 1623. Ferdinand II. a crée des Princes, en 1653. Ferdinand III. Leopold-Ignace à preſent Regnant a créé en 1661. le Comte Porcia, Prince de l'Empire. Les Comtes, & les Barons ſont auſſi de petits Souverains ſur leurs terres, ce qui fait dire qu'il y a plus de 300. Souverainetez en Allemagne, en comptant les Villes Libres. Les Comtes & le Barons ne different que de nom: ils ont deux voix, l'une ſur le Ban de Souabe; l'autre ſur celuy de Vetteravie; les Seigneurs qui relevent de l'Empire ſont appellez libres, a cauſe de leur independance.

Les Villes Libres sont ou Imperiales; ou Anseatiques;

Les Imperiales ont l'Aigle dans leurs Armes ou entier ou divisé. Elles sont considerées sur les Bancs de Suaube, & du Rhin; il y en a plus de 80. Elles n'ont toutes ensemble que deux voix; Elles sont gouvernées par une famille, ou par le peuple qui choisit des Officiers, elles relevent de l'Empire; & sont absolument libres.

Les Villes Anseatiques, sont des Villes qui se sont associées pour la liberté du commerce, & qui se sont alliées pour se conserver. Anse signifie exemption; ou Hanse, qui est assemblée; ou d'An-zée qui en Allemand signifie sur Mer, parce que ces villes doivent estre sur mer ou sur des rivieres navigables; la confederation a commencé l'an 1250. sous Federic II. qu'on establit un magasin à Londres, puis à Bruges, à Anvers, à Novograde en Russie; à Revel en Livonie. Cette confederation est à present peu considerable, chacun faisant le commerce, & leurs privileges estant inutiles. Les villes Anseatiques de l'Empire se sont mises en quatre Classes; & quoy qu'elles soient au nombre de 66. elles sont sous les membres, de Lubeck, Co-

logne, Brunſuvick & Dantzick. Les Rois & Empereurs ont confirmé leurs privileges. On penſe que dés l'an 1200. cette ligue a commencé. Les Aſſemblées ſe tiennent à Lubeck, & les deputez de ces villes ont eſté receus avec titre d'Ambaſſadeurs dans les alliances qui ont eſté renouvellées en 1662.

Voila les Eſtats qui compoſent l'Empire ſous divers titres. Dans les Dietes generales, ils forment trois Corps, celuy de l'Empereur, des Princes & des villes Imperiales; & ne reconnoiſſent l'Empereur que de l'hommage & du reſſort. Ils ſont au nombre de plus de 300.

A l'égard des Aſſemblées, on en met de deux ſortes; de generales, qui ſont de tous les Corps de l'Empire, & de particulieres. Ces dernieres ſont de quatre ſortes; des Electeurs, pour l'élection d'un Empereur; de deputation, pour regler ce qui n'a pas eſté reſolu dans les Dietes; de Viſitation, pour examiner la Chambre de Spire, qui eſt le Siege du Parlement de l'Empire; & les Aſſemblées des Cercles. Depuis l'an 1512. l'on a diviſé l'Empire en dix Cercles. Chaque Cercle a un Directeur Eccleſiaſtique, & un Seculier, qui pre-

ſident aux Aſſemblées.

Le détail des Membres qui compoſent l'Empire, fait connoiſtre que l'Empereur n'eſt pas fort abſolu, & que ce n'eſt plus que l'ombre & la figure de ce que les Empereurs Romains ont eſté. C'eſt un Titre, que des Eſtats libres déferent à un ſeul pour leur mutuelle conſervation. Son gouvernement n'eſt Monarchique qu'en idée, & il eſt en effet moderé par les Loix de l'Ariſtocratie. Pour apprendre les ceremonies de ſon Election; de ſon couronnement; de ſon Sacre, & l'eſtenduë de ſon pouvoir, il faut conſulter l'Hiſtoire.

Le Roy des Romains, eſt appellé Ceſar, eſtant éleu ſucceſſeur de l'Empire; & Vicaire perpetuel de l'Empereur pendant ſon abſence.

L'Empereur eſt nommé Auguſte, qui eſt le Titre le plus illuſtre qu'on luy puiſſe donner.

Je ne puis pas retenir une réflexion que je fais ſur l'eſtat de l'Empire, qui eſt, que dans la dépendance où il eſt de la Cour de Rome; puiſque les Papes prétendent en pouvoir diſpoſer; dans le peu d'autorité qu'il donne à celuy qui en eſt pourveu, ſur les Princes d'Allemagne, & dans le peu de biens

qu'il apporte à l'Empereur; je m'eſtonne que nos Monarques ayent accordé la préſeance à ce Prince Eſtranger, qui n'a rien eu de plus glorieux dans ſon origine, que de ce que Charlemagne a eſlevé ce Thrône dans l'Europe. Ses conqueſtes luy ont acquis le Titre d'Empereur d'Occident; ſes Succeſſeurs l'ont receu, non pas par le droit d'élection, mais par celuy de ſucceſſion; & lors que les Aiſnez de la Famille de Charlemagne ont tenu l'Empire, les Rois de France les ont traitez avec reſpect, comme leurs Cadets; mais depuis que les Allemans ont donné ce Titre, ſans y appeller les autres Nations pour donner leur Voix & leurs Suffrages à cette Election; je ne vois pas de raiſon, que les autres Princes ſoient obligez de déferera ce choix, auquel il n'ont aucune part. Outre que la Couronne de France eſt incomparablement au deſſus de celle de l'Allemagne, qui n'eſt à proprement parler qu'un Corps compoſé de pluſieurs Eſtats, dont les Princes & les Souverains ſont beaucoup plus abſolus que les Empereurs. Noſtre Empereur & noſtre Monarque n'a point de Souverains dans l'eſtenduë de ſes Eſtats, & il ne releve pour le temporel que de Dieu ſeul. Sa

Couronne n'eſt point élective, il la poſſede par le droit de ſon ſang, & de ſa proximité.

Il ya quatorze Empereurs de la Maiſon d'Auſtriche en comprenant Leopold Ignace à preſent regnant. Le premier Empereur de cette Maiſon fut Rodolphe d'Haſpourg, en 1273. le deuxiéme Albert d'Auſtriche I. du nom eſleu en 1298. Le troiſiéme eſt Frederic III. éleu en 1314. Il y a eu depuis d'autres Maiſons ſur le Throſne, juſqu'à Sigiſmond fils de Charles IV. qui ne ſe voyant point de maſles, maria ſa fille Elizabeth à Albert V. du nom Duc d'Auſtriche, qui depuis la mort de ſon beau-pere fut éleu Empereur II. du nom, en 1438. Et depuis ce temps, la Maiſon d'Auſtriche à toûjours eſté ſur le Throſne, ou en ligne directe ou collaterale, & nous voyons le onziéme Empereur ſans interruption, ſçavoir Albert XII. Frederic IV. Maximilien I. fils de Frederic, qui épouſa Marie heritiere de Bourgogne, Charles V. petit fils de Maximilien, Ferdinand I. frere de Charles-Quint, Maximilien II. Rodolphe II. Mathias, Ferdinand II. Ferdinand III. dit Erneſt. Son fils Leopold-Ignace né l'an 1640. fut éleu en

la diete de Francfort ſur le Mein, l'an 1658.

La Maiſon d'Auſtriche à 20. millions de revenu de ſes biens hereditaires. Ce que nous avons dit ſuffit pour le deſſein de noſtre Geographie.

La Table de toute la Genealogie de la Maiſon d'Auſtriche avec ſon diſcours, eſt dans le diſcours de la Carte d'Eſpagne.

PARTIE

PARTIE SEPTENTRIONALE du Royaume de Hongrie.

LA Hongrie est la basse Pannonie des anciens. Tout ce pays est entre la Pologne au Nort, à l'Occident l'Archiduché d'Austriche ; au Sud, la Servie & l'Esclavonie ; à l'Orient la Transilvanie. Ce Royaume est compris entre le 45. degré 40. minutes & le 49. degré 30. minutes ; & depuis le 39. degré de longitude jusqu'au 45. Le nom d Hongrie vient des Huns, ou Hungres, peuples de Scythie. On dit que ce Pays a esté erigé en Royaume en 1001. par le Pape Sylvestre, qui le fit à la sollicitation du Prince Estienne qui se fit Chrestien.

Nous divisons ce Pays en Haute & Basse Hongrie. La Haute est depuis Presbourg jusqu'à Gran, qui est a l'Austriche: la Basse est au Midy vers la Sclavonie ; elle est au Turc.

La Haute Hongrie à prendre le Danube à sa sortie d'Austriche, a pour Villes considerables; Presburg, qui est la Capitale qui reste aux Chrestiens, à quinze lieües de Vienne; Depuis la prise d'Albe Regale; on y a couronné les Rois d'Hongrie, qui se font par election; Presburg est appellé Poson par les Hongrois. Les Villes considerables sont Neuheusel, ville tres forte; Neytrack plus haut; Comara; à la pointe d'une Isle du Danube. Ensuite on trouve Gran, ou *Strigonium* qui est de la Basse; Buda qui estoit autrefois la Capitale du Pays, & qui est à present le Siege d'un Bacha. Chonad est dans les terres. Themesuvar sur la Riviere de Temes. Le fleuve Tibise ou Tissa est le plus poissonneux qu'il y ait au monde: les Poissons se jettent sur ses bords, que l'on oste pour oster la corruption. Cassau ou Cassavia est au Nort; Agria. La Hongrie Septentrionale, n'est pas si ruinée que la Meridionale; les Monts qui la separent de Pologne, sont appellez les Monts Crapates. Il y a plusieurs villes & Comtez en ce Pays qu'il est à propos de passer sous silence, par ce qu'il suffit d'en remarquer les villes principales, &

qu'un détail trop exact seroit plus ennuyeux, qu'agreable.

La Religion.

A l'égard de la Religion; il ne faut pas croire que la corruption des Heresies, n'ait infecté tous ces peuples, & il n'y a que quelques familles des plus considerables de ce Pays, qui se soient conservées dans la pureté de la creance: le Reste est composé de Lutheriens, Calviniſtes, Ariens, & Trinitaires; la liberté de conscience a esté accordée par l'Empereur l'an 1622. Dans les Pays soumis au Turc il peut y avoir 30. mille Chrestiens.

La Monarchie.

A l'égard du Gouvernement, ce Royaume est devenu electif, par la suite du temps, parce que depuis que Tibere eut subjugué ce Pays sous le nom de Pannonie; ces peuples ont esté soumis a plusieurs Nations qui les ont gouvernez, les Gots, les Lombards & les Huns, qui sont les derniers. Ces Barbares descendirent de la Schytie au nombre d'un million d'hommes,

ſous la conduite d'Attila fleau de Dieu vers l'an 440. Il laiſſa Buda ſon frere dans la Pannonie pour y gouverner pendant le temps qu'il en ſeroit éloigné. Comme il penſoit ſe ſoûmettre toute la terre ; l'an 451. il fut défait dans les Plaines de Chalons en Champagne, & eſtant retourné en Hongrie il fit mourir ſon frere Buda pour avoir pris le titre de Roy. Il y mourut l'an 453. ou 454. Il y a un Hiſtorien qui tire ſa Genealogie depuis Noë juſqu'à Bendegus Pere de Attila & de Buda. Vers l'an 744. ces meſmes peuples de Scythie deſcendirent dans la Pannonie ſous la conduite de Alme, qui eut Arphard pour ſucceſſeur, & ce fut pour lors que ce Pays fut appellé Hongrie. Arphard eut Zulthan ſon fils pour ſucceſſeur ; enſuite Toxus : puis Geiza fut Duc d'Hongrie, & mourut vers l'an 997. Il fut pere de ſaint Eſtienne que nous reconnoiſſons pour avoir eſté le premier Roy de Hongrie. Apres ſa converſion à la Religion il obtint le titre de Roy de Silveſtre II. Pape, vers l'an 1000. ou vers l'an 1020. par la faveur que luy fit ſaint Henry II. Empereur de luy accorder ce titre de Roy. Apres pluſieurs actions

d'une pieté tres exemplaire. Il mourut l'an 1038. le fils de sa sœur luy succeda, qui fut chassé en 1042. puis Ovon, Pierre, André I. Bela I. Salomon, Geyssa II. Ladislas I. Coloman, Estienne II. Bela II. Geissa III. Estienne III. Ladislas II. Estienne IV. Depuis ce Roy il y en a vingt jusqu'à Mathias Corvin qui fut éleu Roy d'Hongrie apres Ladislas V. mort du poison qui luy fut donné par les Hussites en 1457. Ce Mathias estoit fils de Jean Corvin surnommé Hunniade. Il fut éleu l'an 1458. il remporta de grandes Victoires sur George Podebrache V usurpateur de la Boheme, sur Frederic Empereur, sur Casimir Roy de Pologne, & sur Mahomet II. il mourut d'apoplexie à 48. ans en 1490. apres un regne de 38. ans; Ladislas VI. luy succeda.

Il fut élu Roy de Hongrie estant Roy de Boheme, il mourut à Bude en 1516. son fils Louys le Ieune né en 1506. fut son Successeur & regna 11. ans. Soliman luy enleva Belgrade, & le mesme jour ce Prince se perdit dans un marais, où il y eut 15. mille Chrétiens de tuez. Louys avoit épousé Marie d'Austriche en 1521. & Ferdinand frere de Marie épousa Anne sœur

de Louys ; laquelle apres la mort de Louys se porta pour heritiere du Royaume de Hongrie, & des autres Estats de son frere ; C'est en faveur de cette Alliance que la Maison d'Austriche a eu droit sur ce Royaume, & cette pretention leur a si bien reüssi, que depuis Ferdinand ç ont toûjours esté des Princes de cette Maison qui ont possedé cette Couronne, & dont la succession a esté continuée jusqu'à Leopold-Ignace I. à present regnant, Empereur, Roy de Boheme, & de Hongrie.

Ferdinand d'Austriche, frere de Charles-Quint (tous deux fils de Philippes le Bel Roy de Castille, & petits fils de l'Empereur Maximilien) I. succeda au Royaume de Hongrie du Chef d'Anne sa femme sœur de Louys décedé sans enfans. La ceremonie du Couronnement se fit à Albe Royale en 1527. Il mourut à Vienne en 1564. Il y eut pendant le regne de ce Prince de grands troubles dans la Hongrie, & les ennemis de la Maison d'Austriche, firent élection de Jean Zapol Vaivode de Transilvanie. Ce Prince ne se voyant pas en estat de resister à Ferdinand, se mit sous la protection de Soliman, qui porta la Guerre jus-

que dans l'Empire & assiegea en 1529. la Ville de Vienne. Ce siege ne fut pas heureux pour Soliman, il y perdit une partie de son Armée. Zapol mourut en 1540. & laissa un fils à qui le grand Seigneur voulut donner la mesme protection qu'il avoit donnée à Jean Zapol son pere. En effet il s'empara un an avant la mort de Ferdinand, des places qui estoient les plus considerables de ce Royaume. Maximilien II. fils de Ferdinand succeda à son pere. Il avoit esté couronné Roy de Hongrie dés l'an 1563. estant Roy de Boheme, & Roy des Romains; dans la Ville Capitale de la haute Hongrie qui est Presbourg, Ce Prince mourut en 1576. Il avoit fait couronner Rodolphe son fils Roy de Hongrie dés l'an 1572. Ce Prince mourut à Prague capitale de Boheme en 1612. Il avoit disposé de cette Couronne au profit de son frere Mathias 4. ans avant sa mort & l'avoit fait couronner en 1608. Ce Prince mourut en 1619. ayant asseuré cette Couronne dans sa Maison, par la demission qu'il en avoit faite un an auparavant, au profit de son cousin Ferdi-

nand d'Auſtriche, Archiduc de Gretz, à qui l'Empire échut en 1619. par Election, eſtant Roy de Boheme. Ferdinand III. fils de Ferdinand II. Archiduc de Gretz ſucceda à ſon pere en 1626. par l'élection qui fut faite à la faveur de la demiſſion de l'Empereur ſon pere ; & ce Prince ne garda cette Couronne que juſqu'en 1646. qu'il fit elire Ferdinand IV. ſon fils, qui eſtoit Roy de Boheme dés l'année d'auparavant, & qui fut élû Roy des Romains en l'an 1653. il eſt mort en 54. & a laiſſé à ſon frere tous ces titres de Roy de Boheme, & de Hongrie dont les Eſtats firent election en 55. a la ſollicitation de Ferdinand III. ſon Pere qui n'eſt mort qu'en 57. à qui le Prince Leopold-Ignace a ſuccedé à l'Empire par l'Election qui s'eſt faite en 1658. ſans avoir eſté deſigné, Roy des Romains, comme ſon frere aiſné Ferdinand IV. du nom Roy d'Hongrie & de Boheme ; qui eſt un titre qui acquiert un droit inconteſtable ſur l'Empire ;

Nous avons parlé dans l'Allemagne de la famille de l'Empereur ; & dans l'Eſpagne nous avons donné la

Genealogie de la Maiſon d'Auſtriche depuis le chef de cette Maiſon qui eſt le Comte de Habspourg ; & afin de voir les degrez de parenté nous avons mis les deux branches, dans une meſme table.

PARTIE MERIDIONALE du Royaume de Hongrie.

LA Basse Hongrie est au Midy du Danube & à l'Orient. A commencer à l'Occident, on voit Gran ou *Strigonium*, qui est une forte place assise sur le Danube. Ensuite on voit Albe Royale, ou Stulveissembourg; Vesperin, Bude, ou Offen en langue Ottomane qui signifie la Cour, à cause que le Bacha du Grand Seigneur y fait à present sa demeure. Cette ville est au Sud du Danube. Au Nort on voit Pest de l'autre costé de ce fleuve. Les Turcs ont fortifié des places dans ce pays pour s'en asseurer la possession. Il y a deux Archevesches, de Gran & de Colotza. Canise est au bord du Draue, lequel renferme la Basse Hongrie avec le Danube. Depuis les confins de l'Austriche jusqu'à Bude tout ce pays est Catholique. Cette ville est à present sous la domina-

tion du Grand-Seigneur. Soliman s'en rendit Maiſtre le 20. Aouſt en 1526. Les Bachas de Bude, d'Agria & de Temeſuvar maintiennent l'authorité de l'Empire Ottoman dans tout cet Eſtat avec bien de la rigueur. Tolna eſt ſur le Danube de l'autre coſté de Coloczа. Les Cinq Egliſes fut enlevée aux Chrétiens en 1543. Sygeth en 1566. Albe Royale en 1543.

La Carte particuliere nous monſtre ce que les Chreſtiens & les Turcs tiennent dans la Baſſe Hongrie par les caracteres de la Croix & du Croiſſant. Ce qui fait qu'enjettant la veue ſur la Carte dont nous faiſons la deſcription on voit que les Chreſtiens poſſedent dans la Haute Hongrie, Preſbourg dans la Baſſe, Comare, Rab ou Javarin, Sumarein, Muzon, Oedenbourg, Saruvar. Les Turcs ſont Maiſtres des villes de Gran, de Bude, d'Albe Royale. Veſprim, Caniſe, Syget, *Quinque Eccleſiæ*, de Tolne & de beaucoup d'autres places de la baſſe Hongrie.

Nous voyons au deſſous de la Hongrie & à ſon Midy, la Sclavonie qui a pour limites le Save & le Drave. On y voit les villes de Gradiſkia, Poſega, Szreim. *Alba Græca*, qui eſt Belgrad,

ou *Taurinum* des anciens, eſt la plus conſiderable pour ſa grandeur & ſa ſituation. Cette ville eſt un peu au deſſous du Confluent du Save & du Danube.

La Maiſon d'Auſtriche partage avec le Grand-Seigneur, ces pays de Hongrie, d'Eſclavonie & de Croacie.

La Hongrie a eſté la proye de pluſieurs Nations barbares. Le nom le plus ancien qu'on luy donne, c'eſt celuy de Pannonie, les Romains la ſubjuguerent ſous ce nom; enſuite l'Empire Romain eſtãt ſur ſon déclin, les Goths s'en emparerent; les Huns qui ſont des peuples de la Scythie, ou la grande Tartarie, en chaſſerent ces derniers; les Lombards retirerent ces vaſtes Province de la ſujettion des Huns; ils n'ont joüy de leurs conqueſtes que peu de temps; les Huns rentrerent dans leurs droits anciens; mais la fortune de Charlemagne qui perſuadoit à ce grand Prince d'eſtablir un Empire dans l'Occident, le porta à la conqueſte de ce pays ſur les Huns qui l'occupoient vers l'an 900. Il y eut une irruption d'un peuple de la Scythie nommé les Hongrois, qui ſoumit les Huns à cette nouvelle domination. C'eſt de ces barbares que ce Royaume a pris le nom d'Hongrie. Ces

deux Nations estant Scythes d'origine, s'accorderent aisement & firent de grands ravages dans l'Allemagne. L'Empereur Othon remporta une victoire en 954. qui obligea ces peuples à ne plus attenter sur les terres de leurs voisins, vers l'an 1006. L'alliance de Ghisele fille de Micislas de Pologne, avec Estienne Roy des Hongrois, fit l'establissement de cette Monarchie. Ce Prince eut le titre de Roy, de l'Empereur Henri II. & de plus il eut le bon-heur de se faire instruire avec tous ses peuples dans la veritable Religion. Nous avons mis cy dessus la suite des Rois qui ont porté cette Couronne, laquelle a esté autrefois une des plus considerables de l'Europe, Mais les guerres civiles & les divisions de cet Estat, ont fait naistre l'occasion aux Grands-Seigneurs des Turcs de s'emparer de la plus grande partie de ce Royaume, sous le pretexte de protection, & le reste qui est demeuré à la Maison d'Austriche, est le Theatre des Guerres d'entre les Empereurs & les Princes Ottomans.

LA PRINCIPAVTE' DE TRANSILVANIE.

CE Païs eſt habité par trois Nations differentes; l'on y voit des Saxons ; des Sicules & des Hongrois ; & l'intelligence qui ſe trouve entre ces peuples à reconnoiſtre un meſme Prince, les fait demeurer tranquillement chacun dans les Provinces dont ils ſont en poſſeſſion depuis long-temps. Le nom de Tranſilvanie vient de ce que ce païs eſt environné de bois & de montagnes de tous coſtez ; & leurs voiſins n'en parloient, que comme des peuples qui eſtoient *trans Sylvas* ; par delà les foreſts. Les Allemans leur ont donné un autre nom ; & parce que les Saxons avoient baſty ſept villes dans ce pais, ils l'ont appellé, le païs des ſept villes, Sieben Burgen.

La Carte de Monſieur Sanſon eſt fort exacte pour faire connoiſtre le partage

que les Hongrois, Sicules, Saxons ou Moldaves ont fait de la Tranſilvanie, & les quatre lettres de l'Alphabet rendent cet office.

A l'égard du Ciel, ce païs eſt ſitué entre le 44. degré 30. minutes de latitude, & le 49. degré 30. minutes; ſa longitude eſt du 45. degré 50. minutes juſqu'au 48. degré 10 minutes. Il a la Hongrie à l'Occident; la Moldavie à l'Orient; la Ruſſie noire au Nort; la Valaquie au Sud.

La Capitale de cet Eſtat, c'eſt Hermenſtat, ſur la riviere de Cibin; qui eſt une ville tres-forte, enceinte de deux murailles d'une grande épaiſſeur, & de foſſez fort profonds, outre que ſa ſituation la rend preſque inacceſſible, eſtant dans un marais. Clauſuvar ou Clauſembourg eſt tres conſiderable; Veiſſenbourg, Millenbach, Meduviſch; à l'Orient, Cronſtat à l'Occident; on voit Lippa, qui eſt aux Turcs, & Vuerdeyn, ou Varadin.

Les Saxons ont les meilleures places du païs; il y a des mines de ſel & de métail; les Rivieres y ſont belles, la Meriſch court du Nort à l'Ouëſt. L'Act eſt vers la Moldavie. Il y a une belle bibliotheque à Cronſtat, que l'on

appelle auſſi Braſſauu, & *Stephanopolis.*

La Religion.

Ces Peuples ſont fort aveugles dans le diſcernement des Religions. Ils ont donné retraite à toutes ſortes d'hereſies ; & de toutes les Religions dont il y a exercice, c'eſt la Catholique Romaine, qui eſt la moins cultivée.

Les Princes ſont tantoſt d'une Religion, tantoſt d'une autre, & ils ſuivent leurs intereſts & leur inclination dans le choix qu'ils en font. Betlem-Gabor qui ſe revolta contre Gabriel Battori, qu'il fit tuer, eſtoit de la reforme de Calvin. Le plus grand nombre des Saxons ſuivent la reforme de Luther. Les Hongrois & Sicules, ſont Ariens, & Calviniſtes. Les Valaques qui habitent les Montagnes qui renferment la Tranſilvanie, ſont Grecs Schiſmatiques ; ils reconnoiſſent le Patriarche de Conſtantinople, mais ils meſlent des ceremonies du Paganiſme dans leur Culte. Ils ont créance aux augures, & s'imaginent que c'eſt un moyen aſſuré pour prévoir l'advenir ; ils ont des enchantemens & des charmes comme les Payens ; ils jurent

rent par Venus, & Jupiter, qu'ils croyent de grands Saints. Enfin ils ont encore le divorce ; la ſepulture, & les ceremonies des mariages qui ont bien du rapport avec ce que les Idolatres ont pratiqué dans de ſemblables rencontres.

La Tranſilvanie a fait une partie du pays des Daces. Les Anciens ont compris ſous la Dacie, la Tranſilvanie, la Moldavie & la Valachie. Les peuples qui ont habité ces pays ont eſté nommez, Jazyges ; *Getæ*, *Metanaſtæ Baſtarnæ*, *Sarmatæ*. Vers la fin du 1. ſiecle les Romains y ſont entrez ; les Grecs & les Scythes ; Vers la fin du 8. ſiecle les Hongrois, & les Saxons, qui ont voulu ſe ſouſtraire de la domination de Charlemagne, ſe ſont jettez dans la Tranſilvanie. Hermanſtad eſt la ville capitale, Cronſtat eſt une ville de tres-grand commerce, à cauſe de la deſcente de tous les Marchands de l'Europe & de l'Aſie. La ville de Clauſembourg a eſté nommee *Zeugma* par Ptolemée, & *Claudiopolis*, apres avoir eſté reſtablie par l'Empereur Claudius. La Tranſilvanie peut paſſer pour le pays le plus fertile de la Dacie. Les Medailles de Trajan en ſont des preuves,

puiſque nous voyons au revers de quelques-unes, une Ceres quitient dans ſa main droite une corne d'abondance, qui marque par ſon inſcription la fecondité de ce Pays ; *Abundantia Daciæ.* Monſieur de ſaint Amant n'a point mis cette Medaille dans ſon Recüeil ; dont Monſieur Hortylius Tranſilvain a parlé. Il y en a de pluſieurs autres Empereurs, comme d'Antonin, d'Æmilian, & de Valerian. Neantmoins Trajan employa dix années à vaincre Decebalus Roy de ce Pays. Le Danube prend dans la Tranſilvanie, le nom d'Iſter, qu'il garde juſqu'à ſon emboucheure dans le Pont Euxin.

Le Gouvernement.

Pour ce qui regarde le Gouvernement de la Tranſilvanie, ſans conſiderer l'Eſtat auquel elle a eſté depuis que Trajan l'euſt ſoumiſe à l'Empire Romain, ny les revolutions qui ſont arrivées dans cet Eſtat, par les debordemens des peuples du Nort, dans des temps differens ; nous pouvons aſſeurer que par un droit de bien ſeance & de voiſinage, elle a eſté gouvernée par les Rois d'Hongrie, & leur Souve-

raineté ſur ce Pays leur donnoit le droit d'y eſtablir un Vayvode, ou Gouverneur, qui levoit les tributs que l'on exigeoit de ces peuples. Mais il arriva vers l'année 1512. que Jean Zapol Vayvode fut fait premier Duc de Tranſilvanie, à condition de reconnoiſtre les Rois de Hongrie. Son credit fut ſi grand dans cet Eſtat, qu'il y eut des factieux qui l'élurent Roy de Hongrie, au prejudice de Ferdinand qui heritoit de ce Royaume du chef d'Anne ſa femme ſœur de Louys decedé ſans enfans. Et ce furent les intereſts de Zapol, & de ſon fils Jean Sigiſmond, qui donnerent ſujet à Soliman qui leur voulut donner la protection de ſes Armes, d'entrer dans la Hongrie, & de ſe rendre Maiſtre d'une partie de ce Pays, dans lequel il avoit eſté invité d'entrer pour les intereſts de Zapol, vers l'an 1554. Ferdinand fit accord avec la veuve, de Zapol, qui eſtoit tutrice de ſon fils; mais les conditions de ce traité ayant eſté mal executées; la mere & le fils furent rappellez par les Peuples, & ce dernier a gouverné juſqu'en 1571.

Eſtienne Battori de Somlie fut élu Prince de Tranſilvanie, confirmé par

Selim Empereur des Turcs; & par l'Empereur; qu'il avoit obligé de le reconnoistre comme Prince Souverain. La fortune le caressant davantage le fit élire Roy de Pologne : il alla prendre possession de ce puissant Estat en 1576. & laissa la Transilvanie à son frere Christophe Battori qui mourrut en 1585. Son fils Sigismond luy succeda, qui s'estant allié dans la Maison d'Austriche voulut s'accommoder avec l'Empereur de ses Estats; estant peu satisfait de cet accord, il fut rétabli en 1599. & fit une cession de ses droits à André Battori son Oncle; enfin apres avoir passé par differens Estats il mourut dans Prague en 1603.

Ce Prince a eu pour Successeurs Moyse, Estienne Bostkai & Sigismond Ràgostki, qui remit cette Principauté à Gabriel Battori en 1608. dont la cruauté a esté cause de la revolte de ses Sujets; & que Betlem-Gabor Gentilhomme particulier l'a deposé de ses Estats. Estant favorisé de l'Empereur des Turcs, aupres duquel il estoit envoyé de la part de son Maistre, il s'acquit la protection de ses armes : pour s'emparer de la Principauté de Transilvanie, & Battori fut tué par ses Soldats en 1613.

Betlem-Gabor a gouverné juſqu'en 1629. En ſuite il y a eu deux Ragotſki; le Comte de Redeyferents; en 1658. Jacob Comte de Barclay: puis Chimin Janos, en 1661. Le Grand Seigneur a nommé Michel, Abaffi Prince de Tranſilvanie, Comte des Sicules, fils d'un Magiſtrat d'Hermanſtad lequel gouverne à preſent.

ESTATS DE LA COVronne de Pologne, où ſont le Royaume de Pologne, Duchez & Provinces de Pruſſe, Cujavie, Mazovie, Ruſſie Noire, Duchez de Lithuanie, Volhynie, Podolie & de l'Vkranie.

LA Pologne peut eſtre conſiderée en deux manieres ; ou comme ſeparée, & ayant eu des Rois & des Ducs particuliers ; ou comme jointe à la Lithuanie, qui luy eſt unie depuis deux cens quatre vingt ans. La Pologne ſera diviſée en Haute & Baſſe, en Mazovie Duché, & en Pruſſe Duché; les Eſtats de Lithuanie ſont la Lithuanie, la Volhynie & la Podolie,

Les Eſtats de Pologne & de Lithuanie ont leur aſſiette depuis le 48. de-

gre de latitude juſqu'au 57. degré; & depuis le 38. de longitude juſqu'au 61. de ſorte que ces Eſtats ſont tres vaſtes, & de grande eſtenduë Ils ont au Septentrion la Livonie Suedoiſe & la Moſcovie; à l'Orient la Moſcovie & petite Tartarie : au Midy le Nyeſter Riviere les ſepare de la Moldavie & les Monts Crapak de la Tranſilvanie ; à l'Occident l'Allemagne & une partie de la Baltique vers la Pruſſe Royale.

Tous ces Eſtats ſont diviſez en Palatinats & Chaſtellenies.

La Pologne eſt diviſée en Haute & Baſſe Pologne.

La Haute a trois Palatinats ; le Palatinat de Cracovie, dont la capitale, eſt Cracouu, ſur la Viſtule, qui eſt la Capitale du Royaume; le Palatinat de Sandomirie dont la ville principale eſt Sandomirz ſur la Viſtule; le Palatinat de Lublin, où eſt Lublin; la Province de la Ruſſie Noire fait partie de cette haute Pologne; ſa capitale eſt Lembourg, ou Leopolis ; le Palatinat de Belz, ou eſt Belz; celuy de Chelm, où eſt Chelm; la Pokutie; où eſt Halics.

La Baſſe Pologne, où ſont le Palatinat de Poſna, où eſt Poſna; le Palati-

nat de Gnesna, où est Calish ; le Palatinat de Sirat, où est Siradia ; le Palatinat de Lencini, où est Lancicia ; le Palatinat de Rava, où est Rava ; le Palatinat de Dorbzin, où est Dorbin sur la Vistule ; le Palatinat de Plosk, où est Plosko, sur la Vistule. La Cujavie est reputée de la basse Pologne, elle contient deux Palatinats ; celuy de Vladislauu, où est Vladislauu sur la Vistule ; & celuy de Brzestie, où est Brzestie.

La Mazovie n'a qu'un Palatinat à Kserse sur la Vistule, où est aussi Varsau, qui est une des plus belles Villes de Pologne, sur la Vistule.

La Prusse se divise en deux parties, Royale, & Ducale.

La Royalle est sujette à la Couronne de Pologne, & à ses Palatinats, dans les Villes de Mariembourg sur la Vistule, Culm, Elbing, & Dantzik, qui est une tres grande Ville ; Thorn, sur la Vistule.

La Ducale est au Marquis de Brandebourg, qui releve de la Couronne de Pologne ; son Palatinat seul est à Conixberg ou Royalmont sur la mer Baltique.

La Polaguie est une petite Province entre la Pologne, & la Lithuanie : il

semble

semble qu'elle ait esté de la Mazovie. Biesk est le siege de son Palatinat. Ce sont là les Estats de Pologne qui sont aux environs de la Vistule, où sont Crakou, Varsovie & Dantzik.

Les Estats de Lithuanie sont aux environs du Nieper ou Boristhene, qui prend sa source dans la Moscovie, au dessus du Palatinat de Smolensko. La Lithuanie est divisée comme la Pologne, en Palatinats. Le premier Palatinat est celuy de Vilne, où est Vilna, sur la riviere de Vilia, la Capitale du Pays. Le Palatinat de Troki, où est Troki. Le Palatinat de Braslauv, où est Braslauv. Le Palatinat de Minski, où est Minski, sur le Suvisloк. Le Palatinat de Msislauv; vers la Moscovie. Le Palatinat de Novogrodek, où est Novog. Le Palatinat de Polosk, où est Poloczк, sur la Dsuina. Le Palatinat de Vvitepsк, où est Vvitepsk sur la Dsuina. Le Palatinat de Brestscydans la Province de Polesie, qui est une Province toute de Marests, où la Capitale est Pinsko.

La Samogitie n'a point de Palatinats; Rosiem, ou Rosienie, est sur la riuiere de Dubisso

La Volhinie, est Haute ou Basse. La

Haute a Lusuc pour Palatinat; Lucko, Lusuk sur la riviere de Ster.

La Basse Volhinie, a Kiouv, ou Kiouva, pour Palatinat & Capitale, sur le Nieper. Ce pays est appellé l'Ukraine, sur les bords du Nieper.

La Podolie, est Haute & Basse. La Haute a Kaminiecк pour Capitale de toute la Podolie & de son Palatinat.

La Podolie Basse a Braslavv pour son Palatinat & sa Capitale, sur la riviere de Bocq, qui a sa source entre la Volhinie & la Podolie.

Les Turcs tiennent Okzacou au bas de la Podolie vers la Mer Noire.

Les Suedois ont pris sur les Polonois la Livonie, nous en avons parlé dans la description du Royaume de Suede. La Livonie est divisée en Esten & Letten, qui sont deux Provinces. La Capitale est Riga; & de toute la Livonie le Duché de Curlãde où est Mittavv, qui est resté sous la protection de Pologne. Ce pays est appellé Semigallen, où est Mittauv, ou Nittau, y ayant Haute & Basse Curlande, vers la Mer.

Dans la Lithuanie, il y a divers Duchez. Le Duché de Slusck sur la Riviere de Sluczк, est un des plus considerables. Il est proche des terres de

Rohaczou, dont la Capitale est Rohaczou sur le Nieper. Puis apres est le Duché de Kernihou, où est Kzernihou sur le Dezsna, qui est à couvert de la Moscovie par le Duché de Novogrodek Suvierski, dont la Capitale est de mesme nom sur le Dezna. Au Septention est le Duché & Palatinat de Smolensko; dont la Ville Capitale est sur le Nieper, qui fut secouruë par Ladislas IV. en 1633. estant assiegée par les Moscovites.

La Basse Volhinie appellée Ucraine est le Pays des Cosaques. Ils habitent sur les rivages du Boristene où Nieper, & occupent une partie de la Podolie; ils courent sur la Mer Noire contre les Turcs & les petits Tartares. La Ville Capitale est Kiouv; ou Kiovia.

La Religion.

La Religion n'a pas commencé dans la Pologne aussi-tost que la Monarchie, & ces peuples n'ont quitté leurs Idoles pour prendre le culte de la veritable Religion que dans le 10. Siecle vers l'an 965. ou 966. sous le Regne de Micislas I. ou Miesco premier Duc de Pologne, Chrestien; car les Souve-

rains de ces Pays ne prenoient point la qualité de Rois, le titre & le pouvoir de Duc ou Prince, marquoit leur authorité. Ils ont vécu jusqu'au temps de Luther & de Calvin sans que leurs sentimens se soient corrompus par les Heresies des Hussites & des partisans de Vuiclef qui firent peu de progrez dans ce Royaume; mais depuis Luther toutes les Heresies y sont entrées & l'on y voit des Heretiques que l'Eglise a condamnez dés sa naissance; & dans plusieurs Provinces de Lithuanie l'on sacrifie encore aux Demons, & aux Serpens, en sorte que les sentimens y sont tres differens en matiere de Religion.

La Monarchie.

Il y a trop d'incertitude dans ce qui s'est passé dans la Pologne, dans les 6. & 7. siecles; On dit que Lech Sclavon commença à peupler la Pologne vers l'an 550. ayant laissé la Boheme à son Cadet; & qu'ayant trouvé un lieu où il y avoit plusieurs Nids, ce lieu fut appellé Gnesna, ou Nids d'Aigles. Depuis sa mort on éleut 12. Vayvodes, où Palatins pour commander; mais l'Estat n'estant pas satis-

fait de leur conduite qui n'avoit que leur bien particulier pour objet, Ils éleurent Cracus pour leur commandant. Son fils Cracus II. ne laiſſa qu'une fille nommée Vanda en l'année 630. qui apres avoir tres bien gouverné ces peuples, pour s'acquitter du vœu qu'elle avoit fait à ſes Dieux de leur offrir ſa Virginité, elle ſe precipita du pont de Cracovie dans la Riviere.

Apres la mort de Vanda l'Eſtat fut quelque temps gouverné par des Vayvodes; & par des Princes Doleſco I. Leſco II. & Leſco III. ont regné vers l'an 801. En 815. Popiel I. ſucceda & Popiel II. ayant ſuccedé a ſon pere Popiel I. & ayant fait mourir ſes parens, il fut mangé, par punition divine, par les rats, vers l'an 842.

L'an 842. un nommé Piaſt laboureur, mais homme d'eſprit & de probité, fut éleu Prince de Pologne, & la charité qu'il avoit exercée envers le peuple pendant une famine, fut recompenſée de la Couronne. Il gouverna 19 ans, & mourut agé de 120 ans en 861. ſon fils regna 32. ans appellé Zemovic. En 892. Leſco IV. ſuccede, & vécut juſqu'en 915, puis Zemoniſlas ſon fils regna 51. an. En 964.

Miciſlas I. où Mieſco eſt reconnu pour Prince, & l'alliance qu'il contracta avec le Roy de Boheme a eſté l'occaſion de ſa converſion. Il fut baptiſé le 7. de Mars l'an 966. il fonda les Croſnes de Cracovie, & Groſna; &c. On dit qu'il demanda au Pape le titre de Roy, qu'il ne put obtenir. En 999. Boleſlas I. en 1025. Miciſlas II. Prince faineant. En 1034. Caſimir I. qui ayant une mere ambitieuſe quitta la Pologne dans ſa jeuneſſe pour ne point donner d'ombrage à ſa mere qui vouloit gouverner, & apres avoir parcouru l'Italie & la France il ſe rendit Moyne à Cluny; d'où il fut appellé quelque temps apres à la priere des Eſtats de Pologne, & le Pape luy ayant donné diſpenſe de ſe marier en 1041. il prit le Sceptre & le commandement & regna 18. ans juſqu'en 1058. avec avantage ſur les ennemis de ſon Eſtat, dans la Sileſie & la Moſcovie. L'an 1058. Boleſlas II. ſon fils ſurnommé le Cruel ſucceda à ſon pere. La Couronne Royale luy fut donnée l'an 1077. ſous le conſentement de l'Empereur Henry IV. en 1079. il fit mourir ſaint Staniſlas Eveſque de Cracovie il fut excommunié par Gregoire VII.

chassé par ses Sujets ensuite, & mourut en 1081. La Pologne perdit les ornemens de la Royauté depuis ce malheureux Prince jusqu'en 1370. apres plusieurs Rois en 1333. Casimir le Grand fut le dernier Prince de la race Piast.

En 1370. apres la mort de Casimir le Grand, Louys Roy de Hongrie fut éleu & couronné Roy de Pologne le 17. Novembre; & mourut l'an 1382. Louys ayant laissé deux filles, Marie & Heduvige, la deuxiéme fut éluë & succeda à son pere dans le Royaume de Pologne; sa sœur estant mariée à Sigismond de Luxembourg qui fut depuis Empereur. La Reine Heduvige épousa Jagellon Duc de Lithuanie, lequel se fit Chrestien, & fut reconnu Roy de Pologne sous le nom de Ladislas IV. le 12. Fevrier de l'an 1386. Il regna 48. ans, & mourut le 31. Mars l'an 1434. C'est luy qui a uni le Duché de Lithuanie, la Samogitie & une partie de la Prusse au Royaume de Pologne. Son fils Ladislas V. fut couronné en 1434. & mourut en 1444. à la journée de Uuarne, il avoit esté éleu Roy de Hongrie. Son frere Casimir II. luy succeda en 1444. & mourut en 1492. Son fils

Jean Albert luy ſucceda & mourut en 1501. Alexandre ſon frere luy ſucceda, regna 5. ans, & mourut en 1506. Sigiſmond, frere de Jean Albert, & d'Alexandre eſt éleu en 1506. & ſuccede à ſes freres. Il chaſſe les Moſcovites de la Lithuanie l'an 1519. il regna 42. ans & mourut en 1548. (Catherine ſa fille, tres ſage Princeſſe, fut mariée à Jean Roy de Suede, III. du nom, de laquelle il eut Sigiſmond III.) Sigiſmond II. fils de Sigiſmond I. ſuccede à ſon pere en 1548. & meurt en 1572. Apres la mort de ce Prince, Henry Duc d'Anjou troiſieme fils d'Henry II. & de Catherine de Medicis eſt éleu le 15. Fevrier 1574. & ayant appris la mort de Charles IX. il partit de Cracovie le 18. de Juin de la meſme année, & arriua en France où il regna juſqu'au 2. jour d'Aouſt 1589. En ſa place les Polonois éleurent en 1576. Eſtienne Battori Prince de Tranſilvanie, qui prevint Maximilien d'Auſtriche qui avoit eu quelques voix. Apres ſa mort Maximilien Archiduc d'Auſtriche eut quelques Suffrages en 1587. qui ne luy reüſſirent pas; car il fut pris dans Bitſin par le Chancelier Zamoiski. Enſuite Sigiſmond III. du nom fils de Jean III. Roy

de Suede, & de Catherine fille de Sigismond I. Roy de Pologne, fut éleu le 9. Aoust l'an 1587. à l'exclusion de Maximilien, & ensuite apres la mort de Jean III. Roy de Suede son pere, il fut couronné Roy de Suede le 19. Fevrier 1594. Son oncle le Prince de Sudermanie le fit déposer par ses sujets, à cause de la Religion Catholique, dont il faisoit profession, & fut mis en sa place sur le Trône de Suede en 1599. sous le nom de Charles IX. Sigismond III. a regné en Pologne 45. ans, & mourut en 1632. Son fils Ladislas-Sigismond luy succeda, lequel a regné 15. ans. Il a épousé en secondes Nopces Marie de Gonzague-Nevers; il est mort en 1648. & son frere Jean-Casimir luy succeda en 1648. & prit la Reine pour sa femme. Ce Prince ayant consumé sa vie dans les troubles de la guerre & ayant rétabli son Estat dans la splendeur où il avoit esté autrefois; s'est resolu de faire abdication du Royaume le 8. Septembre, de l'année 1668. & les Estats ont esté assemblez pour proceder à l'élection. C'est le sujet qui nous a obligé de suivre l'Histoire de ce Royaume, dont les interests ont esté l'entretien de tout le monde,

depuis la nouvelle Election.

La Monarchie dans la Pologne, eſt temperée par la douceur de l'Ariſtocratie, & c'eſt ce qui conſerve la liberté de ces peuples. Le Senat faiſoit autrefois l'Election, mais à preſent la Nobleſſe y a toute l'authorité. La Pologne eſt diviſé en 3. corps conſiderables. L'Eſtat Eccleſiaſtique qui cõſiſte en 2. Archeveſques de Gneſna & Leopold, ou Louvovv; & 14. Eveſques. Le deuxiéme ce ſont les Palatins qui ont toute l'authorité dans leur deſtroit. Ils ſont auſſi appellez Vaivodes. On en compte 34. en Pologne, & Lithuanie. Le 3. corps eſt des Chaſtelains, qui ſont au nombre de 83. qui ont auſſi part aux aſſemblées & ſont Senateurs. Ces 3. Corps font l'Election; & l'Election eſtant faite, le Roy éleu doit faire le ſerment tant pour la conſervation de la Religion, que des Privileges des Ordres de la Pologne. Laſſemblée pour l'Election ſe fait aux environs de Varſovie; & le Couronnement dans Cracovie, dont les Ceremonies ont peu de difference dans tous les Royaumes. Si le Roy deffunt laiſſe un fils, ſelon les Loix du Royaume il eſt aſſeuré de l'Empire; mais la Nobleſſe qui ſe veut te-

nir dans la possession de se choisir un Souverain procede à l'Election, afin que le Roy sçache que la Couronne luy vient par voye d'Election, & non de Succession, & que sa nouvelle dignité n'est pas une suite de sa naissance, mais de leur affection, & de leur choix.

Les Officiers du Royaume & du Duché de Lithuanie sont differens, & quoyque cette union, dont nous avons parlé en l'an 1386. quand Jagellon Duc de Lithuanie fut choisi par Heuduvige pour Roy de Pologne, deust diminuer le nombre des charges de l'Empire, ces deux Estats se sont neantmoins conservez dans tous leurs droits & Privileges; & ils ont chacun vn Grand-Maréchal, vn Grand-Chancelier, Vice-Chancelier Threſorier, & Maréchal de la Cour du Royaume, & ainsi du reste; Voyez les description particuliere. &c.

La Pologne a éleu pour Roy le Prince Michel Vviesnouviski, dont le merite a esté le principal motif de son élection qui a esté faite le 19. Juin en l'année 1669. Il est de la Maison de Zoributh Vvidieuvieski qui est de Russie. Viesnouviski est un Duché en Pologne. Ce Prince s'est allié dans la Maison d'Austriche, & a épousé le 28. de

Fevrier l'an 1670. Eleonor Marie d'Auſtriche née le 31. May 1653 du troiſieme mariage de Ferdinand III. Empereur & d'Eleonor de Gonzague Imperatrice Doüairiere. Cette ceremonie s'eſt faite dans Czeſtokouva Ville Frontiere de Pologne, où elle a eſté conduite par l'Imperatrice ; accompagnée de la Princeſſe Marie-Anne-Joſeph d'Auſtriche ſa ſœur née le 30. Decembre 1654. du meſme mariage d'Eleonor de Gonzaque & de Ferdinand. En l'année 1672. le Roy de Pologne peut avoir 54. ans.

Le Roy de Pologne, nommé Jean Caſimir, eſt mort en France dans la Ville de Nevers au mois de Decembre, l'an 1672.

TARTARIE EVROPEENNE, ou petite Tartarie: où sont les Tartares du Crim, ou de Perecop, de Nogais, d'Oczacovv, & de Budziak.

LA Petite Tartarie a ce nom par rapport, à celle qui est dans l'Asie, qui en est une des plus considerables parties; & qui en occupe toutes les terres du Nort. C'est de la Tartarie Asiatique que ces peuples sont descendus pour occuper les environs du Pont-Euxin, qui regardent le Nort, & les rivages des Palus Meotides avec la Chersonese Taurique. La Moscovie est au Nort de ces petits Tartares; au Sud le Pont-Euxin, à l'Oüest la basse Ucraine sur le fleuve Boristhene ou Nieper, où sont les Cosaques, qui sont des peuples fort guerriers, & qui sont toûjours

en armes, ils habitent aux environs du Boriſthene.

Les Petits Tartares ſont diviſez en quatre peuples.

Les Tartares de Budziac ſont les plus Occidentaux; Akierman, ou Biellogrod eſt leur Capitale ſur le Nieſter.

Les Tartares d'Oczacovv; qui eſt ville Capitale, ou autrement Dziarcrimenda. Ces peuples ſont à l'Occident de l'emboucheure du Nieper.

Les Tartares Nogais, ont les païs du Nort qui ſont au deſſus du Pont-Euxin, & des Palus Meotides; juſqu'au Tanais, ou Don.

Les Tartares de Crim ſont dans la Cherſoneze Taurique, qui eſt la preſqu'Iſle. A l'Iſtme on voit Perecop, qui leur a donné le Præcopenſes; d'autres appellent Perecop, le foſſé qui ferme l'Iſthme. Bacjezaray eſt la Capitale de ces Tartares de Crim. Crim eſt une ville qui eſt Crimea, dans la partie Septentrionale de la Cherſoneſe. En 1475. Mahomet ſe rendit la partie Meridionale Tributaire, où eſt Caſſa ſur le bord de la Mer; la Theodoſia des anciens. Il y a de grandes Montagnes, qui ſeparent la partie Meridionale, & la Septentrionale. Les Tartares ont fait un

fossé qui fait que la presqu'Isle est une Isle, & ce fossé est appellé Procop; & la Ville, qu'ils ont bastie à l'entrée de la presqu'Isle. Mahomet Gherey regne en ce païs.

Dans le pays des Tartares Nogais, il y a l'emboucheure du Don ou Tanais dans les Palus Meotides, Azouv, ou Azack, qui est une ville de grand commerce.

Le destroit par lequel la Mer Noire se jette dans les Palus Meotides appellez la Mer de Zabacche, est appellé le destroit de Caffa, *olim* le Bosphore Cimmerien.

De ces peuples il y a les trois parts d'alliez des Turcs, & qui ont receu garnison dans leurs villes principales. Les Tartares de Boubziac, dans Akierman, ou Biellogrod. Les Tartares d'Oczacou dans leurs villes d'Oczacouv. Les Nogais dans Azouv. Le reste de leur pays est libre. Les Tartares de la presqu'Isle sont libres, & disent mesme n'avoir jamais esté vaincus ny soûmis depuis leur establissement. Caffa est au Turc dans la partie Meridionale.

Les Tartares ont leur Kam qui les

gouverne, & ces quatre peuples ont leurs Loix leur Religion, & leurs assemblées communes.

La Religion.

Ces peuples estoient en partie idolatres avant le Mahumetisme qu'ils ont receu il y a plus de 200. ans. Il y a quelques Juifs; des Italiens & particulierement le reste des Genois qui ont eu des places dans ce pays y ont liberté de Religion. Dans Baccasaray & Caffa il y a de belles Eglises, que les Genois y ont bastics dans le temps qu'ils ont possedé cette partie de la Chersonese Taurique.

Selon les anciens Geographes Strabon & Mela, cette petite Tartarie est la petite Scythie des anciens; & ses peuples se nommoient, Taures, Tauroschytes; Georges, Nomades, Jaziges, &c.

Le Gouvernement.

Le Turc a grande part au Gouvernement de ces peuples & dans les élections de leurs Rois ou Chans, Selim leur a imposé des Loix que leurs victoires les dispensent de garder. La Justice entre particuliers y est renduë promptement par le Prince.

Vers

Vers l'an 1202. Les Tartares ſortirent de la Scythie Aſiatique & ſe rendirent maiſtres de ce pays. Leur premier Roy eſt Ulan qu'ils croyent né d'une Vierge, & qu'ils penſent avoir regné dans la Taurique. Vers l'an 1518. quelques autheurs font regner Alp dont la fille épouſa Selim de la quelle il eut Soliman. Le peu de curioſité que nous avons de ſçavoir ce qui touche ces peuples, que nous traitons de barbares, fait que je ne mettray point icy la ſuite de ces Princes, dont on peut aſſeurer neantmoins qu'il y en a eu quelques uns dont la vertu a merité l'eſtime de leurs ennemis. Adekieri frere du Cham ayant eſté fait priſonnier, fut trouvé d'un eſprit ſi poly & ſi galant, que le Roy de Perſe & la Reine Begum ne pûrent s'empeſcher de l'aimer, ce qui fit la jalouſie des Sultans & luy cauſa la mort en 1577. Il y a peu de nouvelles de ce pays. On ſçait qu'en 1624. les Tartares ont eu avantage ſur les Turcs, en ſorte que leur Cham les a menacez de la force de ſes troupes & d'aſſieger Conſtantinople ſi ils le troublent à l'avenir.

Les memoires, que l'on a de ce pays, portent que le Prince qui gouverne à

preſent la Crimée, qui eſt l'eſtat des petits Tartares Precopes, s'appelle, Mahomet Gheroy ; de quatre freres qu'il a, on ſçait le nom de deux ; l'un ſe nomme Sultan Galga, & l'autre le Sultan Muradin ; J'ay vû un Gentilhomme qui a eſté quelque temps priſonnier dans la petite Tartarie, qui m'a aſſeuré que le pays des Coſaques, & que ces peuples de Tartarie ont les terres les plus fertiles qu'il y ait au monde, & que les fruits ne parent pas ſeulement ces Provinces, mais que les fleurs meſme y font un Printemps qui dure une partie de l'année. Les Tartares ſont bons Soldats, & de grande fatigue à Cheval, parce qu'ils s'y ſont accouſtumez par les courſes qu'ils font en Pologne & en Moſcovie.

L'ESPAGNE

divisée en tous ses Royaumes, Principautez & Seigneuries.

L'ESPAGNE occupe la partie la plus Meridion. de l'Europe. Elle est presque entourée de la Mer. Elle tient au continent de l'Europe par les Monts Pyrenées ; sa situation est depuis le 35. degré de latitude, jusquau 43. degré ; & depuis le 9. degré de longitude jusqu'au 24.

Les Celtes ont esté les premiers peuples qui ont habité l'Espagne, d'où elle a esté nommé Celtiberie, comme *Celtæ ad Iberum*. Apres eux les Romains dans le declin de leur Empire, les Goths, les Vandales & les Maures les en chasserent ; ces derniers furent défaits par Charles Martel, & Charlemagne. Les Goths se sont enfin rendus Maistres de tout le pays & ont chassé les Maures, ce

qui ne s'eſt fait qu'en 7. ou 800. ans. Durant le temps des Chreſtiens & des Maures il s'eſt formé 14. Royaumes chez ces peuples, qui ſe ſont reduits en trois Eſtats, d'Eſpagne, de Portugal & d'Arragon.

Les quatorze Royaumes ſont, Leon, Caſtille, Navarre, Biſcaye, Aſturie, au Septentrion; à l'Occident, Gallice Portugal, & Algarue; au Midy, Andalouſie, Grenade, Murcie; à l'Orient Arragon, Catalogne, & Valence. Le 15. eſt de Majorque; Minorque, & Yvice. Il s'eſt fait deux Royaumes de toutes ces Provinces; à ſçavoir le Royaume de Caſtille, ou Eſpagne & Portugal.

Les Provinces qui ſont ſujettes au Roy d'Eſpagne ſont,

Les Caſtilles vieille & neuve, ou autrement la derniere conquiſe ſur les Maures, & la premiere conquiſe, qui eſt la vieille.

La Caſtille vieille a pour Capitale, Borgos; ſes principales villes ſont, Valladolid, Najara, Calohorra, Soria, Borgo'dOſma, Segovia, Avila, Coria, Plazencia, Siguença. De ce coſté là le Tage ſepare la vieille, & nouvelle Caſtille. Le Comté d'Olivarez eſt vers

Valladolid. Le Duché de Medina Celi, dans les Montagnes vers l Arragon.

La Castille nouvelle a Tolede pour Capitale. Les villes considerables sont, Madrid siege de l'Empire sur le Mançanares ; l'Escurial est un Palais qui passe pour une des merveilles du monde, & qui a cousté plus de vingt millions d'or, à Philippes II. en 1571.

Ce Palais a esté bruslé & la Bibliotheque qui estoit une des plus fameuse du monde. Guadalajara sur la riviere de Henarez. Alcala de Henarez ; Calatraua ; Ciudat Real ; Conveto de Calatrava, Cuença.

Le Royaume de Leon, a pour Capitale Leon. Ses villes principales sont, Palanciæ, Medina del Rio seco, Toro, Camora ; sur le Rio Douro on voit Salamanca ; Ciudad de Rodrigo ; Astorga.

Le Royaume de Gallice, dont la Capitale est saint Jacques de Compostel ; les villes principales sont, Betanços, Mondoñedo, Lugo, & Orense sur le Minho, Tuy, le Cap de *Finis terræ*.

Le Royaume d'Asturie ; la Capitale, Oviedo, Santinalla.

Le Royaume de Biscaye, la Capitale Bilbao, Orduna, Vitoria.

Le Royaume de Navarre, la Capi-

tale Pamplona, Sangueſa, Tudela ſur l'Ebro ; ſaint Eſtevan, Eſtella. Nous avons parlé de la Navarre dans la France.

Le Royaume d'Arragon, la Capitale Sarragoce ſur l'Ebro ; Villes principales Boria, Jacca, Hueſca, Ainſa, Benuarri, Balvaſtro, Tervel, Albarrazin, Calataiud, Tarraçona.

Principauté de Catalogne ; la Capitale Barcelona ſur la Mer Mediterranée, Tarragona, Tortoſa ſur l'Ebro, Ilerda ſur le Segre, Balaguer, la Ceu de Urgel, Solſona, Cardona, Manneza, Vich, Girona.

Le Royaume de Valence ; la Capitale Valence ſur la Mer d Eſpagne, ſur la Riviere de Guadalaviar, Segorbe, Xativa, Alicante, Orihuela.

Le Royaume de Murcie ; Capitale Murcia ſur la Segura, Carthagena ſur mer, Lorca.

Le Royaume de Grenade, la Capitale Granada, Guadix, Baeça, Vera, Almeriat, Almanecar, Velez de Mal, Malaga, Marbella, Antequerra, Alhama, Loxa.

Le Royaume d'Andalouſie, dont la Capitale eſt Seville ſur le Guadalquivir. Cordoua ſur le meſme, ſaint Lucar de

Barameda, Medina Sidonia, Lucena, Algeriza, Moger, Lucena, Anlvia, Baeça, Laen, Alcala Real.

Entre le Portugal, & la nouvelle Caſtille eſt l'Exſtremadure dont la Capitale eſt Badajos & Merida ſur la Guadiana, Truxillo, Alcantara ſur le Tajo, Albukerque, Xerez de Badajo, Ellenera.

Le meilleur port de l'Eſpagne ſur l'Ocean, eſt la Corunna, en Galice, Carthagene ſur la Mediterranée, en Murcie, Seville eſt le lieu du commerce.

Les rivieres plus conſiderables ſont l'Ebre qui tombe dans la Mediterranée; le Tajo, le Douro, la Guadiana & le Guadalquivir tombent dans l'Ocean; l'Ebre donne le nom d'Iberie à l'Eſpagne; la Doüere à la force des eaux, le Tajo à la renommée à cauſe de l'or qu'il a roulé autrefois auec ſon ſable; le Guadalquivir a les richeſſes avec feuille; la Guadiana ne pouvant diſputer aux autres ſe cache ſous terre vers Meteliu; au deſſus de Merida.

Les Iſles plus conſiderables qui ſont aux coſtes d'Eſpagne dans la Mediterranée ſont les deux Baleaires, nommées Majorque & Minorque, & les deux

nommées *Pityuſſæ*, qui ſont Yvica & Formentera.

La Monarchie.

Pour ſuivre noſtre deſſein dans la recherche que nous faiſons de l'Hiſtoire du Gouvernement de noſtre Siecle ; il n'eſt pas à propos de faire un denombrement exact des Royaumes qui ont partagé les Eſpagnes dans les premiers ſiecles, & de continuer de ſuite le recit des choſes plus remarquables qui ſont arrivées dans chaque Royaume. Nous ne pouvons conſiderer à preſent que deux Royaumes dans les Eſpagnes ; Celuy que nous appellons d'Eſpagne, qui contient douze des Anciens qui luy ſont écheus par la voye des Armes & des Alliances ; & celuy de Portugal, qui comprend les Algarves. Apres avoir dit en peu de paroles ce que nous avons de plus Ancien ſur l'eſtabliſſement de cette Monarchie, nous pourrons ſur la fin de noſtre deſcription nous eſtendre ſur la Maiſon d'Auſtriche dont l'une des Branches eſt en poſſeſſion de ce Grand Eſtat, qui ayant des ſujets dans les 4. parties du monde ne voit point coucher le Soleil ſur les terres de ſa domination. Nous

Nous laiſſons à l'Hiſtoire le détail des choſes arrivées dans les differens Eſtats de l'Eſpagne : Nous dirons ſeulement que la plus ancienne Monarchie eſt celle que les Gots y ont établie dans le 5. ſiecle, qui a commandé en Eſpagne & dans le bas Languedoc, depuis l'an 412. juſqu'en 713. Quelques-uns veulent qu'Atanaric ſoit le premier Roy des Eſpagnes, qui eſt mort à Conſtantinople eſtant allé voir Theodoſe le Grand l'an 381. & qu'Alaric ſoit le ſecond qui fit de grandes Conqueſtes dans l'Italie, & prit la Ville de Rome l'an 409. Quoyque ces Princes ſoient Rois des Viſigots, n'eſtant point entrez en Eſpagne, je ne vois pas qu'on leur doive donner le titre de Rois d'Eſpagne.

Ataulfe voyant Alaric mort en 410. ſe rendit Maiſtre des Eſtats des Viſigots, & ayant paſſé les Alpes en 412. le premier jour de l'an 414. il épouſa Placidie ſœur d'Honorius Empereur, qu'il avoit enlevée. La Ceremonie s'en fit dans la Ville de Narbonne & comme il alloit en Eſpagne en 415. il fut tué par un de ſes ſujets dans la Ville de Barcelone. Sigeric luy ſucceda qui ne regna que 7 mois. Depuis Sigeric juſ-

qu'à Recarede I. nous comptons 14. Rois, qui ont eſté tous Ariens, & grands ennemis des Catholiques, comme nous voyons par les exemples qu'ils en ont donnez dans leurs Regnes.

Recarede I. commença à regner l'an 586. Il eut de grands troubles depuis la declaration qu'il fit, qu'il eſtoit Catholique ; il regna juſqu'en 601. Depuis ce temps il y a eu pluſieurs Rois. Le dernier fut Roderic qui fut chaſſé par les enfans de Vitiza; qui avoient appellé à leurs ſecours les Maures & les Barbares, appellez Arabes & Sarrazins; qui en l'année 713. de JESUS-CHRIST gagnerent une bataille où Roderic fut tué. Cette Victoire ſoûmit à la domination de ces Eſtrangers appellez d'Afrique, la plus grande partie d'Eſpagne. Le Royaume des Viſigots finit par la mort de ce Prince malheureux qui ne regna avec ſon frere Coſſe, que trois ou quatre ans.

Nous ſuivons les Rois d'Eſpagne dans le Royaume de Leon, où Dom Pelage appellé Saint ſe retira apres avoir receu une injure du General des Sarraſins ; & les Chreſtiens des Montagnes des Aſturies & des Provinces voiſines l'ayant choiſi pour Roy, vers l'an

717. il eut occaſion de s'en venger ſur ſes ennemis qu'il defit en bataille rangée & mourut vers l'an 736. Les Succeſſeurs de ce Prince eurent de tres grands avantages ſur les Mores, & toutes les occaſions qu'ils recherchoient c'eſtoit pour rendre la liberté à ces peuples qui ſouffroient avec douleur le joug de ces Eſtrangers ; Cette ſuite de Rois finit en Weremand III. qui fut tué l'an 1037. par ſon Couſin Ferdinand Comte de Caſtille, a cauſe de ſa mere, & Roy de Navarre par ſon Pere Sanche III. ou le Grand, de la famille d'Eneco qui avoit épouſé l'heritiere de Caſtille.

Apres la mort de Weremand III. Ferdinand ſon couſin ſe fit couronner Roy de Leon & des Aſturies l'an 1038. Il épouſa Sanche fille d'Alfonſe V. il mourut dans la Ville de Leon l'an 1065. Sanche luy ſucceda, & regna juſqu'en 1072. Alfonſe VI. juſqu'en 1109. Alfonſe VII. juſqu'en 1122. Alfonſe VIII. juſqu'en 1157. Sanche II. juſqu'en 1158. Alfonſe IX. juſqu'en 1214. Henry I. juſqu'en 1217. Alfonſe IX. juſqu'en 1226. (on met deux Alfonſes IX.) Ferdinand III. juſqu'en 1252. Alfonſe X. ſurnommé l'Aſtrologue &

le Sage, fut dépoüillé de ſes Eſtats par ſon fils Sanche & mourut l'an 1284. Sanche III. juſqu'en 1295. Ferdinand IV. juſqu'en 1312. Alfonſe XI. juſqu'en 1350. Pierre dit le Cruel juſqu'en 1369. Henry II. juſqu'en 1379. Jean I. juſqu'en 1390. Henry III. juſqu'en 1406. Jean II. juſqu'en 1454. Henry IV. juſqu'en 1474. En cette année Ferdinand dit le Catholique V. du nom fils de Jean II. Roy d'Arragon, ſucceda aux Royaumes de Caſtille & de Leon du Chef de ſa femme Iſabelle ſœur de Henry IV. Roy de Leon & Caſtille, tous deux enfans de Jean II. Roy de Leon, & de Marie d'Arragon. Ferdinand épouſa Iſabelle de Caſtille & de Leon le 19. Octobre 1469 Elle mourut le 26. Novembre 1504. & luy le 16. Janvier. 1516.

Par cette grande ſuite de Rois nous ſommes enfin arrivez aux Rois des Eſpagnes de la Maiſon d'Auſtriche. Parce que du mariage de Ferdinand d'Arragon V. du nom avec Iſabelle heritiere des Eſtats de Leon & de Caſtille qui mourut en 1504. il n'en vint qu'une fille nommée Jeanne d'Arragon, qui eſtoit heritiere de trois Royaumes: d'Arragon du chef de ſon pere; de Leon &

de Càſtille à cauſe de ſa mere. En ſorte que Philippes Archiduc d'Auſtriche fils de Maximilien I. Empereur, l'ayant épouſée fut Roy de Caſtille & de Leon à cauſe de Jeanne ſa femme qui fut miſe (apres la mort de ſa mere Iſabelle de Caſtille, arrivée en 1504.) en poſſeſſion de ſes propres maternels, ſon pere Ferdinand vivant. Ce Roy ne vécut que juſqu'à l'âge de 27. ans & mourut en 1506. apres deux ans de regne. Jeanne ſa femme rappella d'Italie ſon pere Ferdinand pour gouverner ſes Eſtats, juſques à ce que Charles & Ferdinand ſes deux enfans fuſſent en âge de les gouverner. Ce Prince fit de grandes acquiſitions, & en 10. ans il augmenta de beaucoup l'eſtenduë des Eſtats de ſon Pupille qui devoit luy ſucceder. Il fit faire de grandes découvertes dans l'Amerique. Il uſurpa ſur Iean d'Albret, & la Reine Catherine le Royaume de Navarre; qu'il unit à la Couronne de Caſtille l'an 1512. Ce Roy mourut l'an 1516. Le Cardinal Ximenes gouverna l'Eſpagne pendant le temps que Charles fut au Pays-Bas.

L'an 1516. apres la mort de Ferdidinand, Charles V. ſon petit fils prit le nom de Roy de Caſtille & de Grena-

de, Jeanne ſa mere eſtant encore vivante & qui ne mourut qu'en 1555. agée de 75. ans. Ce Prince a eſté un des plus dignes ſujets de l'Empire. Il naquit à Gand le 24. Fevrier l'an 1500. L'an 1517. il fut declaré Roy dans Madrid, de Caſtille Tolede & l'an 1519. il fut eleu Empereur; l'an 1556. il fit abdication de ſes Royaumes & de l'Empire; & ſe retira dans un Convent de Hyeronymites où il mourut le 21. Septembre l'an 1558.

L'an 1558. Philippes II. ſon fils luy ſucceda au Royaume d'Eſpagne; Charles-Quint ayant laiſſé l'Empire à ſon frere Ferdinand I. Philippes mourut en 1598. ayant eu d'Anne d'Auſtriche fille de Maximilien II. Empereur,

Philippe III. qui regna depuis 1598. juſqu'en 1621.

Philippes IV. ſon fils luy ſucceda. Ce Prince a eu de ſon premier mariage avec Elizabeth ou Iſabelle de France, Marie Thereſe qui regne en Frãce à preſent. Elle naquit le 20. Septembre 1638. & du ſecond lit avec Marie Anne fille de l'Empereur Ferdinand III. Charles à preſent regnant en Eſpagne, né le 6. du mois de Novembre l'an 1661. Philippes IV. eſt mort le 17. Septembre 1665. à Madrid; ayant laiſſé dans la.

Regence de l'Estat Anne Marie d'Austriche la Reine avec six Conseillers qu'il luy a nommez, pendant la minorité de Charles II. son fils & Successeur qui court en 1672. sa 12. année, depuis le 6. Novembre qu'il en a eu 12. accomplies.

N'ayant eu à examiner dans l'Espagne que la suite des Rois de Castille, nous n'avons pas jugé a propos de nous estendre sur les establissemens des Rois des Sueves en Galice depuis l'an 409. jusqu'en 585. ny sur les Rois d'Arragon, dont les Estats sont fondus dans la Maison d'Austriche par l'Alliance de Philippes le Bel d'Austriche, avec Jeanne d'Arragon.

La Religion.

A l'égard de la Religion, on peut louer l'Espagne de n'avoir point permis l'entrée à aucune heresie, & le Prince a si bien deffendu ses Estats de tout ce qui pouvoit corrompre la creance de ses sujets, que c'est presque le seul qui merite la gloire d'avoir pû y conserver cette pureté dans l'estenduë de sa domination. Il est vray que le remede que l'on y a voulu apporter, est un peu

violent. Ce n'eſt pas que le mal ne fuſt tout-à-fait dangereux. Parce que la ſocieté des Juifs & des Mores portoit beaucoup de Chreſtiens a renoncer à JESUS-CHRIST, en ſorte que Ferdinand & la Reine Iſabelle pour empeſcher une corruption generale, qui ſe gliſſoit dans cet Eſtat vers l'an 1475. reſolurent de faire faire perquiſition par des Juges autres que des Eveſques, des perſonnes qui avoient d'autres ſentimens ſur la Religion que ceux de l'Egliſe Catholique Apoſtolique & Romaine. Ces Juges ont eſté choiſis comme des perſonnes d'une grande integrité; ils ont pluſieurs Miniſtres qui dependent de leur juriſdiction; qui abuſent à preſent du pouvoir qu'on leur donne, parce que ſous pretexte de Religion, les moindres Officiers de cette Juſtice rigoureuſe, exercent quantité d'injuſtices, & ne cherchent que des occaſions de s'emparer des biens de ceux qu'ils accuſent.

La Maiſon Royale en Eſpagne comprend le Roy Charles II. né le 6. Novembre 1661. Marie Thereſe ſœur aînée du Roy, qui a épouſé le 9. de Juin de 1660. Louys XIV. Roy de France, & de Navarre, née du premier lit de Philippes IV. avec Eliſabeth de

France, Marguerite Marie Thereſe née du 2. lit avec Marie Anne d'Auſtriche, mariée à Leopold Empereur en 1663. morte cette année 1673.

Dom Jean d'Auſtricheeſt fils naturel de Philippes IV. né le 7. Avril 1629. de Marie Calderona.

Genealogie de la Maiſon d'Auſtriche.

LEs plus illuſtres Maiſons du monde ont des obſcuritez & des enfoncemens, où l'on ne ſçauroit penétrer, lorſque l'on entreprend d'en chercher la naiſſance dans une antiquité trop éloignée; le temps enſevelit les metaux & les marbres; & ceux qui nous ont precedé, n'ont pas toûjours eu ſoin d'informer, la poſterité, de ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable dans leur ſiecles. C'eſt ce qui nous oblige à nous arreſter au témoignage de ceux, qui ne propoſent rien ſur l'ancienneté des familles, qui ne ſoit eſtably ſur des preuves convaincantes, & que l'on ne puiſſe pas conteſter. Il y a des vertus privées, qui ſont quelque fois pluſieurs années ſans devenir, publiques; comme

ont été celles des Ayeux de Rodolphe ; & ce fut un effet d'un bon-heur extraordinaire de ce que ſon merite fut reconnu en 1273. de tous les Eſtats d'Allemagne & qu'il y receut la recompenſe, que l'on crut devoir à ſes bonnes qualitez. L'on peut aſſeurer, qu'il n'y a rien de plus certain que la Maiſon d'Auſtriche n'a point ſon origine au deſſus du quatrieme ſiecle, qui a precedé celuy où nous vivons ; Je ſuis perſuadé qu'elle fait gloire de tirer ſa Genealogie de l'Illuſtre Rodolphe Comte de Hasbpourg ; entre les mains de qui l'Empire d'Allemagne ſe jetta l'année 1273. pour ſe ſauver du naufrage, dont il avoit eſté menacé ſous les 4. derniers Empereurs. Si l'on veut remonter plus loing que ce Heros, je crois que c'eſt aimer les fables ; & Charles-Quint a fait connoiſtre, qu'il faiſoit plus d'eſtat de ſes vertus & de ſa gloire, que d'une longue ſuite d'Ayeux, dont les preuves n'eſtoient point ſolides. En effet qui peut aſſeoir un jugement, ſur les dix opinions que l'on remarque avoir eſté ſur la Maiſon d'Auſtriche ? & n'eſt ce pas avoir fait grace au public, d'en avoir banni ſix, pour le diſpenſer de la peine d'en chercher la vray ſemblance & la probabilité.

Les Autheurs les plus celebres ſe ſont renfermez dans 4. opinions.

La premiere a fait deſcendre cette Illuſtre Maiſon des Comtes d'Altembourg, par un Seigneur nommé Guntran, qui vivoit dans le neufiéme ſiecle.

La ſeconde ; des Seigneurs, d'une terre aſſez peu conſiderable, que les uns mettent ſur le Golfe de Veniſe, à l'Orient d'Aquilée, dont le Chaſteau ſe nomme Trieſte ; où d'une autre Seigneurie, nommée Trieſtein que l'on met dans le Pays des Suiſſes, entre Baſle & Soleurre. Et l'on tient que l'Ayeul ou le biſayeul de l'illuſtre Rodolphe épouſa l'heritiere, de la Maiſon de Habspourg dont peut-eſtre à cauſe de l'honneur qu'il recevoit de cette Alliance ; il fut obligé par le Contract de mariage, de prendre le nom & les armes.

La troiſiéme opinion a moins trouvé de creance, que les deux autres, & je vois par le peu d'accüeil, que luy fit Charles-Quint, qu'il n'y a pas lieu de s'y arreſter. L'Hiſtoire nous apprend, que Childebert fut fils de Sigebert I. & de Brunehault. On donne à Childebert deux fils nommez Theodebert &

Thierry. Du premier on tire trois enfans, qui ſont, Merouée, Clotaire, & Sigebert ; & ce dernier ayant obtenu quelques Seigneuries de Clotaire Roy de France ; on s'imagine qu'il baſtit le Chaſteau de Habspourg, & qu'il eſt le Chef de cette Maiſon.

La quatrieme opinion tire ces Princes d'une Maiſon d'Italie ; nommée Frangipane, que l'on tient s'eſtre retirée dans le Pays des Suiſſes, à l'occaſion d'un Schiſme d'entre Innocent II. & Anaclet : & l'on donne à l'Aiſné des enfans de Pierre Frangipane, la gloire d'avoir baſti le Chaſteau de Habspourg, & d'eſtre biſayeul de l'Empereur Rodolphe ; Ce Seigneur ſe nomme Albert Frangipane.

Il eſt impoſſible de terminer en faveur de pas un de ces ſentimens ; & je trouve qu'il eſt plus glorieux de choiſir un Grand Prince comme Rodolphe pour Chef de cette Maiſon, que de rechercher une plus ancienne Nobleſſe.

RODOLPHE Comte de Habspourg, Chef de la Maiſon d'Auſtriche; & Empereur en 1273.

L'On met la naiſſance de ce Grand Prince en 1218. pluſtoſt qu'en l'année 1228. puiſque l'on luy donne 73. ans de vie; & que nos Hiſtoriens témoignent qu'il eſt mort en 1291. L'Empereur Frederic II. luy fit l'honneur de le nommer ſur les fonds baptiſmaux, lors qu'il fut avancé en agé, il le mit de ſa Maiſon; mais ſur quelques mécontentemens, qu'il eut à la Cour de l'Empereur il prit le parti de ſe retirer en Boheme, où il receut une accüeil tres favorable. Il fit la charge de Grand Maiſtre de la Maiſon du Roy Otthocare; Il commanda ſes troupes avec beaucoup de ſuccez. Les affaires de ſa Maiſon l'ayant obligé à faire un voyage dans ſes terres d'Alſace, ſa reputation porta les communes de Straſbourg & de Soleurre, de luy donner le Commandement des troupes, qu'ils avoient levées, pour ſe deffendre de quelques Seigneurs particuliers;

Enfin comme le Ciel preparoit la

Couronne Imperiale à Rodolphe, il y eut de grands troubles dans l'Empire. Frederic II. fut excommunié & deposé par Innocent IV. Pape du nom, en 1245. Il y eut ensuite 4. Empereurs, qui ne garderent pas longtemps cette dignité; Alphonse X. & Richard d'Angleterre, s'en deporterent, & l'election estant libre aux Estats & aux Princes de l'Allemagne, on jetta la vûe sur Rodolphe. L'amitié que Vernerus Archevesque de Mayence luy avoit voüée, l'éleva à cette dignité. Ce fut la connoissance de son merite qui porta ce Sage Prelat à luy donner sa voix. Ce Prince regna 18. ans; il porta avec beaucoup de vigueur les interests de sa dignité, il obligea Othocare Roy de Boheme, & dont il avoit esté sujet à le reconnoistre comme Empereur, & à luy rendre les devoirs, & l'hommage qu'il luy devoit en cette qualité. Il luy fit aussi demande du Marquisat ou Duché d'Austriche, dont il s'estoit emparé du chef de la Reine de Boheme sa femme comme heritiere de Frederic; Rodolphe soutenant que l'Austriche estoit un fief masculin, & qu'au defaut de masle, il devoit retourner à l'Empire par le droit de reversion.

Il y eut d'autres pretentions, qui furent proposées : mais apres un accommodement, la perfidie d'Othocare le porta à suivre son ressentiment contre Rodolphe. Ces Princes se livrerent un combat tres sanglant en Austriche le 26. Aoust de 1278. Othocare fut tué sur la place ; Albert fils aisné de l'Empereur eut l'investiture du Marquisat ou Duché d'Austriche dans le mesme temps. Ce fut cette Victoire qui mit l'Austriche dans cette Maison d'Habspurg, qui estoit autrefois un fief, qui avoit appartenu à la Maison de France, & qui faisoit partie du Royaume d'Austrasie ; nommé autrefois Osteric ; dont on a fait depuis Austriche. Ce Duché fit quitter le nom du Chasteau de Habspurg ; & les Princes de cette Maison, l'ont preferé à leur nom ancien ; Ils l'ont honoré du nom d'Archiduché, pour le rendre la plus considerable principauté d'Allemagne. Ce changement n'est arrivé que long-temps apres qu'il est entré dans cette Maison.

La fortune avoit toûjours suivi l'Empereur Rodolphe ; il n'y a qu'à la mort, qu'il n'a point reussi dans le dessein qu'il avoit de donner un Empereur de sa famille. L'an 1291. les affaires de

l'Empire, & ſon âge fort avancé, le porterent à la convocation d'une Diete, dans la Ville de Germersheim; il fut prevenu par une maladie, qui dura ſi peu de temps, qu'à peine put il recommander les intereſts d'Albert ſon fils, & ce grand Prince mourut le dernier de Novembre de la meſme année, ſans avoir eu la ſatisfaction d'aſſeurer la Couronne ſur la teſte d'Albert. Rodolphe avoit eu de ſon premier mariage avec Anne fille du Comte de Hocsberg. 14. enfans, 6. fils & 8. filles.

Quoyque nous ayons déja traité de la Maiſon d'Auſtriche, neantmoins pour l'intelligence de la Table qui ſuit, nous ſommes obligez d'en dreſſer un petit diſcours, ſans tomber dans le detail des actions de tous ces Princes, parce que nous ſortirions de noſtre ſujet. Nous devons ſeulement marquer ce qui eſt abſolument neceſſaire, pour ſçavoir le nombre des Empereurs de cette Maiſon; leurs deſcendans, & le temps de leur mort.

RODOLPHE,

RODOLPHE DE HABSPURG ET ANNE DE HOLSBERG.

CE Prince eſt reconnu pour le Chef de l'Illuſtre Maiſon d'Auſtriche. De ſujet, il eſt devenu Souverain ; il ne doit la Couronne qu'à ſon merite ; ce ſont ſa pieté, ſon courage, & toutes ſes autres vertus qui ont brigué pour ſon elevation & pour ſa grandeur. Il a regné dix-huit ans ; il eſt mort en 1291. il a eu deux femmes, la premiere eſtoit fille du Comte de Holſberg, elle eſtoit nommée Anne. Ce lit luy a donné ſix fils, qui ſont Albert I. Rodolphe ; Herman, Frederic, Charles, Rodolphe. Il eut auſſi du meſme lit 8. filles, dont nous laiſſons les noms & les alliances.

Rodolphe n'eut point d'enfans du 2. mariage avec Agnes de Bourgogne.

Des ſix enfans de Rodolphe ; il n'y a eu de lignée que de l'aiſné & du ſixieme ; qui ſont Albert & Rodolphe. Nous parlerons d'Albert dans l'article ſuivant comme ayant continué la famille.

Rodolphe épouſa Agnes fille d'Othocare Roy de Boheme ; dont il eut Jean Duc de Suabe ; qui tua l'Empereur Al-

bert I. ſon oncle & ſon tuteur, ſur les ſoupçons qu'il eut, que ce Prince vouloit élever ſa Maiſon à ſon prejudice.

ALBERT I.

CE Prince a eſté le premier Duc d'Auſtriche. Les Electeurs luy preferent en 1292. Adolphe de Naſſau; mais il en eut raiſon. En 1297. Adolphe fut dépoſé; & l'on rendit juſtice au merite d'Albert qui fut elu dans le meſme temps. Il a regné juſqu'en 1308. il fut aſſaſſiné par Jean Duc de Suabe, ſon pupille & ſon nepveu. Ce meurtre a eſté commis dans la ville de Rinffleld, le 1. de May. Il a eu d'Elizabeth fille de Menard Duc de Carinthie & Goricie; ſix fils & cinq filles. Cét Empereur a regné 10. ans. Ses fils ſont Frederic le Beau, Rodolphe, Leopold, Othon, Henry, Albert II. ou le contrefait. Il n'y a de ſuite de lignées, que de Frederic le beau, & d'Albert I. les quatre autres n'ont eu que des filles, ou des fils qui n'ont pas vécu long-temps.

Parce que nous ſuivons les degrez de la Maiſon d'Auſtriche & que nous nous attachons aux Anceſtres de ceux qui

regnent à preſent, nous reſervons Albert II: pour l'article ſuivant, quoy que cadet de Frederic, puiſque c'eſt par luy que la Maiſon a eſté continuée. Nous mettrons neantmoins icy les enfans de Frederic pour ſuivre nôtre table.

Frederic ſurnommé le Beau, fut élu Empereur en 1314. il eſt mort en 1329. il a eu 2. femmes, de la premiere nommée Iſabelle d'Arragon il eut 2. filles; de la 2. nommée Cunegunde, il eut 2. fils & une fille; ſes fils ſont Frederic & Leopold; ces Princes n'ont pas vécu.

ALBERT II. ou le CONTREFAIT ou le SAGE.

LA Maiſon d'Auſtriche eſtoit tombée, ſi Albert n'euſt quitté l'Egliſe de Padoüe pour recüeillir la ſucceſſion de ſes freres & de ſes nepveus. Il eut le Duché d'Auſtriche en 1338. ſes maladies l'obligerent de paſſer ſa vie dans un combat perpetuel avec la mort; il vécut juſqu'en 1362. Il laiſſa 4. fils & 3. filles; il eut pour femme; Jeanne qui eſtoit heritiere de Vlric Comte de Ferette. Ses fils, ſont Rodolphe, Albert III. Leopold & Frederic II. Rodolphe & Fre-

deric II. n'ont point eu de lignée.

Albert III. a eu des enfans ; pour Leopold nous le laiſſons pour l'article ſuivant comme eſtant des Anceſtres des Princes de cette Maiſon qui vivent à preſent.

Albert III. nommé l'Aſtrologue ; a eu Albert IV. ou le Patient ; ce dernier a eu Albert V. lequel a eu deux fils Georges & Ladiſlas ; dans leſquels la race d'Albert III. a manqué, ces deux Princes eſtans morts ſans lignée.

LEOPOLD II.

LA Maiſon s'eſt conſervée par les enfans de Leopold ; qu'il a eu au nombre de 4. de Viridis fille de Barnabé, Comte de Milan ; ſes fils ſont, Guillaume, Frederic, Erneſt & Leopold. Il a eu trois filles. Erneſt I. eſt celuy par lequel nous ſuivons cette Genealogie ; Guillaume & Leopold n'ont point eu de lignée ; parlons de la poſterité de Frederic, qui a eſté aiſné d'Erneſt I.

Frederic n'a eu qu'un fils nommé Sigiſmond ; lequel n'a point eu de fils qui ait vecu : on luy en donne un, qui n'a point eu de nom ; ce qui le fait

nommer Anonyme ; Frederic a eu pluſieurs filles. Ce Prince perdit la Seigneurie & le Chaſteau de Habspurg, qui luy fut enlevé en 1440. a cauſe des differends qu'il a eus avec l'Empereur Sigiſmond.

ERNEST I. dit de FER.

LA famille de Frederic eſtant eſteinte Erneſt I. a continué la race par ſes enfans. Il en a eu 6. qui ſont Frederic, Erneſt, Leopold, Rodolphe, Alexandre, Albert IV. il a eu 4. filles, ces dix enfans ſont de ſon 2. lit avec Zymburge, fille du Duc de Moravie. C'eſt par ſon fils aiſné nommé Frederic que nous continuons la ſuite de la Maiſon d'Auſtriche, les cinq autres fils d'Erneſt n'ayant point eu d'enfans.

FREDERIC IV.

CE Prince a eu 3. fils, & 2. filles ; de ſon mariage avec Eleonor de Portugal, qui ſont Chriſtophe, Maximilian, & Jean ; le premier & le

dernier ſont morts ſans enfans ; il n'y a que Maximilian par lequel nous ſuivons cette Maiſon. Frederic IV. fut élu Empereur en 1440. apres la mort d'Albert V. Duc d'Auſtriche, deuxiéme Empereur du nom d'Albert. Il eut la tutele de Ladiſlas fils de cet Empereur. Il mourut en 1493. laiſſant ſes Eſtats à Maximilian ſon fils.

MAXIMILIAN I. du nom.

LA Maiſon d'Auſtriche eſt redevable de ſon elevation, à la ſageſſe de cet Empereur. Ce Prince a plus employé les alliances pour eſtendre ſes Eſtats ; que la voye des armes ; il a épouſé la plus puiſſante heritiere qui fuſt dans l'Europe. C'eſtoit Marie de Bourgogne, qu'il épouſa en Juillet de l'an 1477. Ce mariage fut contracté ſix mois apres la mort de Charles Duc de Bourgogne qui fut tué le 5. Ianvier à Nancy. Par cette alliance Maximilian ſe vit en poſſeſſion, des Eſtats de Bourgogne, & des dix-ſept Provinces des Pais-Bas ; en 1486. il fut élu Roy des Romains dans Francfort En 1493, il fut Empereur, ſon pere eſtant mort. Il a regné juſqu'au 12. Jan-

vier de 1519. il eut de Marie de Bourgogne un fils nommé Philippes le Bel, & une fille nommé Marguerite; qui a eſté trois fois mariée, ſans qu'aucun de ſes mariages ait eſté conſommé; elle fut donnée à Charles VIII. en bas âge, les diviſions firent que ce Prince la renvoya à Maximilian. Jean Prince d'Eſpagne & d'Arragon, fut deſtiné pour ſon ſecond mary; ce Prince eſtoit fils aiſné de Ferdinand le Catholique; la mort s'oppoſa à cette Alliance; en troiſieme nopces elle fut accordée à Philippe II. Duc de Savoye; ce mariage fut encore reſolu; enſorte que cette Princeſſe eſt morte dans l'eſtat de Virginité apres trois Contracts. Elle fut conſolée de tous ces malheurs par le Gouvernement du Pays-bas. A l'égard de Philippe, Maximilian luy fit épouſer une Princeſſe qui luy donna des Royaumes comme nous le verrons dans l'article ſuivant. Maximilian eſt mort le 12. Janvier de 1519.

PHILIPPES le BEL I. du nom Roy d'Eſpagne.

LEs Alliances ſont les moyens que la Maiſon d'Auſtriche a employez pour la Conqueſte d'une grande partie de l'Europe. Maximilian perſuada à Philippes ſon fils, de ne pas conſiderer les petites irregularitez de l'eſprit de Jeanne d'Arragon, il la luy repreſenta comme la plus puiſſante heritiere qu'il y euſt dans l'Europe, tous les Royaumes d'Eſpagne, l'Arragon; & les Conqueſtes qui ſe ſont faites enſuite avec le Royaume de Naples & toutes les nouvelles decouvertes ſont entrez dans la maiſon d'Auſtriche, avec Jeanne d'Arragon ſurnommée la Loca, ou la Folle. Ce mariage de Philippes avec Jeanne fille de Ferdinand V. ou le Catholique, & d'Iſabelle de Caſtille s'eſt contracté en 1496. Cette union n'a duré que juſqu'en 1506. Philippes mourut en cette année; & laiſſa deux fils & 4. filles. Les fils ſont Charles-Quint, & Ferdinand; ces deux Princes ont fait la diviſion des deux branches. Celle des Aiſnez eſt de Bourgogne;

gne, oú Espagne; celle des Cadets est d'Allemagne. Nous traiterons de ces deux Maisons, separement.

Les filles de Philippes le Bel, sont Eleonor qui a esté Reine de Portugal, & ensuite a esté mariée à François I. Isabelle Reine de Dannemarck mariée à Chrestien; Marie accordée au Roy d'Hongrie, Gouvernante des Pays-bas; Catherine promise au Duc de Saxe, mariée au Roy de Portugal qui l'a répudiée.

CHARLES-QUINT Chef de la Branche d'Espagne, & Empereur.

CHARLES-QUINT a porté la grandeur de la Maison d'Austriche jusqu'à son derniers periode. Le droit de la naissance luy avoit acquis les Royaumes d'Espagne, d'Arragon, & de Naples; son merite luy avoit donné l'Empire; il jouïssoit de toutes les successions & acquisitions de Philippes le Bel. Il naquit dans la Ville de Gand l'an 1500. en 1506. il fut Roy de Castille, son pere estant mort; en 1516. il recueillit les Royaumes d'Arragon & de Naples apres la mort de Ferdinand V. son

Ayeul maternel ; En 1519. Il fut élû Empereur apres la mort de Maximilian I. & couronné en 1520. L'on peut s'imaginer les honneurs, les biens & la gloire, dont ce grand Prince a esté comblé pendant tout le temps qu'il a gouverné. Les quatre parties du monde l'ont reconnu comme leur Souverain ; ces grands & vastes Royaumes de l'Amerique & de l'Afrique ont receu ses Ordres ; les Indes-Orientales luy ont esté soûmises, & le Soleil a toûjours éclairé ses Estats : Cependant il a fait connoistre que la felicité des Princes n'estoit pas de posseder un si grand nombre de dominations, & si éloignées. Les voyages, les traverses, & la protection de tous ces pays, l'ont accablé de soins & de travaux : les Guerres qu'il a esté obligé de soustenir, sur la terre & sur la mer, contre toutes les Nations du monde, l'ont extrémemét fatigué ; neanmoins il n'a esté en personne qu'en Europe, & sur les Costes d'Afrique : ses Lieutenans l'ont representé dans les autres parties du monde, il a falu succomber sous le poids de sa grandeur, la teste d'un homme qui n'a qu'un demy pied de diametre, ne peut pas renfermer les soins que la conduite

de tant de pays demande de leur Souverain. Il a connu que l'imagination de l'homme le rendoit inſatiable ; non ſeulement il n'a point ſouhaité d'autres mondes comme Alexandre, mais il s'eſt défait de tout ce qu'il avoit en celuy-cy, En l'année 1555. au vingt-cinquiéme d'Octobre il remit a Philippes II. ſon fils vnique, tous ſes Eſtats en 1556. Il fit le ſeptiéme de Septembre l'abdication de l'Empire ; elle fut receüe par les Electeurs en 58. Ferdinand ſon frere fut élû en ſa place. Dés l'année 1520. il avoit tranſporté à Ferdinand, tous les biens hereditaires de la Maiſon d'Auſtriche en Allemagne ; & generalement tout ce qui avoit appartenu à l'Empereur Maximilian I. leur Ayeul. Ces liberalitez luy ont acquis la gloire du plus grand Prince & du plus magnifique, qui ait jamais eſté. Il a donné tout ce qu'il poſſedoit ſur la terre ; & pour ſuivre ces genereux mouvemens, il ſe donna luy-meſme au ſervice de Dieu dans le Convent de ſaint Juſte dans le Royaume de l'Eſtramadure, en 1556. Il a eſté pres de cinquante ans Roy d'Eſpagne & de tous les Eſtats qui y ſont

annexez ; il a eſté Empereur trente-ſept ans ; Il eſt mort le vingt-un de Septembre en 1558. dans ſa retraite de ſaint Juſte ; âgé de cinquante huit ans & demy. Il a eu quelques diſgraces qui le firent penſer à ſa retraite ; Il a laiſſé pour ſon ſucceſſeur Philippes II. ſon fils aiſné, le Cadet Ferdinand eſt mort jeune ; il a eu pour filles ; Jeanne Reyne de Portugal mere de Dom Sebaſtien ; & Marie femme de l'Empereur Maximilian II. Ces quatre enfans ſont du lit d'Iſabelle Princeſſe de Portugal fille d'Emanüel, Roy de Portugal. Il a eu de plus, pour fils naturel Dom Jean d'Auſtriche ; qui a eu la gloire de remporter cette illuſtre Victoire de la bataille de Lepante contre les Turcs ; en 1571. le 7. Octobre.

Il a eu pour fille naturelle Marguerite femme d'Alexandre de Medicis ; & enſuite d'Octave Farneſe Duc de Parme.

PHILIPPES II.

VOicy l'un des plus grands politiques du dernier siécle; son école a esté le Cabinet de Charles-Quint son pere; il ne pouvoit avoir un plus sçavant Gouverneur, & plus éclairé que ce grand Empereur; Il a vécu plus de trente ans sous sa conduite. Philippes est né en 1527. il a receu les Royaumes, & les Estats de Charles-Quint en 1555. il a épousé 4. femmes.

La premiere est nommé Marie fille de Jean III. Roy de Portugal Tante de Dom Sebastien; du lit de laquelle il eut Charles-Infant. Ce Prince fut accusé d'avoir attenté à la vie de son pere en 1568. le 18. de Janvier, on se saisit de sa personne; il mourut le 24. de Juillet de la mesme année; ou du poison ou de la dyssenterie, a l'âge de 24. ans

La deuxiéme est Marie d'Angleterre fille de Henry VIII. dont Philippes n'a point eu d'enfans.

La 3. est nommée Isabelle de France fille de Henry II. Cette Alliance donna

la paix aux deux Estats. De ce lit Philippes a eu deux filles, & un fils: les filles sont, Isabelle Claire Eugenie, qu'il maria à l'Archiduc Albert fils de Maximilian II. en luy donnant en Souveraineté les Pays-bas. La deuxiéme fille, s'est nommée Catherine, mariée à Charles Emanuel Duc de Savoye; Ferdinand son fils mourut jeune.

La quatriéme est Anne d'Austriche fille de Maximiliam II. qui luy a donné un fils, qui a continué la branche d'Espagne, nommé Philippes III. Il y en eut un second nommé Jaques qui n'a pas vécu.

Si le lieu nous permettoit de nous étendre sur les actions de Philippes, nous parlerions des Guerres qu'il a eües avec la France jusqu'au Traité du Chasteau Cambresis en 1559.

De la revolte des Estats de Hollande, & de leur union, contre la Maison d'Austriche. Les premieres étincelles de cet incendie parurent en l'an 1566. au mois d'Avril dans la requeste qui fut presentée par les Heretiques, à la Princesse Marguerite fille naturelle de Charles V. Gouvernante des Pays-bas pour oster l'Inquisition, & pour obte-

nir la liberté de conſcience. Le Duc d'Albe a fait de grands exploits dans ces Provinces, où il fut envoyé en 1567. l'Hiſtoire de Strada eſt un portrait incomparable de toutes les grandes actions qui ſe ſont paſſées ſur le theatre des dix-ſept Provinces. Philippes a eu Guerre contre les Maures; il s'eſt ligué contre les Turcs avec le Pape & les Venitiens. Cette union a donné à la Chreſtienté cette fameuſe Victoire de Lepante. Il a acquis par la voye des Armes le Royaume de Portugal qui luy eſtoit conteſté par Antoine baſtard; qui fut défait au mois d'Aouſt de 1580. Noſtre Hiſtoire nous apprend la part qu'il a voulu avoir dans les Guerres Civiles de la France, les propoſitions, & les ouvertures, qu'il a fait faire aux Ligueux pour ébranſler le Trône de nos invincibles Monarques, & l'apprehenſiõ qu'il a euë de voir la Couronne ſur la teſte de Henry le Grand. Cependant ce Prince a traité ſon Succeſſeur, avec une generoſité qui eſt digne de la Maiſon de Bourbon; parce qu'il n'a voulu prendre aucun avantage ſur la jeuneſſe de Philippes III. en faveur de qui Philippes II. ſon pere avoit fait conclure en 1598. le fameux

Traité de la paix de Vervins. Ce fut un trait de la Politique de Philippes II. de ne pas laisser un ennemi à son fils de la portée de Henry le Grand, & de son experience. Ce Traité fut conclu le 2. jour de May, & Philippes mourut au mois de Septembre de la mesme année agé de 71. an. Il a regné 42. ans.

PHILIPPES III.

CE jeune Prince recueillit la Succession de son Pere à l'âge de 20. ans. L'exploit le plus grand de son regne c'est d'avoir chassé les Maures de son Estat. En 1610. Il donna du secours à Xeque Roy de Maroc contre ces infidelles. Il est mort apres vingt trois ans de regne; en 1621. il en a vécu 43. Il avoit épousé Marguerite fille de Charles Archiduc d'Austriche, fils de Ferdinand I. il a eu de ce mariage 4. fils & 2. filles; le 1. des fils, est Philippes IV. par lequel nous suivons cette Genealogie: le 2. est mort à l'age de 25. ans sans lignée, il estoit nommé Charles; le 3. nommé Ferdinand, a esté Cardinal, il est mort dans son Gouvernement des Pays-bas en 1641. Le 4. a esté nommé

Alphonſe ; ce Prince n'a vécu qu'un an.

L'aiſnée des filles a eſté Anne Marie Maurice née le 22. de Septembre de 1600. elle a eſté mariée à Louys XIII. la France luy doit Louys XIV. noſtre Monarque ; & Monſieur le Duc d'Orleans.

La deuxieme a eſté nommée Marie Anne ; Elle à épouſé Ferdinand III. Empereur.

PHILIPPES IV.

CE Prince eſt venu à la couronne à l'âge de 15. a 16. ans. Les premieres années de ſon regne ſe ſont paſſées dans les Guerres de la Valtoline : où la France a donné une grande protection aux Griſons, qui ſont ſes Alliez ; & qui tiennent cette Vallée, qui eſt la porte & le paſſage de l'Allemagne en Italie. Il fut jugé eſtre d'une extreme conſequence, pour le repos de ces Eſtats que cette vallée fut gardée par des peuples alliez de la France. La Savoye occupa enſuite quelque temps les Armes de Louys XIII. pour les intereſts du Duc de Nevers, ſur le Duché de Man-

toüe, contre lequel l'Allemagne & l'Eſpagne s'eſtoient unies: le Traité de Queyras en 1631. termina tous ces differends.

La France & l'Eſpagne n'avoient eu de demeſlez juſqu'alors que pour l'intereſt de leurs Alliez; mais l'empriſonnement de l'Archeveſque de Treves, qui fut enlevé de ſa ville Capitale par les Eſpagnols, donna lieu en 1635. à la Declaration de la Guerre. La France a eu de grands avantages ſur l'Eſpagne; & ſi Philippes IV. n'euſt eu une Princeſſe qui meritoit l'Alliance de noſtre Monarque; les Armes de ſa Majeſté tres-Chreſtienne euſſent ſouvent triomphé dans la Catalogne, dans la Flandre & dans les Eſtats du Roy Catholique; La paix ſe fit en 1659. & le mariage de Louys XIV. avec Marie Thereſe a reconcilié des peuples qu'une ancienne antipathie a preſque toûjours ſeparez.

Philippes IV. a eſté marié deux fois. En premieres nopces il a épouſé Iſabelle fille d'Henry le Grand, Roy de France; Il eut de cette Princeſſe Baltazar-Charles, qui eſt mort jeune; & deux filles dont l'aiſnée Marguerite n'a pas vécu un an; la ſeconde eſt Marie The-

reſe, Epouſe de Louys XIV. qui nous a a donné la paix; & qui promet à la France toute la felicité qu'elle peut ſouhaiter, par la naiſſance de Monſeigneur le Dauphin & des Princes qui le ſuivront, ſi le Ciel exauce nos vœux.

Philippes IV. a eu du ſecond lit avec Marie Anne, fille de l'Empereur Ferdinand III. & ſœur de Leopold-Ignace Empereur qui vit à preſent; 5. enfans, dont il y a eu 4. fils & 1. fille. Des fils il n'y a eu que Charles II. qui ait ſurvéeu Philippes IV. Marguerite Marie Thereſe a eſté mariée à Leopold-Ignace Empereur, en Avril 1663. en 1673. elle eſt morte.

Philippes IV. a laiſſé un fils naturel nommé Dom Jean d'Auſtriche, qui eſt pourveu des plus grands benefices, des gouvernemens plus conſiderables de l'Eſtat, & de la conduite des Armées, il eſt né en Avril de 629.

CHARLES-JOACHIM-JOSEPH-ANTOINE-LEONARD.

CE jeune Prince eſt né le 6. de Novembre de l'an 1661. il eſt venu à la ſucceſſion de ſon Pere le 17. Sep-

tembre de 1665. dans le mois de Novembre de la presente année 1673. il a douze ans accomplis, au 6. du mesme mois. Il entre dans sa 13. le 7. du mois.

Par la suite de cette Genealogie, nous voyons, que Charles II. est le 13. Prince de la Maison d'Austriche; à commencer à compter par Rodolphe de Habspurg; qui en est le Chef; & dont on n'est point asseuré du nom du pere, par consequent il y a entre Rodolphe, & Charles II. Roy d'Espagne; onze generations exclusivement; c'est à dire sans compter Rodolphe, & Charles II. De plus cette Table nous fait connoistre que la separation des Branches de la Maison d'Austriche, n'est arrivée que dans les enfans de Philippes I. ou le Bel, qui sont Charles-Quint, & Ferdinand; & que Philippes est le quatriéme Ayeul de Charles II. Roy d'Espagne à present regnant, & Charles V. son Trisayeul.

FERDINAND I. Chef de la Branche d'Allemagne & Empereur.

LEs grandes poſſeſſions de la Maiſon d'Auſtriche obligerent Charles-Quint de remettre à Ferdinand toutes les Principautez & Souverainetez, qui avoient appartenu en Allemagne, à leur Ayeul Maximilian I. Cette liberalité, & avec ſa faveur, firent l'élevation de la Maiſon de Ferdinand. Ce fut l'année 1520. qu'il receut tous ces biens-faits de l'Empereur, qui ſortoit d'Aix la Chapelle, où l'on avoit fait la ceremonie de ſon Couronnement.

L'an 1526. le Roy d'Hongrie nommé Louys, eſtant mort dans la bataille qui fut livrée aux Turcs le vingt-ſixiéme d'Aouſt, Ferdinand Archiduc d'Auſtriche s'empara des deux Couronnes, de Boheme & d'Hongrie; au prejudice de Jean Zapol ſon concurrent. Ses pretenſions eſtoient appuyées ſur 2. moyens. Le premier eſtoit que ſa femme eſtoit ſœur de Louys & partant heritiere de ſes Eſtats; le ſecond eſtoit un Traité qu'il diſoit avoir eſté fait entre les Rois de Boheme & d'Hongrie, d'une

part, & les Archiducs d'autre ; qui portoit qu'au défaut de masles dans l'une de ces deux Maisons, l'autre heriteroit. Le droit de Ferdinand fut reconnu le mieux estabi ; il fut couronnéle vingt-quatriéme Fevrier de 1527. dans Prague & sur la fin de la mesme année il receut la Couronne d'Hongrie dans Albe Royale ; apres avoir obligé Zapol de se retirer de l'Etat. Ce lieu ne nous permet pas de nous estendre sur ce qui s'est passé entre les Chrestiens, & les Turcs, au sujet de ce different, qui donna l'occasionà Soliman II. de s'emparer de la Hongrie sous le pretexte de la protection, qu'il donnoit au fils de Jean Zapol de Transilvanie.

La bien-veillance que Charles-Quint avoit pour Ferdinand, porta l'Empereur à luy asseurer la Couronne Imperiale, par l'élection qu'il luy procura de la dignité de Roy des Romains en 1531. le cinquiéme de Janvier ; dans une Diete tenuë à Cologne pour cet effet, l'an 1556. le septiéme, de Septembre, il luy remit l'Empire & se retira dans sa retraite. Ferdinand fut élule quatorziéme Mars de 1558. apres queles Electeurs eurent admis l'abdication de Charles-Quint.

Ferdinand se demit en 1562. du Royaume de Boheme au profit de Maximilian II. son fils aisné, qui fut sacré le vingtiéme Septembre; pour luy asseurer l'Empire, il le fit élire Roy des Romains le vingtiéme Novembre; & l'année 1563. il fut proclamé Roy d'Hongrie en Septembre. Apres avoir asseuré tous ses Estats dans sa famille; il mourut en 564. le vingt-cinquiéme de Juillet âgé de soixante ans. Ce Prince a esté generalement estimé pour sa pieté & pour la douceur de son gouvernement.

Il avoit épousé Elizabeth Anne fille d'Uladislas Roy de Boheme & d'Hongrie, de laquelle il a eu quinze enfans, quatre fils & onze filles.

Les fils sont Maximilian, Ferdinand, Jean & Charles.

La Maison d'Austriche s'est conser-servée par les enfans de Charles. C'est ce qui nous oblige à parler icy de Mamilian, & de ses enfans; en reservant Charles pour nostre suite, & pour l'article suivant.

A l'égard de Ferdinand il a esté marié deux fois, ses enfans n'ont point de posterité. De sa seconde femme, il a eu Anne Catherine qui a esté femme

de l'Empereur Mathias, fils de Maximilian II.

Jean fils de Ferdinand I. eſt mort jeune.

Maximilian fut en 564. nommé II. Empereur du nom ; apres la mort de Ferdinand ſon pere. Sous ſon regne Soliman attaqua Zigeth en 1566. où ce Prince infidelle mourut le 4. Septembre de la méme année. En 575. la retraite de Henry III. ayant fait proceder les Polonois à une nouvelle élection, Maximilian II. fut preferé à tous les pretendans: cependãt le peu de diligence qu'il apporta pour la priſe de poſſeſſion de cette Couronne, la luy fit enlever par Eſtienne Bathori, qui fut couronné le premier May de 576. L'Empereur voulut faire de grands preparatifs pour ſe vanger de cette injure ; mais il fut prevenu de la mort le douziéme Octobre 1576. Ce Prince avoit épouſé ſa Couſine germaine nommée Marie, fille de Charles-Quint, de laquelle il a eu neuf fils & ſix filles.

Le premier fut nommé Ferdinand, mort en enfance.

Le ſecond fut Rodolphe, qui luy ſucceda. Il avoit eſté élu dés l'an 1575. au vingt-deuxiéme de Septembre, & couronné

couronné Roy de Boheme ; dans la meſme année au vingt - ſeptiéme d'Octobre il fut élû Roy des Romains. La Couronne d'Hongrie luy avoit eſté donnée des l'an 1572. Ce Prince n'a pas regné avec beaucoup de gloire ; les craintes qu'il a eu du party des Proteſtans, l'ont obligé à gouverner avec trop de timidité. Il faloit bien que cette qualité luy fuſt naturelle, puiſque Mathias ſon frere en voulut profiter, en luy enlevant l'Auſtriche & le Royaume d'Hongrie, en Novembre de 1608. il ſe fit couronner Roy de Boheme en 1611. Ce Prince eſtant maltraité de cette maniere mourut le vingtiéme Janvier de 1612. apres un regne de plus de trente-cinq ans.

Le troiſiéme Ernеſt eſt mort ſans lignée apres avoir gouverné les Pays-Bas.

Le quatriéme Mathias, a ſuccedé à ſon frere Rodolphe dans tous les biens hereditaires de la Maiſon d'Auſtriche, & s'eſtant emparé des Couronnes de Boheme & d'Hongrie pendant ſa vie. Il fut élu & couronné Empereur en Juin de 1612. la bienveillance qu'il eut pour ſon couſin germain Ferdinand II. fils de Charles II.

Archiduc de Gratz, le porta à l'adopter, & luy faire tomber tous les biens de la Maiſon d'Auſtriche. En 617. il fut élu Roy de Boheme & couronné le vingt-neufviéme Juin. Il fut Roy d'Hongrie en 618. Mathias Empereur, eſtant expoſé à de grands mouvemens pour la Boheme, que les Heretiques troubloient de toutes parts, mourut en 1619. le vingtiéme du mois de Mars ſans enfans.

Le cinquiéme, Maximilian a eſté élu Roy de Pologne en 1587. cette Couronne luy fut enlevée par Sigiſmond en 1588. & cet Archiduc fut fait priſonnier.

Le ſixiéme Albert a eſté Cardinal, Archeveſque de Tolede & Gouverneur des Pays-Bas. Il en a eſté Souverain par le mariage qu'il contracta en 1598. avec Iſabelle Claire Eugenie fille de Philippes II. Il ſe rendit en Flandre en 599. au mois d'Aouſt. Cet Archiduc renouvella la guerre contre les Provinces-Unies. C'eſt ſous ſon commandement que le ſiege d'Oſtende fut commencé en 601. qui ne fut terminé qu'en 604. Spinola entra dans cette place comme dans un Sepulchre le vingt-deuxiéme de Septembre; & il n'y trouva que de la cen-

dre & des Squeletes, qui estoient les restes d'un siege de plus de trois ans. Le Prince Maurice avoit emporté à l'Archiduc un peu auparavant la ville de l'Escluse. Ce Prince ne pouvant esperer de destruire les forces des Provinces-Unies se resolut à une treve de huit mois en 1607. En 1609. il en fit une autre de 12. ans; & commenca à traiter avec les Provinces-Unies, comme avec un Estat libre, il mourut en 1621.

Les trois autres fils de Maximilian; nommez Venceslas, Frideric & Charles, n'ont point passé l'âge de leur enfance.

CHARLES II.

CEt Archiduc est le dernier des fils de Ferdinand premier; il est frere de l'Empereur Maximilian II. cependant tous les biens hereditaires de la Maison d'Austriche sont tombez dans sa famille, & les neuf fils de son frere Maximilian II. sont morts sans posterité. Ce Prince a laissé cinq fils & neuf filles, du mariage qu'il a contracté avec Marie de Baviere.

Le 1. Ferdinand n'a pas vécu long-temps.

Le 2. Ferdinand II. eſt celuy qui nous a donné les Princes qui ſont à preſent dans l'Allemagne ; nous le reſervous pour l'article ſuivant.

Le 3. Charles eſt mort un peu apres ſa naiſſance.

Le 4. Maximilian a eſté Commandeur de l'Ordre des Chevaliers Teutons.

Le 5. Leopold ; qui a eſté premierement Eveſque de Straſbourg ; il a eſté depuis Archiduc d'Inſpruck ; a laiſſé Ferdinand Charles, mort ſans maſles.

FERDINAND II.

L'Empire eſt tombe dans la famille de Charles deuxiéme, par l'adoption de Ferdinand ſon fils, par l'Empereur Mathias en 617. Il eut la Boheme dans la meſme année, en 618. l'Hongrie ; en 619. il eut l'Empire. Ce Prince ſouffrit quelques traverſes de la part des Proteſtans de Boheme ; Ces rebelles élurent en ſa place pour leur Roy Frederic

cinquiéme, Comte Palatin du Rhin, qui fut couronné le 4. Novembre de 1619. Il avoit l'appuy de la plus grande partie des Proteſtans d'Allemagne; Il eſtoit gendre du Roy d'Angleterre, & s'eſtoit perſuadé devoir eſperer de grands ſecours de ce Royaume; mais ce Roy fut preſque abandonné; une ſeule bataille donnée en 1620. le 8. de Novembre auprés de Prague, luy enleva tout ſon Royaume. Le Duc de Baviere & Comte de Bucquoy, vengerent Ferdinand, de l'injure que Frederic luy avoit faite, en recevant cette Couronne de ces Rebelles. Dans le meſme temps Spinola fit des conqueſtes conſiderables dans le bas Palatinat, pour oſter à ce Prince la retraite qu'il pouvoit ſouhaiter dans ſes Eſtats; En 621. Frederic fut obligé de chercher un aſyle dans la Hollande où il conduiſit toute ſa famille. En 22. le Comte de Tilly prit la ville d'Hidelberg; le Palais de ce Prince fut pillé, & ſa fameuſe bibliotheque fut envoyée à Rome pour augmenter celle du Vatican. Le reſſentiment de Ferdinand deuxiéme ne ſe termina pas encore à la priſe de toutes ſes places, il voulut luy oſter le titre d'Electeur de l'Empire;

& le 25. de Février de 623. il transfera cet Electorat à Maximilian Duc de Bavieres. C'ont esté tous les mauvais traitemens que l'on a faits à ce Prince, qui ont attiré en Allemagne l'illustre Gustave Adolphe, qui s'estoit ligué avec les Roys d'Angleterre, de Dannemark, & les Estats de Hollande, pour le rétablissement du Prince Palatin du Rhin dans ses Estats, & pour faire jouyr tous les Protestans d'Allemagne, de la liberté de conscience, & de tous les privileges qu'ils ont pretendu leur devoir estre accordez.

Ferdinand deuxiéme voulut asseurer tous ses Estats à Ferdinand troisiéme son fils : il le fit élire Roy d'Hongrie en 1625 au mois de Novembre. Les Danois furent battus à plusieurs fois par le Comte de Tilly, qui leur enleva le Holstein en 26. & 27. Les Suedois voyant le peu de progrez que les Danois avoient fait en Allemagne, font dessein en 630. de faire tous leurs efforts pour le secours de leurs Eglises. Gustave Adolphe passe la mer Baltique, il vient secourir Stalsonde, & cherche à combatre les forces de l'Empire dans le Duché de Mechlebourg.

En 630. les Protestans font une assem-

blée à Lepſik. L'Empereur n'ayant point donné ſa permiſſion pour la convocation de tous ces Deputez, traita cette entrepriſe comme un crime de leze Majeſté, ſes Lieutenans vengerent Ferdinant par la deſolation de Magdebourg, qui fut en 631. preſque reduite en cendres. Cette vengeance porta Guſtave Adolphe a ravager toute l'Allemagne, la bataille qu'il livra au Comte de Tilly, aupres de Leipſik luy ouvrit tous les paſſages; il ſe ſaiſit enſuite dans le mois de Septembre de toutes les places les plus conſiderables qui ſont entre le Champ de bataille de Leipſik & Francfort ſur le Mein. L'année 632. le Palatinat, la Suaube, la Baviere, cederent aux forces des Suedois. Le Comte de Tilly fut vaincu & bleſſé au paſſage du Lech, il mourut peu de temps apres à Ingolſtat. Le Vulſtein prit ſa place, ce dernier fut rencontré aupres de Lutzen par Guſtave Adolphe, ce Prince qui le ſuivoit pour luy livrer bataille, fut bleſſé de deux coups de piſtolet dans le combat, dont il mourut à l'age de trente-huit ans, le ſeiziéme de Novembre de 632. A la fin du meſme mois le Prince Frederic V. Roy de Boheme & Prince Palatin mourut voyant les eſperances de ſon reſtabliſ-

ſement renverſées par la mort de ſon Protecteur le Roy de Suede. L'Empire commença à reſpirer, Ferdinand III. fils de Ferdinand II. ſe mit à la teſte des Troupes; il remporta pluſieurs victoires ſur les Lieutenans du Roy de Suede, en 634. apres que l'Empereur ſe fut défait de Valſtein qui fut tué dans la Boheme dans la ville d'Egra, pour s'eſtre rendu ſuſpect à l'Empereur Ferdinand II. & ſur les ſoupçons qu'on eut qu'il eſtoit en traité avec les Suedois pour s'emparer de la Boheme, & s'en declarer Souverain ſous la protection de tous les ennemis de la Maiſon d'Auſtriche. Dans la meſme année 634. Ferdinand III. Roy d'Hongrie enleva aux Suedois le 16. Juillet la ville de Ratiſbone; & gagna la bataille de Nortlingue le ſixiéme de Septembre contre les Generaux Suedois, Veimar & Horn.

Ferdinand II. fit elire ſon fils Ferdinand, Roy des Romains le 28. Decembre de 636. l'année ſuivante l'Empereur mourut le 8. de Fevriér en 637. apres un regne de 18. ans: ſon fils aiſné Ferdinand fut elû, & luy ſucceda ſous le titre de troiſiéme Empereur du nom de Ferdinand.

Ferdinand III. a eu de Marie de Bavieres trois

fils & 3. filles : les fils sont Jean-Charles, qui mourut Ieune;

Ferdinand-Ernest qui luy a succedé, & par lequel nous suivons nostre Genealogie.

Leopold Guillaume a esté premierement Evesque de la ville de Strasbourg. Le Roy d'Espagne luy donna en 1647. le Gouvernement des Pays-bas. Dom Jean d'Austriche fils naturel de Philippes IV. luy a succedé en 1656.

Nous laissons les filles comme n'ayant point eu de place dans nostre Table.

FERDINAND III. dit ERNEST.

L'Election de 36. avoit donné à Ferdinand le droit sur le Trône de l'Empire, comme Roy des Romains. En 37. au mois de May l'Archevesque de Treves se transporta en Boheme dans la ville de Prague pour le couronnement de l'Empereur. Le regne de ce Prince a esté troublé par les Guerres de la France & de la Suede, qui ont eu de grands avantages dans ses Estats, & qui ont fait triompher souvent les armées du Roy des troupes Imperiales sous le commandement de Monsieur le Pri ce

pour lors Duc d'Anguien. Le Traité de Munſter fit mettre les Armes bas en 1648. à toutes ces trois Nations; il fut glorieux à la France; il donna la paix à l'Allemagne ; & fit retirer les Suedois; il fut conclu le 24. d'Octobre de 1648. Il aſſeura dans la Maiſon d'Auſtriche la ſucceſſion des Couronnes de Boheme, & d'Hongrie, qui eſtoient electives.

Ferdinand a eu trois femmes, il eſt mort le 2. d'Avril, de l'an 1657.

De la premiere qui eſtoit fille de Philippes III. Roy d'Eſpagne ; nommée Marie Anne; il eut 4. fils ; & deux filles.

Le premier fut Ferdinand-François. Ce Prince fut couronné Roy d'Hongrie en 47. Il eſtoit Roy de Boheme dés le 23. Juillet de 1646. En 53. il fut proclamé Roy des Romains; il mourut en 54. dans ſa 21. année.

Le ſecond & le troiſiéme nommez Philippes Auguſte, & Maximilian - Thomas n'ont pas vécu.

Le quatriéme, c'eſt le Prince qui ſuit, qui regne à preſent.

Marie Anne a épouſé Philippes IV. en deuxiémes nopces ; C'eſt la Reyne d'Eſpagne d'apreſent, Mere & Tutrice

de Charles II. ſon fils.

La ſeconde fille n'a pas vécu.

La ſeconde femme de Ferdinand a eſté Marie Leopoldine, fille de l'Archiduc Leopold, qui n'a point eu d'enfans qui ayent vécu long temps.

La troiſiéme femme a eſté Eleonor de Gonzague fille de Charles Duc de Mantoue Imperatrice Doüairiere; qui a épouſé l'Empereur Ferdinand le 30. Avril 1651. de laquelle il a eu Eleonor Marie d'Auſtriche née le 31. de May de 53. Reine de Pologne; la deuxiéme eſt Marie Anne Joſeph d'Auſtriche, née le 30. Decembre de 54.

LEOPOLD-IGNACE. FRANCOIS-BALTHASAR-JOSEPH-FELICIAN I. Empereur.

CE Prince eſt né le 9. de Juin de l'année 1640. ſon frere aiſné Ferdinand eſtant mort, il fut dans la méme année 54. proclamé Roy de Boheme; en 55. Roy d'Hongrie; il fut éleu le 18. de Juin en 58. Roy des Romains, & Empereur, couronné en Juillet. Il a épouſé Marguerite Marie Thereſe d'Eſpagne née le 12. Juillet

51. fille de Philippes IV. & de Marie Anne d'Auſtriche. De ce mariage il y a des enfans dont l'aiſné Ferdinand-Venceſlas né en 1667. eſt mort en 1668.

Par la ſuite de cette Genealogie nous voyons que l'Empereur Leopold-Ignace I. du nom eſt le 13. Prince de la Maiſon d'Auſtriche à compter depuis le Chef qui eſt Rodolphe Comte de Habspurg I. Empereur de cette illuſtre Maiſon; partant il y a onze Generations entre l'Empereur Rodolphe, & Leopold-Ignace; à compter excluſivement. De plus cette Table nous fait connoiſtre que Philippes I. ou le Bel, eſt le pere commun de toute la Maiſon d'Auſtriche; & que ce ſont de ſes deux fils Charles-Quint, & Ferdinand, que les deux branches ont pris leur origine. Philippes le Bel eſt 4. Ayeul de Leopold-Ignace; Ferdinand I. ſon Triſayeul; Charles II. Archiduc de Gratz, Prince de Stirie ſon Biſayeul; Ferdinand II. ſon Ayeul; Ferdinand III. dit Erneſt ſon pere; par conſequent Charles II. Roy d'Eſpagne & Leopold-Ignace Empereur ſont au meſme degré, leur ſang ſe réunit dans Philippes le Bel leur 4. Ayeul.

Par la Genealogie de la Maiſon d'Auſtriche nous voyons que dans la preſente année 1673. il n'y a que deux Princes dans les deux Branches de cette Illuſtre famille : & huit Princeſſes.

Dans la Branche d'Eſpagne qui eſt celle des Ainez, il y a Charles II. à preſent Roy d'Eſpagne âgé en Novembre de 12. ans accomplis : il y a deux Princeſſes qui ſont Marie Thereſe, née le 20. de Septembre 1638. Reyne de France, mariée à Louys XIV. le 9. de Juin de 1660. Marguerite Marie Thereſe infante d'Eſpagne née en Juillet 1651. mariée à l'Empereur en 1663. morte dans la preſente année 1673. le.... mois de....

Dans la Branche Allemande, Leopold-Ignace I. Empereur du nom en eſt le Chef, né en 640. Ce Prince a trois ſœurs ; l'aiſnée eſt Marie Anne d'Auſtriche ; née en 34. mariée à Philippes IV. Roy d'Eſpagne, de ſon lit Marguerite Marie Thereſe d'Eſpagne eſt née & morte Imperatrice dans cette année 1673. le.. du mois de.. & Charles II. Roy d'Eſpagne à preſent regnant.

La 2. eſt Eleonor Marie d'Auſtriche ;

née en May de 53. mariée au Roy de Pologne ; la 3. Marie Anne Joseph Archiducheſſe d'Auſtriche née en Decembre de l an 1654.

De la Branche d'Auſtriche des Archiducs d'Inſpruck.

CEtte Maiſon eſt tombée en Quenoüille, il n'y a que trois Princeſſes. Le cinquiéme fils de Charles II. nommé Leopold, frere de l'Empereur Ferdinand II. ayant quitté l'Eveſché de Straſbourg ; eut la Principauté d'Inſpruck ſous titre d'Archiduc ; Il épouſa Claude de Medicis, de laquelle il a laiſſé deux Princeſſes, qui vivent encore ; & un fils qui eſt mort.

Laiſnée eſt Iſabelle Claire Eugenie qui eſt née au mois d'Aouſt de 1629. elle a épouſé Charles de Gonzague Duc de Mantoüe ;

La ſeconde eſt Iſabelle Claire d'Auſtriche, Archiducheſſe d'Inſpruck, née en 1633.

Le fils de l'Archiduc Leopold d'Inſpruck, a eſté Ferdinand Charles d'Auſtriche Archiduc d'Inſpruk, qui a eu d'Anne de Medicis une fille unique

nom
née
née
20.
niep
ſon
unic
Mai
anne
pold
de C

nommée Claude Felicite d'Auſtriche née le 30. May 53. qui a eu dans l'année preſente au meſme jour 30. May 20. ans accomplis. Cette Princeſſe eſt niepce des deux precedentes ſœurs de ſon pere Ferdinand-Charles, elle eſt unique heritiere des biens de cette Maiſon, elle a eſté dans cette meſme année 1673. mariée à l'Empereur Leopold-Ignace I. du nom, ſon couſin iſſu de Germain,

LES ESTATS DE LA Couronne de Portugal en Eſpagne.

LE Royaume de Portugal a eſté autresfois appellé Luſitanie, ou Eſpagne ulterieure. A l'Occident ce pays à la Mer Occidentale; à l Orient les Royaumes de Leon, Caſtille & Andalouſie; au Septentrion, la Gallice; au Midy la Mer Oceane, où eſt le Golphe de Cadiz, depuis le 36. degré de latitude juſqu'au 42. & depuis le 9. degré 10. minutes de longitude juſqu'au 13.

La diviſion de ce Royaume eſt ſelon les rivieres. Le Minho ſepare ce pays de la Gallice, le pays d'entre le Minho & le Douro, eſt le plus Septentrional; il eſt diviſé en deux; entre Minho, & Douro, ſur le bord de la Mer; où eſt Braga; Porto, ſur le Douro, & Viana de Foz de Lima ſur la riviere de Lima. Entre Minho & Douro, Traloſmontes;

il y a Braganea, Miranda de Douro; Torre de Mencoruo, Pinhel.

Le Pays d'entre le Douro, & le Tajo. La Capitale eſt Liſbone ſur le Tajo, Setuval, ſur le Cadaon; puis en montant ſur le bord de la Mer, Alanquer, Leirca, Branco, Coimbra, Aveiro, Lamego, Viſeu, Guarda, Caſtel, Branco, Hidanha à Velha, Tomar.

Le Pays d'entre le Tajo, & la Guadiana; eſt diviſé en Alenteio, où eſt Portalegre, Eluas, Eſtremoz, Evora; & Entretejo, où eſt Beja. Les Monts de Calderaon ſeparét ce pays de l'Algarve.

Le Royaume d'Algarve a pour villes principales, Faro, Silves, Tavira, Lagos, le Cap de ſaint Vincent.

Setuval, eſt un des plus beaux ports de Portugal. Coimbra eſt une celebre univerſité. Porto fait un grand commerce; mais Liſbone l'emporte ſur toutes ces Provinces; pour ſa grandeur, ſa richeſſe & les avantages que ſes habitans tirent de ſon port. Elle fait preſque ſeule le trafic des deux Indes. Ce pays de Portugal a des contrées dont la fecondité fait l'abondance du Royaume en bled, citrons, oliviers. Le plus grand Seigneur de ce Royaume c'eſt le Duc de Bragance; dont la famille eſt à preſent

ſur le Thrône depuis l'an 1640, comme nous verrons dans la ſuite.

La Religion.

On ne ſouffre point dans cet Eſtat d'autre Religion que la Catholique; & ceux qui ont voulu en profeſſer une autre ſe ſont retirez, comme quantité de Mores & de Juifs.

La Monarchie.

Cette Monarchie a une grande eſtenduë dans les trois autres parties du monde, puiſque toutes les coſtes de l'Afrique qui regnent ſur l'Ocean luy ſont preſque toutes ſoûmiſes. Dans l'Aſie ils ont des Iſles & des établiſſements dans le continent. Dans l'Amerique, ils ſont en poſſeſſion du Breſil entier depuis qu'ils ont chaſſé les Hollandois de la forteresſe du Recif; qui leur donne un pouvoir abſolu ſur tout ce vaſte pays.

Les Rois qui ſont les plus connus de ce Royaume ſont de la Maiſon de Bourgogne. Henry de la Maiſon Royale de France; fils de Henry de Bourgogne; l'un des fils de Robert de Bourgogne I. du nom Duc de Bourgogne, fils de Ro-

bert Roy de France, & petit fils de Hugues Capet, alla secourir Alphonse VI. contre les Maures; dont il épousa la fille nommée Thereſe, qui luy apporta en dot le Comté de Portugal, qui fut erigé en Royaume. Ce Prince mourut en l'année 1112. apres avoir conquis cet Estat sur les Maures; (Thereſe estoit fille naturelle d'Alfonse VI.) Roy de Castille.

Alfonse son fils luy succeda, & défit à Ourique l'an 1139. 5. Rois Maures & mourut l'an 1185. Son fils Sanche luy succeda & mourut en 1212. Alfonse II. fils de Sanche est Roy ensuite & meurt en 1233. Alfonse III. regne apres son frere Sanche II. chassé, jusqu'en 1279. Denis jusqu'en 1325. Alfonse IV. jusqu'en 1357. Pierre jusqu'en 1397. Ferdinand jusqu'en 1383. Jean I. jusqu'en 1433. Edouard jusqu'en 1438. Alfonse V. jusquen 1481. Jean II. jusqu'en 1495. Il mourut sans enfans; Emanuel fils de Ferdinand Duc de Visea, & petit fils d'Edouard Roy de Portugal succeda à Jean II. comme son cousin germain, il mourut en 1521. Il eut trois femmes: de la seconde il eut Jean qui luy succeda III. du nom (son cinquiéme fils du deuxiéme lit, fut Henry Cardinal,) Ce-

Roy mourut l'an 1557. Jean ſon fils Prince de Portugal mourut avant ſon pere, en 1554. & laiſſa Jeanne fille de l'Empereur Charles V. ſa femme qui accoucha de Sebaſtien Poſtume, né l'an 1554. qui ſucceda à ſon Ayeul, en 1557. il fut tué ou pris dans l'Afrique. Le 4. d'Aouſt l'an 1578. Henry ſon Oncle Cardinal luy ſucceda & mourut en 1580. Depuis Philippes II. Philippes III. Philippes IV. Rois d'Eſpagne ont regné juſqu'en 1640. que Jean IV. Duc de Bragance fut proclamé Roy dans Liſbone. Le droit de ce Prince eſt le plus apparent; puiſqu'il deſcend de Catherine fille de Duarte, 6. fils d'Emanuel, frere de Jean III. & de Henry; qui ont eſté Rois. Cette Princeſſe Catherine a épouſé un Duc de Bragance en 1580. Philippes II. s'empara du Portugal; comme deſcendant d'Iſabelle fille du Roy Emanuel; mariée à Charles V. mais le droit de Catherine eſtoit preferable puis qu'elle deſcendoit d'Emanuel par Duarte ſon fils. Ce Roy Jean IV. eſt mort en 1656. ſon fils Alfonſe VI. luy a ſuccedé, dont la foibleſſe luy a fait donner Dom Pedro, ſon frere pour Regent.

Ce Prince avoit épouſé en 1666. Louyſe-Marie-Françoiſe-Eliſabeth de

Savoye, née le 21 Juin 1646. du Duc de Nemours & d'Elizabeth de Vendosme. Ce mariage a esté declaré nul, pour cause d'impuissanc, & Dom Pierre Prince de Portugal & des Algarbes a esté declaré Regent de l'Estat en 1668. & la mesme année le 24. Mars a épousé la Princesse de la Maison de Savoye, qui avoit esté destinée pour Alphonse VI. son frere aisné. Ce mariage a esté confirmé par le Pape Clement IX. duquel mariage Elizabeth Marie Louyse Joseph est née le 6. Janvier 1669. Alphonse est dans l'Isle de Tercere depuis l'an 1669. qu'il s'y est retiré.

Catherine Princesse de Portugal sœur unique du Roy a épousé le 31. Mars 1661. Charles II. Roy d'Angleterre. Elle est née en 1638. le 25. Novembre.

L'ITALIE ET LES Isles voisines, Sicile, Sardaigne, & Corse, & autres Estats & Republiques.

L'Italie est au milieu des trois parties plus meridionales de l'Europe, elle represente une botte, dont le haut touche à la France, & à l Allemagne, dont elle est separée par les Alpes. Le tout est enfermé de la mer; au midy la mer de Gennes, ou Liguſtique; la mer de Toscane, ou Tyrrhene; la mer de Sicile, la mer Ionienne ou de Grece; à l Orient le Golphe de Venise ou mer Adriatique.

La situation à l'égard du Ciel est depuis le 36. degré de latitude, jusqu'au 46. & depuis le 30. degré de longitude jusqu'au 43. Nous avons cy-devant décrit la Savoye.

L'Italie se peut diviser en trois parties; la Lombardie; l'Jtalie, & le

Royaume de Naples.

La Lombardie occupe ce qui est aux environs du Po, & nous la diviserons en haute & basse. La haute est esloignée de la mer, la basse est proche de la Mer.

La haute comprend les Estats entiers du Piedmont, qui sont au Duc de Savoye, dont la Capitale est Turin; la Carte particuliere nous instruira du reste. Le second Estat est celuy de Milan, dont la Capitale est Milano; Pavia sur le Ficino, Voghera, Alexandria, Valenza, Novara, & de là jusques aux Grisons. L'Estat de Gennes, a pour Capitale Gennes; ou Genua sur la mer; cet Estat est appellé la riviere de Gennes. L'estat du Montferrat, est en partie au Duc de Savoye, & au Duc de Mantouë, Casal en est la Capitale, Moncalvo, Aqui.

La basse Lombardie comprend les Estats de Venise, qui est Republique, & dont il y a une Carte particuliere, qui comprend le Bergamasl, le Bressau; l'Estat de Verone, de Padouë, le Vicentin, le Trevigian, le Frioul, & l'Istrie, au Septentrion du Golphe. Tous ces Estats sont au Septentrion du Po.

L'Eveſché de Trente eſt au Septentrion de ces Eſtats, dont la Capitale eſt Trente.

Au midy ſont les Eſtats de Mantouë, Mantoua, de la Mirandole ; Mirandola, & la Concordia : l'Eſtat de Ferrare, Ferrara ; l'Eſtat de Bologne, Bologna : la Romagne où eſt Ravenne ſur le Golphe : le Duché de Modene, où eſt Modena ; de Regge, où eſt Reggio : le Duché de Parme, où eſt Parma ; le Duché de Plaiſance, où eſt Piacenza ſur le Po ; de l'autre coſté de Cremone qui eſt dans les Eſtats de Milan. Tous ces Eſtats ſont au Midy du Po.

L'Italie comprendra les Eſtats de l'Egliſe & de Toſcane. Les Eſtats de l'Egliſe ſont en partie ſur la mer Tyrrhene ou de Toſcane, & ſur le Golphe de Veniſe. Rome eſt la Capitale de l'Eſtat de l'Egliſe ; le Boulenois eſt au Septentrion, Bologna ; la Romagne où eſt Ravenne & Imola ; le Duché d'Urbin, où eſt Urbino ; la Marche d'Ancone, où eſt Ancona, Santa Maria Lauretana, Aſçoli : le Peruſin, où eſt Perugio. Orvieti ; l'Ombrie, où ſont Spoletto, Aſſiſio, Nocera, Montefalco ; Todiamonia, Narni ; l'Eſtat de S. Pierre, où eſt Rome ſur le Tibre, Bracciano,

Bracciano, Viterbo, Tivoli; la Campagne de Rome a Fraſcati, Oſtia à l'emboucheure du Tibre; Ardea, Taracina, Veroli.

L'Eſtat de Toſcane en comprend pluſieurs. L'Eſtat du Grand Duc de Toſcane qui eſt Florence, Fiorenza, la Capitale. Il y a Piſa ſur l'Arno, Livorno, ou Ligourne, Piſtoia, Valombroza, Camalduli, Arezzo Cortona, Volterra, Piombino, eſt ſur la Mer. L'Eſtat Sienois, où eſt Siene pour Capitale, Siena, Alcino, Pienza Chiuſi, Maſſa, Piombino, Orbitello, & le Duché de Caſtro, ſont partie de ces Eſtats. Portolongone, eſt ſur la Mer. Lugues eſt vers l'Eſtat de Genes.

Le Royaume de Naples, contient pluſieurs Provinces. La terre de Labour où eſt la Capitale du Royaume de Naples, Napoli, Capua, Nola, Averzo, Aguino, Fundy, Monté-Caſſino, Gaëta, eſt ſur la Mer, Pozzuolo vers l'Iſle d'Iſchia.

L'abruzze Citerieure, eſt Lanciano, Solmona, Civita del Conte.

L'Abruzze Vlterieure, Campoli, Civita di Penna, Aquila.

La Province de Capitanate, où ſont Tragonara, Santo Seviero.

La Principauté Vlterieure où eſt Benevento, ſaint Agata, Ariano, Tricento,

La Principauté Citerieure, où ſont, Sarno, Cava, Nocera, Amalfi, Salerno, Policaſtro.

La Baſilicate, où eſt Cyrenza, Rappella, Venoſa.

La Calabre Citerieure, où ſont, Coſenza, Cirenza, Goſſano ſur le Golfe de Taranto, Cariati, Vmbriatico.

L'Ulterieure, ou ſont Reg'o, au Fare de Meſſine, Boüa, Mileto, Iſola, Belcaſtro, Nicoſtro.

A l'Emboucheure du Golfe de Veniſe eſt la terre d'Otranto; où ſont Otranto ſur le Golfe, Caſtro Gallipoli, Aleſſano, Taranto, Motola, Matera, Brindiſi ſur le Golfe.

La Terre de Bari ſuit apres, où la Ville principale eſt Barri, Polignano, Monopoli juſqu'a la Rivere d'Ofanto, depuis l'Ofanto dans la Capitanate ſur le bord de la Mer; l'Apoüille à Salpe ancienne ville; Manfredonia ſur le bord de la Mer; le Mont ſaint Ange; l'Apoüille comprenoit ces pays. Il y faut encore remarquer, Troja, Lucera delli Pagani, & le Comtat de Moliſſe, où ſont Larini, Bojano, Trivento.

Les Iſles peuvent paſſer pour la quatrieſme partie d'Italie.

La plus conſiderable eſt la Sicile. On la diviſe en trois Vallées ; Val di Demona, où eſt Meſſina, Tormina, Mont Gibel; Santo Marco.

Valle di Noto, où eſt Syracuſe ; la patrie d'Archimede & de Denys le Tyran ; Noto, Mazarino, Auguſta.

Valle di Mazara, où ſont Palermo, Montreale, Marſala, Mazara, Agrigento, o Girgenti.

L'Iſle de Sardaigne a deux pointes au Septentrion, Capo Lugodori, au Midy Capo Cagliari, où eſt ſitué la Capitale, Caglier ou Calori, ou Cugliari; Villa de Gleſia, Oriſtagni, Boſa Citta, Algeri, Carignano, Lode.

L'Iſle de Corſe, à Baſtia, S. Fliorenzo, Accia, Corte Porto Vecchio.

L'Iſle d'Elbe eſt entre Corſe & Piombino. La place forte de Portolongone regarde l'Italie. A l'Occident de la Calabre ſont les Iſles de Lipara ou Æoliennes, au nombre de neuf. Dans le Golfe de Veniſe, du coſté de l'Iſtrie, & de la Dalmatie, il y en a qui dependent des Eſtats de Veniſe.

Les Monts plus conſiderables, qui ſont dans l'Italie, ſont les Alpes, l'Ap-

pennin. Les Alpes ſont les limites de la France, de l'Italie, & du pays des Suiſſes. Le Mont S. Godard donne le commencement à ces prodigieuſes Montagnes, & depuis ce Mont juſqu'au Marquiſat d'Aouſt, ce ſont ſelon les anciens, les Alpes Pennines. Depuis Aouſt juſqu'au deſſous de ſaint Jean de Morienne, ce ſont les Alpes Grayennes; de-là juſqu'à Embrun ce ſont les Cottiennes. Au deſſous d'Embrun juſqu'à la Mer, ce ſont les Maritimes. Les Monts ou les croupes à preſent plus renommées ſont le Grand ſaint Bernard, le petit ſaint Bernard, le Mont Viſo qui paſſe pour le plus haut, le Mont Genevre & le Mont ſaint Godard. Les Alpes vont au Golfe de Veniſe vers la Carniole.

L'Apennin commence dans le Comté de Nice, vers Tenda & traverſe toute l'Italie par le milieu au deſſus de la Riviere de Genes; & finit apres avoir paſſé dans tous les pays où il jette des rameaux; dans la terre d'Otrente; pres d'Otranto Ville dans le Golfe, & s'avance vers le Midy juſqu'à Regio, qui eſt à la pointe de l'Italie vers la Sicile.

A conſiderer la Coſte depuis Marſeille juſqu'à Regio; on voit à la Co-

ſte de Provence, la Ville de Marſeille : en ſortant du port on voït trois Iſles, Ratoneau, Pomegue, & le Chaſteau d'If ; la tour de Planier : la tour de Rieux ; la Ciotat en terre ferme ; le Port ſaint Georges ; Tolon, Hieres en terre ferme ; & les Iſles d'Hyeres ou Iſles d'or, autrefois les Stœcades, au nombre de 3. La Licaſtre, de Port Cros, & de Levant, ſaint Tropez ſur le Golfe de Grimault, Frejuls, les Iſles de Lerins, ſainte Marguerite & ſaint Honorat. Canes ; Antibe, Nice, Monaco ; ou Mourgues, Ventimiglia Arbenga, Finale, Savone, Genes, Luques, Piſe, Ligourno, ou Livourno, Piombino. Dans l'Iſle d'Elbe, Porto-Longone, Orbitello, Civita-Vecchia, Oſtie, à l'emboucheure du Tibre, Rome, à ſix lieües au deſſus ; Ardea, Cap. d'Antia ; Tarracina, Gaëta, Naples, Salerne, Amalfi, Policaſtro ; Nicoſtro, Regio.

Les Rivieres conſiderables de l'Italie, ſont l'Arno, & le Tibre qui ont leurs Sources dans l'Appennin ; le Po à ſa Source dans les Alpes ; l'Arne arrouſe Florence & Piſe en Toſcane, le Tibre paſſe dans Rome ; le Po à ſa Source vers le Chaſteau-Dauphin dans

les Alpes, de là il passe à Saluces, Turin, Casal, Plaisance, Cremone ; puis au dessus de Ferrare il se divise en deux bras, & au dessous en deux autres, pour, embrasser Commachio & porter ses eaux avec moins de violence dans le Golfe de Venise.

Le Roy d'Espagne possede en Italie le Royaume de Naples, les Isles de Sicile & de Sardaigne ; le Milanez, le Comté de Finale. Le reste de l'Italie appartient au saint Siege ; aux Venitiens, qui occupent la Basse Lombardie ; au Duc de Savoye qui tient une partie de la haute ; au Duc de Florence à qui appartiennent les Estats de Florence, Siene & Pise : à la Republique de Genes, qui possede le pays de la riviere de Genes & l'Isle de Corse : au Duc de Mantoüe, le Duché de Mantoüe & une partie de Montferrat ; au Duc de Parme, le Duché de Parme & Plaisance. Le Duc de Modene, tient Modene & Rege. L'Evesque de Trente est Prince du domaine de son Evesché. Il y a encore en Lombardie plusieurs petits Estats ; comme la Mirandole, la Guastalla dans le Mantoüan, & Sabionnetta, Palavicino entre Parme & Plaisance ; de Monaco ou Mourgues :

sur la coste de Gennes ; de Masseran dans le Piedmont ; les Comtez de Betigliana & le Marquis de Malespine en Toscane.

Il est inutile de rechercher les anciens noms de l'Italie ; dont on a souvent pris une partie pour le tout, en l'appellant, Saturnie, Anotrie, Ausonie, Latium. Italie vient d'Italus Roy des Sicules, grande Hesperie, pour la distinguer de l'Espagne, comme dit Maginus. Pour la description de l'ancienne Italie, on en a traité dans l'ancienne Geographie ; où nous avons aussi rendu raison de ses noms anciens & de ses peuples, qui au rapport de Justin premier Chapitre de son 43. livre de ses Histoires, ont vecu sous la domination de Saturne avec une extreme bon-heur, dans une communauté generale de biens, *Veluti unum cunctis patrimonium esset.*

La Religion.

A l'égard de la Religion, on fait profession dans toute l'Italie de la Catholique Apostolique & Romaine, & les nouvelles opinions ont eu peu de credit sur les esprits de ces peuples. Ce n'est pas que si les Souverains n'y eussent ap-

porté tous les reglemens neceſſaires, les derniers Hereſiarques auroient pû y avoir des partiſans, mais l'Inquiſition qui eſt eſtablie dans la pluſpart de ces pays a eſté un Souverain remede contre les hereſies : & ſi ſes rigueurs ont eſté grandes dans les commencemens, il n'en a peut-eſtre pas falu moins pour contenir ces peuples dans le devoir. Il y a des Juifs qu'on ſouffre en quelques-uns de ces Eſtats; & le Pape tire quelque tribut de la liberté qu'il leur donne dans les terres qui relevent de l'Egliſe.

Pour ce qui touche le Gouvernement, nous parlerons des Princes d'Italie, & des familles plus conſiderables, qui ſont Souverains dans leurs pays, & des Republiques de Veniſe, de Genes, de Luques, & de la petite ville de ſaint Marin.

ISLE ET ROYAVME DE SICILE.

LA Sicile a esté nommée par les anciens le Pays des Cyclopes; & l'Isle du Soleil, Homere. l. 9. & 12. de l'Odyss. Sicanie Trinacrie à cause de ses trois Caps, ou pointes; par les Latins *Triquetra* à cause de sa figure triangulaire. Son tour est de plus de deux cent lieuës. Le Cap du Faro estoit appellé *Polorus*; le Cap opposé vers le Midy qui est Capo Passaro, estoit *Pacaynum*. Le Cap d'Oüest, qui est nommé Coco, estoit celuy de Lilybée.

La situation à l'égard du Ciel, est depuis le 35. degré 40. minutes iusqu'au 38. de latitude & depuis le 37. de longitude jusqu'au 39. degré 40. minutes.

L'Isle ou le Royaume de Sicile est diviſé en trois parties, ou Vallées.

Valle di Demona, qui occupe la partie la plus proche de l'Italie & vers le Nort. Les Rivieres de Termini, Datai-

no & Jarretta avec la Mer, contiennent ce pays. Les villes ſont Meſſine au détroit d'entre la Sicile & l'Italie, qu'on appelle Faro di Meſſina. En tirant vers le Midy on voit Catania ſur le Golfe de meſme nom : Taormine ſur le bord de la mer entre Catane & Meſſine. Faro, eſt à la pointe de l'iſle, qui donne le nom au Cap & au deſtroit. Le Mont Gibel que les anciens ont nommé Æthna, eſt au Nortoueſt de Catane. Cette Mongne eſt toûjours en feu & jette des cendres & des pierres de temps en temps. Elle peut avoir 20. à 25. lieuës de tour; du levant au Midy on y cultive de tres-bonnes vignes, du Nort au Couchant elle eſt couverte de bois pleins de beſtes ſauvages, elle porte du ſafran & de la Rhubarbe.

Valle di Noto eſt vers le Midy depuis Jarretta juſqu'au bord de la Mer. La ville de Noto donne le nom à cette partie. Leontini eſt au Sud du Lac de meſme nom. Le Cap de Paſſaro regarde la Grece. Sur la coſte, on voit Siracuſe, ou Saragoſie ville ancienne.

Valle di Mazara, dont la Capitale eſt Palerme, jadis Panorme, qui diſpute d'ancienneté & de dignité avec Meſſine; pour avoir eſté le ſiege ancien des

Rois de Sicile; & la demeure des Vice-Rois d'à preſent, eſt ſur la Mer de Toſcane. Mont-Reale eſt au Sud de Palerme, à l'Oueſt il y a le Cap de ſaint Vito; & le Golfe di Caſtello à Mare. La Ville de Mazara donne le nom à cette partie. En tirant à l'Eſt, on voit le port d'Agrigento; la ville d'Agrigento, ou Girgenti. Heraclia, Rovinata, Trepano del Valle, eſt la Drepana des anciens; Marſalla tient la place du Lilybée des anciens; Agrigente eſt fameuſe par le Tyran Phalaris.

ISLE ET ROYAVME de Sardaigne. Isle de Corse.

L'ISLE de Sardaigne, ou Sardigna, ou Sardegna, est à la hauteur du 37. degré 40. minutes jusqu'à 40. degrez 15. minutes. Elle est divisé en deux parties.

La premiere est Capo Lugodori ; la seconde partie Capo Cagliari. Les villes considerables sont Calari, villa de Glesia, Oristagni, Bosacitia, Algeri, Sassari. Calari ou Calaris a titre d'Archevesché : c'est un tres bon port de Mer bien fortifié qui regarde l'Afrique. Les Isles de saint Pierre d'Asinara &c. dependent de Sardaigne. Cette Isle a esté long-temps sous la domination de l'Empire Romain. Depuis les Africains & Sarrazins s'en saïsirent ; les Pisans & les Genois les chasserent, lesquels n'ayant voulu obeïr au Pape ; elle fut donnée en fief par le Pape à Jacques Roy

d'Arragon ; & Ferdinand d'Arragon eſtant Ayeul maternel de Chàrles-Quint, elle eſt dans les Eſtats du Roy d'Eſpagne ; qui y met un Viceroy ; qui fait ſa demeure dans Cagliari.

L'Iſle de Corſe eſt à la hauteur du 40. deg. 30. m. juſqu'à 42. deg. 20. minutes. Elle appartient à la Rebublique de Genes. Les Latins l'appellent *Corſica*, d'une femme nommée Corſa, qui s'y eſtablit.

Cette Iſle eſt diviſée en quatre parties ; à cauſe des Montagnes.

La premiere eſt au Septentrion, & s'appelle Di qua da i Monti.

La ſeconde, à l'Orient, appellé Banda di Dentro.

La troiſiéme eſt au Midy, Dila da Monti.

La quatriéme, à l'Occident, Banda di Fuori.

Les Villes Capitales de ces quatre parties ſont, Baſtia ; ſaint Fiorenzo, Nebbio, Corte au centre de l'Iſle ; Capo Bianco, ou Corſo au Nort. Capo Bonifacio au Sud ; Adjazzo eſt vers le Golfe de meſme nom, à l'Occident de l'Iſle ; Calui pres du Golfe de Calui. Il ſe voit dans cette Iſle quantité de villes ruinées, Mariana, Alerie, Accia. C'eſt

la Republique de Genes qui jouit de cette Isle, apres en avoir chassé les Pisans & les anciens proprietaires. Bastia est le seul Evesché qui y reste à presént.

Sardaigne & Corse ont suivy pour le Gouvernement dans les derniers siecles l'Isle-de Sicile; & pour la Religion celle de l'Italie. Nous avons laissé à l'Histoire ancienne & aux Cartes du vieux monde, à les considerer comme Royaumes.

HAVTE LOMBARDIE

& Pays voiſins, qui ſont les Eſtats de Savoye, Piémont, Milan, Genes & Monferrat.

SI nous ſuivions les anciennes diviſions de la Lombardie, il faudroit la diviſer ſelon le cours du Po, & dire que l'une à l'égard de Rome eſt au deça du Po, l'autre au de là du Po; mais puiſque les Cartes du ſieur Sanſon n'ont pas les meſmes limites; nous conſiderons la Lombardie ſuivant le cours du Po, en haute & baſſe. La haute eſt la partie de Lombardie, qui eſt depuis la ſource de ce fleuve, juſques aux confins de l'Eſtat de Milã au deſſous de Cremone. La baſſe comprend les païs qui ſont depuis l'Eſtat de Mantouë, à l'Occident où finit l'Eſtat de Milan ſur le Po, juſqu'au Golfe de Veniſe.

Les anciens ont appellé ce pays Gaule Ciſalpine, qui eſt enfermé entre les Alpes des Suiſſes & d'Allemagne ; les Alpes de France, & le Mont Apennin ; & depuis l'an 568. les Lombards ont donné ce nom à ce pays, & y ont eſtably un Royaume qui a duré juſqu'en 774. auquel Charlemagne prit Pavie, & emmena Didier Roy des Lombards priſonnier en France.

Il eſt aiſé de juger que la Lombardie haute & baſſe doit comprendre une partie du Piémont, de la Savoye : du Montferrat, le Cremonois, quelques pays poſſedez par les Suiſſes & les Griſons, le Mantoüan, & l'Eſtat de la Republique de Veniſe, avec ceux de quelques Princes, dont les terres ont peu d'eſtenduë.

La Savoye, le Piémont, & le Montferrat ont eſté aſſez exactement décrits dans les Cartes particulieres ; il reſte

L'Eſtat de Milan ; qui peut eſtre diviſé en onze parties.

La premiere eſt-il Milanczé, dont Milan eſt la Capitale & de tout le Duché, qui appartient au Roy d'Eſpagne.

La ſeconde, le pays qui eſt aux environs du Lac de Como ; dont Como eſt la Capitale, à la pointe du Lac vers le Midy.

La troisiéme est le pays qui est à l'Occident du Lac Maggiore, qui va jusques au Comté de Vallais. Ugogna en est la Capitale.

La quatriéme, est le Novarese; Novara la Capitale.

La cinquiéme, le Vigevanase, la Capitale Vigivano & Cozzo.

La sixiéme est Laumeline, où sont Valencia; Mortara.

La septiéme, l'Alexandrin; la Capitale Alexandrie sur le Tenaro.

La huitiéme, le Tortonese; la Capitale Tortona, sur la Serivia riviere.

La neufiéme, le Pavesé, ou est Pavia sur le Tisin, Voghera, Bobbio.

La dixiéme, le Lodesan; la Capitale Lodi, sur l'Adda.

La onziéme, le Cremonois, Cremone capitale sur le Po. Le Milanez va jusqu'à Casal Magiore, sur le Po, où commence le Mantoüan.

La partie Septentrionale du Lac Majeur entre le pays des Suisses, le Lac de Lugano & la ville du mesme nom est à son Orient. A l'Occident Locarno; & les cent vallées, de la jusqu'au Mont saint Godard ce sont les Alpes. Le Lac de Come, a au Septentrion le Comté de Chiavena.

Sans rechercher les anciens Seigneurs du Duché de Milan, nous parlerons du 1. Duc qui eſt Jean Galeas fils de Galeas II. qui fit eriger la Seigneurie de Milan en Duché l'an 1395. par l'Empereur Venceſlas. Il épouſa Iſabelle, fille de Jean Roy de France, & ſœur de Charles V. & mourut en 1402. Jean-Marie ſon fils aiſné luy ſucceda ; qui fut tué en 1412. en l'Egliſe ſaint Godard ; ſon frere Philippe-Marie ſucceda & mourut en 1447. François Sforze épouſa Marie fille naturelle de Philippes & fut Duc en 1450. Galeas-Marie luy ſucceda en 1464. Jean Galeas ſucceda en 1476. Louys Sforze oncle ſucceda en 1494. qui fut chaſſé de ſes Eſtats en 1500. par Louys XII. Maximilian ſon fils fut pris priſonier l'an 1515. Francois ſon frere fut reſtably par Charles-Quint en 1529. qui eſtant mort en 1535. ſans enfans, Charles V. ſe ſaiſit du Duché, & a toûjours eſté depuis aux Rois d'Eſpagne. La Ville, de Milan a eſté priſe & repriſe pluſieurs fois en 12. ou 15. ans par les François & par la Maiſon d'Auſtriche.

La Republique de Genes n'eſt point du pays de la Lombardie : elle tient le

bord de la mer depuis Ventimiglia, juſqu'a Porto Venere. La Ville de Genes diviſe cette coſte en deux parties.

A l'Oüeſt de Gennes, on voit la riviere de ponant, où l'on voit Ventimiglia, Oneglia, Arbenga, Finale, Savonne, Noli.

A l'Orient de Genes la riviere de levant, dont la Capitale eſt Brugneto, ſur la Varra; la riviere de Magra borne cet Eſtat; Pontremoli.

Genes eſt la Capitale & Republique plus conſiderable autrefois qu'à preſent, & il y a eu de grandes revolutions dans cette Republique, par les factions de ſes Citoyens.

On voit dans cette Carte les Eſtats de Parme; de Plaiſance, de Palavicini, & de Landi, dont nous parlerons dans la ſuivante.

BASSE LOMBARDIE,

où ſont les Eſtats de Veniſe en Italie, de Mantoüe, Parme, Modene & Trente.

LA Baſſe Lombardie comprend ce qui eſt au Nord du Po, juſqu'au Suiſſes, & au Sud juſques à l'Appennin, depuis le Duché de Mantoüe, juſqu'au Golfe de Veniſe.

Quoyque l'Eſtat de Veniſe ſoit le plus conſiderable de ceux qui ſont dans la Baſſe Lombardie, nous remettrons, ſa deſcription dans la Carte particuliere des Eſtats de la Republique en Italie, & Iſtrie.

Le Duché de Parme eſt au Midy du Po. La Capitale eſt Parme, puis Borgo ſainto Domino. Le Duché de Plaiſance eſt au Duc de Parme; la Capitale eſt Piacenza, vers le Confluent de la Trebia dans le Po.

L'Estat de Landi est au Midy, la Capitale Borgo di val di Taro.

L'Estat Palavicin, est au Sud du Po entre les Duchez de Parme & de Plaisance, Capitale, Busseto, & Corte Magiore.

Le Duc de Parme est de la Maison des Farneses feudataire de l'Eglise.

Le Duché de Modene, a pour capitale Modene, sur la Stradella;

Le Duché de Regge, où est Reggio, au Duc de Modene.

Il y a trois petits Estats au Nort du Modenois; le Duché de Mirandole, où est Mirandole & la Concordia; les Princes de Corregio, de Novelara, de Sabionetta, de Guastalla, de Bozolo; &c.

Nous laissons le Boulenois & le Ferrarois pour l'Estat de l'Eglise.

Le Duché de Mantoue; dont la Capitale est dans un Lac de six à sept lieües de tour, l'entrée de la Ville est par des chaussées. Le Palais du Duc est magnifique; ses raretez sont d'un prix infini. Le Duc de Mantoüe est de la Maison de Gonzague, prend la qualité de Duc de Montferrat par le partage qui a esté fait avec le Duc de Savoye. Le Menso passe dans la Ville,

ou il donne une grande commodité pour les Moulins : les Villes ſon Gonzaga, Viadane.

Au Nort de cet Eſtat on voit Caſtigionel, Dalle, Stivere.

Le Comté de Trente a pour Ville Capitale Trento, dont l'Eveſque eſt Seigneur ſpirituel, & temporel ; ſur la Riviere d'Adige ; Ce pays eſt au Sud du Tirol ; entre les Eſtats de la Republique de Veniſe. Cet Eveſché eſt ſous la protection de la Maiſon d'Auſtriche. Le Concile de Trente a rendu cette Ville conſiderable, par l'aſſemblée des Prélats de la Chreſtienté, dont l'ouvrage a eſté ſi utile a toute l'Egliſe par la condamnation des Hereſies de Luther & de Calvin, & les Loix de la diſcipline qu'on a taché de reſtablir.

Le lieu ne nous permettant pas de traiter au long des trois familles les plus illuſtres qui tiennent les Souverainetez de la Baſſe Lombardie qui ſont Mantoüe, Parme & Modene ; il ſuffira d'en dire les Princes qui gouvernent à preſent.

Mantouë eſt tombée ſous la domination de la Maiſon de Gonzague l'an 1328. Louys de Gonzague fils de Guy fut le premier Seigneur de cette Ville ;

ſes ſucceſſeurs ont pris titre de Marquis & le premier Duc a eſté Frederic V. Marquis, ſa valeur luy fit meriter le titre de Duc que Charles V. luy donna en l'année 1530. François II. luy ſucceda; puis Guillaume III. & Vincent IV. Duc, dont les 3. fils François, Ferdinand & Vincent, ſe ſont ſuccedez, & la Branche des Aiſnez eſtant finie par la mort de Vincent, qui mourut l'an 1627. leur couſin Charles de Gonzaque & de Cleves I. Duc du nom, & plus proche à ſucceder, & declaré tel, fut mis en poſſeſſion du Duché de Mantouë. Cette Branche s'eſtoit eſtablie en France à l'occaſion du mariage de Louys de Gonzague, fils de Frederic I. Duc de Mantouë, avec Henriette de Cleves Ducheſſe de Nivernois & Rethelois; fille aiſnée de François Duc de Cleves, & de Marguerite de Bourbon. Charles II. du nom a ſuccedé à Charles I. qui eſt mort en 1665. auquel Ferdinand Charles ſon fils a ſuccedé.

Parme & Plaiſance furent données par Paul III. Pape du nom à ſon fils Pierre Louys Farneſe, qui fut tué dans Plaiſance, par les conſpirations des Palavicins ſollicitez par l'Empe-

reur Charles V. Son fils Octave II. Duc de Parme & de Plaisance luy succeda, qui ayant épousé Marguerite fille naturelle de Charles V. & son fils Alexandre servant bien l'Espagne dans les Pays-bas, il recouvra le Duché de Plaisance & mourut en 1586. Son fils Alexandre Farneſe luy succeda & fut un des grands Capitaines de son temps. Il fut elevé en la Cour de Philippes II. son Oncle. Il eut pour fils & successeur Rainuce I. du nom ; qui mourut en 1622. & laissa Odoüard son second fils pour successeur à cause de l'incapacité d'Alexandre demeuré muët. Rainuce II. regne à present.

Modene & Reggio sont occupées par leurs Ducs qui sont de la Maison d'Este. Ceux qui ont regné dans ce siecle sont Cesar ; Alfonse III. François I. Alfonse IV. né en 1656. d'Alphonse III. & de Laurence Martinozzi. Du mesme mariage il y a une Princesse qui est mariée au Duc d'Yorck, laquelle dans la presente année 1673. peut estre agée de 14. a 15. ans.

ESTATS

ESTATS DE L'EGLISE, ET DE TOSCANE.

ROme qui a eu l'honneur autrefois d'estre le siege de l'Empire, a celuy d'estre à present le siége de la Religion, à cause de la residence des Successeurs de saint Pierre, & la pieté des Princes Chrestiens, a fait que le Chef de l'Eglise est devenu Prince temporel par leurs liberalitez.

C'est ce qui fait que l'Estat de l'Eglise possede une des plus belles & des plus considerables parties de l'Italie. Il a le Royaume de Naples à l'Orient, la Toscane à l'Occident, au Sud la mer de Toscane, au Nord le Golphe de Venise, & une partie du Duché de Ferrare, qui est à la Republique de Venise.

L'Estat Ecclesiastique comprend les Provinces qui suivent.

La premiere est le Patrimoine de S. Pierre, à l'Occident du Tibre, dont la

Capitale eſt Rome, aſſiſe ſur le Tibre au deſſous au confluent du Tibre, & du Teverone, Magliano, & Porto ſont au deſſous de Rome, Civita-Vecchia eſt à l'Occident vers le Duché de Caſtres; Viterbo au Nort.

Dans cette Province, on voit le Duché de Bracciano dont la ville de meſme nom eſt ſur le Lac; Anguillara, & Martignano, ſont du Duché, & le Comté de Roncigliono, ville de meſme nom.

La deuxiéme eſt la Campagne de Rome, entre le Tibre & le Royaume de Naples; Paleſtrina eſt la Capitale, puis Oſtia, Tivoli, Fraſcati, Ardea, Tarracina, Poli, ſaint Gregorio.

La 3. eſt la terre Sabine, où eſt Citta, Caſtillana; S. Angelo, &c.

La 4. eſt l'Ombrie, ou le Duché de Spolette, à preſent la Capitale Spoleto, Narni, Terni, Rieti & Norcia toutes deux vers le Royaume de Naples, Amelia, Todi, Suligno, Aſſiſio, Nocera.

La 5. L'Orvietin, Orvieto, Capitale Aqua pendente.

La 6. Le Peruſin, Perouggia la Capitale ſur le Tibre.

La 7. La Marche d'Ancone; Ancona ville & bon port de mer ſur le

Golphe de Veniſe ; Maria Lauretana, eſt à l'Orient d'Ancone, qui eſt un lieu d'une grande devotion ; Au deſſus dans les terres on voit Recanati, Macerata. Tolentino, S. Severino ; vers le Royaume de Naples, Aſcoli : à l'Occident, Oſmo, Jeſi.

La 8. Le Duché d'Urbin, où ſont Urbino, Foſſombrone, Cagli, Eugubio. Sur le Golphe on voit Peſaro, & Sinigaglia. Fano Eſtat ſeparé eſt ſur le Golphe dans cette Province. S. Leo eſt du Duché. La Republique de ſaint Marino eſt entre ce Duché & la Romagne.

La 9. eſt la Romagne où ſont Ravenna, Cervie, & Rimini, toutes deux ſur le Golphe. Dans les terres, Forli, Flaenza, Imola, Ceſena & Sarſina.

La 10. Le Boulenois, Bologna, il y a un petit pays ſeparé, qui eſt la Caſtiglione de i Gatti,

La 11. eſt le Duché de Ferrare, dont la Capitale eſt Ferrara ſur le Po. Le Pape pretend que Poleſine di Rovigo, fait partie du Duché de Ferrare, que Clement VIII. a reüni au ſaint Siege au commencement de ce ſiecle.

La 12. Le Comtat de Caſtello, la Capitale Citta di Caſtello.

Le ſaint Siege tient en France le païs

Venaiſſin, & le Comtat d'Avignon & dans le Royaume de Naples, le Duché de Benevent.

Il y a de la juſtice de laiſſer à l'ancienne Geographie ; le droit qu'elle a de décrire l'Italie Romaine, & puiſque nos Cartes repreſentent ce païs dans l'eſtat où il eſt à preſent il n'eſt pas à propos de rechercher les 50. peuples differens qui ont eſté jaloux de la naiſſance de Rome, ny de faire une deſcription qui regarde l'eſtat de l'ancienne Republique, ou de l'Empire Romain Nous devons ſeulement conſiderer la Ville de Rome comme ſainte, & comme Chreſtienne ; & puiſque nous en avons vû la grandeur ſoûs le gouvernement de ſes Empereurs & de ſes Conſuls, nous avons à preſent lieu de la conſiderer ſoûs la domination des ſucceſſeurs de ſaint Pierre, qui en ont eu la ſouveraineté par la ſuite des temps.

Si la ville de Rome a eſté remarquable par la maniere dont ſes fondemens furent jettez par Romulus & Remus, à l'égard de ſa puiſſance temporelle, on peut aſſeurer que l'évenement qui a eſté le ſujet de ſa puiſſance ſpirituelle, n'eſt pas moins extraordinaire. Il n'a pas eſté moins ſurprenant de voir

un homme natif de Bethſaida en Galilée renverſer dans Rome qui eſtoit la Capitale de l'Empire, la croyance des Empereurs, qui eſtoit l'adoration & le culte des faux Dieux, que de voir deux enfans dont l'ambition & le courage, ont triomphé des ennemis, d'une ville qui devoit un jour commander au reſte du monde.

S. Pierre ayant receu ſa Miſſion de Jesus-Christ, & ayant eſté eſtably Chef de ſon Egliſe & ſon Vicaire en terre, preſcha la Foy dans l'Orient, & ſon Siege fut quelque temps dans la ville d'Antioche, qui eſtoit pour lors connuë pour eſtre la Capitale de l'Aſie: mais comme la foy eſtoit une lumiere dont l'Europe devoit eſtre éclairée pour ſortir des tenebres du Paganiſme; ce Prince des Apoſtres paſſa dans l'Occident, & ſe rendit dans la Ville de Rome, la 10. année apres la mort de Jesus-Christ, la 43. ou 44. de l'Ære Chreſtienne, la 3. année de l'Empereur Claude; le 18. du mois de Janvier.

Les Sermons de ce grand Apoſtre eurent une ſi grande benediction, que non ſeulement les Juifs, mais auſſi les payens crurent en Jesus-Christ, enſorte que l'Empereur ayant appre-

hension que ces nouvelles opinions n'apportassent quelque changement dans son Estat ; il se crut obligé de faire un Edit pour faire sortir les Juifs de la Ville de Rome ; ce qui fit que saint Pierre s'absenta quelque temps du lieu, où il avoit estabi son Siege Episcopal ; mais sa charité l'obligea d'y retourner quelque temps apres, où il demeura jusqu'à son Martyre qui fut le 29. Juin l'an de Grace 67. ou 68. la 13. année de Neron. (La premiere datte est des meilleurs Chronolog.) le mesme jour que saint Paul eut la teste tranchée *ad aquas Salvias*, ou les trois fontaines. Ce saint Apostre fut crucifié au Vatican la teste en bas, apres avoir gouverné l'Eglise 24. ans, 5. mois & 12. jours. Saint Lin, luy succeda, puis saint Clet, ou Anaclete ; & l'Eglise dont le saint Esprit a pris la conduite jusqu'à la consommation des Siecles, a reconnu depuis saint Pierre 238. successeurs de ce Prince des Apostres, & Clement X. est celuy que l'Eglise honore à present en cette qualité, dans l'année 1673.

Voila ce qui touche l'établissement de la veritable Religion dans l'Occident, & les successeurs de ce saint

Apostre ont la mesme authorité dans l'Eglise universelle, que celle qu'il a euë pendant qu'il a gouverné l'Eglise, parce que la Mission qui luy a esté donnée par JESUS-CHRIST, devoit estre le fondement du pouvoir pour les choses de la Religion de ceux qui luy ont succedé.

Il seroit à propos de traiter icy de l'élection des Papes; mais ce sujet regarde l'Histoire; & il suffit de dire qu'au commencement le Pape designoit son Successeur, comme on voit dans le premier siecle, puis le Clergé de Rome, le peuple & les Evesques; ensuite les Empereurs y voulurent avoir part. Constantin III. y renonça & la ssa l'élection au Clergé & au peuple. Adrian defera à Charlemagne l'élection des Papes dans le Concile de Latran, où il se trouva 153. Evesques. Le Successeur de Charlemagne renonça à ce droit; & rendit la liberté pour l'élection qui a duré jusqu'à Othon I. Empereur qui establit Leon VIII. Pape par son authorité, & cette usurpation a esté conservée par ses Successeurs jusqu'à Henry IV. Empereur du nom. L'Eglise retira ce droit par Gregoire VII. nommé Hildebrand devant qu'il fust Pape;

à l'occaſion du ſchiſme entre Benoiſt, Sylveſtre & Jean, ſous Henry III. Empereur, Car Eſtienne IX. Nicolas II. & Alexandre II. furent éleus ſans le conſentement de l'Empereur & Henry V. ayant obtenu ce droit de Paſchal II. le meſme Pape le revoqua depuis au Concile de Latran. Nicolas II. a fait un decret pour laiſſer l'élection aux Cardinaux, neantmoins, en quelques rencontres, le Clergé & le peuple y ont eſté appellez : mais au Concile de Lyon tenu en 1274. Gregoire X. fit des conſtitutions pour remettre le droit de l'Election aux Cardinaux.

On peut trouver dans l'Hiſtoire les moyens que l'on tient pour y proceder. Autresfois il y en avoit 3. en uſage, ſçavoir par Compromis, par Scrutin & par Adoration. La voye du Compromis a eſté ſupprimée, depuis que Jean XXII. natif de Cahors en Quercy, s'élut luy-meſme. Il eſtoit Cardinal Eveſque de Porto, & tout le College des Cardinaux aſſemblé dans les Jacobins de Lyon, luy ayant deferé l'Election, eſtant convenus que celuy qu'il nommeroit ſeroit Pape ; il ſe nomma pour Succeſſeur de Clement V. le 5. ou le 8. Septembre l'an 1316. C'eſt ce qui fait

fait que la voye du Scrutin est la plus ordinaire ; celle de l'Adoration qu'on dit encore *per Spiritum sanctum*, estant assez rare, parce que l'on ne convient pas si aisément de donner à un seul la plus grande dignité, à laquelle plusieurs aspirent.

Apres avoir parlé du Pape & de l'élection, il faut dire un mot du College des Cardinaux. La dignité où ils sont à present, & le titre de Princes de l'Eglise, sont bien éloignez de l'estat, auquel ils estoient dans les commencemens de leur institution. Ils estoient appellez Prestres Cardinaux, c'est à dire qui avoient la premiere place & l'authorité dans le lieu où ils estoient establis sur les Prestres particuliers ; & qui gouvernoient les Parroisses de Rome, & de quelques villes voisines. Ils ont eu ce titre de Prestres Cardinaux devant l'an 769. puisque Estienne IV. fit une Ordonnance par laquelle il estoit commandé à 7. Cardinaux Evesques, qui seroient en semaine, de celebrer la Messe sur l'Autel de saint Pierre. Sponde le temoigne apres Baronius ; & juge que c'est la premiere occasion où l'on a parlé des sept Cardinaux Evesques, qui sont comme Suffra-

gants de l'Eveſque de Rome, & attachez à l'Egliſe Romaine. L'Hiſtoire des Cardinaux nous doit inſtruire de toutes les revolutions qui ſont arrivées dans ce Corps illuſtre ; & comme le nombre en a diminué ou augmenté ſelon la volonté des Papes. Mais on peut aſſeurer qu'ils ſont à preſent dans le periode de leur grandeur, par le rang, qu'ils tiennent, &. l'authorité qu'ils ont dans l'Egliſe, ſous quelque titre qu'ils ayent, d'Eveſques, Preſtres, Diacres, Souſdiacres; Ils ſont créez par le Pape.

La Ville de Rome eſt gouvernée par les Officiers que le Pape y eſtablit; & quoy qu'il ſoit incertain dans l'Hiſtoire depuis quel temps le droit luy en peut appartenir, & que la proprieté de cet Eſtat eſt échüe au Chef de l'Egliſe; il eſt certain qu'elle ne luy eſt point conteſtée par aucun Prince, & qu'au contraire les Rois & les Empereurs ont contribué à ſon agrandiſſement. Quelques Authæurs penſent que Conſtantin ayant transferé le Siege de l'Empire dans l'Orient, abandonna au Pape Sylveſtre le domaine de la ville de Rome. Et en effet du temps des Lombards & des Exarches de Raven-

ne; le Pape n'avoit que Rome dans l'Italie; les autres biens Eccleſiaſtiques luy ſont venus par les liberalitez de Pepin, de Charlemagne, de la Princeſſe Mathilde qui en l'année 1115. inſtitua l'Egliſe pour heritiere, & d'autres Princes. Mais ſur tous les biens que poſſede le ſaint Siege, il faut avoüer que Rome merite la preference, auſſi le Pape fait il ſon ſéjour ordinaire en cette Ville; & l'Eſtat Eccleſiaſtique en partage les principaux honneurs, par les Charges que les Cardinaux, les Eveſques, & les Abbez y poſſedent.

Les Relations de Rome nous apprennent que la pluſpart des affaires ſe terminent par des Congregations, & les nouvelles qui ſe preſentent donnent lieu a de nouvelles Congregations. Il y en a qui continuent ſans interruption, qui ſont celles du ſaint Office, ou de l'inquiſition; des Eveſques & Reguliers; celle de l'immunité Eccleſiaſtique; celle du Concile, où l'on explique le Concile de Trente; la Congregation d'Eſtat, celle *de propaganda Fide*; celle de Riti ou Ceremonies des eaux; de l'index, de la Monnoye: des deſcharges, & des affaires Conſiſtoriales.

La Chancellerie & la Daterie, ſont pour les diſpoſitions des benefices diſpenſes & autres matieres.

Pour le temporel on connoiſt pour premier Juge, l'Auditeur de la Chambre; de ſa Sentence on appelle à la ſignature de Juſtice; qui eſt un tribunal, où un Cardinal preſide, & dont les juges ſont appellez Referendaires des ſignatures de Grace, & de Juſtice. Si la Cauſe paſſe 500. écus, ils ne jugent pas en dernier reſſort : & l'on peut appeller à la Rote, qui eſt un autre tribunal, compoſé de 12. Prélats; nommez par l'Empereur, qui a droit d'en nommer un; le Roy de France 1. le Roy d'Eſpagne 1. Le Roy d'Angleterre n'en a plus nommé depuis ſon Schiſme. Le Roy de Pologne a eſté quelque temps ſans ſe ſervir de ſon droit. Les autres ſont tirez de quelques Villes d'Italie qui ont ce privilege, au choix neantmoins du Pape. Le Gouverneur eſt juge des cauſes Criminelles & de quelques Civiles de peu d'importance. Il y a un Juge dans le Capitole qui connoiſt des differends entre Bourgeois. Le peuple a ſes conſervateurs. Il y a encore le Juge des ſatisfactions nommé il Piacere, pour les injures de fait & de

paroles. Il y a des Ediles. Les Clercs de Chambre eliſent le Prefet de l'annone; ou des bleds.

Les Eccleſiaſtiques ſont jugez par le Cardinal Vicaire du Pape comme Eveſque de Rome, qui a ſous luy 3. Officiers; un Vicegerent, un Lieutenant du Vicaire, un Juge Criminel du Vicaire.

Voila tout ce qui touche le Gouvernement de la Ville de Rome ſoit pour le ſpirituel où pour le temporel, où pluſtoſt tout l'Eſtat Eccleſiaſtique.

La Ville de Rome ayant de tres-grands avantages ſur toutes les Villes du monde; il eſt bien juſte de s'y arreſter quelque temps pour la voir. C'eſt ce qui me donne le deſſein de mettre une Carte enſuite de celle-cy, où nous ayons lieu d'y remarquer toutes les beautez, qui font la curioſité de toutes les perſonnes, ſur qui le deſir de voir les belles choſes, fait quelque impreſſion. Nous en avons des relation ſi juſtes & ſi exactes, qu'il eſt bien aiſé, ſans en avoir fait le voyage, de ſe meſler dans le nombre de ceux, qui admirent ce que les ſiecles de la Republique Romaine y ont laiſſé, & ce que les derniers y ont ajouté de

nouveau. On ne peut assez reconnoistre les obligations que l'on a au Pape Sixte V. qui a tiré des ruines de l'ancienne Ville tout ce qui fait l'ornement de la nouvelle; & dans la description particuliere de toutes ces raretez nous verrons, qu'il n'a pas moins suivi les mouvemens de sa pieté, dans la recherche de ces anciens monumens, qu'il a eu dessein de satisfaire la passion, qu'il avoit de rendre Rome toute admirable. En effet il a relevé la plus grande partie des Obelisques qui sont à Rome, il a reparé tout ce que les injures de plusieurs siecles avoient presque enseveli, & son Ingenieur Fontana Dominique doit avoir un eloge singulier pour avoir fait voir le jour à de si beaux ouvrages, apres plusieurs années de tenebres, & d'obscurité.

Nous reservons dans la description de la Carte suivante de parler de toutes les Eglises, qui ont esté autrefois de fameux Temples; de ces statues qui estoient les Idoles de Rome Payenne: & des restes de ces arcs de Triomphes, de ces amphiteatres, & de ces Colomnes qui nous font connoistre, qu'il y a eu autrefois une Rome Triomphante.

PLAN DE LA VILLE DE ROME,

Dressé sous Clement IX.

IL n'est pas juste de passer dans l'Italie sans faire quelque sejour dans la ville de Rome, qui fait presque elle seule la curiosité de tous les Estrangers. ce qui m'oblige d'en faire icy une description, & de la representer en l'estat où elle est dans le 17. siecle. On peut dire que c'est un meslange de tout ce que l'art a pû imaginer de plus beau dans le cours de deux mille quatre cens ans & plus. L'on voit encore dans les ruines de ses Palais & de ses Temples, ce qu'elle a esté autrefois ; & le droit qu'elle a eu de commander à tout le reste du Monde. Ce n'est pas que nostre dessein nous permette de nous estendre sur tout ce qu'on en pourroit dire dans le détail, mais nous toucherons en peu

de mots ce qu'il y a de plus remarquable, & nous dirons le ſujet qui a fait élever ces Colomnes, ces Temples & tous ces Trophées que l'on conſidere comme les anciens monumens de Rome victorieuſe & triomphante. Cette illûtre Ville s'eſt veuë gouvernée par trois Eſtats differens dans le temps qu'elle a eſté payenne. Elle a eſté la Capitale d'un petit Royaume ſous les ſept premiers Rois; elle s'eſt erigée enſuite en forme de Republique, ſous la conduite de ſes Conſuls; ſous les Ceſars elle a eſté la Capitale du plus puiſſant Empire qui a jamais eſté. Mais à preſent elle tire toute ſa gloire de la Chaire de ſaint Pierre, & du ſiege de ſes ſucceſſeurs, qui la font conſiderer comme la premiere Ville du monde.

Ses commencemens ont eſté auſſi ſurprenans que ſes progrez, & ſi ſes victoires luy ont acquis l'Empire de tout le monde que l'on avoit découvert, ç'ont eſté deux enfans de ſeize à dix-huit ans, qui ont jetté les fondemens de cette puiſſante Ville, vers l'an 953. avant la Naiſſance de JESUS-CHRIST.

La jalouſie à laquelle on a de tout temps eſté expoſé ſur le Thrône, mit

la diviſion entre les freres Amulius & Numitor, & ce dernier à qui le droit de la naiſſance avoit donné le Royaume du pays Latin, en fut chaſſé par les forces & les artifices, de ſon frere Amulius. Cet uſurpateur voulant aſſeurer ſon authorité dans le pays de ſes nouvelles conqueſtes; ſongea que ſon frere avoit une fille, & que pour profiter de ſon crime, il faloit empeſcher qu'elle n'euſt des heritiers de ſon droit & de ſes pretenſions ſur le pays Latin; C'eſt ce qui l'obligea de faire violence à Rhea Silvia ſa Niepce, & de la faire entrer dans le nombre des Vierges, qui ſervoient dans le Temple de la Deeſſe Veſta. Mais cette Princeſſe voulant apparemment ſe vanger de l'outrage qu'Amulius avoit fait à ſon Pere Numitor, chercha les moyens d'avoir des enfans. Il eſt incertain du ſecours de qui elle ſe ſervit pour reuſſir dans ſon deſſein, mais pour ſe mettre à convert des reproches que l'on pouvoit faire à une Veſtale qui avoit violé les Loix de la pureté, aux quelles elles eſtoient obligées par leur profeſſion; elle eut l'adreſſe de faire courir le bruit, que Mars eſtoit complice de ſon crime; & qu'elle n'avoit pas pû luy reſiſter. Son Oncle Amulius

ayant esté averty de l'estat ou estoit Rhea Silvia, donna ordre qu'aussi-tost qu'elle seroit accouchée, l'on exposast son fruit. Ceux à qui cette commission fut donnée s'en acquitterent fidelement; & les deux enfans que Silvia mit au monde furent jettez sur le bord du Tibre. Il y eut une Louve qui en eut compassion au rapport de Denis Halicarnasse & qui leur donna du lait, les ayant rencontrez sur le rivage de ce fleuve. Il y a apparence que ce fut en ce mesme endroit que le berger nommé Faustulus rencontra Romulus & Remus, & que les ayant demandez aux bergers qui les avoient enlevez à la Louve, il prit soin de son education. A peine ces deux inconnus eurent atteint l'age de 13. à 14. ans, qu'ayant appris ce qui s'estoit passé dans leur naissance & le traitement qu'Amulius avoit fait, à leur Ayeul Numitor, ils tournerent toutes leurs pensées à la vengeance, & leur dessein fut suivy d'un succez si favorable qu'ils restablirent leur Ayeul Numitor sur le Trône, environ l'an 755. avant la naissance de Jesus-Christ. Ce Prince a esté le 13. Roy depuis Ænée. Apres cette action de Justice ces deux freres, nommez Romulus & Remus, songerent à leur

établissement, ils furent infpirez de bastir une Ville sur le bord du Tybre: ils choisirent pour sa situation deux Collines, que l'on croit estre celles qu'ils avoient habitées lors qu'ils étoient les hostes de Faustulus. L'une est le Mont du Capitole, l'autre se nomme le Mont Palatin. Denis de Halicarnasse parle souvent d'un temple nommé la Cabane de Romulus; *Romuli Casa*; qui a esté honorée sur le Mont Palatin, & depuis elle fut transferée sur le Mont du Capitole, ce qui monstre que le Mont Palatin a esté le premier enfermé dans les murs de cette Ville naissante. A peine la circonvallation en fut faite que la division se mit entre les freres, & Romulus se defit de son Cadet, à cause de la jalousie du commandement; Les peuples se rendirent de tous les endroits du pays Latin, pour jouïr des privileges que Romulus donnoit à ses Sujets, & la reconnoissance les porta à le proclamer Roy, dans la 18. année de son âge, vers l'an 753. avant la naissance de Jesus-Christ. Il regna 38. ans; & l'on croit qu'ayant abusé de son pouvoir, il fut déchiré par les plus puissans du peuple dans une assemblée, pen-

dant une tempeſte & un orage qui fut le ſignal de ce malheur.

Pour avoir une connoiſſance tres-exacte de ce qui s'eſt paſſé dans l'eſtabliſſement de cette Monarchie, il faut recourir à Denis Halycarnaſſe Tite-Live, Velleius, Plutarque, Florus, Eutrope. Les Chronologiſtes jugent que la premiere année du regne de Romulus tombe ſur la 4. année de la 6. Olymp. à compter du mois de Janvier, ou avec la 23. année d'Iphitus, pres du ſolſtice d'eſté, la 3961. année de la Periode Juliene, la 431 année apres la priſe de Troye la 753. avant l'Epoque des années de JESUS-CHRIST. Il y a deux opinion tres probables pour le nombre de leurs partiſans, ſur l'année de la fondation de Rome, qui ne different que d'un an. Varron eſt le Chef de l'une, qui met la fondation de la ville de Rome ſur la fin de la troiſiéme année de la ſixiéme Olympiade. La 2. a Verrius Flaccus pour Autheur, qui dans les Faſtes du Capitole, la met dans la 4. année de la meſme Olympiade. Nous laiſſons cette queſtion à la Chronologie; il ſuffit pour noſtre ſujet, de ſçavoir que Rome a eſté fondée 753. ans avant l'ære de JESUS-CHRIST; en

sorte que pour avoir en un seul nombre le temps de cette fameuse Ville, il n'y a qu'à compter 753. avec les années de grace, & l'on a la fondation de la ville de Rome.

Si nous voulons rechercher avec curiosité les commencemens de cette Monarchie, nous trouvons qu'il y a eu sept Rois, qui ont commandé dans Rome, & qui ont étendu les limites de leurs Estats sur la ruine de leurs voisins. Romulus a regné depuis 753. avant Jesus-Christ jusqu'en 715. qui sont 38. ans. Numa Pompilius depuis 714. jusqu'en 671. avant Jesus-Christ, qui sont 43. ans. Tullus Hostilius, depuis 671. jusqu'en 639. avant Jesus-Christ, qui sont 32. ans de regne. Ancus Martius depuis 639. jusqu'en 615. qui sont 24. ans. Tarquinius Priscus depuis 615. jusqu'en 577. qui sont 38. ans. Servius Tullus depuis 577. jusqu'en 533. qui sont 44. ans de regne. Son gendre Tarquin le superbe luy osta la vie, & apres avoir regné 24. ans, il fut chassé du Trône qu'il avoit usurpé sur son Beau-pere Servius Tullus; & l'impureté de ses enfans, qui attaquoient les Dames de Rome, obligea tout le peuple de se re-

Nous voyons neantmoins que les Empereurs ont depuis envoyé des Prefets pour commander dans Rome. Les Empereurs ont ceſſé de commander en Occident vers l'an 476. apres le petit Auguſte ou Auguſtule En ſorte qu'on ne ſçait pas préciſement en quel temps les Papes en ont eu la proprieté. Voyons ce que les revolutions de pluſieurs ſiécles luy ont fait, & ce qu'elle eſt à preſent. Le Plan eſt d'un grand uſage pour arreſter nos penſées, & pour attacher noſtre imagination aux differentes choſes dont nous voulons donner la deſcription.

La premiere attention qu'on doit avoir, c'eſt de conſiderer l'enceinte de Rome. Si l'on comprend le Tranſteverre, qui eſt la partie au delà du Tybre, & le Bourg de ſaint Pierre, elle a 15. à 16. milles de tour à preſent. Les Autheurs ſont partagez ſur l'enceinte qu'elle a eüe dans l'eſtat le plus floriſſant où elle a eſté. Quelques-uns luy en donnent juſqu'à 50. milles; d'autres 30. milles ou environ. Du temps de l'Empereur Claudius il y a eu juſqu'à 630. tours qui fortifioient ſes murailles, à preſent il y en a encore 366. Bernard Gamucci rapporte de Pline qu'il y en a eu 37.

Portes, d'autres 24. de ſon temps vers l'an 1580 il en compte 13. à preſent ſur le Plan à commencer par la Porte du Peuple, qui prend ſon nom de ſancta Maria del Popolo, on en compte 15. & une pour le Chaſteau ſaint Ange. La 1. à commencer ſur le Tibre, eſt la Porte du Peuple, la Porte Pinciane; Salaire; Pie; de ſaint Laurent; Major; S. Jean; Latine; S. Baſtien, S. Paul; S. Pancrace; la Cavalerie legere; des Tourneaux; la Porte Porteſe; la Porte Angelique; & la Porte du Chaſteau S. Ange. En 1612. André Paladio, dit qu'il y en avoit 18. Le Tybre partage la Ville inégalement, comme le plan le démontre. Il y a quantité de ſources, qui ont eſté conduites de pluſieurs milles de Rome pour la beauté & l'ornement de la ville, & pour la neceſſité; les principales ſont nommées du nom de ceux qui ont fait la dépenſe des aqueducs.

Il y a ſept montagnes conſiderables ſur leſquelles Rome a eſté baſtie. Le 1. Mont eſt le Capitolin, ou Tarpeius, & Saturninus, qui eſt appellé il Campidoglio. Il y a eu juſqu'à 60. Temples, Chapelles ou Maiſons ſacrées, dont le principal eſtoit le Temple de

Jupiter

Iupiter. Le 2. Mont, c'eſt le Palatin ; peu habité, & preſque en vigne. On dit que la Cabane de Fauſtulus eſtoit en cet endroit. Le 3. eſt l'Aventin, ou eſt ſainte Sabine. Le 4. Mont eſt, Cœlius où eſt l'Egliſe ſaint Jean, & ſaint Paul. Le 5. L'Exquilinus où ſont les Egliſes de ſainte Marie Majeure, & de ſaint Pierre aux liens. Le 6. eſt le Quirinal, à preſent, Monte Cavallo. Le 7. eſt le Janicule, où eſt S. Pierre Montorio. Il y a pluſieurs autres collines, comme celle du Vatican, où eſt l'Egliſe de S. Pierre, & le Chaſteau S. Ange.

Il y a eu autrefois juſqu'à 8. ponts ſur le Tybre, il n'y en a plus que 4. ſçavoir le pont ſaint Ange ; que Nicolas V. a mis en l'éſtat où il eſt : le pont de Sixte ; renouvellé par Sixte IV. l'an 1475. appellé Janiculenſe, les deux ponts de l'Iſle du Tybre nommez, Ceſtius & l'autre Fabricius. Le pont Molle, eſt à 2. milles de Rome.

L'on Compte dans l'ancienne Rome juſques à 29. ruës tres grandes, & tres larges, qui ſervoient aux Ceremonies, & aux triomphes. Le plan nous fait une demonſtration aſſez exacte, de celles de la nouvelle Ville : dans

laquelle nous entrerons par la porte du peuple;

La Porte du peuple, eſt ſur l'ancienne ruë nommée Flaminia, parce que Flaminius eſtant Conſul la fit paver juſqu'à Rimini. L'Egliſe de ſancta Maria Delpopolo eſt proche, devant laquelle il y a une grande place où ſe rendent trois grandes ruës qui ont pour perſpective cette belle aiguille, toute couverte des Caracteres des Ægyptiens qui ſont des Hyeroglyphes. Ces trois ruës s'appellent, la premiere Delle Ripa; vers le Tybre; la deuxiéme du Cours; la troiſiéme du Babouin, ou de Bambino. Sixte V. a fait relever cet Obeliſque; qui a eſté trouvé de ſon temps auprés de l'Egliſe de ſaint Laurent. Dans les figures de Jacques Laurus il eſt repreſenté avec ſes Hieroglyphes, & l'on croit qu'Auguſte Ceſar l'avoit fait tranſporter d'Egypte; & qu'il eſtoit dans le Champ de Mars, ou avec ſon ombre il marquoit les heures ſur des lignes qui eſtoient au tour diſpoſées ſur un Plan Horiſontal, avec les 4. vents. Sur l'un des coſtez l'on liſoit cette inſcription. Imp. Cœſ. D. Aug. P. M. Imp. XII. Con. XI. Trib. &c. Cette aiguille a eſté de 110. pieds. Il

y a quelques perſonnes qui m'ont aſſeuré que l'aiguille du Champ de Mars, eſt encore ſous terre, & qu'il faudroit ruiner des Maiſons & des Palais pour la relever: parce qu'elle eſt engagée ſous ces grand edifices.

De la Place de Madonne del Popolo, en prenant la ruë della Ripa, nous vienderons au Pont ſaint Ange; d'où ſuivant noſtre route, l'aiſſant le Chaſteau ſaint Ange à la droite, nous irons à l'Egliſe de ſaint Pierre. Dans la place le premier objet qui ſe preſente & le plus proche; c'eſt une aiguille qui a 137. pieds de hauteur, que l'on croit eſtre d'une piece, poſée ſur 4. lions de bronze dorez; qui ſont ſur un piedeſtal de 35. pieds. Il ya au faiſte une portion de la vraye Croix. Sixte V. la fit élever par l'induſtrie de Fontana Dominique; la 2. année de ſon Pontificat. Elle eſtoit de Tibere Ceſar, aux deux coſtez de l'aiguille, on voit deux fontaines, qui jettent de l'eau en tres grande quantité. La place eſt reguliere par le deſſein qu'a eu Alexandre VII. qui a fait faire cette gallerie, qui regne au tour de cette place avec des Arcades & 4. rangs de Colomnes qui font un des plus riches ornemens de Rome. Il y a un ba-

luſtre qui regne tout au tour de la galerie par le haut, qui eſt diviſé par une infinité de ſtatues des Apoſtres, de Saints & Saintes; & cet ouvrage eſtoit neceſſaire pour mettre l'Egliſe de ſaint Pierre dans ſa perfection. Le deſſein d'Alexandre VII. a eſté de donner un chemin couvert pour la ceremonie du ſaint Sacrement.

L'Egliſe de ſaint Pierre.

LA Façade de ce ſuperbe baſtiment peut avoir 200. pas de largeur: l'on monte au portail par pluſieurs marches, & 8. colomnes d'une groſſeur prodigieuſe en ſoutiennent le deſſus, où l'on voit Noſtre-Seigneur entre les douze Apoſtres qui en fait l'ornement. Il y a pour inſcription, *In honorem Principis Apoſtolorum, Paulus V. Bourgheſius, Romanus, ſummus Pontifex, anno* 1612. Entre l'Egliſe & le Portail, il y a une gallerie qui regne ſur toute la largeur de l'Egliſe, par laquelle on paſſe dans les 5. Portes qui donnent l'entrée. A droite de la principale Porte, il y a la Porta ſancta, qui s'ouvre pendant le Jubilé. Noſtre deſſein n'eſt pas de ſui-

vre tous les ouvrages d'Architectures, de Sculpture & des autres arts, dont on voit icy des chef-d'œuvres: il seroit difficile de s'en acquiter sans faire un grand volume. Le grand Autel est admirable par les richesses qu'on y voit; & ce qu'il y a de plus precieux sont les déposts sacrez des corps de saint Pierre & saint Paul, qui sont a moitié. Le détail seroit trop long de parler du Daïs, des Colomnes, des balustres, des Lampes & de tous les ornemens de ce lieu saint. Je laisse aussi à l'imagination de se faire une idée des peintures du Dome, de la Coupole, où l'on voit écrit, *Tu es Petrus & super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam; & tibi dabo Claves Regni Cœlorum.*

Le dessein de cette Eglise est une Croix de 300. pas de long, sur 200. de large; les Chapelles qui l'accompagnent sont de petites Eglises. Dans la premiere Chapelle à main gauche, on voit la Chaire de saint Pierre d'une mediocre hauteur & largeur, de couleur grise. Alexandre VII. a fait travailler le Chevalier Bernin en 60. dans la Chapelle qui est derriere le grand Autel, pour y placer cette Chaire si auguste sur un piedestail soustenu par quatre Peres, de l'Eglise

deux Grecs & deux Latins. Laiſſons les peintures, les ſtatues, les tombeaux & les reliques pour les deſcriptions particulieres.

Le Vatican.

A La droite de l'Egliſe de ſaint Pierre on voit le Palais Vatican. Les fondemens en ont eſté jettez par Symmachus ou Nicolas III. augmenté par leurs ſucceſſeurs, achevé par Jules II. & Leon X. Sixte V. & Clement VIII, en ont fait l'embelliſſement par les ſtatues & les peintures dont ils l'ont orné. Nous laiſſons aux plans de ces grands edifices, pour inſtruire de l'ordre & de l'œconomie qu'on a gardée dans ces grands baſtimens; & aux recits particuliers ce que l'on peut dire des peintures de Raphael d'Vrbin, Titien, Tintoret, Paul Veronois, Baſſan & des Cartes de l'Italie de Paul Brille Flamand; de la Chapele de Sixte, où eſt le Jugement univerſel, de Michel Ange. C'eſt en ce lieu que les Cardinaux s'aſſemblent pour le Conclave.

Dans les Jardins du Vatican on voit le Tombeau d'Adrian, ou l'Urne eſt de

bronze d'une grosseur prodigieuse, appelléela Pigna qui signifie une pomme de Pin, à cause de la figure qu'elle represente de ce fruit. Dans l'enclos des statuës on voit celles de Venus & de Cupidon, d'une Venus qui sortdu bain, de Larcoon avec ses enfans entortillez d'un serpent d'un marbre seul; que Michel Ange a voulu faire passer apres Pline pour le miracle de sculpture. On voit aussi un Apollon Pithien; l'Empereur Commode en Hercule; Cleopatre couchée & mourante, la statue d'Antinoüs & une infinité d'autres, en forme de fleuves, de testes d'Idoles & d'autres manieres. Nous laissons les orangeries, & les fontaines ou l'on voit les artifices des eaux parfaitement executez.

Le Chasteau saint Ange.

EN sortant du Vatican à gauche on voit le Chasteau saint Ange, qui porte ce nom à cause d'un Ange de Marbre blanc placé au haut de la Forrereſſe, qui represente celuy qui parut du temps de saint Gregoire, qui annonça la fin de la Peste, en remettant une épée dans un fourreau. C'est en

ce lieu qu'estoit le tombeau d'Adrian. Boniface VIII. & Alexandre VI. ont fait fortifier cette place ; Vrbain VIII. l'a mise dans sa perfection. Elle est tres bien munie, & les Papes y font leur retraite pendant les mouvemens de la Ville de Rome. Les 4. principaux boulevards portent le nom des 4. Evangelistes. Le Pont saint Ange, estoit appellé le Pont Elien, à cause qu'il estoit pres du tombeau de Elius Adrianus. De cet endroit on voit les restes du Pont triomphal ; par lequel les triomphes passoient pour aller au Capitole;

De l'Amphitheatre.

CEtte Antiquité est une des plus belles de Rome. Elle prend le nom de Collysce. C'est l'Amphiteatre au milieu duquel on à élevé le Colosse qui representoit premierement Neron ; ensuite Vesphasian ; Ce Colosse luy donne le nom de Colisée. Cet édifice fut l'occupation de plusieurs années des Chrestiens persecutez. Martial dit en deux vers le jugement qu'il en a fait *Omnis Cæsareo cedat labor Amphitheatro*:

Vnum

Vnum pro cunctis fama loquatur opus.

Cet édifice fut conſtruit dans un lieu bas & marécageux, entre les Monts Cœlien, Exguilin & Palatin, & dans l'elevation, il a diſputé de hauteur avec ces Montagnes. Il y a encore trois rangs de colomnes les unes ſur les autres. Il eſtoit diviſé en trois ordres pour les Senateurs, les Chevaliers & le lieu pour le peuple. Sa Dedicace fut celebrée par Titus, avec des Sacrifices d'un nombre tres grand de toutes ſortes d'animaux : 85000. perſonnes voyoient commodément de ce lieu les ſpectacles, dans le Plan il eſt au Chiffre 203. & dans la table au bas du plan a 202. Gamucci en donne les dimenſions exactement, & l occaſion, qui le fit entreprendre à Veſpaſian, fut le deſſein qu'il avoit de s'immortaliſer par cet edifice. Tite ſon fils le dedia apres l'avoir mis dans ſa perfection. Domitian y mit les derniers ornemens. Laurus Romanus en repreſente la figure dune tres belle maniere avec les ordres d'Architecture qui le compoſoient, & la diſpoſition du dedans des eſtages, où le peuple ſe mettoit, des places des Chevaliers au ſecond rang, des Senateurs au lieu le plus proche de l'arene ou les ſpectacles ſe

donnoient, ſelon Lipſe.

Les Chreſtiens y ont rendu de grands combats pour la Religion, entre autres ſaint Ignace y fut expoſé aux Lions.

L'arc de Conſtantin.

L'Arc de Conſtantin eſt dans le plan au Chiffre 202. & dans l'index 203. Cet Arc fut baſti à l'occaſion de la bataille que Conſtantin livra à Maxentius qu'il défit au Pont Molle ; il eſt au commencement de la voye Appie. Il eſt paré de Trophées & de Statues: ſur le Fontiſpice il y a cette inſcription, *Imp. Cæſ. Flavio Conſtantino, Maximo, Auguſto, quod inſtinctu divinitatis, mentis magnitudine, cum exercitu ſuo, tam de Tyranno, quàm de omni ejus factione, juſtis Remp. ultus eſt armis, Arcum triumphis inſignem dicavit S. P. Q. R.* Aux deux coſtez du Triomphe, on lit *Liberatori Vrbis, Fundatori quietis.* L'Ordre d'architecture de cet Arc eſt Corinthien. Gamucci, met l'Hiſtoire de cet Arc en la page 46. la figure en 47. Celle de Laurus eſt belle, & en repreſente les figures. Euſebe au livre 9. de ſes Hiſtoires rapporte cette Vi-

toire de Constantin sur le Tyran Maxentius, à l'apparition du signe de la Croix avec les paroles: *In hoc signo vinces*. Ce qui fit qu'on luy eleva une statuë qui portoit une Croix avec cette inscription: *Hoc salutari signo veræ fortitudinis indicio, urbem nostram liberavi.*

Prés de ce lieu on voit les restes du Temple de la Paix par les arcades, & les voûtes qui restent. Paul V. en fit transporter une Colomne cannelée; où il a fait poser la statue de la Vierge devant l'Eglise de sainte Marie Majeure.

Le Palais de Monte-Cavallo.

CE lieu est tres agreable & le Pape y fait sa demeure ordinaire. Il prend son nom des statuës d'un Bucephale qu'Alexandre veut domter, l'inscription le temoigne: *Hoc opus Phydiæ, hoc opus Praxitelis.* Ces figures ont fait nommer ce Palais Monte-Cavallo. Tyridates Roy d'Armenie fit present à Neron, de ces statues. Le Pape a une Chapelle dans ce Palais, où il tient Chapelle ordinairement; le Thô

ne du Pape eſt à gauche, les Cardinaux Preſtres le ſuivent, à droit les Cardinaux Diacres. Ce Palais eſt magnifique pour ſes raretez, & tres-agreable pour ſes jardinages ; ſa ſituation eſt ſur le Mont Quirinal ; les eaux, les Volieres, les ſtatuës antiques & modernes en ſont l'ornement.

Sainte Marie Majeure.

CEtte Egliſe eſt une des plus magnifiques apres ſaint Pierre : elle eſt ſituée ſur le Mont Exquilin ; le Pape Liberius en jetta les fondemens ſur cette Montagne qui fut couverte de neiges le 5. Aouſt. Un gentilhomme Romain en fit la depenſe, il y a les Chapelles de Sixte V. Paul V. qui ſont tres-riches. Toutes les Egliſes de Rome ont des Reliques en ſi grande quantité, qu'on peut aſſeurer qu'il y en a plus qu'au reſte du monde, le ſoin des premiers Chreſtiens ayant eſté plus grand de conſerver les corps des Marttyrs pendant la perſecution, dans la ville de Rome, qu'en aucune autre Egliſe. Sainte Marie Majeure a une des 4. portes qu'on ouvre durant le Jubilé.

C'eſt l'une des ſept Egliſes qu'on viſite. Devant la porte on voit cette colomne cannelée où Paul V. a fait mettre la ſtatuë de la Vierge. Dans la place qui regarde une des portes de la croiſée de l'Egliſe on voit un Obeliſc que Sixte V. a fait elever. Cette Aiguille s'eſt trouvée dans le mauſolée d'Auguſte, & l'ayant fait reparer, il la fit dreſſer en cet endroit avec 4. Inſcriptions.

Les Thermes de Diocletian.

LE Mont Viminal porte ces bains & ces etuves. Ce ſont des voutes d'une hauteur & largeur prodigieuſe ſouſtenuës ſur huict colomnes de marbre avec leurs architraves, friſes & corniches. On dit que les Chreſtiens perſecutez y ont travaillé ; Conſtantin & Maximin les ont achevez. Diocletian avoit ſa Bibliotheque nommée Ulpia aupres de ces Thermes. Gamoucci en fait la deſcription en la p. 112. & 113. & par les ruines qui en reſtent, on juge des proportions de cet Edifice. Le Plan doit avoir ces Thermes que l'ō voit dans

le Plan de l'ancienne Rome, Laurus en fait la deſcription.

Le nombre des Egliſes eſt trop grand pour dire quelque choſe de particulier de chacune ; il ſuffit de les trouver ſuivant leur nombre. Nous laiſſons ſaint Jean de Latran ; & nous aſſeurons que les plus conſiderables ſont le grand Jeſus Maiſon Profeſſe des Jeſuites ; Sainte Marie la Minerue, Temple dedié à Minerue par Pompée ; l'Egliſe de la Magdelaine ; celle de S. Auguſtin où ſainte Monique à ſa Sepulture ; l'Egliſe de ſancta Maria d'*Ara Cæli*, placée ſur le Mont du Capitole, où le Temple de Jupiter Pheretrien a eſté baſti, on tient cette Egliſe pour une des plus anciennes ayant eſté baſtie par Octavian par l'avis de la Sybille de Cumes. L'Egliſe de ſaint Paul *in via Oſtienſe*, c'eſt une des 5. Patriarchales, une des 7. principales de Rome, viſitée pendant le Jubilé ; & qui a une des 4. portes qui s'ouvrent en ce temps, appellée *Porta ſanta*. Aupres de ſaint Paul, il y a une Chapelle où ſaint Pierre, & ſaint Paul s'embraſſerent, devant que d'aller au Martyre. La Porte de la Ville nommée ſaint Paul, eſtoit autrefois nommée la Porte d'Oſtie. Entre la Porte & le Tybre on voit

le tombeau de Caïus Sextius, fils de Publicius, destiné pour le soin des banquets solemnels qui se celebroient dans le Sacrifice des Dieux ; *Caïus Sextius, Lucii Publicii filius, Epulo, Tribunus plebis, septemvir Epulonum*, de l'autre costé on voit un bastion qu'Urbain VIII. a fait bastir.

Santa Maria del Popolo au N. I.

CEtte Eglise est située à l'entrée de la Ville auprés de la porte du Peuple, autrement dite Flaminia ; à cause de Flaminius ; & Flumentale, à cause du Tybre. Nous avons parlé de l'Aiguille qui fait un des ornemens de la place. Laurus dit qu'elle a esté de 110. pieds, elle n'est à present que de 88. pieds, ses Lettres sont tres bien gravées. Elle a esté apportée d'Hyerapole à Rome ; pour estre mise dans le Cirque, pour y marquer les heures ayant esté consacrée au Soleil. Il y a trois inscriptions, dont les 2. dernieres sont de Sixte, qui l'a fait tirer du Cirque.

Dans l'Eglise de sancta Maria del Popolo il y a un tableau de la Vierge tiré par saint Luc. Elle est une des

plus belles Egliſes de Rome. Celle de ſaint Sylveſtre eſt ancienne, on y garde un portrait au naturel de JESUS-CHRIST, envoyé au Roy Abagarus. On croit que la Naumachie de Domitian eſtoit à l'endroit où eſt cette Egliſe.

Le Pantheon, ou la Rotonde.

LOn a donné à la Vierge & à tous les Saints le lieu qui eſtoit conſacré aux fauſſes Divinitez. Boniface IV. en fit la Dedicace à la Vierge dans le 7. ſiecle, & Gregoire IV. la dédia à tous les Saints dans le 9. Marc Aggrippa gendre d'Auguſte en a jetté les fondemens: Severe & Marc Antoine ont reſtabli ce Temple. Sa figure eſt ronde, & ce n'eſt qu'une voûte ſouſtenuë par une muraille, qui a des ouvertures pour des Autels, où les faux Dieux ont eu leurs Idoles. Gamucci en donne deux figures dans la page 156. & les ſuivantes, avec l'Hiſtoire; mais les Figures de Laurus Romanus l'emportent pour la delicateſſe & la beauté. Pline fait mention de ce Temple au 36. L. C. 15. comme dedié à Jupiter Vangeur & à tous les Dieux. L'Ordre d'Architecture eſt Corinthien. Il n'a de jour que par un

trou au haut du toict & au milieu où un puits reçoit la pluie, Il a 144. pieds de circuit. C'est un des plus beaux édifices de Rome.

L'Eglise de S. Iean de Latran au N.B.

CE qui se presente dans la place c'est une Aiguille ou Obelisc qui a 112. pieds de hauteur & 9. de largeur & 8. dans une autre face, n'estant pas quarrée. Constantin la fit apporter d'Egypte. Elle est gravée de lettres Hierogliphiques; elle fut d'abord conduite à Constãtinople, Constance la fit rendre à Rome & la mit dans le Cirque, d'où Sixte V. l'a fait tirer, l'ayant dediée à la Croix. Elle fut élevée avec ce signe sacré par l'adresse de Fontana. Elle a plusieurs inscriptions, qui marquent toutes ses avantures qu'on peut lire dans les figures gravées.

Le Baptistere de Constantin est un lieu qui attire d'abord la curiosité. C'est l'endroit où cet Empereur renonça aux Idoles qu'il avoit adorées jusqu'à lors, & où le Pape Sylvestre le fit enfant de l'Eglise de payen, qu'il avoit esté auparavant. Le marbre & le porphire sont ce que l'on voit de moins precieux en ce lieu.

Les actions de Conſtantin y ſont repreſentées en peintures ſi delicates que rien n'eſt mieux imité, neantmoins l'opinion commune eſt que Conſtantin n'a eſté baptiſé, que peu de temps avant ſa mort par Euſebe Eveſque de Nicomedie; & non pas, par le Pape Sylveſtre qui eſtoit mort dés l'an 335.

L'Egliſe principale eſt appellée l'Egliſe du Sauveur *in Laterano*. Sur le Portail on voit écrit en lettres Gothiques.

Mater cunctarum cognominor Eccleſiarum.

Nomine Salvatoris cœteſtia cuncta dator is.

Elle eſt baſtie ſur le Mont Celius, fondée par Conſtantin, reparée par Nicolas IV. Martin V. & Pie V. On voit ſur l'architecture du Portique de cette Egliſe *Per Decreto Papale & Imperiale, d'Ogni Chieza m'e dato, Ch'ioſa Capo.* Elle a eſté dediée au Sauveur & le nom de Latran vient de la famille des Laterani dont elle occupe la place du Palais: le nom de ſaint Jean vient de ce qu'elle a eſté d'abord dediée aux deux ſaints Jeans Baptiſte & Evangeliſte. Elle a une des quatre portes du Jubilé. On y couronnoit autrefois les Empereurs d'une Couronne d'or. A la porte il y a une inſcription en ces mots.

Sacroſancta Eccleſia Lateranenſis omnium Eccleſiarum mater & caput. Cette Egliſe eſt le titre de l'Eveſché du Pape. Il y a un Palais où les Papes ont fait autrefois leur demeure ordinaire ; & dans une des Sales l'on y a autrefois celebré les Conciles de Latran.

La Colomne de Trajan.

ON voit cette antiquité *in foro Trajano.* Cette Colomne a 128. pieds de hauteur ; ſa baſe en a 12. On tient que cette colomne n'eſt que de 24. pierres ; qui en dedans ont chacune 8. degrez. On voit en bas relief les victoires de Trajan ſur les Daces, les Armeniens, les Hebreux, Arbella dans l'Aſſirie, & tous les peuples d'entre l'Eufrate & le Tigre, qu'il avoit ſoûmis ; ce qui obligea le Senat de luy élever ce Trophée, avec un arc de Triomphe. Dans la baſe de la Colomne on lit cette inſcription. *Senatus, populuſque Rom. Imp. Cæſ. divi Nervæ, F. Nervæ, Trajano Aug. Germ. Dacico, Ponti. Maximo ; Trib.* 17. *Imp.* 6. *Conſ.* 6. *P. P.* Laurus a des figures plus belles que Gamucci, & donne plus de lu-

mieres pour ces antiquitez par le discours. Trajan n'a point jouy de cette gloire: il mourut à son retour d'Orient dans Seleucie. On dit que ses cendres ont esté mises dans cette colomne par Adrian. Sixte V. l'an 1588. la dédia à saint Pierre, dont il fit mettre la statuë au haut avec ces mots, *Sixtus V. Pontif. Max. sancto Petro Apostolo.* Le Piedestal de cette Colomne est enfoncé en terre de 12. a 15. pieds; le Sol de Rome s'est elevé de 15. pieds en ce quartier là, & de 18. degrez dans celuy du Pantheon; car on y montoit autrefois par 67. degrez, on y en descend 11. à present, le Sol est donc élevé de 18. degrez.

La Piazza Colonna

EMprunte son nom de la Colomne d'Antonin; que Marc Aurele Antonin fit dresser en l'honneur d'Antonin Pie son pere. On luy donne 175. pieds de hauteur, ses Victoires sont gravées autour; & les peuples qu'il avoit soumis: la sculpture en est moins delicate que celle de la Colomne de Trajan, il y a un Jupiter foudroyant; ce que

Baronius rapporte à la priere des Chreſtiens, qui demanderent de la pluye, l'armée d'Antonin eſtant preſſée de la ſoif; des feux & des foudres tomberent ſur les ennemis. Sixte V. a dedié cette Colomne à ſaint Paul dont elle porte la figure en bronze doré. Laurus Romanus, Gamucci p. 151.

Du Capitole.

NOus le conſiderons en l'eſtat où il eſt à preſent, & non pas comme accablé ſous le faix des temples des faux Dieux & de leurs Idoles. Cette place qui eſtoit la Citadelle de Rome a eſté ruinée & reſtablie à pluſieurs fois, tout y eſt à preſent en des ordre, & quelques ſtatuës qui reſtent font la raiſon des curieux qui luy rendent viſite; Il y a une fontaine dont les figures ſont bonnes, deux chevaux, un Marc Aurele de bronze. Au milieu de la place du Capitole dans une petite Cour on trouve des Statuës, des Muſes, les reſtes d'un Coloſſe qui repreſentoit Apollon, des bas reliefs de Marc Aurele, un Jule Ceſar en marbre, & un Auguſte, une Minerue, des peintures de Joſeppin dans la ſale; Sixte V.

& Innocent X. en bronze, Leon X. & Urbain VIII. en marbre. Il y a quãtité de Chãbres remplies de peintures & de ſtatuës, nouvelles & antiques, dont le detail ſeroit ennuieux. La ſtatue de Marphorio eſt dans le Capitole, d'où elle reſpond au Paſquin. Dans l'eſtat de Rome republique l'Aſyle eſtoit dans le Capitole. Ceſar Auguſte l'oſta à cauſe de l'abus qu'on en faiſoit par les crimes que l'on avoit une eſpece de liberté de commettre à cauſe qu'ils étoient impunis.

Les Peres de l'Oratoire ont une tres-belle Egliſe; mais nous nous arreſterons à ſainte Croix de Jeruſalem, ſituée ſur les extremitez du Mont Celius, l'une des 7. principales & des 5. Patriarchales edifiée par ſainte Helene mere de Conſtantin.

On voit en ſortant de cette Egliſe les reſtes de l'Aqueduc de Claudius qui fit conduire des eaux de 40. milles de Rome ſur le Mont Aventin. Cet Aqueduc fut commencé par *Caligula*.

Nous laiſſons les fontaines & les places de Rome, dont le détail eſt inutile à ſçauoir. Dans ſaint Pierre, Vrbain a fait elever un tombeau à la Comteſſe Matilde, qui a beaucoup augmenté les

revenus Ecclesiastiques. *Vrbanus VIII. Pontif. Max. Matildæ Comitessæ Virilis animi fœminæ Sedis Apostolicæ propagatrici, Christiana pietate insigni, & liberalitate celeberrimæ, gratus hoc monumentum posuit anno 1635.*

Dans le Marché aux bœufs appellé *il foro Vaccino*, il y a des Eglises qui ont esté des Temples, & quelques antiquitez dont les plus considerables sont, le Temple de la Concorde basti par Camillus, le Temple di Giove statore, de Giove Tonante. Rostra Nova sont des murailles qui restent au pied du Mont Palatin où estoit le lieu des Harangues.

Les Arcs triomphaux qu'on peut encore admirer, sont ceux de Constantin, de Vespasian & de Septimius Severus. Ils sont les moins demolis, leurs ornemens ont esté enlevez, mais l'architecture en est entiere, hors qu'ils sont enfoncez à cause des batimens ruinez qui ont élevé le Sol de Rome. Voyez Gamucci, mais particulierement Laurus. Ces Arcs ne meritent pas de nous arrester davantage. Septimius a fait elever cet Arc de Triomphe à cause des Parthes qu'il avoit vaincus. Celuy de Vespasian & Tite fut erigé apres la prise de Jerusalem. Les Bas

reliefs repreſentent l'Arche & les vaſes ſacrez qui furent enlevez du Temple de Jeruſalem. L'inſcription porte, *Senatus Populus que Rom. Divo Tito, divi. Veſpaſiani F. Veſpaſiano. Auguſto.* Le troiſiéme & le plus magnifique eſt celuy de Conſtantin ; dont nous avons dé ja parlé. Il a eſté élevé par l'ordre du Senat & du Peuple en l'honneur de cet Empereur apres la défaite du Tyran Maxentius, dont Euſebe fait le recit dans le 9. Livre de ſes Hiſtoires chapitres 9. & dans les 38. 39 40. chapitres de la vie de Conſtantin, où il fait l'Eloge de ce Prince Victorieux, qui devoit donner la paix à l'Egliſe, & le repos à tout l Empire Romain.

L'Egliſe de ſaint Laurens in Miranda, eſt baſtie ſur les ruines, du Temple d'Antonin & de Fauſtine; dont on ne voit plus que dix Colomnes où l'on lit ces mots; *Divo Antonino, & Divæ Fauſtinæ, è, S. C.*

L'Iſle de S. Barthelemy prend ſon nom de l'Egliſe qui porte ce titre. C'eſtoit un Temple dedié à Jupiter où Eſculape. Le Pont du coſté de la Ville s'appelle Fabricius Tarpejus, ou des 4. teſtes, à cauſe d'une Colomne de pierre dont le haut eſt taillé en 4. teſtes. Le Vaſe

de

de Porphyre où est le Corps de saint Barthelemy avec celuy des Colomnes passe pour le plus beau qu'il y ait en toute l'Italie. Cette Isle a esté taillée en figure de Navire & Laurus l'a representée avec la poupe & la proüe ; Il met à la proüe les Temples de Jupiter Licaonius, de Faunus & de Berecintia ; à la poupe le Temple d'Esculape ;

Vers le Capitole on voit la roche Tarpeienne, la *rupe Tarpeja* d'où l'on precipitoit les Criminels, & d'où Manlius Capitolinus fut jetté, ayant esté convaincu de trahison.

Sainte Sabine est la plus considérable Eglise du Mont Aventin, ancien Temple de Diane ; Les Papes Honorius IV. & Pie V. y ont fait leur demeure.

A la sortie de la Porte Numentane, qui estoit du Costé de Numento Chasteau des Sabins, à present il semble que ce soit la Porte Pie, ou de sainte Agnes, on voit l'Eglise de sainte Agnes, dont le Cemetiere appellé Catacumbes & est tres remarquable. Cemetiere & Catacombes semblent avoir mesme origine du Verbe Grec *χοιμάω dormio* ; parce que la mort est un sommeil. Ce lieu est soûs terre, ce sont des voûtes,

où l'on dit que les premiers Chreſtiens faiſoient les exercices de leur Religion pendant la perſecution. Des Papes meſme y ont ſouffert le Martyre comme Eſtienne en 257. & Sixte II. en 258. Cajus y a demeuré pluſieurs années, durant la perſecution de Diocletian, ayant eſté 12. ans Pape, depuis 283. juſqu'en 296.

Enfin l'Hiſtoire Eccleſiaſtique nous fournit des exemples des Papes qui ont fait des Ordinations dans ces lieux ſacrez : qui y ont aſſemblé des Conciles, que l'on a nommez à cauſe du lieu *Concilia Martyrum*. Les Chreſtiens y avoient leurs Sepultures, & le corps de ſainte Agnes y a eſté trouvé. Il y a pluſieurs allées & bien des détours dans ces Catacumbes, & ces lieux ont deub eſtre fort ſpacieux, puis qu'ils ont eſté deſtinez par les premiers Chreſtiens, pour la retraite durant la perſecution, & pour le repos des fidelles.

Une des merveilles de Rome & qui ſatisfait les curieux ſçavans & raiſonnables, c'eſt la Bibliotheque du Vatican. Toute l'Europe a eſté obligée aux ſoins de Nicolas V. Pape du nom; qui a commencé ce threſor des ſciences, & qui a eſté celuy à qui tous les ſçavans ont plus

addressé de leurs ouvrages. Sa promotion se fit apres la mort d'Eugene IV. en 1447. il regna 8. ans & 19. jours. Les soins de la conduite de l'Eglise ne l'empescherent point de penser aux interests de la Republique des lettres; il envoya dans l'Orient pour y recouvrer ce qu'il y auoit de plus digne de sa curiosité; ses Successeurs ont contribué à mettre cette Bibliotheque dans sa perfection; en sorte qu'elle doit passer pour la plus parfaite & la plus nombreuse qu'il y ait au monde, tant pour ce qui regarde les livres imprimez que pour les manuscrits. L'an 1622. à la prise de Hidelberg sur le le Prince Palatin, par le C. de Tilly, la Bibliotheque de ce Prince fut donnée au Pape & transferée à Rome, qui a beaucoup augmenté celle du Vatican. Sixte IV. a fait bastir cet edifice en 1482. & Barthelemy Platine en fut le Bibliothecaire.

L'Arsenal du Palais Vatican est considerable pour sa situation tres avantageuse, & pour ses munitions. Les Jardinages de ce Palais sont les delices de Rome; il s'y voit plusieurs ouvrages qui doivent passer pour les Chefd'œuvres de l'antiquité & des derniers sieeles. C'est dans ces promenades que la

veuë eſt ſi agreablement diverſifiée, qu'on a nommé cet endroit *Belveder*. Auprez de la tour de Borgia, il y a un Theatre qui porte auſſi le meſme nom.

De toutes les ruines des bains de Rome appellez Thermes, qui ſignifie un lieu deſtiné pour des eſtuves; celles de l'Empereur Antonin Caracalla ont des reſtes de murailles tres-hautes & tres-épaiſſes, avec quelques ruines d'Aqueducs; & quoy que ces maſſes de pierres paroiſſent informes, neantmoins les ſçavans Architectes ne laiſſent pas d'en bien connoiſtre les proportions, & les Graveurs ont reuſſi dans les figures qu'ils nous ont tracées. Entr'autres, Laurus Romanus nous repreſente fort bien les Thermes d'Antonin, d'Aurelian, de Diocletian, de Trajan, & de Septimius; les reſtes des bains de l'Empereur Antonin ſont au pied du Mont Auentin, ceux de Conſtantin eſtoient vers le Mont Quirinal; qui eſt à preſent nommé Monte-Cavallo.

In foro Boario on voit le Temple de Janus, qui a 4. faces, on le voit dans les figures de Laurus preſque en ſon entier. Il a eſté peu ruiné.

On voit encore dans Rome les places qui ont eſté deſtinées pour l'exercice de

la jeunesse de la Republique. Ces lieux s'appelloient Cirques; & c'est là où à la veuë de tout le peuple, chacun faisoit ses preuves d'adresse & de disposition, tant à pied, qu'à cheval & sur des Chariots. Le Cirque de Neron a esté fameux: le Cirque Agonal, c'est à dire des luttes & des combats, est aujourd'huy la place Navone; c'est le plus bel endroit de la ville de Rome. L'Obelic, & cette merveilleuse fontaine où les 4. plus grands fleuves du monde sont representez en font l'ornement. Cet aiguille avoit esté eslevée dans l'hippodrome d'Antonin Caracalla. Ces fleuves sont le Nil, le fleuve de la Plata, le Gange & le Danube. Le grand Cirque ou Circo Massino, estoit situé entre le Mont Aventin & le Palatin, de 400. pas de long; sur 125. de large. Il estoit enfermé d'arcades & d'autres ouvrages d'Architecture pour la commodité des spectateurs.

Les combats qui se donnoient sur les eaux, ont fait aussi le divertissement d'un Peuple que les depouilles de tout le reste du monde faisoient vivre dans l'oisiveté & le repos; ils avoient pour ces spectacles des lieux qu'ils rempliſſoient d'eau, ou mettoient à sec, pour d'au-

tres exercices. Lors que ces eſpaces eſtoient noyez ils s'appelloient les Naumachies; qui ſignifie un lieu deſtiné pour un combat naval.

Les Palais de Rome qui meritent la curioſité des Eſtrangers ſont le Palais Farneze qui appartient au Duc de Parme; la Vigne Bourgheſe hors la ville; oú il y a des ſtatuës antiques & modernes, qui ſont repreſentées en tailles douces, par les plus excellens Graveurs.

Le Septizone eſt un edifice à ſept eſtages, ou ſept rangs de colomnes, ou d'autres ouvrages d'Architecture.

Le Palais du Prince de Paleſtrine & la Vigne de Montalte, proche ſainte Marie Majeure, ſont à voir; la Vigne Farneſe ſur le Mont Palatin; le Palais Mazarin; la Vigne du Prince Ludoviſio. La Vigne Pamphile, la Vigne Mathei, & autres.

Caſtel Gandolphe eſt un Chaſteau ſitué ſur un Lac qui porte le meſme nom. Les Papes l'ont achepté a cauſe de la bonté de l'air; il eſt ſitué a 12 milles de Rome; Alexandre VII. y a fait baſtir.

La reputation de Paſquin, & de Marforio eſt trop eſtendüe pour n'en pas dire un mot. Ces deux reſtes de ſta-

tues ont depuis long temps publié toutes les calomnies, & les mediſances qui ſe font dans Rome. Paſquin eſt le tronc d'un Hercule ou d'un Alexandre, qui eſt aupres de la place Navone ; le nom de Paſquin vient de ce qu'un Tailleur qui portoit ce nom avoit ſa boutique aupres de cette ſtatüe, & les paſſans avoient a ſouffrir la raillerie des compagnons qui travailloient dans la boutique de cet ouvrier. Marforio eſt le compagnon de Paſquin. C'eſt une vieille ſtatüe preſque toute briſée, qui eſt dans le Capitole. Elle a la figure d'un *Iove Panario* d'un Jupiter qui inſpira de jetter du pain dãs le Camp de Gaulois pour leur faire connoiſtre les proviſions de la ville de Rome. D'autres perſonnes jugent que c'eſt une repreſentation du Rhein, ou d'un fleuve de l'Italie nommé Nar ; & qu'au lieu, de *Nar fluvius*, on a dit Marforio. Ces deux figures nous apprennent auec impunité tous les jugemens libres qui ſe font dans Rome, & ces delateurs n'apprehendent ny l'inquiſition, ny la rigueur des autres Juſtices.

Il y a une antiquité qui merite la curioſité des ſçavans aupres de la Porte d'Oſtie. C'eſt le ſepulchre de Caius

Ceſtius qui eſt un monument eternel de la reconnoiſſance de ſes heritiers : & parce que c'eſt un mouvement aſſez rare dans le ſiecle où nous vivons, le Pape Alexandre VII. a fait reſtablir cette pyramide en la maniere qu'on la voit à preſent. Elle eſt d'une hauteur & d'une largeur tres-conſiderable, il y a une ſale qui eſt pratiquée dans le milieu, ou l'on voit les reſtes d'une ancienne peinture. L'on n'eſt pas bien aſſeuré de ce qu'elle repreſente ; c'eſt un party aſſez difficile à prendre, que celuy d'en juger ; il y a pluſieurs figures de femmes & quelques vaſes ; les uns diſent que ce ſont les appareils d'une pompe funebre ; d'autres jugent avec plus de vray ſemblance ; que tout ce deſſein n'a eſté pris que pour marquer l'employ & la qualité de Ceſtius ; qui apres avoir eſté Preteur & Tribun du peuple ; il a encore eſté honoré de la qualité de Maiſtre d'Hoſtel de leurs Divinitez. Cette Charge s'appelloit Epulo, il eſtoit du nombre des ſept perſonnes qui ſervoient la table des Dieux aux jours de ceremonie. Les Payens avoient des jours marquez pour faire bonne chere à Jupiter, à Junon & aux autres Dieux, & meſme dans les preſſantes neceſſitez de la Republique, on

on leur faisoit quelque festin auquel il ne s'attendoient pas, pour gagner les bonnes graces de ces Idoles. Les Romains ont appellé ces Festes, *Lectisternia*; Tite live en fait mention en plusieurs endroits. Le Luxe à la verité n'y estoit pas fort grand; mais on recherchoit avec curiosité les premices des fruits & des fleurs, que l'on servoit dans un grand bassin, avec quelques galetes, dont la composition & l'assaisonnement n'eust pas esté fort agreable au goust des hommes. Le haut-bois faisoit les charmes de ce repas champestre; & cet instrument se voit dans cette peinture.

Il est à remarquer que les Anciens ont cru honorer les defunts par la pesanteur de la sepulture; & que ne pouvant pas toûjours suivre les mouvemens de leur tendresse par le choix des tombeaux; ils suivoient la coustume des temps plus éloignez, qui estoit d'enterrer les Heros, & les hommes qui avoient paru d'un merite extraordinaire, dans les Montagnes; Ils se sauvoient par-là les depenses d'un mausolée. Les Romains ont voulu laisser les marques de leur pieté, dans leur ville & à la vûe de leurs Citoyens; C'est ce qui les

a portez ſouvent à faire dreſſer des Colomnes & des Pyramides ſur les tombeaux de leurs Anceſtres, pour honorer leur memoire, & pour laiſſer des monumens eternels dans les marbres, & les métaux de la vertu de leurs Ayeux. Le Pape Alexandre VI. a fait ruiner, & deſtruire le tombeau de Scipion l'Afriquain, qui eſtoit vers le Champ du Vatican; & le Chaſteau ſaint Ange eſt un temoignage que l'on voit encore de cette verité; qui n'eſtoit que la Sepulture autrefois de l'Empereur Hadrian ; *Moles Hadriani.*

Comme noſtre deſſein ne nous permet pas de nous eſtendre ſur les monumens anciens de la ville de Rome ; & que nous n'avons voulu y remarquer que ce qu'il y a de plus conſiderable à preſent, & ce qui ſe voit encore ou tout entier, ou en partie, c'eſt ce qui nous empeſche de parler des Places publiques de Rome payenne ; où ſe faiſoient les aſſemblées du Peuple, où l'on faiſoit les élections des Magiſtrats, & ou la jeuneſſe de la Republique alloit faire épreuve de ſon addreſſe ; Nous ne pouvons rien dire des Cirques, ou les Courſes de chevaux & les chariots attelez donnoient des ſpectacles au

peuple : nous n'avons dit qu'un mot de l'amphitheatre sans toucher la maniere dont le Peuple Romain s'y divertissoit ; On peut dire que c'est la ruine, de toutes celles que nous voyons, qui nous donne une plus grande idée de la grandeur de l'Empire ; mais la pluspart de ces spectacles estoient des plaisirs cruels, puis qu'ils estoient toûjours accompagnez de l'effusion du sang des hommes & des animaux. Et pour justifier en quelque maniere cette cruauté ; ils voulurent que leur Jupiter fust temoin de ces meurtres, & peut-estre complice ; Car il y avoit un Autel dans l'amphitheatre, devant lequel les gladiateurs se tuoient à la gloire de cette fausse divinité, sous le nom de *Jupiter Latiaris*. Il estoit appellé de ce nom, pour marquer qu'il estoit le Souverain des Enfers, & qu'en cette qualité ils luy offroient des hommes ; comme les Scythes à Diane, les Gaulois à Mercure, & les Africains à Saturne.

Je ne puis pas retenir une reflexion que je fais sur les avantages que la connoissance d'un Dieu, & d'une veritable Religion nous a donnez. Autrefois la vie des hommes, & l'effusion du sang humain, estoit si peu en consideration ;

que les Arenes de tous les Amphitheatres de Rome, de Minturne, de Puzzolo, de Capoüe, d'Albe, de Verone, d'Athenes, de Pole en Istrie, de Seville en Espagne; de Perigueux, de Nismes, d'Arles, de Bourdeaux; estoient noyés du Sang des esclaves & des gladiateurs. Ces plaisirs barbares, estoient les delices de tous les Idolatres; & ces grands carnages faisoient la monstre de la grandeur des Victoires, & la gloire des triomphes. Les premiers gladiateurs ont esté introduits dans Rome, pour divertir à la fin des repas, & l'on voyoit dans la Sale du festin une troupe d'hommes qui n'y étoient receus que pour s'assasiner. Peu de temps apres on crut honorer la pompe funebre des personnes de marque, d'avoir des esclaves que l'on avoit achetez pour les faire égorger dans le Combat qu'ils estoient obligez de faire, en presence du bucher où le Corps mort estoit estendu. Ces Esclaves estoient appellez *Bustuarij*. Marcus & Decius Brutus furent les premiers qui donnerent lieu à cette coustume, qui fut ensuite receuë avec tant d'applaudissement, que toutes sortes de personnes ordonnoient par Testament que l'on offrist ces Victimes apres leur mort, & l'on tenoit un regiſtre pu-

blic de ces Sacrifices, & du nombre des gladiateurs qui avoient combattu pendant que ces Cadavres bruſloient ſur un lit de repos. Enfin les Magiſtrats furent obligez de donner des gladiateurs dans les Arenes ; & les Empereurs meſuroient leur gloire au nombre de ces combattans. On celebroit de cette maniere le jour de leur naiſſance, la 5. la 10. & la 20. année de leur regne ; On dedioit par ces funeſtes Ceremonies les Temples, & les ouvrages publics ; On rendoit graces aux Dieux, des Victoires que l'on avoit remportées, avec ces Victimes. Trajan en a donné juſqu'à dix mille. Voila ce qu'a eſté Rome dans le Paganiſme, & dans la ſervitude des Demons qu'elle adoroit.

TABLE
DES EMPEREURS ROMAINS
Depuis l'Eſtabliſſement de l'Empire.

EN l'Année 48. avant les années de Grace.

JULES-CESAR jetta les fondemens du plus grand Empire qui ait jamais eſté; Il jouït peu de temps de la gloire, que ſon ambition luy avoit acquiſe; il fut aſſaſſiné dans le Senat, par ceux qui s'eſtoient devoüez à la vangeance de la Republique, à qui il avoit oſté la liberté. Ce meurtre arriva le 15. de Mars de l'an 43. avant les années de Grace. A compter les années depuis la fondation de Rome; l'eſtabliſſement de l'Empire tombe dans la 705. & la mort de Ceſar eſt arrivée la 710. de la fondation au quinzieſme iour de Mars. Le reſte de cette année ſe paſſa en troubles, & l'on ne commence le

regne d'Auguſte que de l'année 711. de la fondation.

En 705. de la fondation de la Ville de Rome, le crime ou les vertus de JULES-CESAR luy ont acquis l'Empire; ſon regne a eſté de quatre ans, & quelques mois. Il a eſté tué en 710.

En 711. de la fondation, qui eſt la quarante-deux année avant JESUS-CHRIST, AVGVSTE CESAR a commencé à regner. Il eſt mort l'an 14. apres la naiſſance de JESUS-CHRIST, qui bat avec la 767. de la fondation de la Ville; Nous quittons les années de la fondation de Rome, pourſuivre le nombre des années de Grace.

L'An 14. de Jeſus-Chriſt TIBERE; juſqu'en l'année 37.

L'an 37. CALIGULA.
L'an 41. CLAUDIUS.
L'an 54. NERON.
L'an 68. GALBA.
L'an 69. OTHON.
L'an 69. VITELLIUS.
L'an 69. VESPASIAN.
L'an 79. TITE.
L'an 81. DOMITIAN.
L'an 96. COCCEIUS NERVA.
L'an 98. TRAIAN.
L'an 117. ÆLIE HADRIAN:

L'an 138. ANTONIN PIE.

L'an 161. MARC AURELE ANTONIN; & LUCIUS ÆLIUS VERUS.

L'an 180. COMMODE.

L'an 193. HELVIUS PERTINAX.

L'an 193. DIDIUS JULIANUS.

L'an 193. LUCIUS SEPTIMIUS SEUERVS.

L'an 211. ANTONIN CARACALLA, & GETA.

L'an 217. OPILIVS MACRINVS.

L'an 218. ANTONIN HELAGABALE.

L'an 222. ALEXANDRE SEVERE.

L'an 235. JVLIVS MAXIMINVS.

L'an 236. Les deux GORDIANS Pere, & fils.

L'an 237. PUPIENUS, & BALBINUS;

L'an 238. GORDIAN.

L'an 244. PHILIPPE.

L'an 249. DECIUS.

L'an 251. GALLUS; & VOLUSIAN.

L'an 254. ÆMILIAN.

L'an 254. VALERIAN, & GALLIEN.

L'an

L'an 268. MARC AURELE CLAUDE.

L'an 270. AVRELIAN.

L'an 275. TACITE

L'an 276. MARCUS AURELIUS PROBUS.

L'an 282. MARCUS AURELIUS CARUS.

L'an 283. NUMERIAN, & CARINUS.

L'an 284. DIOCLETIAN.

L'an 286. DIOCLETIAN, & MAXIMIAN.

L'an 304. CONSTANTIUS CHLORUS; & GALERIUS MAXIMIAN.

L'an 306. CONSTANTIN.

L'an 337. CONSTANTIN; CONSTANTIVS; & CONSTANS.

L'an 361. JULIEN l'APOSTAT.

L'an 363. JOVIEN.

L'an 364. VALENTINIAN; & VALENS.

L'an 375. GRATIAN; & THEODOSE le Grand.

L'an 383. VALENTINIAN. II.

L'an 392. THEODOSE le Grand; en Occident & en Orient.

L'an 395. HONORIUS; & ARCADIUS.

L'an 423. VALENTINIAN III.
L'an 455. PETRONE MAXIME.
L'an 455. EPARCHIUS AVITVS.
L'an 457. JVLIVS MAJORIANVS.
L'an 461. LIBIVS SEVERVS.
L'an 467. FLAVIVS ANTHEMIVS.
L'an 472. ANICIVS OLYBRIVS.
L'an 473. FLAVIVS GLYCERIVS.
L'an 474. JVLIVS NEPOS.
L'an 475. MOMYLLVS AVGVSTVLE.

L'Empire d'Occident a eſté detruit par la priſon de ce jeune Prince; qu'Odoacer Roy des Herules fit enfermer dans un Chaſteau de la Campagne de Rome. Cette Ville a depuis eſté la proye des Barbares. Cet Empire a duré 524. ans Il a commencé l'an de la fondation 705. Il a fini en 1228. ou ſelon les ans de Grace; Il a commencé 48. ans avant l'Ære Chreſtienne; Il a fini l'an 476. des années de Grace, Ces deux nombres produiſent 524. ans.

Fin du ſecond Volume.

Fautes ſurvenuës au ſecond Volume.

Page 6. la date de 1558. eſt fauſſe; il faut 1562. p. 76. lig. 26. il y a faute au mot de dix; page 96. ligne 9. liſez Ayſei le Duc, pour Ayſſei le Duc; p. 98. lig 19. terre liſ. une terre; p. 159. ligne 27. riviere liſ. rive; p. 164. lig. 10. liſ. Biſche, pour Briſche; p. 168. lig. 13. faute au chiffre 1502. pour page 188. ligne 28. liſez Ziriczée; pour Tiericzée; page 192. l. 14. liſ. fille, pour ſœur; p. 261 lig. 13. liſ. 1671. pour 72. p. 277. lig. antepen. liſez Heidelberg, pour Heldeſberg, p. 311. à la fin deux fautes, liſez Albert II. non XII. & Ferdinand, p. 371. lig. 21. liſez de ſe determiner; p. 377. l. 7 liſ. Hocſberg; p. 474. lig. 27. liſ. 753. pour 953. p. 492. lig. 15. liſ. 7. pour 67.

A01 1468391